LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

TOME IV

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

par

M. U. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME



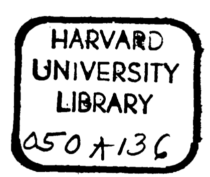
PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXI


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
050 A136



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.



439. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Orléans, mercredi 11 septembre 1675.

Enfin, ma fille, me voilà prête à m'embarquer sur notre Loire ! vous souvient-il du joli voyage que nous y fîmes? J'y penserai souvent : quoique votre Rhône soit *terribilis*, je voudrois être aussi près de me confier à sa prud'homie. Il ne faut point que je prétende à vivre agréablement sans vous. Je vous écrirai de tous les lieux où je le pourrai. J'attends demain de grand matin une lettre de vous, que j'ai dit qu'on m'adressât ici. Vous dites que l'espérance est si jolie ; hélas! il faut qu'elle le soit encore au delà de ce que vous dites, pour nourrir, comme elle fait, plus de la

moitié du monde : je suis une des plus attachées à sa cour.

J'emporte du chagrin de mon fils : on ne quitte qu'avec peine les nouvelles de l'armée; je lui mandois, comme à vous, l'autre jour, qu'il me sembloit que j'allois mettre ma tête dans un sac, où je ne verrois ni n'entendrois rien de tout ce qui se va passer sur la terre. M. de La Trousse reviendra sur sa parole; il n'aura point le gouvernement de Philippeville. Nous ne saurions deviner encore ce que la fortune lui garde; souvent c'est un coup de mousquet : Dieu l'en préserve! Je vis, le matin que je partis, le Grand Maître et la bonne Troche. La dernière me mena à la messe, et attendre mon carrosse chez madame de La Fayette, où je trouvai le marquis de Saint-Maurice, qui revient d'Angleterre faire part de la mort de son duc (de Savoie) : c'est la cérémonie.

Je m'en vais d'Orléans jouer de mon reste, et me mêler de vous dire encore des nouvelles; vous devinerez les auteurs. Il est certain que l'ami et *Quanto* sont véritablement séparés; mais la douleur de la demoiselle est fréquente, et même jusqu'aux larmes, de voir à quel point l'ami s'en passe bien : il ne pleuroit que sa liberté et ce lieu de sûreté contre la dame du château; le reste, par quelque raison que ce puisse être, ne lui tenoit plus au cœur. Il a re-

trouvé cette société qui lui plaît ; il est gai et content de n'être plus dans le trouble, et l'on tremble que cela ne veuille dire une diminution, et l'on pleure ; et si le contraire étoit, on pleureroit et on trembleroit encore : ainsi le repos est chassé *de cette place*[1]. Voilà sur quoi vous pouvez faire vos réflexions, comme sur une vérité : je crois que vous m'entendez.

Pour l'Angleterre, Kéroualle [2] n'a été trompée sur rien ; elle avoit envie d'être la maîtresse du roi (Charles II), elle l'est ; il passe quasi toutes les nuits avec elle[3], à la vue de toute la cour. Elle a un fils qui vient d'être reconnu, et à qui on a donné deux duchés. Elle amasse des trésors, et se fait redouter et respecter de qui elle peut ; mais elle n'avoit pas prévu de trouver en son chemin une jeune comédienne (Nel Gwin) dont le roi est ensorcelé : elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment ; il partage ses soins, son temps et sa santé entre les deux. La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth : elle la morgue, elle lui

1. Expression tirée d'un libelle de Bussy-Rabutin, ayant pour titre : *Carte du pays de Braquerie, dressée sous la direction d'Armand de Bourbon, prince de Conti.*

2. Louise-Renée de Penancoët de Kéroualle, créée, en 1672, duchesse de Portsmouth en Angleterre.

3. L'édition de 1726 porte : il couche quasi toutes les nuits avec elle.

fait la grimace ; elle l'attaque, et lui dérobe souvent le roi ; elle se vante de ses préférences : elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante ; elle chante, elle danse, et fait son métier de bonne foi. Elle a un fils du roi, et veut qu'il soit reconnu ; voici son raisonnement : cette duchesse, dit-elle, fait la personne de qualité ; elle dit que tout est son parent en France ; dès qu'il meurt quelque grand, elle prend le deuil : eh bien ! puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite catin ? elle devroit mourir de honte. Pour moi, c'est mon métier, je ne me pique pas d'autre chose : le roi m'entretient, je ne suis qu'à lui présentement ; il m'a fait un fils, je prétends qu'il doit le reconnoître, et je suis assurée qu'il le reconnoîtra, car il m'aime autant que sa Portsmouth. Cette créature tient le haut du pavé, et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse. Voilà de ces originaux qui me font plaisir. J'ai trouvé que d'Orléans je ne pouvois vous rien mander de meilleur : du moins sont-ce des vérités.

Je me porte très-bien, mon enfant ; je me sais bon gré d'être une substance qui pense et qui lit : sans cela notre bon abbé m'amuseroit peu. Vous savez qu'il est fort occupé *des beaux yeux de sa cassette ;* mais pendant qu'il la regarde et la visite de tous côtés, le cardinal

Commendon [1] me tient très-bonne compagnie. Le temps et le chemin sont admirables : ce sont de ces jours de cristal où l'on ne sent ni chaud ni froid. Notre équipage nous amèneroit fort bien par terre ; c'est pour nous divertir que nous allons sur l'eau. Ne soyez point en peine de Marie, elle me fait tout comme Hélène : je préviens votre inquiétude [2]. Adieu, ma très-chère ; je vous aime, et cette tendresse fait ma plus douce et plus charmante occupation. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

Je ne me vante pas d'être des amies de M. le Premier [3] ; mais je l'ai vu assez souvent chez M. de La Rochefoucauld, chez madame de Lavardin, chez lui, et deux fois chez moi : il me trouve avec ses amis, et vous savez les sortes de réverbérations que cela fait.

1. La *Vie du cardinal Commendon*, traduite du latin de Gratiani par Fléchier.

2. Ma santé est parfaite, je la gouverne dans la vue de vous plaire. (Éd. de 1726.)

3. Henri, comte de Bérenghen, premier écuyer de la petite écurie du roi.





440. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Orléans, mercredi 11 septembre 1675.

Nous voici arrivés sans aucune aventure; je me suis reposée cette nuit, comme je vous l'avois dit, dans le lit de Thoury. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus, car le bel air des grands chemins, il me semble que ce sont des roués. Nous avons été occupés à deviner cette nouveauté; ils faisoient une fort vilaine mine, et j'ai juré que je vous le manderois.

A peine sommes-nous descendus ici, que voilà vingt bateliers autour de nous, chacun faisant valoir la qualité des personnes qu'il a menées et la bonté de son bateau; jamais les couteaux de Nogent, ni les chapelets de Chartres, n'ont fait plus de bruit. Nous avons été longtemps à choisir; l'un nous paroissoit trop jeune, l'autre trop vieux; l'un avoit trop d'envie de nous avoir, cela nous paroissoit d'un gueux dont le bateau étoit pourri; l'autre étoit glorieux d'avoir mené M. de Chaulnes; enfin la prédestination a paru visible sur un grand gar-

çon, fort bien fait, dont la moustache et le procédé nous ont décidés. Adieu donc, mon vrai cousin, nous allons voguer sur la belle Loire; elle est un peu sujette à se déborder; mais elle en est plus douce.



441. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Tours, samedi 14 septembre 1675.

J'AI reçu votre lettre, ma bonne, à Orléans, un moment avant que de partir[1] : ce me fut une grande provision et une grande consolation pour ma navigation. Entre plusieurs choses qui sont agréables dans votre lettre, il y en a une qui m'a touchée : vous me dites que je prends bien des peines pour vous, mais qu'elles ne me coûtent guère, et que c'est le comble des obligations. C'est si bien savoir ce que je pense, que par cela seul, ma chère enfant, je serois trop payée. Je veux vous donner quelque jour le plaisir de lire quelques-unes des lettres que vous m'écrivez.

Je ne sais plus que vous dire de M. de Tu-

1. Un moment devant que de monter en bateau. (Éd. de 1726.)

renne, ni de Pertuis[1] : je crains que celui-ci ne se console en mon absence. J'avois laissé madame de Vaubrun prête à *devenir folle;* madame de Langeron prête à *mourir;* j'avois assez bien réussi dans tout ce que vous m'aviez *recommandé :* mais je ne vous réponds plus de rien, je ne sais plus rien : j'ai la tête dans un sac. Je sais pourtant que Trèves est pris[2]; je ne crois pas qu'on y ait retrouvé Sanzei : je plains encore plus sa femme : *Quanto gli doveva parere il dubbio buono, si dovea soffrire tanto del certo*[3] : voilà qui doit décider.

Il me semble que M. de La Trousse revient sur sa parole, et qu'il n'a pas beaucoup perdu de son équipage; je le plaindrois s'il n'avoit pas retrouvé *les beaux yeux de sa cassette;* cette folie nous est revenue en même temps : je venois de vous l'écrire. Je comprends aisément les douceurs que vous mande madame de Vaudemont : elle est très-aimable, j'honore

1. Voyez la lettre du 28 août.

2. « Les confédérés s'emparèrent de Trèves le 6 septembre. Le maréchal de Créqui a fait tout ce que l'on peut attendre d'une générosité extraordinaire et ne voulut point signer la capitulation. Il est prisonnier de guerre. On fait le procès au nommé Boisjourdan qui a traité lâchement avec les confédérés pour la reddition de Trèves, qu'il a signée, malgré le refus du Maréchal. » (*Gazette*, p. 690.)

3. Combien le doute devoit lui paroître bon, si elle devoit tant souffrir de la certitude.

l'amitié que vous conservez l'une pour l'autre, malgré tout ce qui vous sépare : je vous loue de continuer fidèlement votre commerce.

J'ai couché cette nuit à Véret [1]. M. d'Effiat savoit ma marche : il me vint prendre sur le bord de l'eau avec l'abbé. Sa maison passe tout ce que vous avez jamais vu de beau, d'agréable, de magnifique ; et le pays est plus charmant qu'*aucun autre qui soit sur la terre habitable :* je ne finirois point. M. et madame de Dangeau y sont venus dîner avec moi, et s'en vont à Valencei. M. d'Effiat vient de nous ramener ici : il n'y a qu'une lieue et demie d'un chemin semé de fleurs ; il nous a quittés en vous faisant mille sortes d'amitiés. Je n'ai point de quoi vous écrire : c'est le vilain papier de l'hôtesse qui me force de finir. Nous reprenons demain notre bateau, et nous allons à Saumur.

J'ai vu à Véret des lettres de Paris [2] ; on croit que le prince d'Orange veut reprendre Liége : je crains que M. de Luxembourg ne veuille l'empêcher, ou qu'il ne fasse un siege ; cela me trouble pour mon pauvre Sévigné. On dit aussi que M. le Prince ne veut pas attendre l'hiver en Allemagne, et qu'on y enverra M. de Schomberg. Ma fille, ce n'est plus pour vous appren-

1. Cette terre, sur le bord du Cher, appartenoit au comte d'Agenois et passa ensuite à M. d'Aiguillon.

2. De Saumur. (Éd. de 1734.)

dre des nouvelles que je vous écris ; c'est pour en causer avec vous. Je me ressouvins l'autre jour, à Blois, d'un endroit si beau, où nous nous promenions avec le pauvre petit comte Des Chapelles, qui vouloit retourner le sonnet d'*Uranie* [1] :

Je veux finir mes jours dans l'amour de *Marie*.

Mon Dieu ! ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter, et que je vous aime chèrement ! Je vous embrasse d'un cœur qui n'a point son pareil. Si j'offense M. de Grignan, j'en suis bien fâchée, et je le baise pour l'apaiser. Si vous avez M. de Vardes et notre Corbinelli, je ne vous plains point avec cette bonne compagnie. L'Histoire des croisades est fort belle ; mais le style du P. Maimbourg me déplaît fort : il sent l'auteur qui a ramassé le délicat des mauvaises ruelles.

Faites grâce à mon style en faveur de l'histoire : je le veux bien.

1. Ce sonnet est de Voiture.





442. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Mardi, 17 septembre 1675.

VOICI une bizarre date. *Je suis dans un petit bateau, dans le courant de l'eau, fort loin de mon château ;* je pense même que je puis achever : *ah ! quelle folie*[1] *!* car les eaux sont si basses et je suis si souvent engravée, que je regrette mon équipage, qui ne s'arrête point et qui va son train. On s'ennuie sur l'eau quand on y est seule : il faut un petit comte Des Chapelles et une mademoiselle de Sévigné. Mais enfin c'est une folie de s'embarquer, quand on est à Orléans, et peut-être même à Paris : c'est pour dire une gentillesse. Il est vrai cependant qu'on se croit obligé de prendre des bateliers à Orléans, comme à Chartres d'acheter des chapelets.

Je vous ai mandé comme j'avois vu l'abbé d'Effiat dans sa belle maison. Je vous écrivis de Tours ; je vins à Saumur, où nous vîmes Vineuil ; nous repleurâmes M. de Turenne : il en a été vivement touché. Vous le plaindrez,

1. Allusion, sans doute, à quelque chanson du temps.

quand vous saurez qu'il est dans une ville où personne n'a vu le héros. Vineuil est bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit; il vous fait mille et mille compliments. Il y a trente lieues de Saumur à Nantes; nous avons résolu de les faire en deux jours, et d'arriver aujourd'hui à Nantes. Dans ce dessein, nous allâmes hier deux heures de nuit; nous nous engravâmes, et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder. Nous revînmes au bruit d'un chien, et nous arrivâmes à minuit dans un *tugurio*[1] plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut vous le représenter : nous n'y avons trouvé que deux ou trois vieilles femmes qui filoient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons tous couché sans nous déshabiller. J'aurois bien ri, sans l'abbé, que je meurs de honte d'exposer ainsi à la fatigue d'un voyage. Nous nous sommes rembarqués à la pointe du jour, et nous étions si parfaitement bien établis dans notre gravier, que nous avons été près d'une heure avant que de reprendre le fil de notre discours : nous voulons, contre vent et marée, arriver à Nantes. Nous ramons tous. J'y trouverai de vos lettres, ma fille; mais j'ai si bonne opinion de votre amitié, que je suis persuadée que vous

1. Petite cabane.

serez bien aise de savoir des nouvelles de mon voyage : et, comme on m'a dit que la poste va passer à Ingrande, je vais y laisser cette lettre chemin faisant.

Je me porte très-bien ; il ne me faudroit qu'un peu de causerie. Je vous écrirai de Nantes, comme vous pouvez penser. Je suis impatiente de savoir de vos nouvelles, et de l'armée de M. de Luxembourg ; cela me tient fort au cœur : il y a neuf jours que j'ai ma tête dans ce sac.

L'Histoire des croisades est très-belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse, et qui revoient leurs vieux amis en prose et en histoire ; mais je suis servante du style du jésuite. La Vie d'Origène est divine [1]. Adieu, ma très-chère, très-aimable et très-parfaitement aimée ; vous êtes ma chère enfant. J'embrasse le *matou* [2].

1. Vie d'Origène par Thomas du Fossé, l'un des écrivains de Port-Royal.
2. M. de Grignan.





443. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nantes, vendredi 20 septembre 1675.

J'ai justement reçu ici, ma chère enfant, la lettre où vous me croyez une vagabonde sur le bord de l'Océan : peut-on rien voir de plus juste que vos supputations? Je vous ai écrit sur la route, et même du bateau, autant que je l'ai pu. J'arrivai ici à neuf heures du soir, au pied de ce grand château que vous connoissez, au même endroit par où se sauva notre cardinal de Retz[1]. On entendit une petite barque; on demande : *Qui va là?* J'avois ma réponse toute prête, et, en même temps, je vois sortir par la petite porte M. de Lavardin, avec cinq ou six flambeaux de poing devant lui, accompagné de plusieurs nobles, qui vient me donner la main, et me reçoit parfaitement bien. Je suis assurée que, du milieu de la rivière, cette scène étoit admirable : elle donna une grande idée de moi à mes bateliers. Je soupai fort bien : je n'avois ni dormi, ni mangé depuis vingt-quatre heures;

1. Le cardinal de Retz raconte son évasion du château de Nantes, dans ses Mémoires, t. IV, p. 206 et 211, édition de M. Champollion.

j'allai coucher chez M. d'Harouïs. Ce ne sont que festins au château et ici.

M. de Lavardin ne me quitte point; il est ravi de causer avec moi; il m'a conté en détail toute l'histoire de cette province[1], et les conduites différentes de ceux qui ont le commandement. C'est une chose extraordinaire, et qui m'a fort amusée. En récompense, je lui ai donné du nôtre, et cet échange a fait de grandes conversations. Il a, en vérité, de très-bonnes et grandes qualités; il a une hauteur et une audace qui, jusqu'ici, lui ont fort bien réussi; et puis tout d'un coup une douceur et une déférence pour le gouverneur, qui le rehaussent encore. Il a donné le *Monseigneur* à MM. de La Feuillade et de Duras, et, par familiarité, il a mis : *Mon très-honoré seigneur*. Voilà une légère consolation : c'est pour vous dire qu'il en faut passer par là, ou ne point écrire.

J'ai vu nos filles de Sainte-Marie, qui vous adorent encore et se souviennent de toutes les paroles que vous prononçâtes chez elles. Nous allons à la Sillerays[2]. M. de Lavardin

1. La *Gazette* du 21 septembre donne à entendre que les troubles de Bretagne avoient été favorisés par les Hollandois, qui firent une descente en ce pays. Elle ajoute : les désordres ont été entièrement apaisés par la punition de quelques séditieux.

2. Chez M. d'Harouïs.

m'y vient conduire, et de là aux Rochers, où je serai mardi. Hélas! ma fille, quelle misère! pouvez-vous souffrir mes lettres présentement? Je remercie M. de Grignan de les regretter. L'abbé se porte très-bien, et moi encore au delà, s'il se peut. M. de Guitaud m'a mandé l'heureuse couche de sa femme; j'y pensois, et j'en étois en peine. Il me donne beaucoup de soupçon de vous : je n'ose appuyer ma pensée sur cette sorte de malheur, je le mets au delà de tous, et j'en serois très-affligée, s'il étoit certain. M. de Coulanges me mande qu'enfin la pauvre Sanzei a pris le deuil. La Mousse étoit avec elle à Autri, et s'y en retourne encore; elle en a plus de besoin que jamais.

Je suis toujours en peine de mon fils. Il me semble que M. de Luxembourg a bien envie de perdre sa petite bataille : c'est une cruelle chose que ce métier-là. Je me réjouis, ma fille, que vous ayez M. l'archevêque (d'Arles); je vois d'ici toutes vos conférences; je vois ce qu'on y propose et ce qu'on y résout. Je ne vous conseille pas d'entreprendre de m'ôter la sensibilité que j'ai pour tous vos intérêts : c'est me conseiller de mourir, en paroles couvertes; car tant que je serai en ce monde, j'en serai plus touchée et plus occupée que de tout ce qui peut jamais m'arriver. Comptez là-dessus, et

plaignez-moi de vous être aussi inutile que je le suis : car enfin, que peut-on faire pour vous? Saluez très-respectueusement M. l'Archevêque pour moi ; je lui souhaite une bonne santé, pour le bonheur de sa famille et de ses amis. M. d'Harouïs vous fait un million de compliments. Nous lisons ici les Gazettes ; j'avois trouvé fort plaisant l'endroit que vous y avez remarqué.

M. de Montgaillard fut tué, il y a cinq ou six jours, par un frère de Tonquedec ; ils étoient mal ensemble. Montgaillard se jeta sur lui comme un furieux, et lui donna des coups de cette canne dont il s'étoit déjà si bien servi avec son lieutenant. Pont-Gand[1] tire son épée, et lui en donne au travers du corps, et le jette mort. Cette scène s'est passée en basse Bretagne, dans une petite ville où est M. de Chaulnes. Vous serez bien instruite des nouvelles de Bretagne. Ma pauvre enfant, vous me faites pitié de lire mes lettres, et je me fais pitié aussi de vous écrire de si grandes misères.

J'étois en peine ce matin de mon fils ; mais j'ai vu dans toutes les nouvelles que M. de Luxembourg prend le chemin de garder la Flandre. Vous aurez trouvé la capitulation de Trêves bien infâme : le Maréchal est bien heureux de n'avoir été que lié et livré prisonnier aux enne-

1. René de Quengo, frère aîné de Tonquedec.

mis. Cette armée des confédérés va joindre les Impériaux; mais nous sommes assurés que M. le Prince ne se battra que quand il voudra : voilà l'avantage des bons joueurs d'échecs.

M. de Coulanges s'en va à Lyon : il me mande qu'il a laissé votre portrait en gage, faute d'argent, à un de ses marchands; le joli portrait! j'aime fort la bonne peinture, mais je vous avoue que votre ressemblance ne nuit pas à me le faire aimer.

Vous avez raison d'approuver le bruit qui court que je vais en Provence; en bonne justice, ne devroit-on pas suivre les sentiments de son cœur, quand ils sont aussi vifs et aussi justes que les miens? Ah! quelle folie! et, en disant cela, me voici à Nantes. Je vous plaindrai quand vous serez au bout de vos cinq mois du séjour de Grignan : Aix et Lambesc me plaisent moins que la liberté de ce château. Vous avez fait toutes vos visites, vous voilà bien. Je n'ai point écrit à cette princesse (d'Harcourt) sur la mort de son fils; que fait-on à ces malheurs-là? Et Vardes, et mon ami Corbinelli, que sont-ils devenus? Le fils de Félix[1] est évêque d'Apt ou de Gap.

1. L'abbé Félix, fils du premier chirurgien du roi, étoit docteur en théologie et trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Il fut nommé à l'évêché de Digne; celui de Gap fut donné à Méchatain, chanoine et comte de Lyon.

Songez, ma fille, que je reçois vos lettres le neuvième jour ; je vous dis cela, *fuor di proposito*[1], pour vous ôter l'idée que je sois aux antipodes. La pauvre Vaubrun est toujours dans l'abîme de la douleur : je suis bien de votre sentiment, il y a de certaines pertes dont on ne doit point se consoler, et qui empêchent de revoir le monde ; il faut tirer les verrous sur soi, comme disoit notre bon Cardinal. Le petit cardinal (de Bouillon) a bien son oncle dans le cœur : je me suis fort moquée du service de Notre-Dame, après celui de Saint-Denis. Vous pouvez resserrer vos mouchoirs, je ne vous ferai plus pleurer.

Je reviens encore sur l'âme de Cavoye ; la mienne n'en étoit pas contente à Paris ; il étoit à la cour, et se portoit bien : nous dira-t-il qu'il craignoit de pleurer ? Le pauvre petit ! voilà un grand malheur ; je voudrois que vous eussiez vu Barillon et le bonhomme Boucherat. Adieu, ma très-chère, je vous embrasse tendrement : ne le croyez-vous pas, et ne voyez-vous point combien je vous aime ?

1. Hors de propos.





444. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

A Nantes, 21 septembre 1675.

Je ne puis assez vous remercier de m'avoir mandé l'heureux accouchement de Madame votre chère épouse. J'y avois pensé plus de mille fois, et j'y prenois un intérêt bien plus grand que celui qu'on prend d'ordinaire à ceux dont nous dépendons : cela fait voir la douceur de votre domination[1].

Que je suis aise que vous soyez content de M. Joubert! ne vous l'avois-je pas bien dit, que c'étoit un bon et habile homme? Mais aussi, que madame de Guitaud est une raisonnable femme d'être accouchée comme on a accoutumé, et de n'aller point chercher midi à quatorze heures, comme madame de Grignan, pour faire un accouchement hors de toutes les règles! Voilà les îles[2] en honneur pour les femmes grosses de neuf mois; si ma fille l'est, je lui conseille d'y aller. Je ne sais point de ses

1. Voyez la note de la page 322 du tome III.
2. Madame de Guitaud accoucha aux îles Sainte-Marguerite.

nouvelles sur ce sujet ; mais, comme vous dites, ce n'est pas à dire que cela ne soit pas vrai : je vous assure que j'en serai très-affligee. Cette peine me viendra quand je n'ai plus celle de madame de Guitaud, car c'étoit une de mes inquiétudes, et Dieu ne permettra pas que j'aie le plaisir d'en avoir une de moins. Embrassez donc *l'accouchade* pour l'amour de moi, et m'aimez tous deux, car votre amitié est pour moi une chose admirable. Je vous renvoie vos mêmes paroles, je les ai trouvées très-propres pour ce que je pense.

Il me semble que nous causerons bien présentement : l'histoire de cette province tiendroit un assez grand espace, et vous divertiroit. Et notre bon Cardinal, et M. de Turenne, et M. le Prince, et M. le maréchal de Créqui, ne croyez-vous point que tous ces chapitres ne puissent nous conduire assez loin? nous dirons bien un petit mot aussi de la Provence et de la Fourbinerie[1] : enfin il ne seroit question que d'être à portée de nous pouvoir entendre. Mais on ne commence guère de conversation d'un bout de la terre à l'autre ; nous sommes quasi aux deux extrémités. Dieu nous rassemble, mon pauvre Monsieur ! mais hélas ! notre petite

1. Allusion au procès entre M. de Forbin et M. de Guitaud ; madame de Sévigné écrit presque toujours ce nom ainsi.

Comtesse nous manquera cet hiver. Voilà un endroit de mon cœur qui vous feroit pitié. Le baron (de Sévigné) est encore une autre belle chose. Je meurs de peur que M. de Luxembourg ne fasse parler de lui : en vérité, la vie est triste, quand on est aussi *tendre aux mouches* que je la suis[1]. Je ne suis point encore consolée de la *Capucine*[2]; j'ai vu notre malheur dans cette affaire. Monsieur et Madame, je vous assure que je suis très-véritablement à vous[3].

M. DE RABUTIN-CHANTAL.



445. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A la Silleraye, mardi 24 septembre 1675.

Me voici, ma fille, dans ce lieu où vous avez été un jour avec moi; mais il n'est pas reconnoissable : il n'y a pas pierre sur pierre de ce qui étoit en ce temps-là. M. d'Harouïs manda de Paris, il y a

1. On sait que madame de Sévigné ne pouvoit consentir à écrire *je* le *suis*. Je me croirois, disoit-elle, de la barbe au menton.

2. Voyez la lettre du 19 juillet 1671.

3. Collationnée sur la lettre autographe communiquée par M. le comte de Guitaud (*Archives du château d'Époisse*).

quatre ans, à un architecte de Nantes, qu'il le prioit de lui bâtir une maison, dont il lui envoya le dessin, qui est très-beau et très-grand. C'est un grand corps de logis de trente toises de face, deux ailes, deux pavillons; mais comme il n'y a pas été trois fois pendant tout cet ouvrage, tout cela est mal exécuté : notre abbé est au désespoir; M. d'Harouïs ne fait qu'en rire. Il nous y amena hier au soir. M. de Lavardin est venu dîner avec nous, et m'arrête jusqu'à demain matin. Il est impossible de rien ajouter aux honnêtetés, aux confiances et aux extrêmes considérations de M. de Lavardin pour moi; je vous assure que M. de Grignan ne pourroit pas m'en témoigner davantage, ni même plus d'amitié : je n'ose plus vous dire du bien de lui; mais il a des qualités solides, et un désintéressement qui lui donne des tons bien propres au commandement. Je vous endormirai quelque jour des affaires de cette province : elles sont dignes d'attention; et, présentement, il faut que vous souffriez qu'elles fassent mes nouvelles. Quand mes lettres arriveront au milieu de celles de Paris, elles auront assez de l'air d'une dame de province qui vous parle et vous confie les intrigues d'Avignon, ou de quelque autre ville. Enfin, ma chère enfant, la seule amitié que vous avez pour moi fera valoir mes lettres.

Nous avons appris des nouvelles de la cour, qui ne sont pas en grand nombre : on mande que M. Félix n'est point évêque de Gap, c'est de Digne. Mais que je vous trouve heureuse d'avoir M. de Saint-Paul ! Et lui ! Plût à Dieu que nous en eussions autant dans cette province ! vous en auriez bien moins d'inquiétude. Je vous souhaite encore un petit M. Laurens, qu'on dit qui sera placé à la première voiture. J'avois dessein de faire un compliment à Molinier ; mais c'est à M. l'Archevêque et à M. le Coadjuteur que je dois adresser la parole. Ils sont camarades et confrères : j'en suis ravie.

Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs ; et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *meâ culpâ :* c'est le seul mot de *françois* qu'ils sachent ; comme nos François qui disoient qu'en Allemagne le seul mot de *latin* qu'on disoit à la messe, c'étoit *Kyrie eleïson.* On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons ; ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche : *et de Caron pas un mot.* De sept jours que j'ai été à Nantes, j'ai passé trois après-dînées chez nos sœurs de Sainte-Marie : elles ont de l'esprit, elles vous adorent et sont charmées du *petit*

ami[1], que je porte toujours avec moi; car s'il alloit tonner, comme disoit Langlade à M. d'Andilly, voyez un peu, sans cela, ce que je deviendrois.

M. de Lavardin vous fait mille compliments, et M. d'Harouïs veut, je crois, vous écrire, tant je le trouve enthousiasmé de vous : je l'aime, comme vous savez, et je me divertis à l'observer. Je voudrois que vous vissiez cet esprit supérieur à toutes les choses qui font l'occupation des autres; cette humeur douce et bienfaisante, cette âme aussi grande que celle de M. de Turenne : elle me paroît un vrai modèle pour faire celle des rois, et j'admire combien nous estimons les vertus morales. Je suis assurée que si M. d'Harouïs mouroit, on ne seroit non plus en peine de son salut, qu'on l'a été de celui de M. de Turenne.

Nous partons demain pour les Rochers, où je recevrai et trouverai de vos nouvelles, ma très-aimable et très-chère. J'ai été deux jours en ce pays plus que je ne voulois; c'est ce qui fait que je n'y ai reçu que deux de vos lettres. Je me porte très-bien; et vous, mon enfant, dormez-vous? Votre bise est-elle traitable? Il fait présentement ici un temps admirable. Je vous

1. Le portrait de madame de Grignan.

embrasse avec une tendresse extrême; je crois que vous n'en doutez pas[1].

1. L'édition de 1726 donne le paragraphe suivant, sous la date du 26 septembre 1675, qui ne se trouve pas dans les autres éditions.

« Il y a huit jours que je suis ici (Nantes), il m'y ennuye beaucoup. Nous allons demain à la Silleraye, qui est devenu fort joli depuis que vous y avez été. J'y mène une jolie fille qui me plaît beaucoup; c'est une Agnès, au moins à ce que je pensois; et j'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit, et une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à faire une honnête personne, éclairée et moins sotte qu'on ne l'est en province. Elle m'a touché le cœur. Sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage que l'on en peut faire. C'est un jésuite qui en sait beaucoup. Elle l'a prié d'avoir pitié d'elle; de sorte qu'il lui apprend un peu de tout, et son esprit est tellement débrouillé, qu'elle n'est ignorante sur rien. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité aimable et sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y auroit bien des gens qui s'offriroient à lui donner de l'esprit, à la façon que dit La Fontaine; mais elle paroît n'en vouloir point de celui-là. Le temps qui change tout, pourra lui faire changer d'avis. On ne peut mieux chanter, ni mieux entendre les airs de l'Opéra qu'elle fait. Je voudrois bien qu'elle fût à la place de mademoiselle Du Plessis, du moins pour jusqu'à la Toussaints. Elle le voudroit bien aussi, ou que sa mère me ressemblât. »





446. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 septembre 1675.

Je vous ai écrit, ma fille, de tous les lieux où je l'ai pu; et comme je n'ai eu un soin si exact pour notre cher d'Hacqueville, ni pour mes autres amis, ils ont été dans des peines de moi dont je leur suis trop obligée : ils ont fait l'honneur à la Loire de croire qu'elle m'avoit abîmée. Hélas, la pauvre créature! je serois la première à qui elle eût fait ce mauvais tour; je n'ai eu d'incommodité que parce qu'il n'y avoit pas assez d'eau dans cette rivière. M. d'Hacqueville me mande qu'il ne sait que vous dire de moi, et qu'il craint que son silence sur mon sujet ne vous inquiète. N'êtes-vous pas trop aimable, ma chère enfant, d'avoir bien voulu paroître assez tendre à mon égard pour qu'on vous épargne sur les moindres choses? Vous m'avez si bien persuadée la première, que je n'ai eu d'attention qu'à vous écrire très-exactement.

Je partis donc de la Silleraye le lendemain du jour que je vous écrivis, qui fut le mercredi; M. de Lavardin me mit en carrosse, et M. d'Harouïs m'accabla de provisions. Nous arrivâmes

ici jeudi. Je trouvai d'abord mademoiselle Du Plessis plus affreuse, plus folle et plus impertinente que jamais : son goût pour moi me déshonore ; *je jure sur ce fer* de n'y contribuer d'aucune douceur, d'aucune amitié, d'aucune approbation. Je lui dis des rudesses abominables ; mais j'ai le malheur qu'elle tourne tout en raillerie : vous devez en être persuadée après le soufflet dont l'histoire a pensé faire mourir Pomenars de rire [1]. Elle est donc toujours autour de moi ; mais elle fait la grosse besogne : je ne m'en incommode point ; la voilà qui me coupe des serviettes.

J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires ; tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits, et beaux en perfection ; ils sont élagués, et font une ombre agréable ; ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur. Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail : songez que je les ai tous plantés, et que je les ai vus, comme disoit M. de Montbazon de ses enfants, *pas plus grands que cela*. C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver ; vous en feriez bien votre profit, je n'en use pas mal : si les pensées n'y sont pas tout à fait noires, elles y sont tout au moins gris brun. J'y pense à

1. Voyez la lettre du 26 juin 1671.

vous à tout moment ; je vous regrette, je vous souhaite : votre santé, vos affaires, votre éloignement, que pensez-vous que tout cela fasse entre chien et loup? J'ai ces vers dans la tête :

Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour
L'objet infortuné d'une si tendre amour?

Il faut regarder la volonté de Dieu bien fixement, pour envisager sans désespoir tout ce que je vois, dont assurément je ne vous entretiendrai pas.

Ne soyez point en peine de l'absence d'Hélène ; Marie me fait fort bien ; je ne m'impatiente point; ma santé est comme il y a six ans: je ne sais d'où me revient cette fontaine de Jouvence : mon tempérament fait précisément ce qui m'est nécessaire. Je lis et je m'amuse ; j'ai des affaires que je fais devant l'abbé, comme s'il étoit derrière la tapisserie. Tout cela, avec cette jolie espérance, empêche, comme vous dites, qu'on ne fasse la dépense d'une corde pour se pendre. Je trouvai l'autre jour une lettre de vous, où vous m'appelez *ma bonne maman* : vous aviez dix ans, vous étiez à Sainte-Marie, et vous me contiez la culbute de madame Amelot, qui de la salle se trouva dans une cave ; il y a déjà du bon style à cette lettre. J'en ai trouvé mille autres qu'on écrivoit autrefois à mademoiselle de Sévigné : toutes ces

circonstances sont bien heureuses pour me faire souvenir de vous; car sans cela, où pourrois-je prendre cette idée? Je n'ai point reçu de vos lettres le dernier ordinaire; j'en suis toute triste. Je ne sais non plus des nouvelles du Coadjuteur, de La Garde, du Mirepoix, du Bellièvre, que si tout étoit fondu : je m'en vais un peu les réveiller.

N'admirez-vous point le bonheur du roi? On me mande la mort de *Son Altesse mon père*[1], qui étoit un bon ennemi, et que les Impériaux ont repassé le Rhin, pour aller défendre l'Empereur du Turc, qui le presse en Hongrie. Voilà ce qui s'appelle des étoiles heureuses; cela nous fait craindre en Bretagne de rudes punitions. Je m'en vais voir la bonne Tarente[2]; elle m'a déjà envoyé deux compliments, et me demande toujours de vos nouvelles; si elle le prend par là, elle me fera fort bien sa cour. Vous dites des merveilles sur Saint-Thou; *au moins on ne l'accusera pas de n'avoir conté son songe qu'après son malheur* : cela est plaisant. Je vous plains de ne pas lire

1. Charles IV, duc de Lorraine, mort le 17 septembre. Madame de Lillebonne sa fille disoit toujours, en parlant de lui : *Son Altesse mon père*. Voyez ce que raconte de ce prince, le poëte Pavillon, dans une pièce de vers qu'il intitula *le Testament de Charles IV*.

2. La princesse de Tarente habitoit Château-Madame, dans le faubourg de Vitré.

toutes vos lettres; mais quoiqu'elles fassent toutes ma chère et unique consolation, et que j'en connoisse tout le prix, je suis bien fâchée d'en tant recevoir. Le bon abbé est fort en colère contre M. de Grignan; il espéroit qu'il lui manderoit si le voyage de *Jacob*[1] a été heureux, s'il est arrivé à bon port dans la terre promise; s'il y est bien placé, bien établi, lui, ses femmes, ses enfants, ses moutons, ses chameaux; cela méritoit bien un petit mot. Il a dessein de le reprendre quand il ira à Grignan. Comment se portent vos enfants?

Adieu, ma très-aimable et très-chère. Je reçois fort souvent des lettres de mon fils; il est bien affligé de ne pouvoir sortir de ce malheureux guidonnage; mais il doit comprendre qu'il y a des gens présents et pressants qu'on a sur les bras, à qui on doit des récompenses, qu'on préférera toujours à un absent qu'on croit placé, et qui ne fait simplement que s'ennuyer dans une longue subalternité, dont on ne se soucie guère. Ah! que c'est bien pré-

1. Il s'agit de petites figures en cire coloriées par Gaston Zumbo, natif de Syracuse. Il avoit traité le sujet du départ de Jacob pour la terre de Chanaan. On connoît de lui plusieurs petits chefs-d'œuvre, parmi lesquels on distingue une *Nativité* et une *Descente de croix*. Il est probable que le sujet du départ de Jacob avoit été acheté par l'abbé de Coulanges et donné par lui à M. et à madame de Grignan.

cisément ce que nous disions, après une longue navigation, se trouver à neuf cents lieues d'un cap, et le reste!



447. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 2 octobre 1675.

Il y a deux jours que j'ai reçu votre lettre : c'est le dixième jour; je pouvois la recevoir plus tôt : si la poste fût arrivée le mardi à Paris, je l'aurois reçue dès le vendredi, au lieu du lundi. Voilà des attestations et des calculs qui me font souvenir du bon Chésières; mais je crois que vous les souffrez, et que vous voyez où ils vont et d'où ils viennent.

Votre lettre m'a touchée sensiblement; il me paroît que vous avez senti ce second éloignement; vous m'en parlez avec tendresse; pour moi, j'en ai senti les douleurs, et je les sens encore tous les jours. Il me sembloit que nous étions déjà assez loin; encore cent lieues d'augmentation m'ont blessé le cœur, et je ne puis m'arrêter sur cette pensée sans avoir grand besoin de vos sermons : ce que vous me dites en deux mots sur le peu de profit que vous en

tirez quelquefois vous-même est d'une tendresse qui me touche fort.

Vous voulez donc aussi que je vous parle de mes bois; la stérilité de mes lettres ne vous en dégoûte point : eh bien! ma fille, je vous dirai que j'y fais honneur à la lune, que j'aime, comme vous savez. La Plessis s'en va, le bon abbé craint le serein; moi, je ne l'ai jamais senti : je demeure avec Beaulieu et mes laquais jusqu'à huit heures. Vraiment, ces allées sont d'une beauté, d'une tranquillité, d'une paix, d'un silence à quoi je ne puis m'accoutumer. Si je pense à vous, si c'est avec tendresse, si j'y suis sensible, c'est à vous à l'imaginer; car il ne m'est pas possible de vous le bien représenter. Je me trouve fort à mon aise toute seule; je crains qu'il ne me vienne des *madames*, c'est-à-dire de la contrainte. J'ai été voir la bonne princesse (de Tarente); elle me reçut avec transport. Le goût qu'elle a pour vous n'est point d'une Allemande; elle est touchée de votre personne, et de ce qu'elle croit de votre esprit. Elle n'en manque pas à sa manière; elle aime sa fille[1], et en est occupée : elle me conta ce qu'elle souffre de son absence,

1. La fille de madame de Tarente étoit Charlotte-Émilie-Henriette de La Trémouille, mariée à Antoine d'Altembourg, comte d'Oldembourg.

et m'en parla comme à la seule personne qui puisse comprendre sa peine.

Voici donc, ma chère enfant, des nouvelles de la cour de Danemark ; je n'en sais plus de la cour de France ; mais pour celles de Copenhague, elles ne vous manqueront pas. Vous saurez donc que cette princesse de La Trémouille est favorite du roi et de la reine, qui est sa cousine germaine. Il y a un prince, frère du roi, fort joli, fort galant, que nous avons vu en France, qui est passionné de la princesse, et la princesse pourroit peut-être sentir quelque disposition à ne le haïr pas; mais il se trouve un favori qui est tout-puissant, qui s'appelle M. le comte de *Kinghstoghmkllfel*[1], vous entendez bien : ce comte est amoureux de la princesse, mais la princesse le hait ; ce n'est pas qu'il ne soit brave, bien fait, et qu'il n'ait de l'esprit, de la politesse, mais il n'est pas gentilhomme, et cette seule pensée fait évanouir. Le roi est son confident, et voudroit bien faire ce mariage; la reine soutient sa cousine, et voudroit bien le prince ; mais le roi s'y oppose, et le favori fait sentir à son rival tout le poids de sa jalousie et de sa faveur. La prin-

1. Madame de Sévigné prend plaisir à estropier ce nom. Le favori dont il s'agit s'appeloit Schuhmmaker, fils d'un marchand de vin de Copenhague, devenu comte de Griffenfeldt, et grand chancelier de Danemark.

cesse pleure, et écrit à sa mère des lettres de quarante pages ; elle a demandé son congé : le roi ni la reine n'y veulent point consentir, chacun par différents intérêts. On éloigne le prince sous divers prétextes, mais il revient toujours : présentement, ils sont tous à la guerre contre les Suédois, se piquant de faire des actions romanesques pour plaire à la princesse. Le favori lui dit en partant : « Madame, je vois de quelle manière vous me traitez, mais je suis assuré que vous ne me sauriez refuser votre estime. » Voilà le premier tome ; je vous en manderai la suite, et je ne veux pas qu'il y ait dorénavant en France une personne mieux instruite que vous des intrigues de Danemark. Quand je ne vous parlerai point de cette cour, je vous parlerai de Pilois[1], car il n'y a rien entre deux. Ce sont des secrets pourtant que tout ceci ; surtout ne dites pas le nom du comte....

Je suis fort aise que vous dormiez à Grignan, et que vous n'y soyez pas si dévorée. Pensez-vous être seule en peine d'une santé ? Je songe fort à la vôtre. Vos fleurs et vos promenades me font plaisir. J'espère que j'aurai des bouquets de ce grand jardin que je connois ; j'avois dessein de vous demander un peu de vos bons

1. Jardinier des Rochers.

muscats ; quelle honte de ne m'en pas offrir ! mais c'est qu'ils ne sont pas encore mûrs.

Ma fille, au nom de Dieu, dites-moi de quel ton vous me parlez du refus de votre portrait que j'ai fait à la sœur de *Quanto*[1] ; je crois que vous trouvez que j'ai été trop rude : répondez-moi là-dessus. Je suivis mon premier mouvement, et je crois que j'en suis brouillée avec le Coadjuteur. On me mande que vous l'aurez bientôt. Quand je songe quelle compagnie de campagne il va trouver, j'admire qu'il puisse tant regretter les dames qu'il voit tous les jours. La Trousse est à Paris, comme vous savez ; on parle de lui donner la charge de Froulai : ce seroit un pas pour ce pauvre guidon. Il est vrai que cette année est terrible pour le maréchal de Créqui : je trouve, comme vous, qu'il n'est en sûreté ni en repos qu'avec les ennemis. Il a un peu dissipé les légions qu'on lui avoit confiées ; mais je trouve qu'elles ne lui ont que trop obéi le jour de la bataille. On me mande que M. de Mirepoix est fort désabusé de la contrainte de tenir sa parole, et que nous n'aurons la ratification qu'à la pointe de l'épée.

J'ai oublié de vous dire que cette bonne Tarente me revint voir deux jours après que j'eus été chez elle ; ce fut une grande nouvelle

[1] Madame de Fontevrault.

dans le pays : elle fut transportée de votre petit portrait. Nos filles qui sont en Danemark nous font une grande causerie. Écrivez-moi une douceur pour la princesse, à qui je serai ravie de pouvoir la montrer ; c'est elle qui seroit mon médecin, si j'étois malade ; elle est habile, et m'a promis d'une essence entièrement miraculeuse, qui l'a guérie de ses horribles vapeurs : on en met trois gouttes dans tout ce que l'on veut, et l'on est guéri comme par miracle. Ce n'est pas que je ne sois présentement dans une parfaite santé, mais on est aise d'avoir ce remède dans sa cassette. Je trouve que vous oubliez fort la manière de me remercier, qui étoit si bonne ; c'étoit de vous réjouir avec moi des occasions que j'avois de vous servir : cela étoit admirable. Je vous prie de faire mes compliments à M. l'Archevêque, et d'embrasser M. de Grignan pour moi. Je suis toute à vous, ma très-chère ; voilà, comme vous dites, une belle nouvelle.





448. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er octobre 1675.

Enfin, Madame, voilà le mariage de mademoiselle de Bussy arrêté, et le jour pris au 4 novembre prochain. Je vous envoie la copie d'une procuration; je vous supplie de m'en envoyer une pareille. De tous les gentilshommes qui n'ont point été à la guerre ni à la cour, il n'y en a pas un que j'aimasse mieux que celui-ci, et vous en demeurerez d'accord avec moi quand vous le connoîtrez. Ce que j'en estime le plus, c'est un grand désir qu'il a de suivre mes conseils, qui peut-être seront plus heureux pour lui qu'ils n'ont été pour moi. Il veut prendre de l'emploi à la guerre : il a du bien pour y subsister, il a de l'esprit, il est sage, et il me paroît vigoureux. Avec de l'application, il peut obtenir quelque chose, et du moins se mettre en passe d'avoir l'agrément d'une lieutenance de roi en Auvergne, ou dans la comté de Bourgogne, si elle nous demeure.

Depuis que vous êtes partie de Paris, il s'est passé un événement bien plus extraordinaire en la prise de Trèves, que celui du combat de

Consarbruck : il y a longtemps qu'on perd des batailles dans le royaume, mais on n'a jamais vu un maréchal de France, défendant une place, être forcé l'épée à la gorge par les officiers de la garnison de signer une capitulation qu'ils avoient faite sans lui. Dans la première affaire, le maréchal de Créqui avoit perdu l'honneur ; dans la seconde, il l'alloit recouvrer s'il avoit été secondé, mais il a été malheureux, et c'est un grand défaut à la guerre. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'il voudroit n'être encore que le chevalier de Créqui ? pour moi, je le souhaiterois si j'étois à sa place, car on pourroit croire qu'il mériteroit, un jour, d'être maréchal de France, et l'on voit aujourd'hui qu'il en est indigne.

Dans le temps que nous craignions que les confédérés ne vinssent prendre M. le Prince par derrière, ils se retirent chacun chez eux, et Montécucolli de même ; ne diriez-vous pas que la fortune veut faire réparation au roi de la mort de M. de Turenne, et des malheurs de M. de Créqui ?





449. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 6 octobre 1675.

VRAIMENT, ma fille, vous me contez une histoire bien lamentable de vos pauvres lettres perdues; est-ce Baro qui a fait cette sottise? on est gaie, gaillarde, on croit avoir entretenu tous ses bons amis; pour M. l'Archevêque, je le plains encore davantage, car il n'écrit que pour des choses importantes; et il se trouve que toute la peine qu'on a prise, c'est pour être dans un bourbier. dans un précipice. Voilà M. de Grignan rebuté d'écrire pour le reste de sa vie : quelle aventure pour un paresseux! Vous verrez que désormais il n'écrira plus, et ne voudra point hasarder de perdre sa peine. Si vous mandez ce malheur au Coadjuteur, il en fera bien son profit. Je comprends ce chagrin le plus aisément du monde; mais j'entre bien aussi dans celui que vous allez avoir de quitter Grignan pour aller dans la contrainte des villes : la liberté est un bien inestimable; vous le sentez mieux que personne, et je vous plains, ma très-chère, plus que je ne vous le puis dire. Vous n'aurez point Vardes,

ni Corbinelli; c'eût été pourtant une bonne compagnie.

Vous deviez bien me nommer les quatre dames qui vous venoient assassiner; pour moi, j'ai le temps de me fortifier contre ma méchante compagnie : je les sens venir par un côté, et je m'égare par l'autre : c'est un tour que je fis hier à une sénéchale de Vitré; et puis je gronde qu'on ne m'ait pas avertie. Demandez-moi ce que je veux dire; ce sont des friponneries qu'on est tenté de faire dans ce parc. Vous souvient-il d'un jour que nous évitâmes les Fouesnels? Je me promène fort; ces allées sont admirables. Je travaille comme vous; mais, Dieu merci, je n'ai point une friponne de Montgobert qui me réduise aux traînées[1]; c'est une humiliation que je ne comprends pas que vous puissiez souffrir. Je ne noircis point ma soie avec ma laine, je me trouve fort bien d'aller mon grand chemin; il me semble que je n'ai que dix ans, et qu'on me donne un petit bout de canevas pour me jouer : il faudroit que vos chaises fussent bien laides pour n'être pas aussi belles que votre lit.

1. Traînée, terme de tapisserie pour indiquer une aiguillée de laine ou de soie, tendue sur le canevas, d'un côté à l'autre dans la largeur, et recouverte ensuite par un point ordinaire de tapisserie. On appelle aussi cette manière de procéder point des Gobelins.

En terme de blason, *traînée* signifie également une mèche composée de plusieurs brins de laine ou de soie.

J'aime fort tout ce que me mande Montgobert; elle me plaît toujours, je la trouve *salée*, et tous ses tons me font plaisir. C'est un bonheur d'avoir dans sa maison une compagnie comme celle-là ; j'en avois une autrefois dont je faisois bien mon profit : M. d'Angers (Henri Arnauld) me mandoit l'autre jour que c'étoit une sainte.

J'ai trouvé la réponse du maréchal d'Albret très-plaisante; il y a plus d'esprit que dans son style ordinaire; elle m'a paru d'une grande hauteur; l'*affectionné serviteur* est d'une dure digestion : voilà le *Monseigneur* bien établi. Vous avez donc ri, ma fille, de tout ce que je vous mandois d'Orléans; je le trouvai plaisant aussi : c'étoit le reste de mon sac, qui me paroissoit assez bon. N'êtes-vous point trop aimable d'aimer les nouvelles de mes bois et de ma santé? C'est bien précisément pour l'amour de moi : je me relève un peu par les affaires de Danemark. On menace Rennes de transférer le parlement à Dinan : ce seroit la ruine entière de cette province. La punition qu'on veut faire à cette ville ne se passera pas sans beaucoup de bruit.

J'ai toujours oublié de vous remercier, ma très-chère, de tous les souhaits et de toutes les prières que vous avez fait faire pour mon voyage; c'est vous qui l'avez rendu heureux. Mon fils me mande que le sien finira bientôt, selon toutes les apparences, et qu'il me viendra re-

prendre ici. N'avez-vous point encore M. de La Garde[1] ? Et notre Coadjuteur, où est-il ? Vous avez trouvé sa harangue comme je vous avois dit : cet endroit *des armes journalières* étoit la plus heureuse et la plus agréable chose du monde ; jamais rien aussi n'a été tant approuvé. On me mande que M. de Villars s'en va ambassadeur en Savoie ; il me semble qu'il y auroit à cela de *l'évêque meunier*[2], sans que d'Hacqueville me parle de douze mille écus de pension : cette augmentation est considérable. Mais que deviendra la Saint-Géran ? N'est-elle pas assez sage pour vivre sur sa réputation ? Que deviendroient ses épargnes, si elle ne les dépensoit ?

J'ai reçu des lettres de Nantes : si le marquis de Lavardin et d'Harouïs faisoient l'article de cette ville dans la Gazette, vous y auriez vu assurément mon arrivée et mon départ. Je vous rends bien, ma très-chère, l'attention que vous avez à la Bretagne : tout ce qui vous entoure à vingt lieues à la ronde m'est considérable. Il vint ici, l'autre jour, un Augustin ; c'est une manière de *Fraté ;* il a été par toute la Provence ; il me nomma cinq ou six fois

1. J'en suis au désespoir ; vous ne l'aurez donc point du tout, car vous quittez Grignan. (Éd. de 1734.)

2. J'aurois cru qu'il y auroit eu à cela de l'évêque meunier. (Éd. de 1734.) — M. de Villars avoit été ambassadeur extraordinaire en Espagne.

M. de Grignan et M. d'Arles; je le trouvois fort habile homme : je suis assurée qu'à Aix je ne l'aurois pas regardé.

A propos, vous ai-je parlé d'une lunette admirable, qui faisoit notre amusement dans le bateau? C'est un chef-d'œuvre; elle est encore plus parfaite que celle que l'abbé vous a laissée à Grignan. Cette lunette rapproche fort bien les objets de trois lieues; que ne les rapproche-t-elle de deux cents! Vous pouvez penser l'usage que nous en faisions sur ces bords de Loire; mais voici celui que j'en fais ici : vous savez que par l'autre bout elle éloigne[1], et je la tourne sur mademoiselle Du Plessis, et je la trouve tout d'un coup à deux lieues de moi. Je fis l'autre jour cette expérience[2] sur elle et sur mes voisins; cela fut fort plaisant, mais personne ne m'entendit : s'il y avoit eu quelqu'un que j'eusse pu regarder seulement, cette folie m'auroit bien réjouie. Quand on se trouve bien oppressé de méchante compagnie[3], il n'y a qu'à faire venir sa lunette et la tourner du côté qui éloigne : demandez à Montgobert si elle n'au-

1. C'est que par l'autre bout elle éloigne aussi. (Éd. de 1734.)

2. L'édition de 1734, au lieu de : *cette expérience*, porte : *cette sottise* Cette dernière expression est, sans aucun doute, celle dont madame de Sévigné s'est servie.

3. Méchante compagnie, faire venir promptement sa lunette et la tourner du bon côté. (*Idem.*)

roit pas ri; voilà un beau sujet pour dire des sottises. Si vous avez Corbinelli, je vous recommande la lunette.

Adieu, ma chère enfant; Dieu merci, comme vous dites, nous ne sommes pas des montagnes, et j'espère vous embrasser autrement que de deux cents lieues : vous allez vous éloigner encore, j'ai envie d'aller à Brest. Je trouve bien rude que madame la Grande-Duchesse ait une dame d'honneur, et que ce ne soit pas la bonne Barai; les *Guisardes* lui ont donné la Sainte-Mesme. On me mande que la bonne mine de La Trousse est augmentée de la moitié, et qu'il aura la charge de Froulai.



450. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 9 octobre 1675.

Je reçus, lundi matin, votre lettre du dimanche : cela est d'une justesse admirable : mais hélas! ma chère fille, voilà qui est fait, vous vous éloignez, et ce ne sera plus la même chose. J'entre fort dans le regret que vous avez de quitter Grignan : cette vie vous convient bien mieux que cette représentation que vous êtes obligée de faire dans les villes, avec ce cérémonial perpé-

tuel qu'il faut observer. J'ai écrit à d'Hacqueville; au reste, qu'il ne me vienne plus parler de ses accablements, c'est lui qui les aime: il vous écrit trois fois la semaine; vous vous contenteriez d'une, et le gros abbé (de Pontcarré) le soulageroit d'une autre : voilà comme il s'accommoderoit. Je lui ai proposé la même chose, et je ne lui écris qu'une fois en huit jours, pour lui donner l'exemple. Il n'entend point cette sorte de tendresse, et veut écrire comme le juge vouloit juger[1] : j'en suis dans une véritable peine; car je suis persuadée que cet accablement nous le fera mourir : si vous aviez vu sa table les mercredis, les vendredis, les samedis, vous croiriez être au bureau de la grande poste. Pour moi, je ne me tue point à écrire; je lis, je travaille, je me promène, je ne fais rien : *bella cosa far niente*[2], dit un de mes arbres; l'autre lui répond, *amor odit inertes*[3]. On ne sait auquel entendre; mais ce que je sens de vrai, c'est que je n'aime point à m'enivrer d'écriture. J'aime à vous écrire, je parle à vous, je cause avec vous : il me seroit impossible de m'en passer; mais je ne multiplie point ce goût; le reste va, parce qu'il le faut.

1. Allusion aux *Plaideurs* de Racine.

2. C'est une belle chose que ne rien faire (*le far niente*).

3. L'amour hait les paresseux.

Je reçus hier une lettre de Coligny, qui me demande mon consentement pour épouser ma nièce de Bussy : ah! je le lui donne: il s'appelle Langheac, et sa mère étoit Coligny; notre Cardinal élevoit jusqu'aux nues cette maison de Langheac. A propos, il fait des remèdes; il faut qu'il se trouve fort incommodé, puisqu'il s'y résout. Ne négligez point de lui écrire : vous lui devez tout au moins ce soin, et cette marque de respect et de reconnoissance; ne craignez point de le distraire : il n'est pas encore au troisième ciel. On m'a dit, en secret, une chose qui me fait une peine extrême : c'est que le cardinal d'Estrées fait tout ce qu'il peut au monde, par ses amis et par ses intrigues, pour faire changer le pape sur le sujet du chapeau de M. le cardinal de Retz, et le faire donner à M. de Marseille. Je vous avoue qu'un coup de poignard ne me seroit pas plus sensible que cette aventure; il est vrai aussi que notre Cardinal ne fait que tracasser le pape pour l'obliger à considérer les raisons de sa lettre. Si l'on se sert de ce contre-temps pour le faire changer d'avis, n'en serions-nous pas au desespoir? A vous parler confidemment, c'est de d'Hacqueville que je tiens ce que je vous ecris; il me prie que cela ne passe point : peut-être qu'il vous en a dit autant : vous en userez selon votre discretion; en atten-

dant, je hais le cardinal d'Estrées de sa bonne volonté.

M. de Chaulnes amène quatre mille hommes à Rennes pour en punir les habitants; l'émotion est grande dans la ville, et la haine incroyable dans toute la province contre le gouverneur. Nous ne savons plus quand on tiendra nos États. J'ai prié M. de Luxembourg et M. de La Trousse de me renvoyer mon fils, s'ils ont dessein de ne plus rien faire cette année; je serai bien aise qu'il vienne ici pour voir un peu par lui-même ce que c'est que l'illusion de croire avoir du bien, quand on n'a que des terres. Les pauvres exilés de la rivière de Loire[1] ne savent point encore leurs crimes; ils s'ennuient fort. Vassé étoit à six lieues de Véret; je ne pus le voir.

Je suis en peine du rhume de la petite; je sens de la tendresse particulière pour elle, et mettrai sur mon compte toutes les petites bontés que vous aurez pour elle; je lui rends l'amitié qu'elle a eue pour moi, dès qu'elle a commencé de connoître : elle a une place dans mon cœur. Je suis toujours à mes croisades. Vous devez être fort touchée de Judas Machabée; c'étoit un grand héros. Quelle honte si vous n'achevez pas ce livre! Que vous faut-il donc?

1. MM. d'Olonne, de Vassé et de Vineuil.

et l'histoire, et le style, tout est divin. Adieu, la plus aimable du monde et la plus aimée : comptez, comptez un peu les cœurs où vous regnez, et n'oubliez pas le mien. Vous allez avoir M. le Coadjuteur ; vous serez bien heureux tous deux.

On joue des sommes immenses à Versailles : le hoca[1] est défendu à Paris, sur peine de la vie, et on le joue chez le roi ; cinq mille pistoles en un matin, ce n'est rien. C'est un coupe-gorge : chassez bien ce jeu de chez vous. Je m'ennuie d'entendre toujours dire : les Impériaux ont repassé le Rhin : non, ils ne l'ont pas repassé : je voudrois bien qu'ils prissent leur parti. Je prends celui d'embrasser M. de Grignan : je le remercie de me souhaiter dans son château. Je suis bien fâchée que vous n'y ayez point vu Vardes, ni Corbinelli ; le rendez-vous est pour l'année prochaine. J'ai mandé à M. de Lavardin l'affaire de M. d'Ambres ; il y songeoit souvent. Vous voilà un peu mortifiés, Messieurs les grands seigneurs[2] ; vous jugez bien que ceux qui décident ont intérêt à soutenir les dignités : il faut suivre les siècles, celui-ci n'est pas pour vous.

1. Jeu venu de la Catalogne, et qui se jouoit avec des boules contenant des chiffres.

2. A cause du Monseigneur donné aux maréchaux de France.



451. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 9 octobre 1675.

VOILA donc le mariage de mademoiselle de Bussy tout assuré. Savez-vous bien que j'en suis fort aise, et qu'après avoir tant traîné, il nous falloit une conclusion? J'ai reçu un compliment très-honnête de M. de Coligny. Je vois bien que vous n'avez pas manqué de lui dire que je suis votre aînée[1] et que mon approbation est une chose qui tout au moins ne lui sauroit faire de mal.

A propos de cela, je vous veux faire un petit conte qui me fit rire l'autre jour. Un garçon étant accusé en justice d'avoir fait un enfant à une fille, il s'en défendoit à ses juges, et leur disoit : « Messieurs, je pense bien que je n'y ai pas nui, mais ce n'est pas à moi l'enfant. » Mon cousin, je vous demande pardon, je trouve cela naïf et plaisant. S'il vous vient un petit conte à la traverse, ne vous en contraignez pas.

Mais pour revenir à M. de Coligny, il est certain que mon approbation ne lui peut pas

1. C'est-à-dire de la branche aînée des Rabutin.

nuire. Sa lettre me paroît de très-bon sens, et tout homme qui sait faire un compliment comme celui-là, aussi simple et aussi juste, doit avoir de la raison et de l'esprit. Je le souhaite pour l'amour de ma nièce, que j'aime fort. A tout hasard, les leçons que vous lui donnez pour savoir s'ennuyer et se divertir sont très-bonnes en ménage. Je suis les règles que vous me donnez pour vivre longtemps : je ne suis pas au lit plus de sept heures; je mange peu; j'ajoute à vos préceptes de marcher beaucoup; mais ce que je fais de mal, c'est que je ne puis m'empêcher de rêver tristement dans de grandes allées sombres que j'ai.

C'est un poison pour nous que la tristesse, et c'est la source des vapeurs. Vous avez raison de trouver que ce mal est dans l'imagination; vous l'avez parfaitement défini : c'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient. Un admirable remède pour moi seroit d'être avec vous: le chagrin me seroit inconnu, et vous m'apprendriez à ne pas craindre la mort. Il y a douze jours que je suis ici; j'y suis venue par la rivière de Loire : cette route est délicieuse. J'y ai vu en passant l'abbé d'Effiat à Véret; cette maison est admirable. Je vis aussi Vineuil à Saumur. Il est dévot; c'est un sentiment qui est bien naturel dans le malheur et dans la vieillesse. Je les trouve moins patients que vous : c'est qu'ils

ont moins de santé, de force d'esprit et de philosophie.

J'ai été quelques jours à Nantes, où M. de Lavardin et M. d'Harouïs m'ont régalée en reine. Enfin, je suis arrivée dans ce désert, où je trouve des promenades que j'ai faites, et dont le plant me donne un ombrage qui me fait souvenir que je ne suis pas jeune. Le bon abbé ne m'a point quittée. Nous pensons fort à régler nos affaires, et je profite de ses bontés. Il n'y a rien de si juste et de si bien réglé que nos comptes; il ne manque qu'une petite circonstance à notre satisfaction : c'est de recevoir de l'argent. C'est ce qu'on ne voit point ici; l'espèce manque, c'est la vérité. Êtes-vous aussi mal en Bourgogne?

Je ne crois pas passer ici l'hiver; mais si je retourne à Paris, ce sera pour les affaires de la belle *Madelonne;* car, il faut l'avouer, j'ai une belle passion pour elle. Je ne dis rien de mon fils; cependant je l'aime extrêmement, et ses intérêts me font bien autant courir que ceux de ma fille. Il s'ennuie fort dans la charge de guidon. Cette place est jolie à dix-neuf et vingt ans; mais quand on y a demeuré sept ans, c'est pour en mourir de chagrin. Si vous connoissiez quelque Bourguignon qui nous voulût faire le plaisir de nous l'acheter, je vous payerois votre courtage. Cette charge nous a coûté vingt-cinq mille écus; elle vaut près de quatre mille

livres de rente, à cause d'une pension de mille écus que nous y avons attachée. Adieu, Comte; j'embrasse ma nièce; mandez-moi un peu des nouvelles de votre noce.

Langheac est un terrible nom pour la grandeur et pour l'ancienneté. Je l'ai entendu louer jusqu'aux nues par le cardinal de Retz; il est dans la solitude. Que dites-vous de la beauté de cette retraite? Le monde, par rage de ne pouvoir mordre sur un si beau dessein, dit qu'il en sortira. Eh bien, envieux, attendez donc qu'il en sorte, et en attendant taisez-vous; car, de quelque côté que l'on puisse regarder cette action, elle est belle; et si on savoit comme moi qu'elle vient purement du désir de faire son salut, et de l'horreur de sa vie passée, on ne cesseroit point de l'admirer.



452. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 13 octobre 1675.

Vous avez raison de dire que les dates ne font rien pour rendre agréables les lettres de ceux que nous aimons. Eh, mon Dieu! les affaires publiques nous doivent-elles être si chères? Votre santé, votre famille, vos moindres ac-

tions, vos sentiments, vos *pétoffes* de Lambesc, c'est là ce qui me touche ; et je crois si bien que vous êtes de même, que je ne fais aucune difficulté de vous parler des Rochers, de mademoiselle Du Plessis, de mes allées, de mes bois, de nos affaires, du *bien bon*[1] et de Copenhague, quand l'occasion s'en présente. Croyez donc que tout ce qui vient de vous m'est très-considérable, et que, jusqu'à vos traînées de tapisserie, je suis aise de tout savoir. Si vous voulez encore des aiguilles pour en faire, j'en ai d'admirables. Pour moi, j'en fis hier d'infinies ; elles étoient aussi ennuyeuses que ma compagnie : je ne travaille que quand elle entre, et, dès que je suis seule, je me promène, je lis, ou j'écris.

La Plessis ne m'incommode pas plus que Marie : Dieu me fait la grâce de ne point écouter ce qu'elle dit ; je suis, à son égard, comme vous êtes pour beaucoup d'autres. Elle a vraiment les meilleurs sentiments du monde[2] ; j'admire que cela puisse être gâté par l'impertinence de son esprit et la *ridiculité* de ses manières ; il faudroit voir l'usage qu'elle fait de ma tolérance, et comme elle l'explique, et les chaînes qu'elle en fait pour s'attacher à moi,

1 Du bon abbé. (Éd. de 1734.)

2. Vraiment, ce sont les meilleurs sentiments. (Éd. de 1734.)

et comme je lui sers d'excuse pour ne plus voir ses amies de Vitré, et les adresses qu'elle a pour satisfaire sa sotte gloire, car la sotte gloire est de tout pays, et la crainte qu'elle a que je ne sois jalouse d'une religieuse de Vitré : cela feroit une assez méchante farce de campagne.

Je vous dois dire des nouvelles de cette province. M. de Chaulnes est à Rennes avec beaucoup de troupes ; il a mandé que si l'on en sortoit, ou si l'on faisoit le moindre bruit, il ôteroit pour dix ans le parlement de cette ville : cette crainte fait tout souffrir. Je ne sais point encore comme ces gens de guerre en usent a l'égard des pauvres bourgeois. Nous attendons madame de Chaulnes à Vitré, qui vient voir la princesse (de Tarente) : nous sommes en sureté sous ses auspices ; mais je puis vous assurer que, quand il n'y auroit que moi, M. de Chaulnes prendroit plaisir à me marquer des égards : c'est la seule occasion où je pourrois répondre de lui. N'ayez donc aucune inquiétude : je suis ici en sûreté comme dans cette Provence que vous dites qui est à moi.

Je ne remercierai point d'Hacqueville de vous écrire trois fois la semaine : c'est se moquer de lui ; les louanges qu'il mérite là-dessus sont trop loin de ma pensée. Il m'écrit deux fois : j'en veux retrancher une par mon exemple, et

c'est par pure amitié pour lui, ne voulant avoir qu'une médiocre part à l'assassinat que nous lui faisons tous. Il succombera, et puis nous serons au désespoir : c'est une perte irréparable, et tous *les autres d'Hacqueville* ne nous consoleront point de celui là. Il m'a fait grand plaisir, cette dernière fois, de m'ôter la colère que j'avois contre le cardinal d'Estrées; il m'apprend que le nôtre a été refusé en plein consistoire, sur sa propre lettre, et qu'après cette dernière cérémonie il n'y a plus rien à craindre; de sorte que le voilà trois fois cardinal malgré lui, du moins ces deux dernières, car pour la première, s'il m'en souvient, il ne fut pas trop fâché. Écrivez-lui pour vous moquer de son chagrin; d'Hacqueville est ravi : je l'en aime. Je reçois souvent de petits billets de ce cher Cardinal; je lui en écris aussi; je tiens ce léger commerce très-mystérieux et très-secret : il m'en est plus cher. Vous ne devez pas manquer de lui écrire aussi : vous seriez ingrate si vous ne conserviez pour lui bien de l'attachement. Il a été un peu malade, il se porte bien : il me mande que nous serions contents de la sagesse qu'il a eue à faire des remèdes.

Vous n'avez pas peur de Ruyter : *Ruyter pourtant est le dieu des combats, Guitaud ne lui résiste pas;* mais, en vérité, l'étoile du roi

lui résiste : jamais il n'en fut une si fixe. Elle dissipa, l'année passée, cette grande flotte; elle fait mourir le prince de Lorraine; elle renvoie Montécuculli chez ses parents, et fera la paix par le mariage du prince Charles. Je disois l'autre jour cette dernière chose à madame de Tarente; elle me dit qu'il étoit marié à l'impératrice douairière : quoique cette noce n'ait pas éclaté, elle ne laisseroit pas d'empêcher l'autre. Vous verrez que cette impératrice mourra si sa vie fait un inconvénient. Votre raisonnement est d'une telle justesse sur les affaires d'État, qu'on voit bien que vous êtes devenue politique dans la place où vous êtes. J'ai écrit à la belle princesse de Vaudemont; elle est infortunée, et j'en suis triste, car elle est très-aimable. Je n'osois écrire à madame de Lillebonne; mais vous m'avez donné courage.

Je crains que vous n'ayez pas le petit Coulanges; sa femme m'écrit tristement de Lyon, et croit y passer l'hiver : c'est une vraie trahison pour elle, que de n'être pas à Paris. Elle me mande que vous avez eu un assez grand commerce. La Trousse est à Paris et à la cour, accablé d'agréments et de louanges; il les reçoit d'une manière à les augmenter. On dit qu'il aura la charge de Froulai; si cela étoit, il y auroit un mouvement dans la compagnie, et je prie notre d'Hacqueville d'y avoir quelque

attention pour notre pauvre guidon, qui se meurt d'ennui dans le guidonnage. Je lui mande de venir ici; je voudrois le marier à une petite fille qui est un peu juive de son *estoc;* mais les millions nous paroissent de bonne maison. Cela est fort en l'air; je ne crois plus rien après avoir manqué la petite d'Eaubonne.

Madame de Villars me mande encore des merveilles du chevalier (de Grignan). Je crois que ce sont les premières qu'on a renouvelées; mais enfin c'est un petit garçon qui a bien le meilleur bruit qu'on puisse jamais souhaiter. Je prie Dieu que les lueurs d'espérance pour une de vos filles [1] puissent réussir; ce seroit une grande affaire. La paresse du Coadjuteur devroit bien cesser dans de pareilles occasions.

Écoutez une belle action du procureur général (Achille de Harlay). Il avoit une terre, de la maison de Bellièvre, qu'on lui avoit fort bien donnée; il l'a remise dans la masse des biens des créanciers, disant qu'il ne sauroit aimer ce présent, quand il songe qu'il fait tort à des créanciers qui ont donné leur argent de bonne foi : cela est héroïque. Jugez s'il est pour nous contre M. de Mirepoix; je ne connois point une plus belle ni une plus vilaine âme que celle de ces deux hommes. Le *bien bon* est toujours

1. Françoise-Julie de Grignan, fille du premier lit de M. de Grignan, qui épousa M. de Vibraye en 1689.

le *bien bon ;* ce sont des armes parlantes : les obligations que je lui ai sont innombrables Ce qui me les rend sensibles, c'est l'amitié qu'il a pour vous, et le zèle pour vos affaires, et comme il se prépare à confondre le Mirepoix.

Je n'ose penser à vous voir ; quand cette espérance entre trop avant dans mon cœur, et qu'elle est encore éloignée, elle me fait trop de mal : je me souviens de ce que je souffris à la maladie de ma pauvre tante, et comme vous me fîtes expédier cette douleur ; je ne suis pas encore à portée de recevoir cette joie. Vous m'assurez que vous vous portez fort bien ; Dieu le veuille, ma bonne : cet article me tient extrêmement au cœur. Pour moi, je suis dans la parfaite santé. Vous aimeriez bien ma sobriété et l'exercice que je fais, et sept heures au lit, comme une Carmelite. Cette vie dure me plaît ; elle ressemble au pays ; je n'engraisse point, et l'air est si épais et si humide, que ce teint, qu'il y a si longtemps que l'on loue, n'en est point changé : je vous souhaite quelquefois une de nos soirées, en qualité de pommade de pieds de mouton. J'ai dix ouvriers qui me divertissent fort : Rahuel et Pilois, tout est à sa place. Vous devez être persuadée de ma confiance par les pauvretés dont je remplis ma lettre. Depuis que je me suis plainte, en vers, de la pluie, il fait un temps charmant ; de sorte

que je m'en loue en prose. Toute notre province est si occupée de ces punitions[1], que l'on ne fait point de visites; et sans vouloir contrefaire la dédaigneuse, j'en suis extrêmement aise. Vous souvient-il quand nous trouvions qu'il n'y avoit rien de si bon en province qu'une méchante compagnie, par la joie du départ? C'est un plaisir que je n'aurai point cette année.

Ma bonne, quand je vous écrirois encore quatre heures, je ne pourrois pas vous dire à quel point je vous aime, et de quelle manière vous m'êtes chère. Je suis persuadée du soin de la Providence sur vous, puisque vous payez tous vos arrérages, et que vous voyez une année de subsistance. Dieu prendra soin des autres; continuez votre attention sur votre dépense : cela ne remplit point les grandes brèches, mais cela aide à la douceur présente, et c'est beaucoup. M. de Grignan est-il sage? je l'embrasse dans cette espérance, ma très-bonne, et je suis entièrement à vous.

1. Toute notre province est si fort occupée des punitions que l'on y fait. (Éd. de 1726.)





453. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 16 octobre 1675.

Je ne suis point entêtée, ma chère fille, de M. de Lavardin ; je le vois tel qu'il est. Ses plaisanteries et ses manières ne me charment point du tout : je les vois, comme j'ai toujours fait ; mais je suis assez juste pour rendre au vrai mérite ce qui lui appartient, quoique je le trouve pêle-mêle avec quelques désagréments ; c'est à ses bonnes qualités que je me suis solidement attachée[1], et par bonheur je vous en avois parlé à Paris, car, sans cela, vous croiriez que l'enthousiasme d'une bonne réception m'auroit enivrée ; enfin je souhaiterai toujours à ceux que j'aimerai plus de charmes ; mais je me contenterai qu'ils aient autant de vertus. C'est le moins lâche et le moins bas courtisan que j'aie jamais vu : vous aimeriez bien son style dans de certains endroits, vous qui parlez. Tant y a, ma fille, voilà ma justification, dont vous ferez

1. Pêle-mêle avec des désagréments ; c'est à ses solidement bonnes qualités que je me suis attachée. (Éd. de 1734.)

part au gros abbé, si jamais, par hasard, *il a mal au gras des jambes*[1] sur ce sujet.

Je suis fort aise que vous ayez remarqué, comme moi, la diligence admirable de nos lettres; et le beau procédé de Riaux, et de ces autres Messieurs si obligeants qui viennent prendre nos lettres, et les portent nuit et jour, en courant de toutes leurs forces, pour les faire aller plus promptement. Je vous dis que nous sommes ingrats envers les postillons, et même envers M. de Louvois, qui les établit partout avec tant de soin. Mais hélas! ma très-chère, nous nous éloignons encore; et toutes nos admirations vont cesser: quand je songe que, dans votre dernière lettre, vous me répondez encore à celle que je vous écrivis de la Silleraye, et qu'il y aura demain trois semaines que je suis aux Rochers, je comprends que nous étions déjà assez loin, sans cette augmentation.

M. d'Hacqueville me dit qu'une fois la semaine, c'est assez écrire pour des affaires; mais que ce n'est pas assez pour son amitié, et qu'il augmenteroit plutôt d'une lettre que d'en retrancher une. Vous jugez bien que, puisque le régime que je lui avois ordonné ne lui plaît pas, je lâche la bride à toutes ses bontés, et lui laisse la liberté de son écritoire : songez qu'il écrit

1. Expression familière de l'abbé de Pontcarré, lorsqu'il étoit importuné de quelque discours.

de cette furie à tout ce qui est hors de Paris, et voit tous les jours tout ce qui y reste; ce sont *les d'Hacqueville;* adressez-vous à eux, ma fille, en toute confiance : leurs bons cœurs suffisent à tout. Je me veux donc ôter de l'esprit de les ménager; j'en veux abuser : aussi bien, si ce n'est moi qui le tue, ce sera un autre. Il n'aime que ceux dont il est accablé : accablons-le donc sans ménagement.

Je voudrois que vous vissiez de quelle beauté ces bois sont présentement[1]. Madame de Tarente y fut hier tout le jour; il faisoit un temps admirable. Elle me parla fort de vous : elle vous trouve bien plus jolie que *le petit ami*[2]. Sa fille est malade : elle en étoit triste; je la mis en carrosse au bout de la grande allée, et, comme elle me prioit fort de me retirer, elle me dit : *Madame, vous me prenez pour une Allemande*. Je lui dis : « Oui, Madame, assurément, je vous prends pour une Allemande[3] : j'aurois plutôt obéi à Madame votre belle-fille[4]. » Elle entendit cela comme une Françoise. Il est vrai que sa naissance doit, ce me semble, donner

1. Vous n'avez jamais vu ces bois dans la beauté où ils sont présentement. Éd. de 1734

2. Le portrait en miniature de madame de Grignan.

3. Madame de Tarente étoit fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel.

4. Madeleine de Créqui, duchesse de La Trémouille.

une dose de respect à ceux qui savent vivre. Elle a un style romanesque dans ce qu'elle conte, et je suis étonnée que cela déplaise à ceux mêmes qui aiment les romans. Elle attend madame de Chaulnes. M. de Chaulnes est à Rennes avec les Forbin et les Vins, et quatre mille hommes : on croit qu'il y aura bien de la *penderie*. M. de Chaulnes y a été reçu comme le roi ; mais comme c'est la crainte qui a fait changer leur langage, M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière étoit *gros cochon*, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paroissoit que Dieu seul empêchoit l'exécution ; c'est cela qu'on va punir.

M. d'Hacqueville, *de sa propre main*, car ce n'est point dans son billet de nouvelles[1] qu'on pourroit avoir copié, me mande que M. de Chaulnes, suivi de ses troupes, est arrivé à Rennes le samedi 12 octobre. Je l'ai remercié de ce soin, et je lui apprends que M. de Pomponne se fait peindre par Mignard ; mais tout ceci entre nous, car savez-vous bien qu'il est délicat et blond ? Je reçois des lettres de votre frère toutes pleines de lamentations de Jérémie sur son guidonnage ; il dit justement tout ce que nous disions quand il l'acheta. C'est

1. Écrit par son valet de chambre. (Éd. de 1726.)

ce cap, dont il est encore a neuf cents lieues; mais il y avoit des gens qui lui mettoient dans la tête que, puisque je venois de vous marier, il falloit aussi l'établir, et, par cette raison, qui devoit produire, au moins pour quelque temps, un effet contraire, il fallut céder à son empressement, et il s'en désespère : il y a des cœurs plaisamment bâtis en ce monde. Enfin, ma fille, soyons bien persuadées que c'est une vilaine chose que les charges subalternes.

Vous savez bien que notre Cardinal l'est à fer et à clou. Nous devons tous en être ravis à telle fin que de raison : c'est toujours une chose triste qu'une dégradation. Au nom de Dieu, ne négligez point de lui écrire : il aime mes billets, jugez des vôtres. Vous ne m'aviez point dit que votre premier président (M. Marin) a battu sa femme[1] : j'aime les coups de plat d'épée; cela est brave et nouveau. On sait bien qu'il faut les battre, disoit l'autre jour un paysan; mais le plat d'épée me réjouit. Je m'en vais parier que la petite d'Oppède n'est point morte : je connois ceux qui doivent mourir.

Il est vrai que le bonheur des François surpasse toute croyance en tout pays; j'ai ajouté ce remercîment à ma prière du soir. Ce sont les ennemis qui font toutes nos affaires : ils se recu-

1. Saviez-vous que le premier président de Provence a battu sa femme? (Éd. de 1726.)

lent quand ils voient qu'ils nous pourroient embarrasser. Vous verrez ce que deviendra Ruyter sur votre Méditerranée. Le prince d'Orange songe à s'aller coucher, et j'espère votre frère. Je vous réponds de cette province, et même de la paix. Il me semble qu'elle est si nécessaire que, malgré la conduite de ceux qui ne la veulent pas, elle se fera toute seule. Je suivrai votre avis, ma chère enfant, je vais m'entretenir de l'espérance de vous revoir : je ne puis commencer trop tôt pour me récompenser des larmes que notre séparation et même la crainte m'ont fait répandre si souvent.

J'embrasse M. de Grignan, car je crois qu'il est revenu de la chasse. Mandez-moi bien de vos nouvelles; vous voyez que je vous accable des miennes. La Saint-Géran s'est mêlée de m'écrire sérieusement sur l'ambassade de madame de Villars, qui, à ce qu'elle dit, ira à Turin; je le crois, puisqu'il n'y a qu'une régente. Je lui ai fait réponse dans son même style; mais ce n'a pas été sans peine. Ne vous ont-elles pas remerciée de votre eau de la reine de Hongrie? Elle est divine : pour moi, je vous en remercie encore; je m'en enivre tous les jours. J'en ai dans ma poche : c'est une folie comme du tabac; quand on y est accoutumé, on ne peut plus s'en passer. Je la trouve excellente contre la tristesse; j'en mets le soir, plus

pour me réjouir que pour le serein, dont mes bois me garantissent. Vous êtes trop bonne de craindre que les loups, les cochons et les châtaignes ne m'y fassent une insulte. Adieu, mon enfant : je vous aime de tout mon cœur : mais c'est au pied de la lettre, et sans en rien rabattre.



474. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 octobre 1675.

Je reçus hier votre lettre, Madame, qui me donna la joie que vos lettres ont accoutumé de me donner. Enfin voilà votre nièce sur le point de passer le pas : elle va trouver ce qu'elle cherchoit. A propos de chercher, ceci me fait souvenir du pauvre chevalier de Rohan[1], qui ayant rencontré un soir bien tard, à Fontainebleau, madame d'Heudicourt seule qui passoit dans une galerie, lui demanda ce qu'elle cherchoit : « Rien, dit-elle. — Ma foi, Madame, lui repondit-il, je ne voudrois pas avoir perdu ce que vous cherchez. » Voilà mon petit conte, Madame. Vous m'avez permis d'en faire un aussi ;

1. Décapité le 27 novembre 1674, pour crime de haute trahison. Voyez ci-dessus, t. III, p. 239.

je me sers de la liberté que vous m'avez donnée. J'ai trouvé le vôtre plaisant au dernier point, et je m'en sais bon gré, car il faut avoir de l'esprit pour trouver cela aussi plaisant qu'il l'est. Je n'ai eu garde de dire au marquis de Coligny que vous fussiez mon aînée : j'avois trop peur qu'il ne voulût pas épouser la fille d'un cadet; mais il a ouï parler de vous à la comtesse de Dalet, sa belle-mère, et je lui ai paru entêté de votre mérite.

Cela est étrange que vous connoissiez si bien la source de votre mal, et que vous ne vous en soulagiez pas. Songez souvent à la nécessité de mourir, Madame, et vous ne craindrez pas tant la mort que vous faites. Ce n'a été qu'en me familiarisant avec cette pensée que j'en ai diminué l'appréhension. Elle rend tristes les gens qui la rejettent et qui ne la prennent pas souvent. En moi elle fait tout autre chose; elle me fait suivre le précepte de Salomon : *bien vivre et se réjouir;* et d'autant plus que cela fait vivre plus longtemps. Ainsi c'est à force d'aimer la vie que je ne crains pas la mort. Il est certain que si je vous voyois souvent, Madame, je vous ferois entendre raison là-dessus. Mais, en attendant que cela se puisse, je veux souvent traiter par lettre cette matière avec vous. Ne vous allez pas mettre dans la tête que c'est votre seul intérêt qui m'oblige à entre-

prendre votre cure, c'est le mien aussi; et je crois, moi qui aime la joie, que je mourrois si vous etiez morte, ne sachant avec qui rire franchement.

Je comprends bien que votre voyage ait été agreable : vous avez presque marque chaque gîte par la vue d'un honnête exile. Il falloit encore que vous trouvassiez d'Olonne à Orleans, l'abbe de Bellebat à Blois, et moi à Amboise. Vous avez trouve la veritable raison pour quoi j'ai plus de patience que l'abbé d'Effiat[1], et Vineuil. Le chagrin qu'ils ont de passer leur vie hors du monde les fait malades; et moi, qui ai passé par la prison, je suis trop heureux de n'être plus qu'exilé. Je me porte si bien que j'espère de vivre plus longtemps que mes plus jeunes ennemis, et, en attendant leur mort, je jouis d'une santé qui n'a pas la moindre altération. J'ai bonne opinion des gens qui vous régalent en reine, et sur ce pied-là j'estimerois la fortune plus que je ne fais, si elle vous en avoit donne le rang plutôt qu'à mademoiselle d'Arquien[2]. Je suis bien fâché que vos promenoirs vous fassent souvenir que vous n'êtes plus jeune, mais je ne veux pas que vous en ayez du chagrin. Vous êtes trop heureuse d'avoir le bon abbe; il fait tout ce qu'il peut pour votre ser-

1. Femme de Jean Sobieski, roi de Pologne.
2. Frère du grand écuyer Cinq-Mars.

vice, qui est de régler vos comptes, car je ne pense pas que vous lui demandiez qu'il fasse de la fausse monnoie pour vous. L'argent est aussi rare en Bourgogne qu'en Bretagne; je cherche partout à troquer du blé et du vin contre du brocart et du velours pour les habits de noces de ma fille.

Vous aimez la belle *Madelonne*, Madame, et vous avez raison : c'est le goût le plus généralement approuvé que l'on puisse avoir. L'inquiétude de M. de Sévigné n'est pas mal fondée de s'ennuyer dans sa charge; on ne sert que pour s'avancer, et un guidon ne s'avance pas, tant que ses officiers supérieurs ne meurent ou ne quittent point. Je m'informerai s'il y a quelque jouvenceau dans le pays pour votre charge, et je vous quitterai à bon marché pour la peine de ma négociation.

Je vous manderai des nouvelles de la noce. Le cardinal de Retz a raison d'estimer le nom de Langheac; cela est bon, je le sais bien, et je ne serai pas surpris, comme le fut M. de Sévigné à Bourbilly, quand M. de Coligny me fera voir la grandeur de sa maison. Mais, à propos du cardinal de Retz, j'ai trouvé le dessein de sa retraite fort beau. J'ai cru qu'il ne se repentiroit jamais de l'avoir pris; et que s'il en avoit quelque tentation, il étoit trop honnête homme pour y succomber. J'ai trouvé plaisant ce que

vous dites au monde là-dessus, *qu'il attende que le cardinal de Retz sorte de sa retraite pour parler, et qu'en attendant il se taise.* Mais vous avez beau dire, le monde ne se taira pas ; il n'aime point à louer, et surtout les choses admirables. Quand il ne peut, comme vous voyez, mordre sur le présent, il se retranche sur l'avenir. Faisons bien et laissons-le dire. Mais je vous fais une leçon, Madame, dont je ne profite pas moi-même ; car le *Misanthrope* n'est pas plus déchaîné contre tout ce qui le choque, que je le suis contre les gens qui veulent à tort ou à travers gâter les belles actions.

Adieu, ma chère cousine ; au reste, ne m'appelez plus comte, j'ai passé le temps de l'être. Je suis pour le moins aussi las de ce titre que M. de Turenne l'étoit de celui de maréchal. Je le cède volontiers aux gens qu'il honore.





455. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 20 octobre 1675.

Nous ne pouvons nous lasser d'admirer la diligence et la fidélité de la poste : enfin, je reçois le 18 la lettre du 9; c'est le neuvième jour, c'est tout ce qui se peut souhaiter. Mais, ma fille, il faut finir nos admirations, et, comme vous dites, vous vous éloignez encore, afin que nous soyons précisément aux lieux que la Providence nous a marqués. Pour moi, je m'acquitte mal de ma résidence; mais pour vous, bon Dieu! M. d'Angers (H. Arnault) n'en fait pas davantage; et quand je pense à notre éloignement, et combien je serois digne du plaisir d'être avec vous, et comme vous êtes pour moi, précisément dans le temps que nous sommes aux deux bouts de la terre, ne me demandez point de rêver gaiement à cet endroit-là de notre destinée : le bon sens s'y oppose, et ma tendresse encore plus. Il faut se jeter promptement dans la soumission que nous devons à la Providence. Je suis fort aise que vous ayez vu M. de La Garde : mon âme est fort honorée d'être à son gré. Il est bon juge; je vous plains

de le quitter sitôt. Je pense que vos conversations ont été bien infinies. Il mène donc M. l'archevêque d'Arles à la Garde[1] ? C'est fort bien dit, c'est un fleuve qui rend fertiles et heureux tous les pays où il passe : je trouve qu'il a fait des merveilles à Grignan.

M. de Chaulnes est à Rennes avec quatre mille hommes ; il a transféré le parlement à Vannes : c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province. Madame de Marbeuf est à Vitré ; elle m'a fait mille amitiés de madame de Chaulnes, et des compliments de M. de Vins, qui veut me venir voir. Il s'en faut beaucoup que je n'aie peur de ces troupes ; mais je prends part à la tristesse et à la désolation de toute la province. On ne croit pas que nous ayons d'États ; et si on les tient, ce sera encore pour racheter les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres, il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés ; et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes. M. de Montmoron[2] s'est sauvé ici, et chez un de ses amis, à trois lieues d'ici, pour ne point entendre les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher parlement. Me voilà

1. Le château de la Garde étoit situé à trois lieues de Grignan.

2. Il étoit Sevigné, et doyen du parlement de Bretagne.

bien Bretonne, comme vous voyez; mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus; car, de l'un à l'autre, toute la province est affligée.

Ne soyez nullement en peine de ma santé, ma chère belle : je me porte très-bien. Madame de Tarente m'a donné d'une essence qui l'a guérie de vapeurs bien pires que les miennes. On en met, quinze jours durant, deux gouttes dans le premier breuvage que l'on boit à table, et cela guérit entièrement. Elle en conte des expériences qui ont assez l'air de celles de la comédie du *Médecin forcé*[1]; mais je les crois toutes, et j'en prendrois présentement, sans que je ferois scrupule de me servir d'un remède si admirable, quand je n'en ai nul besoin. Cette princesse ne songe qu'à sa santé : n'est-ce pas assez? Vous croyez bien que je ne manquerai pas de prendre toutes ces médecines; mais, en vérité, ce ne sera pas quand je me porte bien. Je vous manderai, dans quelque temps, la suite des prospérités du bateau.

Vous ferez la Plessis trop glorieuse, car je lui dirai comme vous l'aimez; à la réserve de ce que je vous disois l'autre jour, je ne pense pas qu'il y ait une meilleure créature; elle est tous les jours ici. J'ai dans ma poche de votre

1. C'est la pièce de Molière, intitulée : *le Médecin malgré lui*.

admirable eau de la reine de Hongrie : j'en suis folle, c'est le soulagement de tous les chagrins ; je voudrois en envoyer à Rennes. Ces bois sont toujours beaux : le vert en est cent fois plus beau que celui de Livry. Je ne sais si c'est la qualité des arbres ou la fraîcheur des pluies ; mais il n'y a pas de comparaison. Tout est encore aujourd'hui du même vert du mois de mai ; les feuilles qui tombent sont feuilles mortes ; mais celles qui tiennent sont encore vertes : vous n'avez jamais observé cette beauté. Pour l'arbre bienheureux qui vous sauva la vie, je serois tentée d'y faire bâtir une chapelle ; il me paroît plus grand, plus fier et plus élevé que les autres : il a raison, puisqu'il vous a sauvée ; du moins je lui dirai la stance de Médor dans l'Arioste, quand il souhaite tant de bonheur et tant de paix à cet antre qui lui avoit fait tant de plaisir[1]. Pour nos sentences, elles ne sont point défigurées ; je les visite souvent ; elles sont même augmentées, et deux arbres voisins disent quelquefois les deux contraires, par exemple : *la lontananza ogni gran piaga salda*, et *piaga d'amor non si sana mai*[2]. Il y en a cinq ou six dans cette contrariété. La bonne princesse étoit ravie ; je le suis de la lettre

1. *Orlando furioso*, c. XXIII, st. 109.

2. L'éloignement cicatrise toutes les grandes plaies ; et, les chagrins d'amour ne se guérissent pas.

que vous avez écrite au bon abbé, sur le voyage de *Jacob* dans la terre promise de votre cabinet. (Voyez la lettre du 29 septembre.)

Madame de Lavardin me mande, comme une manière de secret encore pour quelques jours, que d'Olonne marie son frère à mademoiselle de Noirmoutier[1]. Il lui donne toutes les terres de Poitou, une infinité de meubles et de pierreries; il en fait ses enfants; ils sont tous à la Ferté-Milon, où cette jolie affaire se doit terminer. Je n'eusse jamais cru que d'Olonne eût été propre à se soucier de son nom et de sa famille. Adieu, ma très-belle et très-aimable enfant; je vous aime assurément de tout mon cœur.



456.— DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 20 octobre 1675.

VOILA, mon cher cousin, la procuration que vous me faites l'honneur de me demander pour le mariage de ma nièce. On ne peut pas l'approuver plus que je fais; je vous le mandai il y a huit

1. Que d'Olonne marie un frère qu'on appeloit chevalier à mademoiselle de Noirmoutier. (Édition de 1734.)— Mademoiselle de Noirmoutier étoit Yolande-Julie de La Trémouille, fille du duc de Noirmoutier.

ou dix jours. J'ai reçu même une lettre de notre amant, qui, par un excès de politesse, me demande mon approbation. Sa lettre est droite, simple, disant ce qu'il veut dire d'un tour noble, et qui n'est point abîmé dans la convulsion des compliments, comme dit la comédie. Enfin, sur l'étiquette du sac, on peut fort bien juger que c'est un homme de bon sens et de bon esprit. Je joins à cela le goût qu'il a pour vous, qu'on ne peut avoir qu'à proportion qu'on a du mérite, et cette grande naissance dont le cardinal de Retz m'a entretenue : je conclus que ma nièce est fort heureuse d'avoir si bien rencontré. M'entendez-vous bien, ma chère nièce? je m'en vais commencer à vous mettre l'un auprès de l'autre; car je lui veux faire plaisir. Je ne prétends pas aussi vous désobliger, vous aimant comme je vous aime. Mandez-moi, mon cousin, des nouvelles de cette belle fête.

Cette province est dans une grande désolation. M. de Chaulnes a ôté le parlement de Rennes pour punir la ville; ces messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés. Les mutins de Rennes se sont sauvés, il y a longtemps : ainsi les bons pâtiront pour les méchants; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de

Forbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuse. Adieu, Comte; puisque nous nous aimons encore, nous nous aimerons toute notre vie.



457. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 23 octobre 1675.

J'AI reçu votre lettre justement comme j'allois à Vitré. Ce que vous me mandiez de la princesse étoit si naturel, si à propos, si précisément ce que je souhaitois, que je vous en remerciai mille fois intérieurement. Je lus à madame de Tarente tout ce qui la regardoit; elle en fut ravie. Sa fille est malade; elle en reçoit pourtant des lettres, mais d'un style qui n'est point fait : ce sont des *chère maman* et des tendresses d'enfant, quoiqu'elle ait vingt ans. Tous ses amants sont à la guerre. MADAME écrit en allemand de grandes lettres à madame de Tarente : je me les fais expliquer. Elle lui parle avec beaucoup de familiarité et de tendresse, et la souhaite fort. Il me paroît que madame de Monaco auroit sujet de craindre la princesse,

si celle-ci étoit catholique ; car sa place seroit bien son fait. MADAME lui dit qu'elle ne peut être contente qu'en la voyant établie auprès d'elle. Madame de Monaco voulut un jour donner sur la bonne Tarente ; MADAME, malgré cette belle passion, la fit taire brusquement.

Madame de Chaulnes vient à Vitré voir la princesse, et c'est là que j'irai rendre mes devoirs à la gouvernante et à la petite personne[1] ; ce me sera une grande commodité. J'ai eu ici madame de Marbeuf pendant vingt-quatre heures ; c'est une femme qui m'aime, et qui, en vérité, a de bonnes qualités, et un cœur noble et sincère. Elle a vu tous les désordres de cette province de fort près ; elle me les joua au naturel : ce sont des choses à pâmer de rire, et que vous ne croiriez pas si je vous les écrivois ; mais pour vous endormir quelque jour, cela sera merveilleux. Cette marquise de Marbeuf[2] s'en va à Digne pour un rhumatisme. Elle ira vous voir ; je vous prierai, en ce temps-là, de la recevoir comme une de mes amies. D'Hacqueville me mande que pendant votre assemblée il ne vous laissera point manquer de nouvelles ; je le remercie fort de ses soins. Il m'apprend que

1. Mademoiselle de Murinais, mariée en août 1674 à Henri de Maillé, marquis de Kerman.

2. Louise-Gabrielle de Louet, femme de Claude de Marbeuf, président à mortier au parlement de Rennes.

notre parlement est transféré, et qu'il y a des troupes à Rennes, mais *de sa propre main.*

Notre Cardinal non-seulement est *recardinalisé*[1], mais vous savez bien qu'en même temps il a eu ordre du pape de sortir de Saint-Mihiel; de sorte qu'il est à Commercy : je crois qu'il y sera fort en retraite, et qu'il n'aura plus de ménagerie. Le voilà revenu à ce que nous souhaitions tous. Sa Sainteté a parfaitement bien fait, ce me semble : la lettre du Consistoire est un panégyrique. Je serois fâchée de mourir sans avoir encore une fois embrassé cette chère Éminence. Vous devez lui écrire, et ne le point abandonner, sous prétexte qu'il est dans la troisième région : on n'y est jamais assez pour aimer les apparences d'oubli de ceux qui nous doivent aimer. Vous avez donc été bien étonnée de cette pièce d'argent[2]; elle est comme je vous l'ai dépeinte : je la place

1. Le roi, « tout en considérant la démission du cardinal de Retz comme un acte d'une grande piété et d'une grande vertu (lettre au duc d'Estrées), » contribua cependant à faire refuser par le pape l'autorisation demandée par Retz de renvoyer son chapeau de cardinal. Une question politique préoccupoit aussi les deux souverains, qui « parurent craindre que, grâce à ce moyen, les couronnes ne se rendissent maîtresses du sacré collége. » (Correspondance de Rome. — Archives des affaires étrangères.)

2. La cassolette dont le cardinal de Retz avoit fait présent à madame de Grignan.

dessus ou dessous la table de votre beau cabinet.

Vous avez peur, ma fille, que les loups ne me mangent; c'est depuis que nous savons qu'ils n'aiment pas les cotrets. Il est vrai qu'ils feroient un assez bon repas de ma personne; mais j'ai tellement mon infanterie autour de moi, que je ne les crains point. Beaulieu vous prie de croire que dans ses assiduités auprès de moi, entouré des petits laquais de *ma mère*, il a dessein de vous faire sa cour. Sa femme n'est point encore accouchée; ces créatures-là ne comptent point juste. Vous me priez, ma très-chère, de vous laisser dans la *capucine*, pendant que je me promènerai; je ne le veux point: je ferois ma promenade trop courte. Vous viendrez toujours avec moi, malgré vous, quand vous devriez sentir un peu de serein; il n'est point dangereux ici, c'est de la pommade. Je ne saurois m'appliquer à démêler les droits de *l'autre*[1]; je suis persuadée qu'ils sont grands; mais quand on aime d'une certaine façon, et que tout le cœur est rempli, je pense qu'il est difficile de séparer si juste; enfin sur cela chacun fait à sa mode et comme il peut. Je ne trouve pas qu'on soit si fort maîtresse de régler les

1. Il est question des droits de l'amour et de l'amitié, et par l'*autre*, c'est l'amour qui est désigné.

sentiments de ce pays-là ; on est bien heureux quand ils ont l'apparence raisonnable. Je crois que, de toutes façons, vous m'empêchez d'être ridicule ; je tâche aussi de me gouverner assez sagement pour n'incommoder personne : voilà tout ce que je sais.

Madame de Tarente a une étoile merveilleuse pour les entêtements ; c'est un grand mal quand, à son âge, cela sort de la famille. Je vous conterai mille plaisantes choses, qui vous feront voir l'extravagance et la grande puissance de l'*orviétan ;* cela vous divertira et vous fera pitié. C'est un mal terrible que cette disposition à se prendre par les yeux. La princesse m'a donné le plus beau petit chien du monde : c'est un épagneul ; c'est toute la beauté, tout l'agrément, toutes les petites façons, hormis qu'il ne m'aime point ; il n'importe, je me moquerai de ceux qui se sont moqués de la pauvre *Marphise*. Cela est joli à voir briller et chasser devant soi dans une allée.

M. l'archevêque (d'Arles) nous mande le grand ordre qu'il a mis dans vos affaires : Dieu en soit béni et prenne soin de l'avenir. Il nous parle du mariage de mademoiselle de Grignan : je le trouve admirable. Il faudroit tâcher de suivre fidèlement cette affaire, et ne se point détourner de ce dessein. Mettez-y d'Hacqueville en l'absence du Coadjuteur ; c'est un

homme admirable pour surmonter les lenteurs et les difficultés par son application et sa patience. Vous avez besoin d'une tête comme la sienne pour conduire cette barque chez M. de Montausier ; c'est un coup de partie, et voilà les occasions où d'Hacqueville n'a point son pareil.

Je croyois avoir été trop rude de refuser ce portrait à madame de Fontevrauld ; il me sembloit que, puisque tout le monde s'offriroit en corps et en âme, j'avois été peu du monde et de la cour, de ne pas faire comme les autres : mais vous ne me blâmez point, et je suis pleinement contente. Ne vous ai-je point parlé d'une rudesse qu'avoit faite l'*ami de Quanto* (le roi) au fils de M. de La Rochefoucauld (Marsillac) ? La voici d'un bon auteur.

On parloit de vapeurs ; le fils dit qu'elles venoient d'un certain charbon, que l'on sent en voyant accommoder les fontaines. L'ami dit tout haut à *Quanto* : « Mon Dieu ! que les gens qui se veulent mêler de raisonner sont haïssables ! pour moi, je ne trouve rien de si sot. » Comme ce style n'est point naturel, tout le monde en fut surpris, et l'on ne savoit où se mettre ; mais cela fut réparé par mille bontés, et il n'en fut plus question. Voyez combien les vapeurs sont bizarres. Adieu, ma très-chère ; je ne veux plus vous parler de mon amitié, mais parlez-moi de la vôtre et de tout ce qui vous

regarde. Madame d'Escars est en Poitou avec sa fille : qu'elle est heureuse !

Il y a un homme[1] en ce pays qui écrit beaucoup de lettres, et qui, de peur de prendre l'une pour l'autre, a soin de mettre le dessus avant que d'écrire le dedans : cela m'a fait rire.



458. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 27 octobre 1675.

Je n'ai point reçu de vos lettres, ma très-chère et très-belle ; c'est une grande tristesse pour moi. Il ne me tombe jamais dans l'esprit que ce soit de votre faute : je connois votre soin ; mais je comprends que votre débarquement de Grignan a causé ce désordre. Madame de Chaulnes et la petite personne (madame de Kerman) sont venues voir la princesse de Tarente à Vitré. Cette duchesse m'envoya d'abord un compliment fort honnête, disant qu'elle me viendroit voir. J'y fus dîner le lendemain ; elle me reçut avec joie, et m'entretint deux heures avec affectation et empressement, pour me conter toute leur conduite depuis six mois, et tout ce qu'elle a souffert, et les horribles périls où elle s'est

1. L'abbé de Coulanges.

trouvée : elle sait que je trafique en plusieurs endroits, et que je pouvois avoir été instruite par des gens qui m'auroient dit le contraire. Je la remerciai fort de sa confiance et de l'honneur qu'elle me faisoit de vouloir m'instruire. En un mot, cette province a grand tort ; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. Il y a cinq mille hommes à Rennes, dont plus de la moitié y passeront l'hiver : ce sera assez pour y faire *des petits*, comme dit le maréchal de Gramont. MM. de Forbin et de Vins s'ennuient fort de leur emploi ; ce dernier m'a accablée de compliments ; je crois qu'il viendra ici. Ils s'en retourneront dans quinze jours ; mais toute l'infanterie demeurera. On a pris à l'aventure vingt-cinq ou trente hommes que l'on va pendre. On a transféré le parlement : c'est le dernier coup, car Rennes sans cela ne vaut pas Vitré[1]. Madame de Tarente nous a sauvés des contributions.

Je ne veux point dire ce que M. de Chaulnes m'a mandé ; mais quand je serois seule dans le pays, je ne serois pas moins sûre des ménagements qu'il a pour Sévigné, qui est aux portes

1. La *Gazette* annonçoit, à la même époque, que le parlement de Rennes avoit été transféré à Vannes, que tous les mouvements avoient cessé par la punition de quelques séditieux du menu peuple et que l'obéissance étoit rétablie dans toute la province.

de Rennes. Les malheurs de cette province retardent toutes les affaires, et achèvent de tout ruiner. Je fus coucher à ma tour; dès huit heures du matin, ces deux bonnes princesse et duchesse étoient à mon lever. La pauvre petite personne est toute consternée[1]; elle a toujours l'idée de la mort et des périls; elle regrette fort la tranquillité et la paresse de Sully. M. de Saint-Malo étoit à Vitré; c'est l'aumônier de madame de Chaulnes[2]. Je fus ravie de revenir ici. Je fais une allée nouvelle, qui m'occupe; je paye mes ouvriers en blé, et ne trouve rien de solide que de s'amuser et de se détourner de la triste méditation de nos misères. Ces soirées dont vous êtes en peine, ma fille, je les passe sans ennui; j'ai quasi toujours à écrire, ou bien je lis, et insensiblement je trouve minuit. L'abbé me quitte à dix heures, et les deux heures que je suis seule ne me font point mourir, non plus que les autres. Pour le jour, je suis en affaires avec l'abbé, ou je suis avec mes chers ouvriers, ou je travaille à mon très-commode ouvrage. Enfin, mon enfant, la vie passe si vite, et par conséquent nous approchons si tôt de notre fin, que je ne sais comment on peut

1. Dès huit heures du matin, je vois arriver la princesse et la duchesse, et la pauvre petite personne qui est toute consternée. (Éd. de 1734.)

2. Nous parlâmes fort de vous. (*Idem.*)

si profondément se désespérer des affaires de ce monde. On a le temps ici de faire des réflexions; c'est ma faute, si mes bois ne m'en inspirent l'envie. Je me porte toujours très-bien; tous mes gens vous obéissent admirablement: ils ont des soins de moi ridicules; ils viennent me trouver le soir, armés de toutes pièces, et c'est contre un écureuil qu'ils veulent tirer l'épée.

J'ai reçu une très-aimable lettre du Coadjuteur; il se plaint extrêmement de vos railleries, et me prie de le venger, m'assurant que, si je l'abandonne, Dieu ne l'abandonnera pas. Il m'envoya sa harangue, qui ne perd rien pour être imprimée[1]: elle est belle en perfection. Il m'envoie aussi la lettre que vous lui écrivez sur ce sujet: elle est admirable, elle est piquante et salée; partout vous lui donnez des traits dont il est fort digne, car vous savez que personne n'entend si bien raillerie que lui; il est tombé en bonne main. Je l'aime trop de m'avoir envoyé cette lettre; elle m'est encore meilleure aujourd'hui, parce que je n'en ai point d'autre. J'avois bien envie de vous mander ce que vous lui dites sur vos évêques: vous avez bien vu que je le pensois.

J'attends de vos nouvelles avec impatience; je sens le chagrin que vous avez eu de quitter votre château, et votre liberté et votre tran-

1. Voyez la lettre du 16 août 1675, t. III, p. 119.

quillité : le cérémonial est un étrange livre pour vous. Adieu, ma très-chère et trop aimable ; je suis entièrement à vous, et vous embrasse de tout mon cœur avec une tendresse infinie. Si M. de Grignan a le loisir de s'approcher, je l'embrasserai aussi, et lui demanderai des nouvelles de sa santé. Je suis au désespoir de n'être point en lieu de vous pouvoir rendre service à tous deux : c'est là ma véritable tristesse. Votre Provence est d'une sagesse et d'une tranquillité qui font voir que toutes les règles de la physionomie sont fausses.

On me mande qu'on parle fort de la paix ; je la souhaite : il me semble qu'elle sera bonne à tout le monde. On souhaitoit ainsi la guerre ; c'est que nous avons des inquiétudes ; nous cherchons une bonne place, nous nous tournons d'un côté sur l'autre.



459. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 30 octobre 1675.

MON Dieu, ma fille, que votre lettre d'Aix est plaisante ! Au moins relisez vos lettres avant que de les envoyer ; laissez-vous surprendre à leur agrément, consolez-vous par ce plaisir de la peine

que vous avez d'en tant écrire. Vous avez donc baisé toute la Provence; il n'y auroit pas de satisfaction à baiser toute la Bretagne, à moins que l'on n'aimât à sentir le vin. Vous avez bien caressé, ménagé, distingué la bonne baronne; et vous savez comme elle m'a toujours paru, et combien je vous conseille de vous servir, en sa faveur, de votre bonne lunette. Vous ne me dites rien de Roquesante, ni du bon cardinal Grimaldi; j'aime tant celui de Commercy, que j'en aime toutes les calottes rouges dignement portées: car je me tiens et tiendrai offensee des autres : vous dites sur cela tout ce qu'il faut. Je comprends vos *pétoffes*[1] admirablement; il me semble que j'y suis encore.

On nous dépeint ici M. de Marseille l'épée à la main, à coté du roi de Pologne, ayant eu deux chevaux tués sous lui, et donnant la chasse aux Tartares, comme l'archevêque Turpin la donnoit aux Sarrasins : dans cet état, je pense qu'il méprise bien la petite assemblée de Lambesc. Je comprends le chagrin que vous avez eu de quitter Grignan et la bonne compagnie que vous y aviez; la résolution de vous y retrouver tous après l'assemblée est bien naturelle.

Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes?

1. Sur la signification du mot *pétoffe*, voyez tome III, p. 102, et une note ci-après, à la fin de la lettre du 4 mai 1676.

Il y a présentement cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois; et si on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée, et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie; de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avoit commencé la danse et la pillerie du papier timbré; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville, comme ceux de Josseran[1] à Aix. Il dit, en mourant, que c'étoient les fermiers du papier timbré qui lui avoient donné vingt-cinq écus pour commencer la sédition; et jamais on n'a pu en tirer autre chose. On a pris soixante bourgeois: on commence demain à pendre[2]. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter de pierres dans leur jardin.

1. Ce Josseran avoit assassiné son maître, qui étoit un gentilhomme de Provence, de la maison de Pontevez.

2. Les punitions. (Éd. de 1734.)

Je vous ai mandé comme madame de Tarente nous a tous sauvés; elle étoit hier dans ces bois par un temps enchanté : il n'est question ni de chambre, ni de collation ; elle entre par la barrière et s'en retourne de même. Elle me montra des lettres de Danemark. Ce favori Griffenfeld se fait porter les paquets de la princesse jusqu'à l'armée, comme par méprise, et pour avoir un prétexte, en les lui renvoyant, de l'assurer de sa passion[1].

Je reviens à notre Bretagne : tous les villages contribuent pour nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées. Autrefois on les vendoit, et l'on avoit de l'argent : mais ce n'est plus la mode, tout cela est changé. M. de Molac est retourné à Nantes; M. de Lavardin vient à Rennes. Tout le monde plaint bien M. d'Harouïs; on ne comprend pas comme il pourra faire, ni ce qu'on demandera aux États, s'il y en a. Enfin vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne ; et c'est dommage. Mon fils est fort alarmé de ce que le chevalier de Lauzun a permission de se défaire : nous avons écrit à M. de La Trousse, qui parlera à M. de Louvois, pour que le guidon puisse monter sans qu'il lui en coûte rien,

1. Faisant semblant qu'on s'est trompé et pour avoir un prétexte, en les renvoyant à la princesse, de l'assurer de sa passion. Éd. de 1734.)

nous verrons comme cela se tournera. D'Hacqueville vous en pourra instruire plutôt que moi; ce qui me console un peu, c'est qu'il y a bien loin depuis avoir permission de vendre sa charge, jusqu'à avoir trouvé un marchand; le temps n'est plus, comme il y a six ans, que je donnai vingt-cinq mille écus à M. de Louvois un mois plus tôt que je ne lui avois promis; on ne pourroit pas présentement trouver dix mille francs dans cette province. On fait l'honneur à MM. de Forbin et de Vins de dire qu'ils s'y ennuient beaucoup, et qu'ils ont une grande impatience de s'en aller.

Ne vous ai-je pas mandé le joli mariage de mademoiselle de Noirmoutier avec le frère de d'Olonne? Je trouve très-beau ce qu'a fait Monceaux pour M. de Turenne[1] : je n'aime guère le mot de *parmi* dans un si petit ouvrage. Je vous embrasse, ma très-chère et très-aimable, et suis tout entière à vous.

1. C'étoit l'épitaphe suivante :

Turenne a son tombeau *parmi* ceux de nos rois,
Et obtint cet honneur par ses fameux exploits.
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin d'apprendre aux siècles à venir
Qu'il ne met point de différence
Entre porter le sceptre et le bien soutenir!





460. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 3 novembre 1675.

Je suis fort occupée de toutes vos affaires de Provence; et si vous prenez intérêt à celles de Danemark, j'en prends bien davantage à celles de Lambesc. J'attends l'effet de cette défense qu'on devoit faire au parlement d'envoyer à la maison de ville; j'attends la nomination du procureur du pays, et le succès du voyage du consul, qui veut être noble par ordre du roi. J'ai fort ri de ce premier président, et des effets de sa jalousie : on lui faisoit une grande injustice de croire qu'un homme élevé à Paris ne sût pas vivre, et ne donnât pas plutôt une bonne couple de soufflets que des coups de plat d'épée. Je suis bien étonnée qu'il soit jaloux de ce petit garçon qui sentoit le tabac : il n'y a personne qui ne soit dangereux pour quelqu'un. Il me semble que le vin des Bretons figure avec le tabac des Provençaux.

J'admire toujours qu'on puisse prononcer une harangue sans manquer et sans se troubler, quand tout le monde a les yeux sur vous, et

qu'il se fait un grand silence. Ceci est pour vous, Monsieur le Comte; je me réjouis que vous possédiez cette hardiesse, qui est si fort au-dessus de mes forces. Mais, ma fille, c'est du bien perdu que de parler si agréablement, puisqu'il n'y a personne. Je suis piquée, comme vous, que l'Intendant et les évêques ne soient point à l'ouverture de cette assemblée[1]; je ne trouve rien de plus indigne, ni de moins respectueux pour le roi et pour celui qui a l'honneur de le représenter. Si l'on attend que M. de Marseille soit revenu de ses ambassades, on attendra longtemps; car, apparemment, il n'en fera pas pour une. Je me suis plainte à d'Hacqueville; c'est tout ce que je puis faire d'ici, et puis voilà qui est fait pour cette année : n'en direz-vous rien à madame de Vins? Elle m'a écrit une lettre fort vive et fort jolie; elle se plaint de mon silence, elle est jalouse de ce que j'écris à d'autres, elle veut désabuser

1. « Le comte de Grignan, lieutenant-général pour le roi, en cette province, où il commande depuis longtemps, ayant convoqué, par l'ordre de Sa Majesté, l'assemblée générale des États, il en fit l'ouverture le 21 octobre, et il représenta avec tout le succès possible l'intérêt particulier et général, qui engagea les députés de se disposer à fournir au roi un secours considérable, dans une conjoncture où Sa Majesté soutient les efforts de tant d'ennemis conjurés, et protége si puissamment les peuples opprimés du siècle. » (*Gazette.*)

M. de Pomponne de ma tendresse ; il n'y a plus que pour elle : je n'ai jamais vu un fagot d'épines si révolté. Je lui fais réponse, et me réjouis qu'elle se soit mise à être tendre, et à parler de la jalousie autrement qu'en interligne[1] : je ne croyois pas qu'elle écrivît si bien : elle me parle de vous, et m'attaque fort joliment.

J'eus ici, le jour de la Toussaint, M. Boucherat et M. de Harlay, son gendre, à dîner ; ils s'en vont à nos États, que l'on ouvre quand tout le monde y est. Ils me dirent leur harangue ; elle est fort belle. La présence de M. Boucherat sera salutaire à la province et à M. d'Harouïs. M. et madame de Chaulnes ne sont plus à Rennes. Les rigueurs s'adoucissent ; à force d'avoir pendu, on ne pendra plus. Il ne reste que deux mille hommes à Rennes. Je crois que Forbin et Vins s'en vont par Nantes ; Molac y est retourné. C'est M. de Pomponne qui a protégé le malheureux dont je vous ai parlé. Si vous m'envoyez le roman de votre premier président, je vous enverrai, en récom-

1. *Autrement qu'en interligne*, c'est-à-dire sans réticence, sans mystère, ouvertement. Dans un autre endroit, madame de Sévigné écrit : « Il ne me parut aucune interligne à ce qu'elle disoit. » C'est-à-dire aucune arrière-pensée, aucun sous-entendu. L'interligne est ce que l'on écrit après coup, entre les lignes, ou ce que l'on peut y supposer écrit.

pense, l'histoire lamentable, avec la chanson du violon qui fut roué à Rennes. M. Boucherat but à votre santé; c'est un homme aimable et d'un très-bon sens. Il a passé par Véret; il a vu à Blois madame de Maintenon, et M. Du Maine, qui marche[1] : cette joie est grande; madame de Montespan fut au-devant de ce joli prince, avec la bonne abbesse de Fontevrauld et madame de Thianges. Je crois qu'un si heureux voyage réchauffera les cœurs des deux amies.

Vous me faites un grand plaisir, ma très-chère, de prendre soin de ma petite : je suis persuadée du bon air que vous avez à faire toutes les choses qui sont pour l'amour de moi. Je ne sais pourquoi vous dites que l'absence dérange toutes les amitiés : je trouve qu'elle ne fait point d'autre mal que de faire souffrir. J'ignore entièrement les délices de l'inconstance, et je crois pouvoir vous répondre et porter la parole pour tous les cœurs où vous régnez uniquement, qu'il n'y en a pas un qui ne soit comme vous l'avez laissé. N'est-ce pas être bien généreuse de me mêler de répondre pour d'autres cœurs que le mien? Celui-là, du moins, vous est-il bien assuré. Je ne vous trouve plus si entêtée de votre fils; je crois que

1. Voyez la lettre du 7 août 1675, t. III, p. 384.

c'est votre faute, car il avoit trop d'esprit pour n'être pas toujours fort joli. Vous ne comprenez point encore trop bien l'amour maternel; tant mieux, ma fille : il est violent; mais à moins que d'avoir des raisons comme moi, ce qui ne se rencontre pas souvent, on peut à merveille se dispenser de cet excès. Quand je serai à Paris, nous parlerons de nous revoir : c'est un désir et une espérance qui me soutiennent la vie.

Adieu, ma très-chère. Je serois ravie, aussi bien que vous, que nous puissions nous allier peut-être aux Machabées[1]; mais cela ne va pas bien. Je souhaite que votre lecture aille mieux; ce seroit une honte dont vous ne pourriez pas vous laver, de ne pas finir Josèphe[2] : hélas! si vous saviez ce que j'achève, et ce que je souffre du style du jesuite Maimbourg, vous vous trouveriez bien heureuse d'avoir à finir un si beau livre.

1. Allusion, sans doute, à quelque projet de mariage pour M. de Sévigné; mais quelle famille madame de Sévigné désigne-t-elle par le sobriquet de *Machabées?* Il est impossible de le savoir.

2. Auteur des *Antiquités judaïques* et de l'*Histoire des Juifs*, traduite par Arnauld d'Andilly.





461. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 6 novembre 1675.

QUELLE lettre, ma très-chère bonne! Quels remercîments ne vous dois-je point d'avoir employé vos yeux, votre tête, votre main, votre temps à me composer un si agréable livre! Je l'ai lu et relu, et le relirai encore avec bien du plaisir et bien de l'attention : il n'y a nulle lecture où je puisse prendre plus d'intérêt; vous contentez ma curiosité sur tout ce que je souhaitois, et j'admire votre soin à me faire des réponses si ponctuelles; cela fait une conversation toute réglée et très-délicieuse. Mais, en vérité, ma fille, ne vous tuez pas : cette crainte me fait renoncer au plaisir d'avoir souvent de pareils divertissements. Vous ne sauriez douter qu'il n'y ait bien de la générosité dans le soin que je prends de vous ménager sur l'écriture.

Je comprends avec plaisir la considération de M. de Grignan dans la Provence, après ce que j'ai vu. C'est un agrément que vous ne sentez plus; vous êtes trop accoutumés d'être honorés et aimés dans une province où l'on commande.

Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ici pour le gouverneur, vous sentiriez bien plus que vous ne faites la douceur d'être aimés et honorés partout. Quels affronts! quelles injures! quelles menaces! quels reproches, avec de bonnes pierres qui voloient autour d'eux! Je ne crois pas que M. de Grignan voulut de cette place à de telles conditions: son étoile est bien contraire à celle-là. Vous me parlez de cette héroïque signature que vous avez faite pour M. de Grignan[1]: vous ne doutez pas des beaux sentiments de M. le Cardinal de Retz: je ne parle pas des miens: vous voyez cependant ce qu'il vous conseilloit. Il y a de certaines choses, ma fille, que l'on ne conseille point: on expose le fait; les amis font leur devoir de ne point commettre les intérêts de ceux qu'ils aiment; mais, quand on a l'âme aussi parfaitement belle et bonne que vous l'avez, on ne consulte que soi, et l'on fait précisément comme vous avez fait. N'avez-vous pas vu combien vous avez été admirée? N'êtes-vous pas plus aise de ne devoir qu'à vous une si belle résolution? Vous ne pouviez mal faire: si vous

1. Madame de Grignan s'étoit engagée pour son mari, dont les affaires étoient toujours en mauvais état. Il paroît que le cardinal de Retz et madame de Sévigné, consultés par madame de Grignan, lui avoient conseillé de ne pas signer. Voyez aussi la note t. II, p. 128.

n'eussiez point signé, vous faisiez comme tout le monde auroit fait; et en signant, vous faisiez au delà de tout le monde. Enfin, mon enfant, jouissez de la beauté de votre action, et ne nous méprisez pas, car nous avons fait notre devoir; et dans une pareille occasion, nous ferions peut-être comme vous, et vous comme nous: tout cela s'est fort bien passé. Je suis ravie que M. de Grignan récompense cette marque de votre amitié par une plus grande attention à ses affaires: la sagesse dont vous le louez, et dont il profite, est la seule marque de reconnoissance que vous souhaitiez de lui.

A M. DE GRIGNAN.

Monsieur le Comte, je suis ravie qu'elle soit contente de vous; trouvez bon que je vous en remercie par l'extrême intérêt que j'y prends, et que je vous conjure de continuer: vous ne sauriez y manquer sans ingratitude et sans faire tort au sang des Adhémars. J'en vois un dans les croisades, qui étoit un grandissime seigneur il y a six cents ans; il étoit aimé comme vous: il n'auroit jamais voulu donner un moment de chagrin à une femme comme la vôtre. Sa mort mit en deuil une armée de trois cent mille hommes, et fit pleurer tous les princes chrétiens. Je vois aussi un Castellane; mais celui-ci n'est pas si ancien, il est moderne; il n'y a que

cinq cent vingt ans qu'il faisoit aussi une grande figure. Je vous conjure donc, par ces deux grands-pères, qui sont mes amis particuliers, de vous abandonner à la conduite de votre femme[1], et en le faisant, voyez ce que vous faites pour vous.

A MADAME DE GRIGNAN.

Enfin, ma fille, sans le vouloir et sans y penser, j'écris une grande lettre à M. de Grignan. Votre confidence avec l'Intendant sur ces deux maisons qui font tant de bruit chez M. L.... est une très-plaisante chose. J'aime à attaquer de certains chapitres comme ceux-là, avec de certaines gens dont il semble qu'on n'ose approcher. Il n'y a qu'à prendre courage, ce sont les feux du Tasse; mais, au moins, M. de P.... saura quelque jour ce que c'est que cette grande maison de V.... Il me paroît que de mentir sur une chose de fait comme celle-là, c'est donner hardiment de la fausse monnoie comme Pomenars. D'ici à demain je ne pourrois pas vous dire à quel point votre episode de Messine m'a divertie[2]; c'est un

1. Pour le détail de vos affaires. (Éd. de 1734.)

2. Messine s'étoit révoltée contre les Espagnols. M. de Vivonne y fit entrer un secours de blé, et les Messinois, dans leur enthousiasme, voulurent se donner a Louis XIV et le proclamèrent roi.

Qu'est-ce que c'est que cet épisode? que signifient

original que cette pièce, le prince, le ministre: mais qu'est donc devenue cette valeur dont on se vantoit autrefois[1] ? Le prince me paroît présentement comme le comte *di Culagna* dans la *Sècchia*[2]; et pour la figure, n'est-il point justement comme on dépeint le sommeil dans l'Arioste, ou comme Despréaux représente la Mollesse dans son *Lutrin?* Mais, ma fille, on ne peut point vivre longtemps en cet état; j'en garderai plus soigneusement le portrait que vous m'en faites; il est de Mignard.

Je suis votre exemple pour madame Du Janet: je veux bien ne me souvenir que de sa bonté, de l'attachement qu'elle a pour vous, et des bonnes larmes que nous avons répandues ensemble; je vous prie donc de l'embrasser pour moi, et de me mander si mon souvenir lui fait quelque léger plaisir. J'en aurois beaucoup que le mariage de notre fille réussît : si vous n'avez plus personne auprès de M. de Montausier, il me semble que vous pourriez y faire entrer

ces mots *le prince*, *le ministre*, et le reste de la phrase? Il est difficile de le deviner. Les commentateurs croient que madame de Sévigné fait allusion à la mauvaise conduite que tinrent, dans une première occasion, M. de Vivonne et les François introduits dans Messine. Le prince de Ligne étoit vice-roi de Sicile.

1. Dans la jeunesse. (Éd. de 1734.)

2. *La Sècchia rapita* (Le seau enlevé), poëme italien du Tassoni; on prétend qu'il fit naître à Boileau l'idée de son *Lutrin*.

notre d'Hacqueville : il vaut autant bien tué que mal tué. Tout d'un coup, après avoir voulu le ménager, je retombe sur lui, et lui fais plus de mal que tous les autres. Faites comme moi, c'est un ami inépuisable. Puisque vous ne me plaignez pas quand je suis tout entourée de troupes, et que vous croyez que ma confiance n'est point fondée sur ma sûreté, vous aurez pitié de moi en apprenant que nous avons à Rennes deux mille cinq cents hommes de moins : cela est bien cruel, après en avoir eu cinq mille : vraiment, il y a des endroits dans vos lettres qui ressemblent à des éclairs.

Le bon Cardinal, comme vous savez, est à Commercy depuis son bref ; je crois qu'il y sera dans la même retraite ; mais il me semble que *vêpres* sont bien loin de son château. Je croirois assez qu'il aimoit autant prendre médecine à Saint-Mihiel que de ne la prendre pas. Il n'étoit pas si docile à Paris. Pour vous, ma petite, vous n'êtes point changée à l'égard de *vêpres ;* vous les trouvez plus noires que jamais : vous souvient-il des folies de mon fils ?

Vous êtes toujours bien méchante quand vous parlez de madame de La Fayette ; je lui ferai quelques légères amitiés de votre part. Elle m'écrit souvent de sa propre main ; mais à la vérité ce sont des billets, car elle a un mal de côté que vous lui avez vu autrefois, et qui

est très-dangereux. Il est au point, qu'elle ne sort point du tout de sa chambre, et n'a point été un seul jour à Saint-Maur : voyez s'il faut être languissante. M. de La Rochefoucauld a la goutte ; si, malgré le lait, la goutte prend cette liberté tous les ans, ce sera une grande misère. Madame de Coulanges vient à Paris ; elle a gardé assez longtemps sa très-extravagante mère. M. de Coulanges vous est trop obligé de vos reproches ; s'il avoit pu vous aller voir, il y auroit été. Il a vu la pauvre Rochebonne dans le plus triste château de France[1] ; elle me fait pitié : n'ira-t-elle point à Lyon? Madame de Verneuil y étoit à la Toussaint ; il y avoit chez elle madame de Coulanges, le cardinal de Bonzi et Briole : n'étoit-ce pas Paris? Ce Briole doit à sa bonne mine le plus grand parti du pays : voilà comme on est heureux ; et nous autres, tout nous échappe.

Je suis ravie que vous aimiez *Josèphe*[2], et Hérode, et Aristobule ; continuez, je vous en prie ; voyez les siéges de Jérusalem et de Jotapate ; prenez courage, tout est beau, tout est grand. Cette lecture est magnifique et digne de vous : ne la quittez pas sans rime, ni raison. Pour moi, je suis dans l'histoire de France : les croisades m'y ont jetée ; elles ne

1. Le château de Thézé, dans le Lyonnois.
2. Voyez la lettre du 3 novembre 1675.

sont pas comparables à la dernière des feuilles de *Josèphe*. Ah! que l'on pleure bien Aristobule et Mariamne! Pourquoi me dites-vous qu'en achevant la lecture de votre lettre, je dirai que *les grands parleurs sont par moi détestés*[1]? Il y a des histoires, des épisodes, et mille agréments dans ce que vous appelez *votre livre ;* et moi, j'écris depuis plus de deux heures sans avoir rien dit ; enfin c'est une rage de vouloir vous parler à toute force, comme *le docteur*[2]. Je finis pourtant, et je vous embrasse avec une extrême tendresse. Je me porte parfaitement bien : les soirées sont un peu longues, et il pleut : voilà tout ce que je sais.

M. de Tulle (Mascaron) a surpassé tout ce qu'on espéroit de lui dans l'Oraison funèbre de M. de Turenne ; c'est une action pour l'immortalité[3].

1. La Fontaine a dit aussi :

. .. Ne soyez
Ni fade adulateur ni parleur trop sincère.

2. C'est probablement une allusion à la scène VI, acte II, du *Médecin malgré lui*.

3. « Le 30 octobre, on fit, dans l'église du grand couvent des Carmélites, un service solennel pour le vicomte de Turenne. L'ancien évêque de Condom, précepteur de monseigneur le Dauphin, officia, et l'évêque de Tulle fit l'éloge de ce prince avec toute l'éloquence et tout l'applaudissement possible. L'assemblée étoit la plus nombreuse qu'on ait vue depuis longtemps, et composée de toutes les personnes de qualité de la cour. » (*Gazette*.)



462. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 10 novembre 1675.

Je suis fâchée, ma très-chère, je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire; et je sens, par ce petit chagrin, quelle consolation c'est d'avoir des nouvelles d'une personne que l'on aime beaucoup : cela rapproche; on est occupée des pensées que cela jette dans l'esprit; et quoiqu'elles soient quelquefois mêlées de tristesse, on les aime bien mieux que l'ignorance. Nous avons un petit été de Saint-Martin, froid et gaillard, que j'aime mieux que la pluie; je suis toujours dehors, faite comme un loup-garou. Le dessus de mon humeur dépend fort du temps; de sorte que, pour savoir comme je suis, vous n'avez qu'à consulter les astres. Mais votre Provence vous dira toujours des merveilles; le beau temps ne vous est de rien; vous y êtes trop accoutumée; pour nous, nous voyons si peu le soleil, qu'il nous fait une joie particulière. Il y a de belles moralités à dire là-dessus; mais c'est assez parler de la pluie et du beau temps.

M. de Vins a été un mois à Rennes, disant

tous les jours qu'il venoit ici, qu'il étoit de mes amis, et proche parent des Grignan. M. et madame de Chaulnes, madame de Marbeuf, Tonquedec, Coëtlogon, lui parloient de moi, de mes belles allées : il prenoit leur ton. Mais c'est ce qui s'appelle brave jusqu'au dégainé : car il est passé à la Guerche, qui n'est qu'à trois lieues d'ici, sans oser approcher de moi : j'eusse parié d'avance qu'il n'y fût pas venu : ma fille, il y a des gens qui vont, et d'autres qui ne vont pas. Forbin et lui ont touché le cœur de deux dames de Rennes, elles sont sœurs ; ce sont les marquises de G.... et de C... ; ce sont de constantes amours ; nos champs n'ont point de fleurs plus passagères ; mais on ne veut pas perdre la saison d'aimer.

Madame de Lavardin m'envoie ses relations de Paris : c'est une plaisante chose ; ces commerces sont agréables : c'est la marquise d'Uxelles, l'abbé de la Victoire [1], Longueil et quelques autres. Rien ne fut plus agréable que la surprise qu'on fit au roi : il n'attendoit M. Du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans sa chambre, marchant et mené seulement par la main de madame de Maintenon ; ce fut un transport de joie. M. de Louvois alla voir, en

1. L'abbé Lenet. Cette abbaye, du diocèse de Beauvais, avoit été fondée par Philippe Auguste, après la victoire de Bovines.

arrivant, cette gouvernante; elle soupa chez madame de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe; et elle se moquant d'eux tous, si elle n'est bien changée; mais on dit qu'elle l'est. Madame de Coulanges revient; je n'en ai jamais douté. On ne parle que de cette admirable Oraison funèbre de M. de Tulle; il n'y a qu'un cri d'admiration sur cette action; son texte étoit : *Domine, probasti me et cognovisti me* [1]; et cela fut traité divinement : j'ai bien envie de la voir imprimée.

Voilà, ma chère enfant, ce qui s'appelle causer; car vous comprendrez toujours que je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles de mille lieues loin. Il y a des commerces qui sont assurément fort agréables, je vous conseille de prier M. de Coulanges qu'il vous mande, en mon absence, de certaines bagatelles qu'on aime quelquefois bien autant que les Gazettes.

On dit qu'il n'est pas vrai que M. de Bailleul vende sa charge; je pense que sur cela vous diriez comme de la bouche de M. de Champlâtreux [2], qui étoit auprès de son œil : n'est-elle pas aussi bien là qu'ailleurs? Est-il vrai que l'armée de Catalogne s'en va punir Bordeaux

1. Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous avez connu le fond de mon cœur.

2. Jean-Édouard Molé de Champlâtreux, président à mortier au parlement de Paris, fils de Mathieu Molé.

comme on a puni Rennes[1]? Je ne crois pas à Ruyter : vous avez beau me dire qu'il est sur votre Mediterranée, c'est une vision : ne disoit-on pas la même chose l'année passée sur notre mer? Vous savez bien que cela étoit faux. Mon fils croit que M. de Louvois lui continuera ses aimables distinctions, en lui faisant donner de l'argent pour monter à l'enseigne ; c'est bien pis que *les neuf cents lieues :* mais que faire? Cette jolie circonstance rend son voyage incertain. Adieu, ma très-aimable ; je vous embrasse avec une tendresse qui est, ce me semble, au point de la perfection ; plût à Dieu vous le pouvoir témoigner comme je le sens[2]!

1. La *Gazette* annonçoit, en effet, sous la date de Paris, 7 décembre, que le parlement de Bordeaux étoit transféré à Condom, par une déclaration du roi, et que les privilèges des bourgeois de Bordeaux étoient révoqués.

2. Cette dernière phrase ne se trouve ni dans l'édition de 1734, ni dans celle de 1754.





463. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13 novembre 1675.

Les voilà toutes deux, ma très-chère; il me paroît que je les aurois reçues réglément comme à l'ordinaire, sans que Ripert m'a retardée d'un jour, par son voyage de Versailles. Quelque goût que vous ayez pour mes lettres, elles ne peuvent jamais vous être ce que les vôtres me sont; et puisque Dieu veut qu'elles soient présentement ma seule consolation, je suis heureuse d'y être très-sensible. Mais, en vérité, ma fille, il est douloureux d'en recevoir si longtemps, et cependant la vie se passe sans jouir d'une présence si chère. Je ne puis m'accoutumer à cette dureté; toutes mes pensées et toutes mes rêveries en sont noircies : il me faudroit un courage que je n'ai pas pour m'accommoder d'une si extraordinaire destinée [1]. J'ai regret à tous mes jours qui s'en vont, et qui m'entraînent sans que j'aie le temps d'être avec vous; je

1. Pour m'accoutumer à cette extraordinaire destinée. (Éd. de 1734.)

regrette ma vie, et je sens pourtant que je la quitterois avec moins de peine, puisque tout est si mal rangé pour me la rendre agréable. Dans ces pensées, ma très-chère, on pleure quelquefois sans vous le dire, et je mériterai vos sermons malgré moi, plus souvent que je ne le voudrai; car ce n'est jamais volontairement que je me jette dans ces tristes méditations : elles se trouvent tout naturellement dans mon cœur, et je n'ai pas l'esprit de m'en tirer. Je suis au desespoir, ma fille, de n'avoir pas été maîtresse aujourd'hui d'un sentiment si vif; je n'ai pas accoutumé de m'y abandonner.

Parlons d'autre chose : c'est un de mes tristes amusements que de penser à la différence des jours de l'année passée et de celle-ci. Quelle compagnie les soirs! quelle joie de vous voir, et de vous rencontrer, et de vous parler à toute heure! que de retours agréables pour moi! Rien ne m'échappe de tous ces heureux jours, que les jours mêmes qui sont échappés. Je n'ai pas au moins le déplaisir de n'avoir pas senti mon bonheur : c'est un reproche que je ne me ferai point; mais, par cette raison, je sens bien vivement le contraire d'un état si heureux.

Vous ne me dites point si vous avez été assez bien traités dans votre assemblée, pour ne donner au roi que le don ordinaire; on augmente le

nôtre. Je pensai battre le bonhomme Boucherat quand je vis cette augmentation ; je ne crois pas qu'on en puisse payer la moitié. Les États s'ouvriront demain, c'est à Dinan : tout ce pauvre parlement est malade à Vannes. Rennes est une ville comme déserte ; les punitions et les taxes ont été cruelles, il y auroit des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain. La Marbeuf ne reviendra plus ici ; elle démêle ses affaires pour s'aller établir à Paris. J'avois pensé que mademoiselle de Méri feroit très-bien de louer une maison avec elle ; c'est une femme très-raisonnable, qui veut mettre sept ou huit cents francs à une maison ; elles pourront ensemble en avoir une de onze à douze cents livres. Elle a un bon carrosse, elle ne seroit nullement incommode, et on n'auroit de société avec elle qu'autant qu'on le voudroit ; elle seroit ravie de me plaire et d'être dans un lieu où elle me pourroit voir, car c'est une passion, qui, pourtant, ne la rend point incommode. Il faudroit que d'ici à Pâques mademoiselle de Méri demandât une chambre à l'abbé d'Effiat : j'ai jeté tout cela dans la tête de La Troche.

Je trouve, ma très-chère, que je vous réponds assez souvent par avance, comme *Trivelin*, et sur ma santé et sur M. de Vins : vous n'attendez point trois semaines. La réflexion est admirable, qu'avec tous nos étonnements de nos

lettres[1] que nous recevons du 3 au 11, c'est neuf jours : il nous faut pourtant trois semaines avant que de dire : *Je me porte bien*, *à votre service*.

Vous êtes étonnée que j'aie un petit chien ; voici l'aventure. J'appelois, par contenance, une chienne courante d'une madame qui demeure au bout de ce parc. Madame de Tarente me dit : « Quoi ! vous savez appeler un chien ? je veux vous en envoyer un, le plus joli du monde. » Je la remerciai, et lui dis la résolution que j'avois prise de ne me plus engager dans cette sottise. Cela se passe, on n'y pense plus ; deux jours après, je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien, toute pleine de rubans, et sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme *Sylphide*, blondin comme un blondin ; jamais je ne fus plus étonnée, ni plus embarrassée : je voulus le renvoyer, on ne voulut jamais le reporter ; la femme de chambre, qui l'avoit élevé, en a pensé mourir de douleur[2]. C'est Marie[3] qu'aime le petit chien ; il couche dans sa maison et dans la chambre de Beaulieu ;

1. Avec toutes nos admirations de nos lettres. (Éd. de 1734.)

2. C'étoit une femme de chambre qui en avoit soin, qui en a pensé mourir de douleur. (Éd. de 1734.)

3. Une des femmes de chambre de madame de Sévigné.

il ne mange que du pain; je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer : je crains de succomber. Voilà l'histoire que je vous prie de ne point mander à *Marphise*[1] à Paris, car je crains ses reproches : au reste, une propreté extraordinaire. Il s'appelle *Fidèle;* c'est un nom que les amants de la princesse n'ont jamais mérité de porter; ils ont été pourtant d'un assez bel air; je vous conterai quelques jours ses aventures. Il est vrai que son style est tout plein d'évanouissements, et je ne crois pas qu'elle ait eu assez de loisir pour aimer sa fille, au point d'oser se comparer à moi. Il faudroit plus d'un cœur pour aimer tant de choses à la fois; pour moi, je m'aperçois tous les jours que les gros poissons mangent les petits : si vous êtes mon préservatif, comme vous le dites, je vous suis trop obligée, et je ne puis trop aimer l'amitié que j'ai pour vous. Je ne sais de quoi elle m'a gardée; mais quand ce seroit de feu et d'eau, elle ne me seroit pas plus chère. Il y a des temps où j'admire qu'on veuille seulement laisser entrevoir qu'on ait été capable d'approcher à neuf cents lieues d'un cap. La bonne princesse en fait toute sa gloire[2], au grand mépris de son

1. *Marphise* étoit la chienne de madame de Sévigné qui l'avoit laissée à Paris. Voyez aussi la note t. II, p. 3.

2. Je connois pourtant des femmes qui en font toute leur gloire. (Éd. de 1734.)

miroir, qui lui dit tous les jours qu'avec un tel visage, il faut perdre même le souvenir. Elle m'aime beaucoup : on en médiroit à Paris; mais ici c'est une faveur qui me fait honorer de mes paysans. Ses chevaux sont malades ; elle ne peut venir aux Rochers, et je ne l'accoutume point a recevoir de mes visites plus souvent que tous les huit ou dix jours : je lui dis en moi-même, comme M. de Bouillon à sa femme : « Si je voulois aller en carrosse rendre des devoirs et n'être pas aux Rochers, je serois à Paris. »

L'ete de Saint-Martin continue, et mes promenades sont fort longues. Comme je ne sais point l'usage d'un grand fauteuil, je repose *mia corporea salma*[1] tout du long de ces allées : j'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air. Je crains l'entre chien et loup quand on ne cause point, et je me trouve mieux dans ces bois que toute seule dans une chambre : c'est ce qui s'appelle *se mettre dans l'eau de peur de la pluie ;* mais je m'accommode mieux de cette grande tristesse que de l'ennui d'un fauteuil. Ne craignez point le serein, ma fille ; il n'y en a point dans les vieilles allées, ce sont des galeries ; ne

1. Mon corps lourd.

craignez que la pluie extrême, car, en ce cas, il faut revenir, et je ne puis rien faire qui ne me fasse mal aux yeux. C'est pour conserver ma vue que je vais à ce que vous appelez le serein. Ne soyez en aucune peine de ma santé; je suis dans la très-parfaite.

Je vous remercie du goût que vous avez pour *Josèphe :* n'est-il pas vrai que c'est la plus belle histoire du monde? Je vous envoie par Ripert une troisième partie des *Essais de morale*, que je trouve admirable: vous direz que c'est la seconde, mais ils font la seconde *De l'éducation d'un prince*, et voici la troisième. Il y a un traité *De la connoissance de soi-même*, dont vous serez fort contente; il y en a un *De l'usage qu'on peut faire des mauvais sermons*, qui vous eût été bon le jour de la Toussaint. Vous faites bien, ma fille, de ne vouloir point oublier l'italien; je fais comme vous, j'en lis toujours un peu.

Ce que vous dites de M. de Chaulnes est admirable. Il fut hier roué vif un homme à Rennes (c'est le dixième), qui confessa d'avoir eu dessein de tuer ce gouverneur: pour celui-là, il méritoit bien la mort. Les médecins de ce pays ne seront pas si complaisants que ceux de Provence, qui accordent, par respect, à M. de Grignan qu'il a la fièvre; ceux-ci compteroient pour rien la fièvre pourprée à M. de Chaulnes,

et nulle considération ne pourroit leur faire avouer que son mal fût dangereux. On vouloit, en exilant le parlement, le faire consentir, pour se racheter, qu'on bâtit une citadelle a Rennes; mais cette noble compagnie voulut obéir fièrement, et partit plus vite qu'on ne vouloit; car tout se tourneroit en negociation; mais on aime mieux les maux que les remèdes.

Notre Cardinal est à Commercy comme à l'ordinaire: le pape ne lui laisse pas la liberte de suivre son goût. L'Intendante est-elle avec vous? Vous me direz oui ou non dans trois semaines. Ah, ma fille! vous avez eu trop bonne opinion de moi à la Toussaint; ce fut le jour que M. Boucherat et son gendre vinrent dîner ici, de sorte que je ne fis point mes dévotions. La princesse[1] étoit à l'oraison funèbre de Scaramouche, faisant honte aux catholiques : cette vision est fort plaisante. Je souhaite fort que M. l'Archevêque fasse le mariage qui vous est si bon. Je crois que mon fils s'en va dans les quartiers de fourrages, qui signifient bientôt après ceux d'hiver.

Je veux qu'en mon absence M. de Coulanges vous mande de certaines choses qu'on aime à savoir. Vous me proposez pour régime une

1. La princesse de Tarente étoit protestante. Les protestants n'invoquent pas les saints : de là, la plaisanterie de madame de Sévigné.

nourriture bien précieuse : je ne vous réponds pas tout à fait de vous obéir; mais, en vérité, je ne mange pas beaucoup, je ne regarde pas les châtaignes, je ne suis point du tout engraissée; mes promenades de toutes façons m'empêchent de profiter de mon oisiveté. Mademoiselle de Noirmoutier s'appellera madame de Royan; vous dites vrai, le nom d'Olonne[1] est trop difficile à purifier.

Adieu, ma chère enfant; vous êtes donc persuadée que j'aime ma fille plus que les autres mères; vous avez raison, vous êtes la chère occupation de mon cœur, et je vous promets de n'en avoir jamais d'autre, quand même je trouverois en mon chemin une fontaine de Jouvence. Pour vous, ma fille, quand je songe comme vous avez aimé le chocolat, je ne sais si je ne dois point trembler : puis-je espérer d'être plus aimable, et plus parfaite, et plus toutes sortes de choses? Il vous faisoit battre le cœur : peut-on se vanter de quelque fortune pareille? Vous devriez me cacher ces sortes d'inconstances. Adieu, ma très-chère Comtesse; mandez-moi si vous dormez, si vous n'êtes point brésillée[2], si vous mangez, si vous avez le teint beau, si vous n'avez point mal à vos belles dents :

1. Allusion à la vie peu édifiante de la comtesse d'Olonne, tant *célébrée* dans les *Amours des Gaules*.

2. Desséchée, brisée.

mon Dieu, que je voudrois bien vous voir et vous embrasser !



464. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 17 novembre 1675.

Je mets sur votre conscience, ma chère fille, tout le bien que vous dites sur mon sujet : vous avez fait à l'Intendant un portrait de moi qui me flatte beaucoup ; mais je vous avoue que j'aimerois mieux avoir votre estime et votre approbation sincère que celle de tout le reste du monde, dont on m'a tant voulu flatter autrefois. Je trouve qu'on ne souhaite l'estime que de ceux qu'on aime et qu'on estime ; c'est une grande peine que de croire n'être pas dans ce degré ; et, par la même raison, jugez de mes sentiments sur ce que vous me dites.

Je vous ai mandé comme madame de Vins m'a écrit joliment sur la jalousie qu'elle a de madame de Villars : jamais vous n'avez vu un si joli fagot d'épines ; je lui ai fait réponse, et je lui écrirai dans quelque temps, car elle est si tendre que je craindrois qu'elle ne prît trop à cœur une seconde apparence d'oubli. Pour

son mari, vous lui faites grâce de croire que ce soient les ordres de Pologne[1] qui l'aient empêché de venir ici : ce sont les ordres qu'il reçoit toujours de sa timidité, quand il est question de chercher une bonne compagnie. Il a été un jour entier à Laval, et a passé à trois lieues d'ici ; il y a bien de la vanité à ce discours, mais je dis vrai. Voyez par combien de raisons il devoit venir me voir : *Provence*, *Pomponne*, *Grignan*[2].

Je fus hier chez la princesse; j'y trouvai un gentilhomme de ce pays, très-bien fait, qui perdit un bras le jour que M. de Lorges repassa le Rhin; je l'interrogeai extrêmement sur tout ce qui se passa à cette armée, et sur la douleur et le désordre qu'y apporta la mort de M. de Turenne : ce détail d'un homme qui y étoit est toujours fort curieux; il vint à parler, sans me connoître, du régiment de Grignan et de son colonel : vraiment je ne crois pas que rien fût plus charmant que les sincères et naturelles louanges qu'il donna au chevalier; les larmes m'en vinrent aux yeux. Pendant tout le combat,

1. Probablement, M. de Vins étoit lié avec l'évêque de Marseille, ennemi de M. de Grignan, et qui étoit alors en Pologne.

2. Le marquis de Vins étoit *Provençal;* il étoit *beau-frère de M. de Pomponne*, et proche parent de *messieurs de Grignan*.

le chevalier fit des actions et de valeur et de jugement qui sont dignes de toute sorte d'admiration : cet officier ne pouvoit s'en taire, ni moi me lasser de l'écouter. C'est quelque chose d'extraordinaire que le mérite de ce beau-frère : il est aimé de tout le monde. Voilà de quoi son humeur négative et sa qualité de *petit glorieux* m'eussent fait douter ; mais point : c'est un autre homme, c'est le cœur de l'armée, dit ce pauvre estropié, qui a des douleurs incroyables, devinez où ? c'est au bout des doigts de la main dont il a perdu le bras. Je voulus dire d'où cela venoit, mais je ne pus jamais le faire comprendre ; ma fille, je vous prie de me l'expliquer ; vous me ferez un extrême plaisir.

Un président[1] m'est venu voir, avec qui j'ai une affaire que je vais essayer de finir pour avancer mon retour autant que je le puis. Ce président avoit avec lui un fils de sa femme, qui a vingt ans, et que je trouvai, sans exception, la plus agréable et la plus jolie figure que j'aie jamais vue ; j'allai dire que je l'avois vu à cinq ou six ans, et que j'admirois, comme M. de Montbazon, qu'on put croître en si peu de temps : sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante au nez, d'un air ri-

1. M. de Meneuf. Voyez la lettre du 15 décembre ci-après, p. 161.

dicule, que *mauvaise herbe croît toujours*. Voilà qui fut fait, je lui trouvai des cornes; s'il m'eût donné un coup de massue sur la tête, il ne m'auroit pas plus affligée : je jurai de ne plus me fier aux physionomies :

Non, non, je le promets,
Non, je ne m'y fierai jamais.

Voici des nouvelles de notre province; j'en ai reçu un fagot de lettres : les Lavardin, les Boucherat et les d'Harouïs me rendent compte de tout. M. de Harlay demanda trois millions, chose qui ne s'est jamais donnée que quand le roi vint à Nantes; pour moi, j'aurois cru que c'eût été pour rire. Ils promirent d'abord, comme des insensés, de les donner, et en même temps M. de Chaulnes proposa de faire une députation au roi, pour l'assurer de la fidélité de la province, et de l'obligation qu'elle lui a d'avoir bien voulu envoyer ses troupes pour la remettre en paix, et que sa noblesse n'a eu aucune part aux désordres qui sont arrivés. M. de Saint-Malo se botte aussitôt pour le clergé; Tonquedec vouloit aller pour la noblesse; mais M. de Rohan, président (des États), a voulu aller, et un autre, pour le Tiers[1]. Ils passèrent

1. Les nouvelles de Bretagne sont résumées dans la *Gazette*, sous la date de Dinan, le 11 novembre, ainsi qu'il suit : « Le duc de Chaulnes, gouverneur de cette

tous trois avant-hier à Vitré : il est inouï qu'un président de la noblesse ait jamais fait une pareille course. Il n'y a qu'un exemple dans les chroniques, d'un général portugais qui voulut porter lui-même la nouvelle d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les Castillans, et laissa sa pauvre armée à la gueule du loup. On ne voit point l'effet de cette députation ; pour moi, je crois que tout est réglé et joué, et qu'ils nous rapporteront quelque grâce : je vous le manderai ; mais jusqu'ici nous n'en voyons pas davantage.

M. de Montmoron a été ici deux ou trois jours pour des affaires : il a bien de l'esprit ; il

province, fit ici l'ouverture de nos États le 8 de ce mois. Le lendemain se passa dans les formalités accoutumées, par la lecture et la vérification des pouvoirs des commissaires. Hier les sieurs de Boucherat et de Harlay-Boneuil, premier et deuxième commissaire (le dernier portant la parole et ayant fait entendre les volontés de Sa Majesté par un discours éloquent), firent demander un don gratuit de trois millions de livres. L'assemblée ne l'accorda pas seulement dans le même temps, par une seule délibération et sur un consentement unanime ; mais pour marquer davantage la douleur de la province, pour les mouvements passés, elle ordonna une députation composée de l'évêque de Saint-Malo, président du clergé ; du duc de Rohan, président de la noblesse, et du sénéchal de Nantes, au nom du Tiers-État, pour venir supplier expressément Sa Majesté de vouloir oublier et pardonner de nouveau ce que le crime de quelques séditieux pouvoit avoir causé de mauvaise impression pour toute la province. »

m'a dit de ses vers; il sait et goûte toutes les bonnes choses; nous relûmes la mort de Clorinde. Ma fille, ne dites point : Je la sais par cœur : relisez-la, et voyez comme tout ce combat et ce baptême sont conduits; finissez à *ahi vista ! ahi conoscenza*[1] ! Ne vous embarrassez point dans les plaintes qui vous consoleroient: je vous réponds que vous en serez contente. Madame de Guitaud doit bien l'être de Joubert, d'être accouchée si heureusement; le pauvre homme eut bien de la peine : ce sont de ces travaux-là qu'il lui faut. Je crois que la sagesse et la droite raison n'étoient pas appelées au conseil de ce voyage; l'événement l'a rendu heureux; mais ce sont des coups de miracle qui ne me rendroient pas plus traitable dans une pareille occasion. Quand je songe comme je vous ai vue à Aix, ma chère enfant, n'espérez pas que je pusse avoir aucun repos. Madame de Béthune fait bien le contraire de sa sœur, si elle va accoucher en Pologne; c'est une agréable place que celle qu'elle va tenir[2].

Celle que vous tenez vous paroît ennuyeuse par la disette de *non*, et votre cœur en est af-

1. *Jérusalem délivrée*, chant XII. — Ah ! je l'ai vu. Ah ! je l'ai connu.

2. Louise-Marie de La Grange d'Arquien, marquise de Béthune; elle étoit sœur de la reine de Pologne, et son mari étoit ambassadeur du roi de France auprès du roi de Pologne.

fadi; vous souhaitez un *Montausier*, et moi je souhaite que celui que vous questionnez présentement ne vous dise point *non*. Ce mariage me paroît une merveilleuse chose; encore ce *oui-là*, et puis plus; nous attendrons en repos le *semeur de négatives*. Les regards du Bonzi en sont fort éloignés; ils paroissent donc à madame de Coulanges comme à nous. Les négatives se jettent sur les payements d'argent; nous lui ressemblons en ce pays, où nous ne voyons que des gens qui disent *non* quand nous leur demandons notre pauvre bien. Adieu, ma très-aimable; je pense à vous, et la nuit et le jour : vous me faites comprendre ce que sont les vrais dévots.

Il y a un chevalier de Sévigné à Toulon, qui est votre parent et mon filleul; le chevalier de Buous dit qu'il est fort brave : s'il va saluer M. de Grignan, je le prie de lui faire quelque honnêteté particulière, à cause du nom. Il voudroit bien avoir un vaisseau : vous qui gouvernez M. de Seignelay, vous pourriez bien aisément obtenir ce qu'il souhaite[1].

1. Faire son affaire. (Éd. de 1734.)





465. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 20 novembre 1675.

Je n'ai point reçu de vos lettres, ma fille; c'est une grande tristesse. Du But me mande que cela vient du mauvais temps, et que le courrier de Provence n'arrive plus assez tôt pour que votre paquet soit mis avec celui de Bretagne. Je ne crois point cela, et je m'imagine que votre rhume est augmenté, que vous avez la fièvre, et que vous n'avez pas voulu me faire écrire par un autre : voilà, ma chère Comtesse, de quelle couleur sont les pensées que l'on a ici; j'espère qu'elles s'éclairciront vendredi, et que je ne serai pas tombée des nues comme me voilà : je ne sais que dire, tant je suis décontenancée.

Nous attendons le retour de M. de Rohan et de M. de Saint-Malo. Quoiqu'ils ne soient allés simplement que pour dire au roi notre bonne volonté, car je crois que ce sera tout; je suis persuadée qu'ils rapporteront quelque grâce. On leur a déjà préparé aux États deux mille pistoles à chacun; nos folies de libéralités sont parvenues au comble de toutes les petites-

maisons du monde. Je crois qu'il vaut mieux que cela soit à cet excès, et entièrement ridicule, que d'être à portée de pouvoir l'exécuter. De tout ceci, je ne plains que M. d'Harouïs, dont la perte est comme assurée dans un temps où l'on demande l'argent qu'on empêche de recevoir : son intérêt me tient fort au cœur.

Madame de Vins m'écrit encore une fort jolie lettre : j'allois lui écrire. Elle m'a encore agacée. Elle se joue toujours sur cette tendresse que nous lui avons apprise : je vous montrerois ma réponse, si je n'avois, helas! qu'à passer d'une chambre à l'autre; mais le moyen de la faire voyager si loin? Je crois que mon fils viendra bientôt : il m'aidera fort à passer le reste du temps que je dois être ici. J'ai chargé d'Hacqueville d'une consultation pour l'affaire que j'ai avec ce président; c'est une de mes raisons pour être aux Rochers, et j'ai cru qu'il feroit avec une grande affection une chose qui avançoit mon retour. Voilà de mes confiances : j'y serai quelque jour attrapée. Le *bien bon* vous mande que Rousseau est à Paris, et que vous pouvez lui écrire pour vos affaires : quand nous y serons, nous ne penserons tous qu'à vous servir. Vous ne sauriez trop ménager d'Hacqueville : vous tenez une grande place dans le commerce que j'ai avec lui.

Le bon Cardinal m'a écrit, et me mande que

la Saint-Martin est sonnée : je lui réponds que je le sais, et qu'il ne se charge point de cette inquiétude dans son désert; les inquiétudes sont mauvaises dans les déserts; et que je lui rendrai bon compte du Mirepoix. Il ne me paroît pas que cette Éminence nous ait encore oubliées. Je m'amuse à faire abattre de grands arbres, le tracas que cela fait représente au naturel ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau. Je m'en vais faire planter; *car que faire aux Rochers, à moins que l'on ne plante*[1]?

Voilà un petit billet du comte de Saint-Maurice, qui vous apprendra des nouvelles de la Mazarine. On m'assure, dans ce moment, qu'elle est à six lieues de Paris : *oh! la folle! oh! la folle!* Le roi a donné encore à madame de Fontevrauld, outre les dix mille écus, un diamant de trois mille louis : j'en suis fort aise. Je ne saurois écrire aujourd'hui au Coadjuteur; comment fera-t-il, ponctuel comme il est, pour souffrir le retardement de cette réponse? Ne le grondez point de m'avoir envoyé votre lettre;

1. Parodie d'un vers de La Fontaine, dans la fable du *Lièvre et des Grenouilles* :

Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?

elle étoit admirable, il n'y a rien que j'aime tant. Et M. de La Garde, l'avez-vous? c'est un homme que j'estime et qui vaut beaucoup. J'ai, en vérité, besoin de savoir tout ce qui se passe où vous êtes. Adieu, ma chère enfant; je causerai davantage une autre fois.



466. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 24 novembre 1675.

Si on pouvoit avoir un peu de patience, on épargneroit bien du chagrin. Le temps en ôte autant qu'il en donne; vous savez que nous le trouvons un vrai brouillon, mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, approchant, éloignant, et rendant toutes choses bonnes ou mauvaises, et quasi toujours méconnoissables. Il n'y a que notre amitié que le temps respecte et respectera toujours. Mais où suis-je, ma fille? voici un étrange égarement; car je veux dire simplement que la poste me retient vos lettres un ordinaire, parce qu'elle arrive trop tard à Paris, et qu'elle me les rend au double le courrier d'après : c'est donc pour cela que je me suis extravaguée, comme vous

voyez. Qu'importe ? En vérité, il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent : la mienne a toujours la bride sur le cou.

On eût été bien étonné chez M. de Pomponne que cet hôtel de ville (d'Aix), qui vous paroît *une caverne de larrons*, vous eût servie à votre gré. Je crois qu'il vaut mieux, pour entretenir la paix, que cela soit ainsi. La question est de savoir si vous ne vous divertissez point mieux d'une guerre où vous avez toujours tout l'avantage. Je sais du moins comme vous êtes pour la paix générale ; je n'écrirai rien à Paris de cette humeur guerrière, car M. de Pomponne, qui est *amico di pace e di riposo*[1], vous gronderoit. D'Hacqueville me mande qu'on ne peut pas être mieux que nous sommes dans cette maison ; si vous en êtes contente, écrivez à M. de Pomponne et à madame de Vins : quand on a eu dessein de faire plaisir à quelqu'un, on est aise de savoir qu'on y a réussi.

Le petit Marsan a fait, en son espèce, la même faute que Lauzun, c'est-à-dire de différer et de donner de l'air à une trop bonne affaire. Cette maréchale d'Aumont lui donnoit cinq cent mille écus ; mais Le Tellier ne le veut

1. Ami de la paix et du repos.

pas, et le roi l'a défendu. On me mande pourtant que la Maréchale a parlé à Sa Majesté, et qu'elle n'a point paru folle, et que M. de Marsan a dit au roi : « Sire, comme j'ai vu que mes services ne méritoient aucune récompense auprès de vous, j'avois tâché de me mettre en état de vous les rendre à l'avenir sans vous importuner de ma misérable fortune. »

La reine perdit, l'autre jour, la messe et vingt mille écus avant midi. Le roi lui dit : « Madame, supputons un peu combien c'est par an. » Et M. de Montausier lui dit le lendemain : « Eh bien, Madame, perdrez-vous encore aujourd'hui la messe pour le hoca? » Elle se mit en colère. Ce sont des gens qui reviennent de Versailles, et qui recueillent toutes ces ravauderies pour me les mander. Je ne sais rien du tout du présent allégorique de *Quanto* à M. de Marsillac. J'ai trouvé votre parodie très-plaisante et très-juste ; je la chante admirablement, mais personne ne m'écoute : il y a quelque chose de fou à chanter toute seule dans un bois. Je suis persuadée du vœu de l'évêque (de Marseille) dans la bataille : *e fece voto, e fu liberato*[1] ; mais voici la suite : *passato il pericolo, schernito il santo*[2]. Je crois qu'il

1. Il fit vœu et fut délivré.

2. Mais le danger passé, adieu le saint.

est fort occupé de la teinture de son chapeau; Dieu merci, il n'aura pas le *nôtre;* il est bien cloué sur une meilleure tête que la sienne. Je ne sais pas trop bien ce que nous en pouvons faire; mais je suis ravie qu'il nous soit demeuré. M. de Cossé hait le pape, et moi je l'aime.

Vous me parlez bien plaisamment de nos misères; nous ne sommes plus si roués : un en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la *penderie* me paroît maintenant un rafraîchissement. J'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays : vos galériens me paroissent une société d'honnêtes gens, qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé par centaines; ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là. Je vous parlois des États, dans la crainte qu'on ne les supprimât pour nous punir; mais nous les avons encore, et vous voyez même que nous donnons trois millions, comme si nous ne donnions rien du tout. Nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer; nous la traitons de bagatelle. Vous me demandez si tout de bon nous sommes ruinés : oui et non. Si nous voulions ne point partir d'ici, nous y vivons pour rien, parce que rien ne se vend; mais il est vrai que pour de l'argent, il n'y en a plus dans cette province.



467. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 27 novembre 1675.

Il faut s'y accoutumer, ma fille, je reçois vos deux paquets à la fois : la saison a dérangé un de nos jours de poste, et c'est le plus grand mal qu'elle me puisse faire ; je me moque du froid, de la neige, de la gelée et de ses autres désagréments. M. de Coulanges est à Paris ; j'en ai reçu une lettre très-gaillarde : il veut aussi vous écrire. Ses plumes me paroissent bien taillées, il ne demande qu'à les exercer. Nous nous disons les uns aux autres : Où est mon fils ? il y a longtemps qu'il est parti de l'armée ; il n'est point à Paris, où pourroit-il être ? Pour moi, je n'en suis point en peine, et je suis assurée qu'il chante vêpres auprès de sa jolie abbesse ; vous savez que c'est toujours son chemin de passer chez elle. Je vous envoie ce troisième petit tome des *Essais de morale*, dont je vous ai parlé : lisez-le, ma fille, sans préjudice de *Josèphe*, que je souhaite que vous acheviez, et mandez-moi si vous ne trouvez pas ce petit livre digne du premier que vous avez approuvé. Mademoiselle de Méri est revenue

de La Trousse; je m'en réjouis pour vous. Elle est fort embarrassée pour une maison : ceci est un peu vous parler des vaisseaux et des galères[1]; mais vous savez que je cause.

N'ayez pas peur que je mande à Paris ce que vous m'avez écrit touchant vos affaires de Provence : comme je me suis assurée que la moindre plaisanterie fâcheroit M. de Pomponne, je me garderois bien d'en écrire un seul mot, ni même à d'Hacqueville, qui a les mêmes sentiments. C'est samedi, jour de Saint-André, que l'on fera votre consul. Je me souviens de cette fête, et j'admire que vous ayez réussi à y faire ce que vous voulez, pêle-mêle avec ceux qui m'en paroissent les patrons : c'est que vous êtes fort aimés. Nous sommes étonnés de voir qu'en quelque lieu du monde on puisse aimer un gouverneur. Nos députés, qui étoient courus si extravagamment porter la nouvelle du don, ont eu la satisfaction que notre présent a été reçu sans chagrin; et, contre l'espérance de toute la province, ils reviennent sans rapporter aucune grâce.

Je suis accablée des lettres des États; chacun se presse de m'instruire. Ce commerce de traverse me fatigue un peu. On tâche d'y réformer les libéralités et les pensions, et l'on reprend de

1. C'est-à-dire, des choses que vous savez.

vieux règlements qui couperoient tout par la moitié : mais je parie qu'il n'en sera rien, et que, comme cela tombe sur nos amis les gouverneurs, lieutenants généraux, commissaires du roi, premiers présidents et autres, on n'aura ni la hardiesse, ni la générosité de rien retrancher.

Madame de Quintin est à Dinan. Son style est enflé comme sa personne. Ceux qui sont destinés à faire des harangues puisent là toutes leurs grandes périodes. C'est une chose bien dangereuse qu'une provinciale de qualité, et qui a pris, à ce qu'elle croit, l'air de la cour. Il y a ici une petite madame de N....., qui n'y entend pas de finesse : elle est belle et jeune ; elle est de la maison de M....., et n'a point été changée en nourrice. Voilà ce qui s'appelle bien précisément des nouvelles de Bretagne.

Nous travaillons à finir une sotte affaire avec un président, pour recevoir le reste du payement d'une terre : c'est ce qui nous arrête présentement.

Le mariage du joli prince (de Marsan) n'est pas tout à fait rompu; mais on dit que tous les trésors dont on a parlé seront réduits à cent mille écus : ah ! pour cent mille écus, je ne voudrois pas coucher avec cette sorcière (la maréchale d'Aumont). Je suis persuadée, ma fille, que vous passerez le mois de décembre

à Grignan ; vous coupez toujours tout ce que vous pouvez sur le séjour d'Aix : vous vous moquez de la Durance. Pour moi, je ne reviens point de l'étonnement de sa furie et de sa violence; je n'oublierai jamais les chartreux de Bompas, *bon repas;* car vous souvient-il quelle bonne chère nous y fîmes ? Ah, mon enfant ! j'étois avec vous; ce souvenir m'est tendre : je vous épargne toutes mes pensées et tous mes sentiments sur ce sujet. Vous avez une humeur et un courage qui ne s'accommodent point de tout ce qui me nourrit. Je m'amuse les soirs à lire l'histoire de la prison et de la liberté de M. le Prince[1] : on y parle sans cesse de notre Cardinal. Il me semble que je n'ai que dix-huit ans ; je me souviens de tout : cela divertit fort. Je suis plus charmée de la grosseur des caractères que de la bonté du style : c'est la seule chose que je consulte pour mes livres du soir.

Adieu, ma très-chère enfant ; vous êtes ma véritable tendresse et tout ce qui me plaît le plus au monde : il ne me faut qu'un doigt pour compter ce qui est sur ce ton-là.

1. Probablement l'*Histoire de la prison et de la liberté de M. le Prince*, attribuée à Claude Joly. Paris, 1651, in-4.





468. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er décembre 1675.

VOILA qui est réglé, ma très-chère, je reçois deux de vos lettres à la fois : et il y a un ordinaire où je n'en ai point de vous : il faut savoir aussi la mine que je lui fais, et comme je le traite en comparaison de l'autre. Je suis comme vous, ma fille, je donnerois de l'argent pour avoir la parfaite tranquillité du Coadjuteur sur les réponses, et pouvoir les garder dans ma poche deux mois, trois mois, sans m'en inquiéter ; mais nous sommes si sottes, que nous avons ces réponses sur le cœur : il y en a beaucoup que je fais pour les avoir faites ; enfin c'est un don de Dieu que cette noble indifférence. Madame de Langeron disoit sur les visites, et je l'applique à tout : *Ce que je fais me fatigue, et ce que je ne fais pas m'inquiète*. Je trouve cela très-bien dit, et je le sens. Je fais donc à peu près ce que je dois, et jamais que des réponses : j'en suis encore là. Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume.

de mon écritoire, et puis le reste va comme il peut. Je me divertis autant à causer avec vous, que je laboure avec les autres. Je suis assommée surtout des grandes nouvelles de l'Europe[1].

Je voudrois que le Coadjuteur eût montré cette lettre que j'ai de vous à madame de Fontevrault : vous n'en savez pas le prix. Vous écrivez comme un ange ; je lis vos lettres avec admiration ; cela marche ; vous arrivez. Vous souvient-il, ma fille, de ce menuet que vous dansiez si bien, où vous arriviez si heureusement, et de ces autres créatures qui n'arrivoient que le lendemain ? Nous appelions ce que faisoit feu Madame et ce que vous faisiez *gagner pays*. Vos lettres sont tout de même.

Pour votre pauvre petit *frater*, je ne sais où il s'est fourré ; il y a trois semaines qu'il ne m'a écrit. Il ne m'avoit point parlé de cette promenade sur la Meuse. Tout le monde le croit ici. Il est vrai que sa fortune est triste. Je ne vois point comme toute cette charge se pourra emmancher, à moins que Lauzun ne prenne le guidon en payement, et quelque supplément que nous tâcherons de trouver ; car d'acheter l'enseigne à pur et à plein, et que le guidon nous demeure

1. Tenez, en voilà de traverse que m'envoie madame de Lavardin. (Éd. de 1734.)

sur les bras, ce n'est pas une chose possible. Vous raisonnez fort juste de tout cela; nous sommes dans vos sentiments, et nous nous consolons de monter sous les pieds de deux hommes[1], pourvu que le guidon nous serve de premier échelon.

J'achèverai ici l'année très-paisiblement; il y a des temps où les lieux sont assez indifférents; on n'est point trop fâchée d'être tristement plantée ici. Madame de La Fayette vous rend vos honnêtetés; sa santé n'est pas trop bonne, mais celle de M. de Limoges[2] est encore pire. Il a remis au roi tous ses bénéfices; je crois que son fils, c'est-à-dire l'abbé de La Fayette, en aura une abbaye. Voilà la pauvre Gascogne bien malmenée, aussi bien que nous. On nous envoie encore six mille hommes pour passer l'hiver: si les provinces ne faisoient rien de mal à propos, on seroit assez embarrassé de toutes ces troupes. Je ne crois point que la paix soit si proche. Vous souvient-il de tous les raisonnements qu'on faisoit sur la guerre, et comme il devoit y avoir bien des gens de tués? C'est une prophétie qu'on peut toujours faire sûrement,

1. Le marquis de La Trousse et le marquis de La Fare: l'un étoit capitaine-lieutenant, et l'autre sous-lieutenant, des gendarmes-Dauphin.

2. François de La Fayette, abbé de Dalon, évêque de Limoges.

aussi bien que celle (que vous faisiez[1]) que vos lettres ne m'ennuieront certainement point, quelque longues qu'elles soient ; ah ! vous pouvez l'espérer sans chimère : c'est ma délicieuse lecture.

Rippert vous porte un troisième petit tome des *Essais de morale*, qui me paroît digne de vous : je n'ai jamais vu une force et une énergie comme il y en a dans le style de ces gens-là. Nous savons tous les mots dont ils se servent ; mais jamais, ce me semble, nous ne les avons vus si bien placés, ni si bien enchâssés. Le matin, je lis l'histoire de France; l'après-dînée, un petit livre dans les bois, comme ces *Essais*, la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*[2], que je trouve admirable, ou les Iconoclastes; et le soir, tout ce qu'il y a de plus grosse impression : je n'ai point d'autre règle. Ne lisez-vous pas toujours Josèphe? Prenez courage, ma fille, et finissez *miraculeusement* cette histoire. Si vous prenez les *Croisades*, vous y verrez deux de vos grands-pères, et pas un de la grande maison de V....., mais je suis sûre qu'à certains endroits vous jetterez le livre par la place, et

1. Édition de 1734.

2. Nous ne savons si madame de Sévigné veut parler de la Vie de Thomas, archevêque de Cantorbéry, tirée des auteurs contemporains et des histoires d'Angleterre, que venoit de publier (en 1674) Du Cambout de Pontchasteau.

maudirez le jésuite Maimbourg, et cependant l'histoire est admirable.

La bonne Troche fait très-bien son devoir; je n'ai guère d'obligation de ce que l'on fait pour vous. La princesse et moi nous ravaudions l'autre jour dans des paperasses de feu madame de La Trémouille: il y a mille vers; nous trouvâmes une infinité de portraits, entre autres celui que madame de La Fayette fit de moi sous le nom d'un inconnu[1]. Il vaut mieux que moi; mais ceux qui m'eussent aimée, il y a seize ans, l'auroient pu trouver ressemblant. Que puis-je répondre, ma très-chère, aux trop aimables tendresses que vous me dites, sinon que je suis tout entière à vous, et que votre amitié est la chose du monde qui me touche le plus?

1. On peut voir ce portrait à la suite des anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*





469. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4 décembre 1675.

Voici le jour que j'écris sur la pointe d'une aiguille; car je ne reçois plus vos lettres que deux à la fois, le vendredi. Comme je venois de me promener avant-hier, je trouvai au bout du mail le *frater*, qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre, à chanter *matines*, qu'il ne croyoit pas me pouvoir aborder d'une autre façon. J'avois bien résolu de le gronder, et je ne sus jamais où trouver de la colère : je fus fort aise de le voir. Vous savez comme il est divertissant; il m'embrassa mille fois; il me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes. Nous causons fort, nous lisons, nous nous promenons, et nous achèverons ainsi l'année, c'est-à-dire le reste. Nous avons résolu d'offrir notre chien de guidon, et de souffrir encore quelque supplément, selon que le roi l'ordonnera. Si le chevalier de Lauzun[1] veut vendre sa

1. François de Nompar de Caumont.

charge entière, nous le laisserons trouver des marchands de son côté, comme nous en chercherons du nôtre, et nous verrons alors à nous accommoder.

Nous sommes toujours dans la tristesse des troupes qui nous arrivent de tous côtés avec M. de Pommereuil. Ce coup est rude pour les grands officiers; ils sont mortifiés à leur tour, c'est-à-dire le Gouverneur, qui ne s'attendoit pas à une si mauvaise réponse sur le présent de trois millions. M. de Saint-Malo est revenu; il a été mal reçu aux États : on l'accuse fort d'avoir fait une méchante manœuvre à Saint-Germain; il devoit au moins demeurer à la cour, après avoir mandé ce malheur en Bretagne, pour tâcher de ménager quelque accommodement. Pour M. de Rohan, il est enragé, et n'est point encore revenu; peut-être qu'il ne reviendra pas. M. de Coulanges me mande qu'il a vu le chevalier de Grignan, qui s'accommode mal de mon absence. Je suis plus touchée que je ne l'ai encore été, de n'être pas à Paris, pour le voir et causer avec lui. Mais savez-vous bien, ma chère, que son régiment est dans le nombre des troupes qu'on nous envoie? Ce seroit une plaisante chose s'il venoit ici : je le recevrois avec une grande joie.

J'ai fort envie d'apprendre ce qui sera arrivé de votre procureur du pays; je crains que

M. de Pomponne, qui s'étoit mêlé de cette affaire, croyant vous obliger, ne soit un peu fâché de voir le tour qu'elle a pris. Cela se présente en gros comme une chose que vous ne voulez plus, après l'avoir souhaitée. Les circonstances qui vous ont obligés à prendre un autre parti ne sauteront pas aux yeux, du moins je le crains, et je souhaite me tromper. Il me semble que vous devez être bien instruite des nouvelles, à cette heure que le chevalier est à Paris. M. de Coulanges vient de recevoir un violent dégoût[1] : M. Le Tellier a ouvert sa bourse à Bagnols, pour lui faire acheter une charge de maître des requêtes, et, en même temps, lui donne la commission qu'il avoit refusée à M. de Coulanges, et qui vaut, sans bouger de Paris, plus de deux mille livres de rente. Voilà une mortification sensible, et sur quoi, si madame de Coulanges ne fait rien changer par une conversation qu'elle doit avoir eue avec ce ministre, Coulanges est très-résolu de vendre sa charge (de maître des requêtes) : il m'en écrit outré de douleur.

Vous savez très-bien les espérances de la paix : les Gazettes ne vous manquent pas, non plus que les lamentations de cette province. M. le Cardinal me mande qu'il a vu le comte de

1. A essuyé un violent dégoût. (Éd. de 1734).

Sault, Renti et Biran [1] : il a si peur d'être l'ermite de la foire, qu'il est allé passer l'avent à Saint-Mihiel. Parlez-moi de vous, ma chère enfant : comment vous portez-vous? votre teint n'est-il point en poudre? êtes-vous belle, quand vous voulez? Enfin je pense mille fois à vous, et vous ne me sauriez trop parler de ce qui vous regarde [2]. Je laisse la plume à cet honnête garçon, et je vous embrasse de tout mon cœur.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Que veut-on dire de cet honnête garçon? On ne me trouve pas bon à jeter aux chiens, parce que je suis quinze jours à faire cent cinquante lieues de pays; et quand je me serois un peu arrêté en chemin, seroit-ce un grand malheur? Cependant, on gronde contre moi, on jure, parce qu'on ne me voit point, et qu'on ne jouit point des charmes de ma présence : voilà ce que c'est que d'être trop charmant. Ah, mon père! pourquoi me faisiez-vous si beau? J'ai reçu votre lettre, et l'amitié tendre et solide que vous m'avez toujours témoignée me fait

1. Le comte de Sault, qui fut depuis duc de Lesdiguières; — le marquis de Renti, de la maison de Croy; — le marquis de Biran, qui fut depuis duc de Roquelaure et maréchal de France.

2. De ce qui regarde votre très-chère et très-aimable personne. Éd. de 1734.

croire, sans beaucoup de peine, que vous vous intéressez autant que vous dites à l'état de mes affaires : ma mère vous dit précisément de quoi il est question [1]. Vous croyez bien que je n'achèterai pas la charge de M. de Lauzun; et que je ne me ruinerai pas de fond en comble pour en avoir deux très-subalternes [2]. Voilà où j'en suis, pour n'avoir pas voulu opiniâtrément suivre votre conseil; mais, en vérité, c'est une faute qui devroit être expiée par sept ans de purgatoire, dont il y en a eu six de passés sous M. de La Trousse, et qui ne méritoit pas un enfer perpétuel comme celui que j'envisage, si Dieu n'y met la main. Enfin, pour cette fois, je suivrai l'avis des bonnes têtes qui nous gouvernent.

J'ai entendu parler de tous vos triomphes de Provence; je ne saurois vous dire tout l'intérêt que j'y prends. Je vous embrasse très-tendrement, ma chère petite sœur : voyez comme vous en avez toujours usé avec moi; voyez tout ce que vous avez voulu faire pour moi, contre vos propres intérêts; souvenez-vous combien on vous a dit que vous étiez aimable et estimable, et vous pourrez comprendre à peu près comme je suis pour vous.

1. L'état où elles sont. (Éd. de 1734.)
2. Très-vilaines. (*Idem.*)

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma chère fille, Bourdelot m'a envoyé des vers qu'il a faits à la louange de M. le Prince et de M. le Duc[1]; il vous les envoie aussi. Il m'écrit qu'il n'est point du tout poëte; je suis bien tentée de lui répondre : Et pourquoi donc faites-vous des vers? qui vous y oblige? Il m'appelle *la mère des Amours;* mais il a beau dire, je trouve ses vers méchants : je ne sais si c'est que les louanges me font mal au cœur, comme elles auront fait à M. le Prince. Madame de Villars vous embrasse et vous aime : que dites-vous de ce chemin? Je me fie à vous pour dire une amitié pour moi au triste voyageur. J'embrasse la pauvre petite *Dague*. Le bon abbé vous est acquis; et moi, ma chère petite, ne vous suis-je pas acquise?

1. L'abbé Bourdelot, médecin du grand Condé.





470 — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 décembre 1675.

Je suis bien fâchée aujourd'hui, ma pauvre bonne[1]; j'attendois deux de vos paquets par le dernier ordinaire, et je n'en ai point reçu du tout. Quand les postes tarderoient, comme je le crois bien présentement, j'en devrois toujours avoir reçu un; car je ne compte jamais que vous m'ayez oubliée. Cette confiance est juste, et je suis assurée qu'elle vous plaît; mais comme les pensées noires voltigent assez dans ces bois, j'ai d'abord voulu être en peine de vous; mais le bon abbé et mon fils m'assurent que vous m'auriez fait écrire. Je ne veux point demeurer sur cette crainte, elle est trop insupportable; je veux me prendre à la poste de tout, quoique je ne comprenne rien à l'excès de ce déréglement, et espérer demain de vos nouvelles; je les souhaite avec l'impatience que vous pouvez vous imaginer.

M. d'Hacqueville est enrhumé, avec la fièvre; j'en suis en peine, car je n'aime la fièvre

1. Ces lignes sont tirées de l'édition de 1726.

à rien : on dit qu'elle *consume*, mais c'est la vie. Quoiqu'on dise *les d'Hacqueville*, il n'y en a, en vérité, qu'un au monde comme le nôtre. N'a-t-il point déjà commencé de vous parler d'un voyage incertain que le roi doit faire en Champagne, ou en Picardie? Depuis que ces gens, pour notre malheur, ont commencé à répandre une nouvelle de cet agrément, c'est pour trois mois ; il faut voir aussi ce que je fais de cette feuille volante qui s'appelle les *Nouvelles*. Pour la lettre de d'Hacqueville, elle est tellement pleine de mon fils, et de ma fille, et de notre pauvre Bretagne, qu'il faudroit être dénaturée pour ne se pas crever les yeux à la déchiffrer.

M. de Lavardin est mon résident aux États : il m'instruit de tout ; et comme nous mêlons quelquefois l'italien dans nos lettres, je lui avois mandé, pour lui expliquer mon repos et ma paresse ici :

.... D'ogni oltraggio, e scorno
La mia famiglia, e la mia greggia illese
Sempre qui fur, nè strepito di Marte,
Ancor turbò questa remota parte[1].

A peine ma lettre a-t-elle été partie, qu'il

1. *Gerusalemme liberata*, canto VII. — Ma famille, mes troupeaux ont toujours été ici à l'abri des violences et des outrages ; le bruit des batailles n'est point encore parvenu dans ces contrées lointaines.

est arrivé à Vitré huit cents cavaliers, dont la princesse est bien mal contente. Il est vrai qu'ils ne font que passer ; mais ils vivent, ma foi, comme dans un pays de conquête, nonobstant notre bon mariage avec Charles VIII et Louis XII. Les députés sont revenus de Paris. M. de Saint-Malo, qui est Guémadeuc, votre parent et sur le tout *une linotte mitrée*, comme disoit madame de Choisy, a paru aux États, transporté et plein des bontés du roi, et surtout des honnêtetés particulières qu'il a eues pour lui, sans faire nulle attention à la ruine de la province, qu'il a apportée agréablement avec lui : ce style est d'un bon goût à des gens pleins, de leur côté, du mauvais état de leurs affaires. Il dit que Sa Majesté est contente de la Bretagne et de son présent, qu'elle a oublié le passé, et que c'est par confiance qu'on envoie ici huit mille hommes, comme on envoie un équipage chez soi quand on n'en a que faire. Pour M. de Rohan, il a des manières toutes différentes, et qui ont plus de l'air d'un bon compatriote. Voilà nos chiennes de nouvelles; j'ai envie de savoir des vôtres, et ce qui sera arrivé de votre procureur du pays.

Vous ne devez pas douter que les Janson n'aient écrit de grandes plaintes à M. de Pomponne; je crois que vous n'aurez pas oublié

d'écrire aussi et à madame de Vins, qui s'étoit mêlée d'écrire pour Saint-Andiol. C'est d'Hacqueville qui doit vous servir et vous instruire de ce côté-là. Je vous suis inutile à tout, *in questa remota parte*[1]; c'est un de mes plus grands chagrins. Si jamais je me puis revoir à portée de vous être bonne à quelque chose, vous verrez comme je récompenserai le temps perdu. Adieu, ma très-chère et très-aimée, je vous souhaite une très-parfaite santé; c'est le vrai moyen de conserver la mienne, que vous aimez tant : elle est très-bonne. Je vous embrasse très-tendrement, et vous dirois combien mon fils est aimable et divertissant; mais le voilà : il ne faut pas le gâter.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Je n'aurois rien à vous dire aujourd'hui, ma petite sœur, après ce que je vous mandai il y a trois jours, si nous n'avions passé l'après-dînée avec mademoiselle Du Plessis, qui est toujours charmante et divine; l'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a quelque chose de si étrangement beau et de si furieusement agréable, qu'elle peut aller de pair avec l'aimable Tisiphone. Une lèpre qui lui couvre la bouche est jointe à cette prunelle qui fait sou-

1. Dans ce pays très-reculé.

haiter un parasol au milieu des brouillards, et tout son désespoir est que cela l'empêche de baiser ma mère à tous les quarts d'heure. Elle a eu une manière de peste sur le bras qui l'a retenue longtemps chez elle : *je me suis laissé dire* que les Rochers n'en valoient pas moins. Présentement nous sommes dans l'espérance qu'elle aura la fièvre quarte ; elle nous en a fait ses plaintes, et les recommençoit à tout moment pour attirer notre compassion. Elle a voulu nous montrer la force de son esprit, disant qu'elle étoit toute résolue à passer son hiver avec deux jours de santé et un de maladie. Pour nous, nous nous sommes jugés en même temps attaqués de la fièvre double-tierce, et nous sommes assez fâchés de prévoir que nous aurons, par son moyen, deux jours de maladie contre un de santé.

Du reste, les Rochers sont assez agréables. Ma mère continue à signaler ses bontés pour cette maison, en y faisant des merveilles. Le *bien bon* a aligné des plants toute cette après-dînée. La chapelle est faite ; on y dira la messe dans huit jours. Dieu nous conserve, ma petite sœur, une si bonne mère et un si bon oncle. Je ne vous dis rien de ma charge : tout ira bien à force de mal aller. Je vous embrasse mille fois, et M. de Grignan, que j'aime et honore parfaitement. Ma mère vient de s'écrier : Ah,

mon Dieu! je n'ai rien dit à ce *matou!* Je ne sais de qui elle parle; mais elle m'a dit après: Mon fils, faites mes compliments à M. de Grignan!



471. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11 décembre 1675.

Il n'y a qu'à avoir un peu de patience, ma très-chère, on trouve ce que l'on désire. J'ai reçu deux de vos paquets, que je devois avoir déjà reçus; mais enfin les voilà, et vous ne vous trompez pas, si vous croyez qu'ils font présentement ma plus sensible joie. Je vous remercie de comprendre un peu, malgré votre philosophie, toutes les pensées que je puis avoir sur les distances infinies qui nous séparent. Vous les sentez donc, et vous êtes frappée comme moi de cette disposition de la Providence; mais vous l'envisagez avec plus de courage que moi, car cette dureté m'est toujours nouvelle. Je me souviens sans cesse du passé, dont le présent et l'avenir ne me consolent point : voilà un champ bien ample pour exercer un cœur aussi tendre et aussi peu fortifié que le mien. J'ai fait mille

fois réflexion à ces bonnes dames qui ont su faire leur devoir de leur goût. La Troche a si bien repétri et refagoté sa fortune, qu'elle s'est établie dans cette bonne ville de Paris, y faisant le siége de son empire, et le lieu de toutes ses affaires. Elle a établi son fils à la cour, contre vent et marée, et se fait un attachement d'être auprès de lui. Pour la Marbeuf, elle avoit un peu commencé du temps de son mari, et elle ne se contraint plus présentement : elle va louer une maison pour cent ans, et baise très-humblement les mains à la pauvre Bretagne. Et vous, ma chère fille, qui êtes née et élevée dans ce pays-là, vous que j'ai toujours aimé et souhaité d'avoir près de moi, voyez quel orage vous jette au bout du monde ! Quand on veut achever sa lettre, il faut passer vite sur cet endroit, et reprendre des forces, dans l'espérance de quelque changement. Nous avons des visions, d'Hacqueville et moi, qui sont très-bonnes ; ce n'est pas ici le temps de vous les écrire.

Venons aux malheurs de cette province : tout y est plein de gens de guerre ; il y en aura à Vitré, malgré la princesse : MONSIEUR l'appelle sa bonne, sa chère tante ; je ne trouve pas qu'elle en soit mieux traitée. Il en passe beaucoup par la Guerche, qui est au marquis de Villeroi, et il s'en écarte qui vont chez les pay-

sans, les volent et les dépouillent. C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés. Notre gouverneur a une amnistie générale : il la donne d'une main, et de l'autre huit mille hommes qu'il commande ; comme vous : ils ont leurs ordres. M. de Pommereuil vient ; nous l'attendons tous les jours ; il a l'inspection de cette petite armée[1], et pourra bientôt se vanter d'y joindre un assez beau gouvernement. C'est le plus honnête homme et le plus bel esprit de la robe ; il est fort de mes amis : mais je doute qu'il soit aussi bon à l'user que votre Intendant, que vous avez si bien apprivoisé ; je crains qu'on ne le change.

Je ne puis vous mander aujourd'hui des nouvelles de Languedoc, comme vous en souhaitez ; contentez-vous de celles de Guyenne. Je trouve qu'ils sont bien protégés, et qu'on s'adoucit fort pour eux. Nous ne sommes pas si heureux ; nos protections, si nous en avions, nous feroient plus de mal que de bien, par la haine de deux hommes. Je crois que nous ne laisserons pas de trouver, ou du moins de promettre toujours les trois millions, sans que notre ami M. d'Harouïs soit abîmé, car il s'est coulé une affection pour lui dans les États, qui

1. Il commande cette petite armée. Éd. de 1734.

fait qu'on ne songe qu'à l'empêcher de périr. Il me semble qu'en voilà assez sur ce chapitre.

Je suis aise que vous ne soyez point retournée à Grignan : c'est de la fatigue et de la dépense; cette sagesse et cette règle, dont le *bien bon* vous rend mille grâces, ont empêché ce mouvement. Mandez-moi si les petits enfants ne viennent pas vous trouver. Nous avons ici un temps admirable : nous faisons des allées nouvelles d'une grande beauté. Mon fils nous amuse, et nous est très-bon : il prend l'esprit des lieux où il est, et ne transporte rien de la guerre ni de la cour dans cette solitude, que ce qu'il en faut pour la conversation. Quand il ne pleut point, nous sommes bien moins à plaindre qu'on ne pense de loin; le temps que nous avons destiné ici passera comme un autre. Ma lettre n'a pas été jusqu'à M. de Louvois : tout se passe entre Lauzun et nous; s'il veut prendre le guidon, nous offrons un léger supplément; s'il veut vendre sa charge entière, contre toute sorte de raison, qu'il cherche un marchand de son côté, comme nous du nôtre : voilà tout.

J'ai écrit au chevalier, pour m'affliger avec lui de ce qu'il ne m'a pas trouvée à Paris : nous ferions de belles lamentations sur notre société de l'année passée, et nous repleurerions fort bien M. de Turenne. Je ne sais quelle idée

vous avez de la princesse : elle n'est rien moins qu'*Artemise*. Elle a le cœur comme de cire, et s'en vante, disant assez plaisamment qu'elle a le cœur ridicule. Cela tombe sur le général, mais le monde en a fait des applications particulières. J'espère que je mettrai des bornes à cette ridiculité, par tous les discours que je fais, comme une innocente, de l'horreur qu'il faut avoir pour les femmes qui poussent cette tendresse un peu trop loin, et du mépris que cela leur attire. Je dis des merveilles, et l'on m'écoute, et l'on m'approuve tout autant que l'on peut. Je me crois obligée, en conscience, à lui parler sur ce ton-là, et je veux avoir l'honneur de la redresser.

Ce que vous dites sur *Fidèle* est fort plaisant et fort joli. C'est la vraie conduite d'une coquette que celle que j'ai eue ; il est vrai que j'en ai la honte, et que je m'en justifie, comme vous avez vu, car il est certain que j'aspirois au chef-d'œuvre de n'avoir aimé qu'un chien, malgré les *Maximes* de M. de La Rochefoucauld, et je suis embarrassée de *Marphise* ; je ne comprends pas ce qu'on en fait. Quelle raison lui donnerai-je ? cela jette insensiblement dans les menteries ; tout au moins, je lui conterai bien toutes les circonstances de mon nouvel engagement. Enfin, c'est un embarras où j'avois résolu de ne me jamais trouver : c'est

un grand exemple de la misère humaine; ce malheur m'est arrivé par le voisinage de Vitré.

Je suis lasse à mourir de la fadeur des nouvelles; nous avons bien besoin de quelque événement, comme vous dites, aux dépens de qui il appartiendra; puisque ce ne peut plus être la mort de M. de Turenne, *vogue la galère*. Vous me dites des choses admirables; je les lis, je les admire, je les crois; et tout de suite vous me mandez qu'il n'y a rien de plus faux : je reconnois bien le style et le bavardage des provinces. Vous jugez superficiellement de celui qui gouverne celle-ci, quand vous croyez que vous feriez de même; non, vous ne feriez point comme il a fait, et le service du roi ne le voudroit pas. Ah, que vous aviez bon esprit l'hiver passé! ce n'est point ici le temps de penser aux députations; faisons la paix, et puis nous penserons à tout.

Pour la religion des juifs, je le disois en lisant leur histoire : *Si Dieu m'avoit fait la grâce d'y être née*, je m'y trouverois mieux qu'en nulle autre, hormis la bonne : je la trouve magnifique. Vous devez l'aimer encore plus par cette année de repos et de robes de chambre, où vous seriez un exemple de piété dans votre grand fauteuil : jamais sabbat n'auroit été mieux observé. Ripert a reçu les *Essais de*

morale; il y a plusieurs traités, et surtout un qui me plaît plus que les autres : vous le devinerez. Je suis ravie de votre bonne santé et de votre beauté; car je vous aime toute. Cette pommade vient de votre petite femme, à qui vous l'aviez demandée. Vous vous en êtes toujours bien trouvée en Provence, mais dans un autre pays la pommade est trop engraissante. Je vous souhaite souvent à l'air de ces bois, qui nourrit le teint comme à Livry, hormis qu'il n'y a point de serein, et que l'air est admirable. Nous y parlons souvent de vous; mais, ma fille, nous ne vous y voyons pas, ni vous nous; c'est ce qui est assurément bien cruel : je ne m'accoutumerai jamais à cet horrible éloignement. Le bon abbé vous loue fort de votre habileté et du soin que vous avez de payer vos arrérages : c'est tout, c'est *la loi et les prophètes*. Puisque M. de Grignan est si sage, je l'embrasse malgré sa barbe; elle est bien quelquefois comme la cour de MONSIEUR, et la barbe de votre petit frère s'en veut mêler aussi; je plains la pauvre Montgobert. Mandez-m'en toujours des nouvelles et de votre jeu. Il me semble que je vous vois, avec vos petits doigts, tirer des primes. Tous ces temps sont derrière nous : il faut en revenir à dire que le bien et le mal font le même chemin; mais ils nous laissent de différents souvenirs.

Vous avez fait un dîner de grand appareil : où étois-je? car je connois tout; je vois d'ici toutes les grandeurs bien rassemblées. Vous dites des merveilles sur le mariage du petit prince (de Marsan) et de la Maréchale. Il est vrai que la disproportion étoit grande; mais que savez-vous s'il en est échappé? En vérité, vous n'avez pas besoin de mes lettres pour écrire; vous discourez fort bien sans avoir un thème. Vous me ravissez de me parler de la vivacité de *la Pantoufle*[1]; vos réflexions sont admirables sur le passé, et sur cet écueil qu'elle trouve sur la fin de sa vie; cela doit faire trembler; assurément la tête de leurs chevaux se heurtera, en arrivant à Paris, chacun de son côté. Il en faut revenir à Solon : *Nulle louange avant la mort :* cela est bien contraignant pour moi, qui aime à louer ce qui est louable; le moyen d'attendre? J'irai toujours mon chemin, quitte à changer quand on changera. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vous ne sauriez être plus parfaitement aimée que vous l'êtes de moi.

1. Probablement la marquise de Soliers, dont elle dit dans sa lettre du 19 novembre 1673 : « Je vis hier madame de *Souliers*, avec qui j'ai raisonné *pantoufle* assez longtemps. »





472. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15 décembre 1675.

AH, mon enfant! que je viens bien de me promener dans *l'Humeur de ma fille!* Il n'est point question, en ce pays, de *l'Humeur de ma mère*[1]. Je viens de ces bois; vraiment ces allées sont d'un agrément à quoi je ne m'accoutume point. Il y en a six que vous ne connoissez point du tout, mais celles que vous connoissez sont fort embellies par la beauté du plant. Le mail est encore plus beau que tout le reste, et c'est *l'Humeur de ma fille.* Il fait présentement doux et sec; j'y suis demeurée au delà de l'entre-chien-et-loup, mais c'est parce qu'aujourd'hui il ne passe point de troupes; car quand il en vient à Vitré, on m'oblige, contre mon gré, à me retirer une heure plus tôt. C'est là, ma très-chère, où j'ai bien le loisir de vous aimer. Je comprends très-bien que vous n'avez pas toujours ce temps-là: il en faut jouir quand on peut. Vous êtes au milieu de mille choses qui empêchent fort qu'on ne puisse trouver sa tendresse

1. Nom d'une allée des jardins de Livry.

à point nommé; mais il est vrai que trois jours après, il me paroît que vous vous acquittez bien de votre promesse de m'aimer une autre fois, et je crois qu'en vérité vous m'aimez beaucoup.

Je suis ravie que vous ayez Roquesante; c'est, sans offenser tout le reste, le plus honnête homme de Provence, et celui dont l'esprit et le cœur sont les plus dignes de votre amitié. Vous m'avez fort obligée de lui faire mes compliments, sans attendre trois semaines : il y a des choses sur quoi on peut répondre aisément. Ne m'oubliez pas, sur toute chose, auprès de votre très-digne cardinal (Grimaldi); Dieu vous le conserve encore cent ans; je crois qu'il a bien été de ceux qui ont recloué le chapeau sur la tête du nôtre.

Vous m'étonnez, en me disant que mes lettres sont bonnes : je suis ravie qu'elles vous plaisent; vous savez comme je suis là-dessus. Je ne vous dis rien des vôtres, de peur de *faire mal au gras des jambes du gros abbé;* mais sans cela je saurois bien qu'en dire : je vous en montrerai, et vous en jugerez. Vous croyez bien aisément que je ne souhaite rien tant que de raccommoder Fontainebleau avec moi; je ne saurois encore soutenir la pensée du mal qu'il m'a fait, et vous êtes bien juste quand vous croyez que mon amitié n'est jamais moindre

que ce jour-là, quoiqu'elle ne fasse point tant de bruit.

Vous avez donc vu cet abbé de La Vergne et les *Essais de morale;* ceux que je vous envoie arrivent à peu près aussi diligemment que nos réponses. Le traité de *Tenter Dieu* me paroît le plus utile, et celui *De la ressemblance de l'amour-propre et de la charité* le plus lumineux, pour parler leur langage. Mandez-moi ce que vous en pensez. Je vous trouve bien à votre aise dans votre fauteuil; il ne seroit question que de voir entrer quelqu'un qui ne fût point à Aix. Hélas! vous souvient-il de tout ce qui entroit l'hiver passé?

Vous avez touché bien droit à ce qui fait mon indifférence pour mon retour; elle est telle que, sans les affaires que nous avons à Paris, je ne verrois aucun jour que je voulusse prendre plutôt qu'un autre pour quitter cet aimable désert; mais plusieurs raisons nous déterminent à prendre nos mesures, de sorte que nous arrivions à Paris au commencement du carême. C'est le vrai temps pour plaider, et je suis à peu près comme la comtesse de Pimbèche : j'espère que tout ira bien.

Puisque vous voulez savoir la suite de l'affaire que j'ai avec Meneuf, c'est qu'il est au désespoir que nous lui avons donné une haute justice, parce qu'il n'a plus de prétexte pour

ne pas achever de me payer. Il avoit compté sur une remise de cinq ou six mille francs, qui s'évanouit par ce papier qui étoit entre les mains de Vaillant, sans que la vertu lui en fût connue : c'est à l'abbé que j'ai encore cette obligation, parce qu'il est écrit que j'en dois avoir de toutes les sortes au *bien bon*. J'attends la fin de cette petite affaire ; c'est un plaisir de voir les convulsions de la mauvaise foi, qui ne sait plus où se prendre, et qui est abandonnée de tous ses prétextes.

Je ne comprends rien à mon Berbisy ; il me mande positivement qu'il vous a envoyé des *moyeux* [1]. Je m'en vais lui écrire, car j'aime bien les voir gober à M. de Grignan. Je l'embrasse pendant que le voilà, quand ce seroit le troisième jour de sa barbe épineuse et cruelle : on ne peut pas s'exposer de meilleure grâce. J'avois bien résolu de traiter le chevalier de la même sorte ; mais je crains bien que nous n'ayons que son régiment. J'avois dessein de vous dire que si je le tenois ici, je le mangerois de caresses ; mais vous me le dites : je n'ai qu'à vous avouer que vous avez raison, et que j'aimerois fort à le voir ici ; pourvu qu'il ne plût point à verse, je suis assurée qu'il ne s'y ennuieroit point.

1. Espèce de prunes qu'on fait sécher et confire.

Parlez-moi, ma chère petite, de votre jeu, de votre santé ; je n'ai point été longtemps en peine de votre rhume : ce ne fut pas l'ordinaire d'après que la poste me manqua. J'ai reçu, depuis huit jours, quatre paquets, deux à la fois : il ne s'en perd aucun : pour le dérangement, il faut s'y résoudre. Ne mandez point à Paris que je n'irai pas sitôt ; ce n'est pas que je craigne que quelqu'un ne se pende ; mais c'est que je ne veux pas donner cette joie à qui vous savez[1]. Adieu, ma chère enfant ; vous ne sauriez vous tromper quand vous croyez que je vous aime de tout mon cœur. Voilà le petit *frater* qui va vous dire ce que je fais les jours maigres, et comme on a dit aujourd'hui la première messe dans notre chapelle ; car, quoiqu'il y ait quatre ans qu'elle soit bâtie, elle étoit dénuée de bien des choses, et nous ne pouvions nous en servir. Le *bien bon* vous aime et vous conjure d'être toujours habile, comptante, calculante et supputante, car c'est tout : et qu'importe d'avoir de l'argent, pourvu qu'on sache seulement combien il est dû ? Vos fermiers font bien mieux leur devoir que les nôtres : vous payez vos arrérages mieux qu'aucune personne de la cour ; c'est ce qui fait un grand honneur et un grand crédit.

1. A Mirepoix. (Éd. de 1726.)

Je m'ennuie de n'entendre point parler du mariage de votre belle-fille. M. d'Ormesson marie son fils à une jeune veuve[1], afin qu'il n'y en ait pas deux ensemble. Je vous manderai quand il faudra lui écrire. Nos États sont finis; il nous manque neuf cent mille francs de fonds: cela me trouble, à cause de M. d'Harouïs. On a retranché toutes les pensions et gratifications à la moitié. M. de Rohan n'osoit, dans la tristesse où est cette province, donner le moindre plaisir; mais M. de Saint-Malo (Sébastien de Guémadeuc), *linotte mitrée*, âgé de soixante ans, a commencé, vous croyez que c'est les prières de quarante heures; c'est le bal à toutes les dames, et un grand souper: ç'a été un scandale public. M. de Rohan, honteux, a continué, et c'est ainsi que nous chantons en mourant, semblables au cygne; car mon fils le dit, et il cite l'endroit où il l'a lu; c'est sur la fin de Quinte-Curce.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

C'est ma tante de Biais qui m'a appris cette érudition; mais elle ne m'a point appris ce que je fis hier, dont je vais vous rendre compte. Vous savez, ou du moins vous vous doutez que

1. Éléonore Le Maistre, veuve de François Leroi, conseiller au parlement de Paris.

je ne passe pas ma vie aux Rochers, et qu'ainsi toutes les histoires du pays ne me sont pas extrêmement familières. Il vint donc une grande assemblée de recteurs pour assister à la cérémonie de notre chapelle. M. Du Plessis étoit parmi. Je crus qu'il étoit à propos de parler des gens du métier, et je commençai par demander des nouvelles de M. de Villebrune. On me dit qu'il étoit réfugié en basse Bretagne, et qu'il avoit perdu son bénéfice. Là-dessus me voilà à prendre la parole, et à dire que je m'étois bien douté qu'il ne le garderoit guère, et qu'il se trouveroit bientôt quelque drôle éveillé qui le lui ôteroit. Et puis je me mets sur la friperie de Villebrune ; j'assure que des Capucins m'en ont parlé d'une étrange manière ; que sa vie rendoit croyable tout ce qu'on m'en avoit dit, et qu'un compère, qui avoit jeté le froc aux orties, ne devoit pas être de trop bonnes mœurs. Ce beau discours faisoit deux fort bons effets : le premier, c'est que c'est l'abbé Du Plessis qui, par une ingratitude horrible[1], a fait perdre le bénéfice à Villebrune ; et le second, c'est que le recteur de Bréal[2], qui faisoit la cérémonie, a été Capucin lui-même : ainsi mes paroles

1. C'est que l'abbé Du Plessis est ce drôle éveillé qui, par une ingratitude horrible. Éd. de 1726.)

2. Bréal est le nom d'une paroisse située a une lieue des *Rochers*.

étoient une épée tranchante à deux côtés, selon les paroles de l'Apocalypse, dont je ne croyois pas que la lecture dût jamais produire cet effet en moi.

Autre érudition : vendredi dernier étoit le premier jour maigre que j'avois passé ici ; et je demandai, jeudi au soir, à ma mère : « Madame, comment faites-vous les vendredis[1] ? — Mon fils, dit-elle, je prends une beurrée, et je chante : » ce qu'il y a de bon ou de mauvais, c'est que cela est au pied de la lettre.

Ma mère vous conseille d'écrire un mot à madame de La Fayette sur l'abbaye (de Dalon) que le roi lui a donnée depuis peu ; elle l'en alla remercier mercredi dernier. Sa Majesté reçut son compliment avec beaucoup d'honnêteté ; et madame de La Fayette lui embrassa les genoux avec la même tendresse qui lui fit verser des larmes pour le péril que M. le Duc pouvoit courir[2] dans cinq ou six mois. Elle vit madame de Montespan, M. Du Maine lui parla, et tant de prospérités ont valu à ma mère une lettre de deux pages : voici qui est un peu *Ravaillac*[3]. Adieu, ma petite sœur, aimez-moi toujours un

1. Édition de 1734.
2. L'édition de 1754 a imprimé : Devoit courir.
3. Un peu perfide, un peu cruel. M. de Sévigné se reproche à lui-même le ton un peu médisant de ce passage sur madame de La Fayette, l'amie de sa mère.

peu, et obtenez-moi la même grâce de M. de Grignan : dites-lui que je l'honore, que je l'aime, et que, ne pouvant l'imiter par ses qualités aimables, je tâche au moins à faire en sorte que ma barbe ressemble à la sienne, autant qu'il est en mon pouvoir ; trop heureux si je pouvois lui donner la couleur du corbeau, qui le fait paroître à vos yeux et aux miens un parfait Adonis.

La *divine* Plessis est toujours malade ; c'est aujourd'hui le jour de notre accès : plaignez-nous, car il doit être long ; peut-être qu'il commencera dès dix heures. Nous avons eu tous ces derniers jours, en sa place, une petite personne fort jolie, dont les yeux ne nous faisoient point souvenir de ceux de la *divine*. Nous avons remis, par son moyen, le reversis sur pied ; et au lieu de *bigner*[1], nous disons *bigler*[2]. J'espère que le plaisir de dire aujourd'hui cette sottise devant la Plessis, nous consolera de sa présence : elle vous salue avec sa roupie ordinaire. Pour vous montrer la vieillesse et la capacité de la petite personne qui est avec nous[3], c'est qu'elle nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques étoit un mardi ; et puis

1. Changer de la main à la main.
2. Loucher. Mademoiselle Du Plessis louchoit.
3. Sur cette *petite personne*, voyez la note, page 26 de ce volume.

elle s'est reprise, et a dit : C'est un lundi ; mais comme elle a vu que cela ne réussissoit pas, elle s'est écriée : Ah, mon Dieu ! que je suis sotte ! c'est un vendredi. Voilà où nous en sommes. Si vous aviez la bonté de nous mander quel jour vous croyez que c'est, vous nous tireriez d'une grande peine.

Si vous trouvez quelque embarras dans les dates, c'est que ma mère vous écrivit hier au soir au sortir du mail, et moi, je vous écris ce matin en y allant tuer des écureuils.



473. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 18 décembre 1675.

Je viens d'écrire à M. de Pomponne et à madame de Vins, parce que M. d'Hacqueville me l'a conseillé. Je crois avoir pris le ton qu'il faut. J'envoie mes lettres ouvertes à ce dernier, qui est effrayé d'être seul contre tant de gens qui viennent fondre sur nous ; il craint que vous n'ayez négligé d'envoyer les défenses de vos amis ; il voit cette affaire au conseil, où M. Colbert a sa voix aussi bien que M. de Pom-

personne : il a voulu être soutenu de mes pauvres lettres, dont il fera ce qu'il voudra. Je regrette de n'être pas en lieu de pouvoir agir moi-même, non pas que je crusse faire mieux que d'Hacqueville : c'est qu'on est deux, et que j'aurois au moins le plaisir de faire quelques pas pour vous; mais la Providence n'a pas rangé ce bon office au nombre de ceux que j'ai dessein de vous rendre. Il est vrai que d'Hacqueville ne laisse rien à désirer; je n'ai jamais vu des tons et des manières fermes et puissantes pour soutenir ses amis comme celles qu'il a : c'est un trésor de bonté, d'amitié et de capacité, à quoi il faut ajouter une application et une exactitude, dont nul autre que lui n'est capable. J'attends donc la fin de cette affaire avec l'espérance que me donne la confiance que j'ai en lui; cependant je ne laisserai pas d'ouvrir ses lettres désormais avec beaucoup d'émotion, parce que je m'intéresse à la conclusion de cette affaire, qui me paroît d'importance pour la Provence et pour vous. On ne vous conseille point de faire aucune représaille du côté de la noblesse; ceux que vous pourriez attaquer en ont moins qu'ils ne pensent, mais ils en ont plus qu'il ne nous en faut : nous verrons. Je suis à une belle distance pour mettre mon nez dans tout cela. J'écrivis, il y a trois jours, à l'illustre

Sapho[1] et à Corbinelli : ce n'est point par cet endroit que nous péririons; je crains un ministre.

J'ai passé un jour à Vitré avec M. de Pommereuil, qui me dit, quasi devant la princesse, qu'il avoit séjourné pour l'amour de moi. Il a fait un grand bruit des Malicorne et des Laval, de notre connoissance et de l'amitié qu'il a pour moi. Je n'en avois rien dit; car je hais ce style de dire toujours que tout est de nos amis : c'est un air de gueule enfarinée, qui n'appartient qu'à qui vous savez. J'ai donc gardé mon petit silence, jusqu'à ce que M. de Pommereuil ait dit des merveilles, et alors j'ai dit qu'oui, et nous voilà dans des conversations infinies. Nous fîmes une anatomie de toute la Bretagne, pendant que la princesse prioit Dieu avec son petit troupeau. Il est reçu comme un Dieu, et c'est avec raison; il apporte l'ordre et la justice pour régler dix mille hommes, qui, sans lui, nous égorgeroient tous. Sa commission n'est que jusqu'au printemps; il ne l'a prise que pour faire sa cour, et non pas pour faire sa fortune, qui va plus loin; il ne songe qu'à faire plaisir. Il vivra fort bien avec M. de Chaulnes; mais il fera valoir au maître les choses qu'il lui cédera pour vivre doucement;

1. Mademoiselle de Scudéri.

car il trouve que, pourvu qu'on ne cède point comme un sot, on fait sa cour de ne point faire d'incidents, parce qu'ils interrompent le service et l'unique but qu'on doit avoir, qui est d'aller au bien. Il me parla de vous, et j'en fus touchée comme on l'est de parler de soi-même.

Vous avez trouvé fort plaisamment d'où vient l'attachement qu'on a pour les confesseurs; c'est justement la raison qui fait qu'on parle dix ans de suite avec un amant; car, avec ces premiers, on est comme mademoiselle d'Aumale[1] : on aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler. On me mande que cette *precieuse* fera, à son retour, une grande figure. Je suis etonnée de ce qu'on m'apprend de madame de Maintenon; on dit qu'elle n'est plus si fort l'admiration de tout le monde, et que le proverbe a fait son effet en elle[2]; mon amie de Lyon (madame de Coulanges) m'en paroit moins coiffée; la dame d'honneur (madame de Richelieu) même n'a plus les mêmes empressements, et cela fait faire des réflexions morales

1. Confidente de madame de Maintenon et religieuse à Saint-Cyr. — Voyez *Madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, de l'Académie françoise.

2. Ce proverbe est, sans doute, le fameux adage de Tacite : *Major è longinquo reverentia; l'admiration est plus grande pour les choses ou pour les personnes qu'on n'a pas sous les yeux.*

et chrétiennes à ma petite amie [1] : ne parlez point de ceci. Je vous conseille de faire tenir un petit compliment, par d'Hacqueville, à madame de La Fayette sur cette abbaye. Adieu, ma très-chère enfant; il me semble que je ne vous aime point aujourd'hui; je vous aimerai une autre fois; voilà ce qui doit vous consoler. Parlez-moi des *Essais de morale;* n'est-ce pas un aimable livre?



474. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 20 décembre 1675.

Je ne saurois comprendre pourquoi je ne vous écris pas, car assurément c'est à moi à féliciter la nouvelle mariée de son nouveau mariage, à faire mes compliments au nouvel époux et au nouveau beau-père. Enfin tout est nouveau, mon cousin, hormis mon amitié pour vous, qui est fort ancienne, et qui me fait très-souvent penser à vous et à tout ce qui vous touche. J'avois dans la tête que vous m'aviez promis de me mander des nouvelles de votre noce, et je pense que c'est cela que j'attendois; mais c'eût été un

1. Madame de Vins, belle-sœur de M. de Pomponne.

excès d'honnêteté, car selon toutes les règles, c'est à moi à recommencer.

J'ai été fort aise que vous ayez approuvé mon petit conte : j'ai trouvé aussi admirable celui de madame d'Heudicourt. Pour moi, je ne trouve point qu'il les faille bannir, quand ils sont courts et tout pleins de sel comme ceux que vous faites; car assurément personne ne peut atteindre à vos tons et à votre manière de conter, nous l'avons souvent dit, la belle *Madelonne* et moi. Mais parlons d'autre chose.

Vous ne voulez pas qu'on vous appelle comte ; et pourquoi, mon cher cousin? ce n'est pas mon avis. Je n'ai encore vu personne qui se soit trouvé déshonoré de ce titre. Les comtes de Saint-Aignan, de Sault, Du Lude, de Grignan, de Fiesque, de Brancas, et mille autres, l'ont porté sans chagrin. Il n'a point été profané comme celui de marquis. Quand un homme veut usurper un titre, ce n'est point celui de comte, c'est celui de marquis, qui est tellement gâté, qu'en vérité je pardonne à ceux qui l'ont abandonné. Mais pour comte, quand on l'est comme vous, je ne comprends point du tout qu'on veuille le supprimer. Le nom de Bussy est assez commun; celui de comte le distingue, et le rend le nôtre où l'on est accoutumé : on ne comprendra point, ni d'où vous vient ce chagrin, ni cette vanité, car personne n'a com-

mencé à désavouer ce titre. Voilà le sentiment de votre petite servante, et je suis assurée que bien des gens seront de mon avis. Mandez-moi si vous y résistez, ou si vous vous y rendez, et, en attendant, je vous embrasse, mon cher *Comte*.

Vous savez les misères de cette province : il y a dix ou douze mille hommes de guerre, qui vivent comme s'ils étoient encore au delà du Rhin. Nous sommes tous ruinés; mais qu'importe? nous goûtons l'unique bien des cœurs infortunés : nous ne sommes pas seuls misérables : on dit qu'on est encore pis en Guyenne.

Je serai à Paris au commencement du carême. Mon fils est ici depuis huit ou dix jours. Il est assez aise de se reposer de ses courses continuelles. Vous ai-je dit que parmi les louanges que le cardinal de Retz donnoit à la maison de Langheac, il disoit qu'elle étoit sans *médisance et sans chimère* ?





475. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vitré, samedi pour dimanche 22 décembre 1675.

Je suis venue ici, ma fille, pour voir madame de Chaulnes et la petite personne (madame de Kerman), et M. de Rohan, qui s'en vont à Paris. Madame de Chaulnes m'a écrit pour me prier de lui venir dire adieu ici : elle devoit venir dès hier; et l'excuse qu'elle donne, c'est qu'elle craignoit d'être volée par les troupes qui sont par les chemins. C'est aussi que M. de Rohan l'avoit priée d'attendre à aujourd'hui ; et cependant, chair et poisson se perdent, car dès jeudi on l'attendoit. Je trouve cela un peu familier, après avoir mandé elle-même positivement qu'elle viendroit. Madame la princesse de Tarente ne trouve pas ce procédé d'un trop bon gout : elle a raison ; mais il faut excuser des gens qui ont perdu la tramontane. C'est dommage que vous n'éprouviez la centième partie de ce qu'ils ont souffert ici depuis un mois. Il est arrivé dix mille hommes dans la province, dont ils ont été aussi peu avertis, et sur lesquels ils ont autant de pouvoir que vous,

ils ne sont en état de faire ni bien ni mal à personne.

M. de Pommereuil est à Rennes avec eux tous; il est regardé comme un dieu, non pas que tous les logements ne soient réglés dès Paris; mais il punit et empêche le désordre; c'est beaucoup. Madame de Rohan et madame de Coëtquen ont été fort soulagées. Madame la princesse de Tarente espère que MONSIEUR et MADAME la feront soulager aussi; c'est une grande justice, puisqu'elle n'a au monde que cette terre, et qu'il est fâcheux, en sa présence, de voir ruiner ses habitants. Nous nous sauverons, si la princesse se sauve. Voilà, ma très-chère, un grand article de la Bretagne; il en faut passer par là : vous connoissez comme cela frappe la tête dans les provinces.

Je n'ai pas attendu votre lettre pour écrire à M. de Pomponne et à madame de Vins; je l'ai fait tout de mon mieux. J'en avois demandé conseil à d'Hacqueville, qui me paroît espérer beaucoup de ce côté-là. Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence: ce sont mes affaires; mais ne la retenez sur rien, car elle est admirable quand elle a la bride sur le cou; elle est comme l'Arioste: on aime ce qui finit et ce qui commence; le sujet que vous prenez console de celui que vous quittez, et tout est agréable. Celui du froc aux orties,

que l'on jette tout doucement pour plaire à Sa Sainteté, et le reste, est une chose à mourir de rire; mais ne le dites pas à M. de Grignan, qui est sage. Pour moi, j'en demande pardon à Dieu, mais je ne crois pas qu'il y ait rien au monde de plus plaisant et de mieux écrit; vous êtes plus gaie dans vos lettres que vous ne l'êtes ailleurs. Vous avez soif d'être seule : eh! mon Dieu, ma chère, venez dans nos bois, c'est une solitude parfaite, et un si beau temps encore, que j'y passe tous les jours jusqu'à la nuit, et je pense à vous mille et dix mille fois avec une si grande tendresse, que ce seroit la méconnoître que de croire que je la pusse décrire. Mon fils me met en furie par le sot livre qu'il vient lire autour de moi; c'est *Pharamond*[1] : il me détourne de mes livres sérieux, et, sous prétexte que je me fais du mal aux yeux, il me fait écouter des sornettes que je veux oublier. Vous savez comme faisoit madame Du Plessis à Frênes; c'est justement de même; il va et vient; il songe fort à m'amuser et à me divertir. Il vouloit vous écrire aujourd'hui; mais je doute qu'il puisse le faire. Nous ne sommes pas chez nous, et pendant que je suis ici, il joue à l'hombre dans la chambre de madame la princesse[2].

1. Roman de La Calprenède.
2. Qui me parle de vous avec une estime et une inclination admirable pour toute votre personne. (Éd. de 1734.)

Si j'étois en lieu, ma fille, de vous donner des conseils, je vous donnerois celui de ne pas penser présentement d'aller à Grignan: à quel propos ce voyage? c'est une fatigue, c'est une Durance, c'est une bise; à quoi bon ce tracas? Vous êtes toute rangée à Aix; passez-y votre hiver. Pour moi, qui suis à la campagne, je ne pense point aux villes; mais si j'étois dans une ville, tout établie, la seule idée de la campagne me feroit horreur. Je parle un peu de loin, sans savoir vos raisons. Celles de M. de Maillanes pour aimer La Trousse, peuvent être bonnes; ces Messieurs nous honorent quelquefois de leurs méchantes humeurs, et se font adorer des étrangers. Mais savez-vous que j'ai ouï dire beaucoup de bien de Maillanes, et que M. le Prince en parla au roi fort agréablement comme d'un très-brave garçon? J'en fus ravie quand on me compta cela à Paris. Voyons, je vous prie, jusqu'où peut aller la paresse du Coadjuteur. Mon Dieu, qu'il est heureux, et que j'envierois quelquefois son épouvantable tranquillité sur tous les devoirs de la vie! On se ruine, quand on veut s'en acquitter. Voilà toutes les nouvelles que je sais de lui.

Je vous ai mandé comme Bourdelot m'a honorée[1], aussi bien que vous, de son froid éloge:

1. Voyez ci-dessus la lettre du 4 décembre.

je vous en ai assez dit pour vous faire entendre que je le trouve comme vous l'avez trouvé. Mon Dieu, que je lui fis une bonne réponse! cela est sot à dire; mais j'avois une bonne plume, et bien éveillée ce jour-là : quelle rage! peut-on avoir de l'esprit, et se méconnoître à ce point-là? Vous avez une musique, ma chère; je crois que je la trouverois admirable; j'honore tout ce qui est opéra; mais quoique je fasse l'entendue, je ne suis pas si habile que M. de Grignan, et je crois que j'y pleurerois comme à la comédie. Madame de Beaumont a-t-elle toujours bien de l'esprit? et Roquesante? jeûnent-ils toujours tous deux au pain et à l'eau? Pourquoi tant de pénitences, puisqu'il a apporté tant d'indulgences plénières? Encore faut-il les appuyer sur quelque chose.

Disons deux mots de Danemark : la princesse de La Trémouille est au siége de Wismar avec le roi et la reine; les deux amants y font des choses romanesques. Le favori a traité un mariage pour le prince, et a laissé le soin à la renommée d'apprendre cette nouvelle à la jolie princesse; il fut même deux jours sans la voir : cela n'est pas le procédé d'un sot; pour moi, je crois qu'il se trouvera à la fin qu'il est le fils de quelque roi des Visigoths.

Vous me faites peur de votre vieille veuve qui se marie à un jeune homme : c'est un grand

bonheur de n'être point sujette à se coiffer de ces oisons-là; il vaut mieux les envoyer paître que de les y mener. Vous êtes étonnée que tout ce qui vous entoure ne comprenne point que vous souhaitez quelquefois d'être séparée de leur bonne compagnie; et moi, je ne puis m'accoutumer à une chose, c'est de voir avec quelle barbarie ils souhaitent tous que je passe le reste de ma vie aux Rochers, mais à bride abattue, sans jamais faire aucun retour que l'on peut trouver quelque société plus délicieuse que celle de mademoiselle Du Plessis : cela m'impatiente qu'en toute une province il n'y ait personne qui se doute que l'on connoisse quelqu'un à Paris; j'avois dessein de m'en plaindre à vous.

Nous avons si bien aliéné, et vendu, et tracassé, que je crois que nous donnerons nos trois millions : *Nous serons si sots que nous prendrons la Rochelle*. C'est un vieux conte que vous appliquerez. Nous avons fait les mêmes libéralités qu'à l'ordinaire; on a même sauvé M. d'Harouïs des abîmes que l'on craignoit pour lui. On a frondé si rudement contre M. de Saint-Malo, que son neveu (Guémadeuc) s'est trouvé obligé de se battre contre un gentilhomme de basse Bretagne. Adieu, ma trèschère enfant; la confiance que vous avez que j'aime passionnément vos grandes lettres, m'o-

blige sensiblement et me fait voir que vous êtes juste. Je vous remercie de me les souhaiter, comme la plus aimable chose que je puisse recevoir, et vous devez aussi me plaindre quand je suis privée de cette consolation par les retardements de la poste.

Dimanche.

Je quittai hier cette lettre pour madame de Chaulnes, pour M. de Rohan et pour la petite personne; ils soupèrent ici, et sont partis ce matin pour Laval, et tout droit à Paris. Il me semble que M. de Rohan est assez aise d'être avec la petite. Madame de Chaulnes m'a fort conté les affaires des États; je l'ai fait convenir que M. de Saint-Malo avoit été ridicule avec son bal : elle me paroît la mort au cœur de toutes ces troupes, et M. de Chaulnes, qui est demeuré à Rennes, très-embarrassé de M. de Pommereuil. Toute cette compagnie m'a fort parlé de vous. Quand je serai aux Rochers, je vous écrirai plus longtemps : en vérité, ma fille, c'est toute ma consolation que de vous parler.





476. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, le jour de Noël 1675.

Voici le jour où je vous écrirai, ma fille, tout ce qu'il plaira à ma plume : elle veut commencer par la joie que j'eus de revenir ici de Vitré dimanche, en paix et en repos, après deux jours de discours, de révérences, de patience à écouter des choses qui sont préparées pour Paris : j'eus pourtant le plaisir d'en contester quelques-unes, comme le bal de M. de Saint-Malo aux États. Madame de Tarente rioit fort de me voir échauffée, et pleine de toutes mes raisons pour l'improuver; mais enfin j'aime mieux être dans ces bois, faite comme *les quatre chats* (hélas! vous en souvient-il?), que d'être à Vitré avec l'air d'une Madame. La bonne princesse alla à son prêche; je les entendois tous qui *chantoient des oreilles*[1], car je n'ai jamais ouï des tons comme ceux-là. Ce fut un grand plaisir pour moi d'aller à la messe; il y avoit longtemps que je n'avois senti tant de joie d'être catholique. Je dînai avec le ministre: mon fils

1. Expression de Panurge dans Rabelais.

disputa comme un démon. J'allai à vêpres pour les contrecarrer ; enfin je compris la sainte opiniâtreté du martyre. Mon fils est allé à Rennes voir le gouverneur, et nous avons fait cette nuit nos dévotions dans notre belle chapelle. J'ai encore cette petite fille qui est fort jolie ; sa maison est au bout de ce parc ; sa mère est la fille de la bonne femme Marcille : vous ne vous en souvenez pas. Sa mère est à Rennes ; je l'ai retenue. Elle joue au trictrac, au reversis. Elle est assez belle, et toute naïve, c'est Jeannette ; elle m'incommode à peu près comme *Fidèle*. La Plessis a la fièvre quartaine : quand elle vient, et qu'elle trouve cette petite, c'est une très-bonne chose que de voir sa rage et sa jalousie, et la presse qu'il y a à tenir ma canne ou mon manchon. Mais en voilà bien assez, c'est un grand article de rien du tout.

Les Forbins ont une affaire de grande importance ; c'est au sujet du petit Janson, qui a tué, en duel, le neveu de M. de La Feuillade, Chassingrimon[1]. Cette affaire est au parlement ; et le roi a dit que si on avoit fait justice de la mort de Châteauvilain[2], qu'on croit avoir été tué en duel, il n'y en auroit pas eu beaucoup d'autres. Voilà donc un garçon, comme les autres,

1. Jean-Charles d'Aubusson de Chassingrimon, chevalier de Malte, tué en 1675.
2. Tué dans la nuit du 20 novembre 1674.

hors de France, dans les pays étrangers : toute cette maison est fort intriguée.

Que dites-vous de la pauvre madame de Puisieux? Ce rhume devient une fluxion sur la poitrine; c'est ainsi que ces fluxions se sont introduites familièrement dans les maisons. Cette bonne Puisieux nous auroit rendu mille services contre le Mirepoix, et la voilà morte. Sancy[1], notre parent, est mort aussi en trois jours : c'étoit une âme faite exprès; j'en suis affligée. Priez d'Hacqueville de faire vos compliments chez les Rarai : voilà tout ce qu'il vous en coûtera. M. le cardinal de Retz me confie qu'il est à Saint-Mihiel pour passer les fêtes, que je n'en dise rien, de peur du scandale. Il m'a été impossible de ne pas lui dire l'endroit de Rome de votre dernière lettre; c'est une harmonie de l'arrangement que tous les mots qui le composent : je suis assurée qu'il le trouvera fort bon, et qu'il reconnoîtra bien le style et les discours de sa chère nièce. Madame de Coulanges a eu une grande conversation avec son gros cousin (M. de Louvois), dont elle espère beaucoup pour M. de Coulanges. La grande femme[2] ne vous écrit-elle point? Madame de Vins vient de m'écrire encore une lettre fort

1. Launois. (Éd. de 1726.)
2. Madame d'Heudicourt.

jolie, et, comme vous dites, bien plus flatteuse qu'elle ; elle me dit que, pour ne point souhaiter mon amitié, il n'y a point d'autre invention que de ne m'avoir jamais vue, et toute la lettre sur ce ton-là : n'est-ce pas un fagot de plumes au lieu d'un fagot d'épines ? M. d'Hacqueville croit qu'elle fera fort bien pour nous, quoiqu'elle ait été un peu fâchée que ce qu'on avoit souhaité se soit tourné tout d'une autre façon. Connoissez-vous le Boulay ? Oui ; il a rencontré par hasard madame de Courcelles ; la voir et l'adorer n'a été qu'une même chose : la fantaisie leur a pris d'aller à Genève ; ils y sont. C'est de ce lieu qu'il a écrit à Manicamp la plus plaisante lettre du monde. Madame de Mazarin court les champs de son côté ; on la croit en Angleterre, où il n'y a, comme vous savez, ni foi, ni loi, ni prêtre ; mais je crois qu'elle ne voudroit pas, comme dit la chanson[1], qu'on en eût chassé le roi.

Pour Jabac, nous en sommes désolés : quelle sotte découverte, et que les vieux péchés sont désagréables[2]. Le bon abbé priera Rousseau

1. Sans doute madame de Sévigné insinue que madame de Mazarin vouloit être la maîtresse du roi. La chanson à laquelle elle fait allusion, est, dit-on, une chanson de Blot, qui en avoit fait un grand nombre contre la duchesse de Mazarin.

2. Il s'agissoit d'une ancienne dette pour marchandises livrées à madame de Grignan.

de tâcher de le faire patienter jusqu'à notre retour. N'est-ce point abuser du loisir d'une dame de votre qualité, que de vous conter de tels fagots? car il y a *fagots et fagots :* ceux qui répondent aux vôtres sont en leur place; mais ceux qui n'ont ni rime ni raison, n'est-ce point une véritable folie? Je vais donc vous *souhaiter les bonnes fêtes*[1], et vous assurer, ma très-chère, que je vous aime d'une parfaite et véritable tendresse, et que, selon toutes les apparences, elle me conduira *in articulo mortis*. Vous ai-je dit que madame de Fontevrauld étoit allée chez madame de Coulanges voir votre portrait? Il en vaut bien la peine.



477. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 26 décembre 1675.

Je ne vous ai pas écrit plus tôt, ma belle cousine; les suites de la noce, qui sont d'ordinaire embarrassantes, m'en ont empêché. Vous m'avez témoigné souhaiter de savoir comment se seroit passée la chose; le voici :

1. L'usage de *souhaiter les bonnes fêtes* à Noël et à Pâques s'observe encore dans certaines provinces, et surtout en Provence.

Ce fut à Chaseu, le 5 novembre dernier, où j'ai un des plus beaux salons de France. L'assemblée n'étoit pas grande : avec les Toulonjons, mes filles de Saint-Julien et de Chaseu, il n'y avoit d'extraordinaire que mes amis Jannin et Épinac : je leur fis, trois jours durant, bonne chère. Tout le monde fut assez gai ; mais la fille de notre très-digne mère étoit transportée de joie, et cela n'étoit troublé que par la peur du nouement d'aiguillette.

Il faut dire la vérité, le lendemain de la noce qu'elle apprit comment les choses s'étoient passées, il n'y eut plus de bornes à sa joie. La pucelle ne fut pas si bonnement emportée que sa grand'mère : cependant, voyez un peu la dissimulation, elle est grosse. À qui se fiera-t-on après cela ? Car enfin, elle avoit l'air fort modeste et même un peu froid, et le plus hardi n'eût pas osé, jusqu'à ce jour, lui toucher le bout du doigt. Au reste, elle me paroît contente : Dieu veuille que cela dure. Tous les commencements sont beaux. Les maris sont encore amants au bout de six semaines : cela ne va que du plus au moins ; mais enfin, les plus honnêtes au bout d'un an seulement sont les maîtres. Ma fille m'en dira des nouvelles un jour, comme je crois que madame de Grignan vous en a dit. Vous la pourrez voir à Paris cet été, car elle prétend y aller faire ses couches.

Pour M. de Coligny, il se dispose à faire sa campagne. Je le trouve sur ce chapitre plein de bonnes intentions.

J'oubliois de vous dire que votre nièce ne s'est pas voulu fier à son mari de la façon de son enfant, elle le veut faire à l'image et à la ressemblance de sa cousine : et pour cet effet, dès qu'elle a les yeux ouverts jusqu'à ce qu'elle se couche, elle a son portrait devant elle. Si elle a l'imagination bien forte, elle fera le plus joli enfant de France. Adieu, ma chère cousine ; j'espère avoir le plaisir de vous voir cet été à Paris, publiquement ou en particulier. J'ai une belle passion, aussi bien que vous.

Comme je suis en possession d'écrire au roi toutes les campagnes, voilà ma lettre sur le bruit qui court que le roi va en Flandre en personne.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

« Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté de trouver bon que je lui demande permission de la suivre à la première campagne qu'elle fera, pour être témoin de sa gloire et pour essayer d'y pouvoir contribuer en quelque façon, par la perte même de ma vie. Votre Majesté croit bien, Sire, qu'ayant fait, durant vingt-sept ans, ce métier-là en son absence, et sous des généraux qui ne m'ont peut-être

pas toujours rendu justice, je le ferai de meilleur cœur à votre vue. J'en ai plusieurs fois, depuis dix ans, demandé la permission à Votre Majesté ; mais elle ne m'en a pas encore jugé digne.

« Cependant, Sire, je vous dirois de la meilleure foi du monde, que la continuation des châtiments et le refus des grâces ne m'ont point ôté du cœur le zèle ardent que j'ai toujours eu pour vous. Quelque raison que Votre Majesté sache qu'on a de vous aimer, peut-être que vous serez surpris de voir que cette amitié résiste à la prison, à la destitution de charge et à l'exil. Mais vous en serez persuadé, quand je vous en aurai dit les raisons.

« Depuis que j'ai eu l'honneur d'approcher Votre Majesté, Sire, j'ai eu une admiration, et, si je l'ose dire, une tendresse extraordinaire pour elle. Lorsqu'on me voulut faire une affaire auprès de Votre Majesté, en 1664, à Fontainebleau, elle se peut souvenir des transports de joie où je fus quand elle me fit l'honneur de me dire qu'elle me promettoit qu'on ne lui diroit jamais rien contre moi qu'elle ne me le redît, pour me donner lieu de me justifier si je le pouvois. Cette conversation me fit si bien voir, Sire, que vous êtes bon et juste, et même que vous fûtes bien aise de me trouver innocent, que rien ne m'ôtera jamais de l'esprit que vous ne m'avez

châtié que parce que vous avez cru que je le méritois; et la vérité est que je le méritois aussi. Et quand ma disgrâce dure un peu longtemps, que la nature qui souffre me dit que mes services passés devroient bien me faire obtenir quelque grâce, et que mes peines sont plus grandes que mes fautes; la raison, soutenue de l'estime infinie que j'ai pour Votre Majesté, me représente que des gens en qui vous avez croyance, vous ont rendu de méchants témoignages de moi; qu'y ayant un fondement véritable à leurs rapports, il n'y a plus que l'exagération qu'ils vous ont fait de ma mauvaise conduite, qui vous oblige de faire durer mon châtiment, et c'est ce plus ou ce moins qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse connoître.

« Voilà, Sire, ce qui fait que j'aime Votre Majesté, quoi qu'elle me fasse. Je ne sais si le temps est encore éloigné, ou s'il est proche, auquel Votre Majesté connoîtra que je ne suis pas tel qu'on m'a dépeint, ni tout à fait indigne de vos grâces. Mais quoi que Votre Majesté fasse, je serai toujours, avec tous les plus profonds respects, etc.

« A Chaseu, ce 20 novembre 1675. »





478. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 décembre 1675.

Les voilà mes bonnes petites lettres; ne me plaignez point d'en lire deux à la fois. Vous savez ma folie; quand je reçois une de vos lettres, je trouve que j'en voudrois bien encore une, et la voilà. C'est une double joie, c'est une provision; tant que je ne suis pas en peine de vous, rien ne me peut consoler de ce jour de poste à qui je fais la mine; la pensée ne me vient jamais que vous ne m'ayez pas écrit. Mongobert ne me diroit-elle pas toujours de vos nouvelles? Mandez-moi comme elle se porte; je l'embrasse et l'aime toujours. Je reviens à la poste : c'est l'hiver qui cause ce déréglement. En vérité, vos lettres méritent bien d'être attendues, et d'être reçues comme je les reçois. En voilà de madame de Vins, de M. de Pomponne et de Corbinelli; j'ai bien rivé le clou à Corbinelli et à sa muse, en voulant mettre au même rang ce que je lui demande et ce qu'elle me demanderoit.

Vous verrez que madame de Vins a toujours

sur le cœur ce qu'elle vous a mandé. Puisqu'elle vous donne une si belle occasion de vous justifier, faites-le, ma belle, et dites vos bonnes petites raisons, afin qu'on les entende, et que personne n'ait plus rien sur le cœur. M. de Pomponne me gronde encore de ce que j'avois mis dans la lettre de madame de Vins qu'il aimoit M. de Marseille plus que moi. Enfin, ce côté-là me paroît tout plein d'amitié; et M. d'Hacqueville me mande que nous avons tous les sujets du monde d'en être contents. Toutes vos raisons sont arrivées; tout a été fait dans l'ordre; il ne craint que M. Colbert. Pour moi, je crois qu'on renverra cette affaire à M. l'Intendant, et c'est cela que vous voulez. Je pense qu'il vaudroit mieux qu'on ordonnât que les choses demeurassent comme elles sont. Mais, hélas! dans le monde où l'on fait ce qu'on peut, et ceci, comme nous, ma bonne, vous regarde, fait-on, je ne dis pas la moitié, Dieu m'en garde! mais fait-on seulement le quart de ce qu'on veut?

On nous fait espérer le départ de *Figuriborum* [1]; je ne dis pas la paix, car vous ne voulez pas croire qu'un traité puisse être signé par

1. Charles Colbert, marquis de Croissy, que le roi venoit d'envoyer au congrès de Nimègue, en qualité de l'un de ses plénipotentiaires, étoit désigné sous ce sobriquet.

lui [1]. Que vous êtes plaisante de vous souvenir de ce temps si différent de celui-ci! Eussions-nous jamais cru que *Figuriborum* eût fait une figure? Jamais homme n'a été ridiculisé comme lui. Il faut avouer que vous êtes la premiere personne du monde. Il y a un petit homme qui s'est vanté de s'être soustrait à votre plaisanterie; vous aviez assez d'envie de lui marcher sur le haut de la tête, mais n'avez-vous point peur d'être excommuniée?

Je vous remercie, ma fille, de conserver quelque souvenir *del paterno nido* [2]. Hélas! notre château en Espagne seroit de vous y voir: quelle joie! et pourquoi seroit-il impossible de vous revoir encore dans ces belles allées? Que dites-vous du mariage de La Mothe [3]? La beauté, la jeunesse, la conduite font-elles quelque chose pour bien établir les demoiselles? Ah, Providence! il en faut reve-

1. Sous la date de Paris, 26 décembre, la *Gazette* annonçoit que le sieur Colbert et le comte d'Avaux, ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires du roi pour le traite de paix a Nimègue, partoient ce jour-là pour se rendre incessamment en ladite ville de Nimègue, en conséquence des ordres pressants qu'ils avoient reçus de Sa Majesté.

2. De la maison paternelle.

3. L'une des trois filles de la maréchale de La Mothe-Houdancourt, qui épousa le marquis de La Vieuville, chevalier d'honneur de la reine.

nir là. Madame de Puisieux est ressuscitée, mais n'est-ce pas mourir deux fois bien près l'une de l'autre, car elle a quatre-vingts ans. Madame de Coulanges m'apprend la bonne compagnie de notre quartier; mais cela ne me presse point d'y retourner plus tôt que je n'ai résolu [1]. Je ne m'y sens attirée que par des affaires; car, pour des plaisirs, je n'en espère point, et l'hiver n'est point en ce pays-ci ce que l'on pense; il ne me fait nulle horreur.

Nous suivons vos avis pour mon fils, nous consentons à quelques fausses mines; et si l'on nous refuse, chacun en rendra de son côté. En attendant, il me fait ici une fort bonne compagnie, et il trouve que j'en suis une aussi; il n'y a nul air de maternité à notre affaire. La princesse (de Tarente) en est étonnée, elle qui n'a qu'un benêt de fils, qui n'a point d'âme dans le corps. Elle est bien affligée des troupes qui sont arrivées à Vitré. Elle espéroit, avec raison, d'être exemptée; mais, cependant, voilà un bon régiment dans sa ville : c'étoit une chose plaisante si c'eût été le régiment de Grignan. Mais savez-vous qu'il est à la Trinité, c'est-à-dire à Bodégat [2] ? J'ai écrit au cheva-

1. Plus tôt que ce que j'ai résolu. (Éd. de 1734.)

2. Terre auprès de Nantes, qui appartenoit à la maison de Sévigné.

lier de Grignan, non pas pour rien déranger, car tout est réglé, mais afin que l'on traite doucement et honnêtement mon fermier, mon procureur fiscal et mon sénéchal : cela ne coûtera rien, et me fera grand honneur. Cette terre m'est destinée, à cause de votre partage.

Si je vois ici le Castellane [1], je le recevrai fort bien : son nom et le lieu où il a passé l'été me le rendront fort considérable. L'affaire de mon président [2] va bien : il se dispose à me donner de l'argent : voilà une des affaires que j'avois ici. Celle qu'entreprend l'abbé de La Vergne est digne de lui : vous me le représentez un fort honnête homme.

Ne voulez-vous point lire les *Essais de morale*, et m'en dire votre avis? Pour moi, j'en suis charmée : mais je le suis fort aussi de l'Oraison funèbre de M. de Turenne par Mascaron ; il y a des endroits qui doivent avoir fait pleurer tous les assistants ; je ne doute pas qu'on ne vous l'ait envoyée : mandez-moi si vous ne la trouvez pas très-belle. Ne voulez-vous point achever l'historien *Josèphe?* Nous lisons beaucoup, et du sérieux, et des folies, et de la fable, et de l'histoire. Nous nous faisons

1. Parent de M. de Grignan.
2. M. de Meneuf.

tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner. On nous plaint à Paris, on croit que nous sommes au coin de notre feu à mourir d'ennui et à ne pas voir le jour; mais, ma fille, je me promène, je m'amuse; ces bois n'ont rien d'affreux : ce n'est pas d'être ici ou de n'être pas à Paris qu'il faut me plaindre.

Je ne me charge point de vos compliments pour madame de La Fayette; priez-en M. d'Hacqueville. La machine ronde n'a été que deux ou trois jours sans tourner; il a été à Saint-Germain pour vous; il est occupé de nos affaires : c'est un ami adorable. M. de Coulanges espère beaucoup d'une conversation que sa femme a eue avec M. de Louvois; s'ils avoient l'intendance de Lyon, conjointement avec le beau-père, ce seroit un grand bonheur. Voilà le monde; ils ne travaillent que pour s'établir à cent lieues de Paris. Je ne puis comprendre la nouvelle passion du *Charmant* (M. de Villeroi) : je ne me représente pas qu'on puisse parler de deux choses avec cette matérielle Chimène. On dit que son mari [1] lui défend toute autre société que celle de madame d'Armagnac : je suis comme vous, mon enfant, je

1. Madame de.... disoit bien : on dit que son mari. (Éd. de 1726.)

crois toujours voir la vieille Médée[1] avec sa baguette faire fuir, quand elle voudra, tous ces vains fantômes materiels. On disoit que M. de La Trousse en vouloit à la maison *visum-visu*; mais je ne le crois point délogé, et je chanterois fort bien le contre-pied de la chanson de l'année passée :

La Trousse est vainqueur de Brancas;
Têtu ne lui resiste pas.
De lui seul Coulange est contente,
Que chacun chante, etc.

Mais c'est entre vous et moi, la belle ; car je sais fort bien comme il faut dire ailleurs : vous êtes fidèle et discrète. Vous me paroissez avoir bien envie d'aller à Grignan : c'est un grand tracas ; mais vous recevrez mes conseils quand vous en serez revenue. Ces compliments pour ces deux hommes qui sont chez eux, il y a plus d'un mois, m'ont fait rire. La longueur de nos réponses effraye[2], et fait bien comprendre l'horrible distance qui est entre nous : ah, ma fille ! que je la sens, et qu'elle fait bien toute la tristesse de ma vie ! Sans cela, ne serois-je point trop heureuse avec un joli garçon

1. On croit que par cette expression madame de Sévigné désigne la comtesse de Soissons, dont le duc de Villeroi avoit été éperdument amoureux.
2. Fait frayeur. (Éd. de 1734.)

comme celui que j'ai? Il vous dira lui-même s'il ne souffre pas d'être éloigné de vous. Mais je l'attends, il n'est point encore arrivé; c'est une fragile créature; encore s'il se marioit pendant son voyage! mais je suis assurée qu'on le retient pour rien du tout. S'il se divertit, il est bien. Adieu, ma très-chère et très-aimable, et très-parfaitement aimée. Parlez-moi de votre santé et de votre beauté, tout cela me plaît. J'embrasse M. de Grignan, quand ce seroit ce troisième jour de barbe épineuse et cruelle : on ne peut s'exposer de meilleure grâce.



479. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, le premier jour de l'an 1676.

Nous voici donc à l'année *qui vient*, comme disoit M. de Montbazon : ma très-chère, je vous la souhaite heureuse; et si vous croyez que la continuation de mon amitié entre dans la composition de ce bonheur, vous pouvez y compter sûrement.

Voilà une léttre de M. d'Hacqueville, qui vous apprendra l'agréable succès de nos affaires de Provence : il surpasse de beaucoup mes espérances. Vous aurez vu à quoi je me bor-

nois par les lettres que je reçus il y a peu de jours, et que je vous envoyai. Voilà donc cette grande épine hors du pied, voilà cette caverne de larrons détruite, voilà l'ombre de M. de Marseille conjurée, voilà le crédit de la cabale évanoui, voilà l'insolence terrassée : j'en dirois d'ici à demain. Mais, au nom de Dieu, soyez modestes dans vos victoires : voyez ce que dit le bon d'Hacqueville, la politique et la générosité vous y obligent. Vous verrez aussi comme je trahis son secret pour vous, par le plaisir de vous faire voir le dessous des cartes, qu'il a dessein de vous cacher à vous-même ; mais je ne veux point laisser équivoquer dans votre cœur les sentiments que vous devez avoir pour l'ami et pour la belle-sœur [1], car il me paroît qu'ils ont fait encore au delà de ce qu'on m'en écrit, et pour toute récompense, ils ne veulent aucun remercîment. Servez-les donc à leur mode, et jouissez, en silence, de leur véritable et solide amitié. Gardez-vous bien de lâcher le moindre mot qui puisse faire connoître au bon d'Hacqueville que je vous ai envoyé sa lettre ; vous le connoissez : la rigueur de son exactitude ne comprendroit pas cette licence poétique. Ainsi, ma fille, je me livre à vous, et vous conjure de ne me point brouiller avec un

1. M. de Pomponne et madame de Vins.

si bon et si admirable ami [1]. Enfin, ma très-chère, je me mets entre vos mains; et, connoissant votre fidélité, je dormirai en repos; mais répondez-moi aussi de M. de Grignan, car ce ne seroit pas une consolation pour moi que de voir courir mon secret par ce côté-là.

En voici encore un autre : voici le jour des secrets, comme la *journée des dupes*. Le *frater* est revenu de Rennes; il m'a rapporté une sotte chanson, qui m'a fait rire : elle vous fera voir, en vers, une partie de ce que je vous dis l'autre jour en prose. Nous avions dans la tête un fort joli mariage, mais il n'est pas *cuit :* la belle n'a que quinze ans, et l'on veut qu'elle en ait davantage pour penser à la marier. Que dites-vous de l'habile personne dont nous vous parlions la dernière fois, et qui ne put du tout deviner quel jour c'est que le lendemain de la veille de Pâques? C'est un joli petit bouchon qui nous réjouit fort :

Cela n'aura vingt ans que dans six ans d'ici[2].

Je voudrois que vous l'eussiez vue les matins manger une beurrée longue comme d'ici à Pâques, et l'après-dînée croquer deux pommes vertes, avec du pain bis. Sa naïveté et sa jolie

1. Et auquel nous avons de si grandes obligations. (Éd. de 1726 et 1734.)

2. Vers de Benserade.

petite figure nous délassent de la guinderie et de l'esprit *fichu* de mademoiselle Du Plessis.

Mais parlons d'autre chose : ne vous a-t-on pas envoyé l'Oraison funèbre de M. de Turenne? M. de Coulanges et le petit cardinal (de Bouillon) m'ont déjà ruinée en ports de lettres; mais j'aime bien cette dépense. Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser[1]; mais je l'en défie : il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne; et voilà ce que M. de Tulle a fait divinement à mon gré. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre; et cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il étoit pétri; enfin, ce caractère, comme il dit, également éloigné de la souplesse, de l'orgueil et du faste de la modestie[2]. Je vous avoue que j'en suis charmée; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée,

Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain[3].

1. Fléchier prononça, en effet, son oraison funèbre le 10 janvier. La *Gazette* l'annonce ainsi : « On fit, le 10 de ce mois, dans l'église de Saint-Eustache, un service solennel pour le vicomte de Turenne. L'abbé Flechier loua dignement ce grand homme, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, avec tout le succès que la réputation qu'il a acquise en de semblables occasions devoit faire attendre de lui. »

2. Cette solide modestie, enfin tout. (Éd. de 1754.)

3. Vers de Corneille dans *les Horaces*.

Ne me dites-vous rien des *Essais de morale*, et du *Traité de tenter Dieu*, et *De la Ressemblance de l'amour-propre et de la charité?* C'est une belle conversation que celle que l'on fait de deux cents lieues loin. Nous faisons de cela pourtant tout ce qu'on en peut faire. Je vous envoie un billet de la jolie abbesse : voyez si elle se joue joliment; il n'en faut pas davantage pour voir l'agrément de son esprit. Adieu, ma très-aimable et très-chère; je vous recommande tous mes secrets; je vous embrasse très-tendrement, et suis à vous plus qu'à moi-même.

Je laisse la plume à l'honnête garçon qui est à mon côté droit : il dit que vous avez trempé la vôtre dans du feu en lui écrivant; il est vrai qu'il n'y a rien de si plaisant[1].

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Que dis-je, du feu! c'est dans du fiel et du vinaigre que vous l'avez trempée, cette impertinente plume, qui me dit tant de sottises, sauf correction. Et où avez-vous donc pris, Madame la Comtesse, que je ne fusse pas capable de choisir une amie? Est-ce parce que je m'étois adonné, pendant trois ans, à une personne qui

1. Ce paragraphe, ainsi que la lettre de M. de Sévigné, ne se trouvent pas dans l'édition de 1754. Celle de 1726 les donne, t. II, p. 127.

n'a pu s'accommoder de ce que je ne parlois pas en public, et que je ne donnois pas la bénédiction au peuple? Vous avez eu du moins grande raison d'assurer que ma blessure étoit guérie, et que j'étois dégagé de ses fers. Je suis trop bon catholique pour vouloir rien disputer à l'Église. C'est depuis longtemps qu'il est réglé que le clergé a le pas sur la noblesse. Il m'est tombé, depuis peu, entre les mains, une lettre de cette grande lumière de l'Église : il écrivoit à la personne aimée, et la prioit de répondre à sa tendresse par quelque marque de la sienne; voici ce qu'il lui disoit : « Ne me refusez point, je vous prie, cette grâce, et songez que vous me rendrez un office singulier. » Cela n'étoit-il pas bien touchant? J'écrivois encore mieux à madame de Choisy. Je suis redevenu esclave d'une autre beauté brune, dans mon voyage de Rennes. C'est madame de ...., celle qui prioit Dieu si joliment aux Capucins : vous souvenez-vous comme vous la contrefaisiez? Elle est devenue bel esprit, et dit les élégies de la comtesse de La Suze en langage breton.

La *Divine* est à nos côtés depuis neuf heures du matin; elle nous a déjà conté les plus jolis détails du monde de son mal, et nous a dit qu'elle étoit montée à cheval, pour venir voir ma mère, dès qu'elle a été quitte d'un *lavement*

qu'elle avoit été obligée de prendre, à cause d'une *brûlaison* insupportable qu'elle avoit à l'endroit par où étoit sorti un flux de ventre qui la tourmentoit depuis hier midi.

Bon jour et bon an, ma belle petite sœur ; ne vous moquez plus de moi, ni de mon goût, qui est très-bon. J'en juge par l'amitié très-véritable que j'ai pour M. de Grignan, que j'honore de tout mon cœur.



480. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 3 janvier 1676.

Il me semble que j'avois tort de ne pas écrire à la belle *Madelonne*, Madame ; vous verrez dans la lettre que je lui écris, et que je vous envoie, ce qui m'en avoit empêché et ce qui enfin m'y a fait résoudre. Si elle étoit à Paris, notre commerce seroit plus réglé, et vous seriez plus contente. J'ai toujours assez compris la peine que vous avez eue à vous séparer de cette agréable enfant, ma chère cousine ; mais je la comprends bien mieux depuis que j'ai marié ma fille : je ne vous dis pas depuis que je l'ai quittée, car nous sommes encore ensemble, et je ne prévois pas même que nous nous séparions ; mais la

peur que j'en eus d'abord me donna du chagrin : cela me fit songer à vous et vous plaindre plus que je ne faisois. Je savois, il y avoit longtemps, qu'il étoit bien rude de se séparer de ce qu'on aimoit fort et de ce qu'on devoit fort aimer[1] : je viens de l'apprendre par l'appréhension seulement, et cela me fait croire que ce seroit pour moi une peine mortelle, si c'étoit une séparation effective. J'ai des raisons encore d'attachement que vous n'avez pas : ma fille a été toute ma consolation dans ma disgrâce, et elle me tient aujourd'hui lieu de fortune. J'aime bien mes autres enfants, comme vous aimez fort M. de Sévigné ; mais, assurément, nos deux filles sont hors du pair. Adieu, ma chère cousine : voici une lettre bien paternelle ; une autre fois vous en aurez une de moi qui sera plus badine et plus tendre pour vous.

1. Je savois, il y a longtemps, qu'il étoit bien rude de se séparer de ce qu'on aimoit fort ; mais je ne savois pas encore combien il étoit cruel de se séparer de ce qu'on aimoit fort, et de ce qu'on devoit fort aimer. Éd. de 1732.)





481. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Bussy, ce 3 janvier 1676.

Je vous avois promis de vous écrire en Provence, Madame, et je me l'étois promis à moi-même, quand vous partîtes de Paris; mais depuis, faisant réflexion à la longueur du temps que ma lettre mettroit à aller jusqu'à vous, je changeai de dessein; car enfin il faut qu'elle aille de Bourgogne à Paris, de Paris en Bretagne, qu'elle revienne de Bretagne à Paris, et qu'elle aille de là en Provence. Cependant je viens de me raviser, et j'ai cru qu'en ne vous mandant point de nouvelles, qui assurément ne le seroient plus pour vous quand vous les recevriez, je pourrois vous écrire toute autre chose. Ce n'est pas que je n'aie un événement à vous mander. C'est le mariage de ma fille de Bussy avec le marquis de Coligny d'Auvergne, de la maison de Langheac; et quoiqu'elle soit peut-être accouchée quand vous recevrez ma lettre, et que cela vous puisse faire faire des jugements téméraires, mille raisons m'obligent de vous le mander, et je vous prierai seulement, pour la justification de ma fille, d'examiner les dates, de ne tirer aucune conséquence de ce que vous

aurez appris le mariage et les couches presque en même temps, et de ne pas confondre tant de rares merveilles.

Mais à propos de couches, vous vous souvenez bien de la lettre que vous m'avez promise dès que vous auriez appris que je serois grand-père. Je m'attends à un *opéra*[1]. Adieu, Madame; je vous assure que je vous aime bien; faites-moi réponse : je languirai un peu en l'attendant, car je ne la pourrai guère recevoir avant l'année qui vient; mais, comme vous savez, de toutes les bonnes choses, il vaut mieux tard que jamais.



482. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 5 janvier 1676.

En voilà deux encore, ma fille[2]; elles sont, en vérité, les très-bien venues : je n'en reçois jamais trois à la fois; j'en serois fâchée, parce que je serois douze jours à les attendre : c'est bien assez de huit : mais, pour être surchargée de cette lecture, ce n'est pas une chose possible, c'est de

1. A quelque chose de bien travaillé, à un ouvrage en forme.

2. Les voilà toutes deux. Éd. de 1754.

celle-là qu'on ne se lasseroit jamais; et vous-même, qui vous piquez d'inconstance sur ce chapitre, je vous défierois bien de n'y être pas attentive, et de n'aller pas jusqu'à la fin. C'est un plaisir dont vous êtes privée, et que j'achète bien cher; je ne conseille pas à M. de Grignan de me l'envier. Il est vrai que les nouvelles que nous recevons de Paris sont charmantes. Je suis comme vous, jamais je n'y réponds un seul mot; mais pour cela je ne suis pas muette; l'article de mon fils et de ma fille suffit pour rendre notre commerce assez grand : vous l'aurez vu par la dernière lettre que je vous ai envoyée[1].

D'Hacqueville me recommande encore le secret que je vous ai confié, et que je vous recommande à proportion. Il me dit que jamais la Provence[2] n'a tant fait parler d'elle. Il a raison, je trouve cette assemblée de noblesse un coup de partie. Vous ne pouvez pas douter que je ne prenne un grand intérêt à ce qui se passe autour de vous; quelles sortes de nouvelles me pourroient être plus chères? Tout ce que je crains, c'est qu'on ne trouve

1. La plupart commencent par accuser la réception de la mienne, ou dire qu'elle n'est point encore arrivée. (Éd. de 1734.)

2. M. de Pomponne dit que jamais la Provence. (Éd. de 1734.)

que la sagesse de la Provence fait plus de bruit que la sédition des autres provinces.

Je vous remercie de vos nouvelles de Languedoc : vous m'avez instruite de tout en quatre lignes. Mais que vous avez bien fait de m'expliquer pourquoi vous êtes à Lambesc ! car je ne manquois point de dire : Pourquoi est-elle là ? Je loue le torticolis qui vous a empêchée d'avoir la fatigue de manger avec ces gens-là ; vous avez fort bien *laissé paître vos bêtes* sans vous. Je n'oublierai jamais l'étonnement que j'eus, quand j'y étois à la messe de minuit, et que j'entendis un homme chanter un de nos airs profanes au milieu de la messe : cette nouveauté me surprit beaucoup.

Vous aurez lu les *Essais de morale*, dont je crois que vous êtes contente. L'endroit de *Josèphe* que vous me dites est un des plus beaux qu'on puisse jamais lire : il faut que vous avouïez qu'il y a une grandeur et une dignité dans cette histoire, qui ne se trouve en nulle autre. Si vous ne me parliez de vous et de vos occupations, je ne vous donnerois rien du nôtre[1], et ce seroit une belle chose que notre commerce. Quand on s'aime, et qu'on prend intérêt les uns aux autres, je pense qu'il n'y a rien de plus agréable que de parler de soi ; il

1. Je ne vous dirois rien du nôtre. (Éd. de 1726.)

faut retrancher sur les autres, pour faire cette dépense entre amis. Vous aurez vu, par ce que vous a mandé mon fils de notre voisine, qu'elle n'est pas de cette opinion : elle nous instruit agréablement de tous les détails dont nous n'avons aucune curiosité[1]. Pour nos soldats, on gagneroit beaucoup si c'étoient des Cordeliers[2]; ils s'amusent à voler; ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche; mais d'autres désordres, point de nouvelles. M. de Chaulnes m'a écrit qu'il vouloit me venir voir; je lui dis très-bonnement de n'en rien faire, et que je renonce à l'honneur que j'en recevrois, par l'embarras qu'il me donneroit; que ce n'est pas ici comme à Paris, où mon chapon suffisoit à tant de bonne compagnie.

Vous avez donc vu ma lettre de consolation à B...[3]; peut-on lui en écrire une autre? Vraiment vous me le dépeignez si fort au naturel, que je crois encore l'entendre, c'est-à-dire si l'on peut; car, pour moi, je trouve qu'il y a un grand brouillard sur toutes ses expressions. Vous me dites bien sérieusement, en parlant de ma lettre, *Monsieur votre père;* j'ai cru que

1. Les détails de la santé de mademoiselle Du Plessis. Voyez une lettre de M. de Sévigné du 1er de janvier.

2. Qu'ils fussent comme vos Cordeliers. (Édition de 1726.)

3. Peut-être le comte de Brancas,

nous n'étions point du tout parentes : que vous étoit-il à votre avis? Si vous ne répondez à cette question, je m'adresserai à la fillette qui est avec nous; je ne sais si elle y répondra comme au *lendemain de la veille de Pâques*. Au reste, mademoiselle Du Plessis s'en meurt; toute morte de jalousie, elle s'enquiert de tous nos gens comme je la traite; il n'y en a pas un qui ne se divertisse à lui donner des coups de poignard : l'un lui dit que je l'aime autant que vous; l'autre, que je la fais coucher avec moi, ce qui seroit assurément la plus grande marque de ma tendresse; l'autre, que je la mène à Paris, que je la baise, que j'en suis folle, que mon oncle l'abbé lui donne dix mille francs; que si elle avoit seulement vingt mille écus, je la ferois épouser à mon fils. Enfin, ce sont de telles folies, et si bien répandues dans le petit domestique [1], que nous sommes contraints d'en rire très-souvent, à cause des contes perpétuels qu'ils nous font : la pauvre fille ne résiste point à tout cela [2]. Mais ce qui nous a paru très-plaisant, c'est que vous la connoissiez encore si bien, et qu'il soit vrai, comme vous le dites, qu'elle n'ait plus la fièvre quarte dès que j'arrive : par conséquent elle la joue; mais je suis

1. Dans mon domestique. (Éd. de 1726.)
2. La pauvre fille s'en meurt. (Éd. de 1734.)

assurée que nous la lui redonnerons *véritable* tout au moins. Cette famille est bien destinée à nous réjouir; ne vous ai-je pas conté comme feu son père nous a fait pâmer de rire six semaines de suite? Mon fils commence à comprendre que ce voisinage est la plus grande beauté des Rochers.

Je trouve plaisant le rendez-vous de votre voyageur[1], ce n'est pas le triste voyageur, mais de cet autre voyageur avec Montvergne; c'est quasi se rencontrer à la tête des chevaux, que d'arriver au cap de Bonne-Espérance à un jour l'un de l'autre. Je prendrois le rendez-vous que vous me proposez pour le *détroit*[2], si je n'espérois de vous en donner un autre moins capable de nous enrhumer; car il faut songer que vous avez un torticolis. Vous ne pouvez pas douter de la joie que j'aurois d'entretenir cet homme des Indes, quand vous vous souviendrez combien je vous ai importunée d'Herrera[3], que j'ai lu avec un plaisir extraordinaire. Si vous aviez autant de loisir et de constance que moi, ce livre seroit digne de vous.

Mais reparlons un peu de cette assemblée de noblesse; expliquez-moi ces six syndics de

1. Avec M. de Verguès. (Éd. de 1726.)
2. Apparemment le détroit de Gibraltar.
3. Auteur d'une *Histoire générale des Indes*, en quatre volumes in folio.

robe, et ces douze de la noblesse. Je pensois qu'il n'y en eût qu'un ; et le marquis de Buous ne l'est-il pas pour toujours ? Répondez-moi là-dessus. Ces partis sont plaisants, cent d'un côté et huit de l'autre. Cet homme dont vous avez si bien fondé la haine qu'il avoit pour M. de Grignan, vous embarrassera plus que tout le reste, par la protection de madame de Vins. Le d'Hacqueville me le mande, et me recommande si fort de ne vous rien dire de l'autre affaire, que je serois perdue pour jamais s'il croyoit que je l'eusse trahi : il faut que le grand Pomponne craigne les Provençaux. Le bon d'Hacqueville va et vient sans cesse à Saint-Germain pour nos affaires ; sans cela nous ne lui pardonnerions pas le style général et ennuyeux dont il nous favorise. J'avoue que cet endroit dont vous me parlez est un peu répété ; mais vous le pardonnerez à ma curiosité qui a commencé, et ma plume a fait le reste ; car je vous assure que les plumes ont grande part aux verbiages dont on remplit quelquefois ses lettres. Un des souhaits que je vous fais au commencement de cette année, c'est que mes verbiages vous plaisent autant que les vôtres me sont agréables.

Si la Gazette de Hollande avoit dit *Mademoiselle* de La Trémouille au lieu de *Madame*, elle auroit dit vrai ; car mademoiselle de Noirmou-

tier, de la maison de La Trémouille, a épousé, comme vous savez, cet autre La Trémouille; car ils sont de même maison. Elle s'appellera madame de Royan. Je vous ai mandé tout cela. La bonne princesse (de Tarente) et son bon cœur m'aiment toujours; elle a été un peu malade; elle se fait suer dans une vraie machine, pour tous ses maux. Le feu comte Du Lude disoit qu'il n'avoit jamais eu de mal, mais qu'il s'étoit toujours fort bien trouvé de suer: sérieusement, c'est un des remèdes de Du Chêne[1] pour toutes les douleurs du corps; et si j'avois un torticolis, et que je prisse, comme je fais toujours, le remède de ma voisine, vous entendriez dire que je suis *sous l'archet*[2]. La princesse dit toujours des merveilles de vous; elle vous connoît et vous estime. Pour moi, je crois que, par métempsycose, vous vous êtes trouvée autrefois en Allemagne. Votre âme auroit-elle été dans le corps d'un Allemand? Non; vous étiez sans doute le roi de Suède, un de ses amants: car *la plupart des amants sont des Allemands*[3]. Adieu, ma très-chère enfant; notre ménage embrasse le vôtre. Voilà le *frater*.

1. De Du Chesnay. (Éd. de 1726 et 1734.)

2. Châssis courbé en arc, sous lequel on fait suer les malades.

3. Voyez ci-dessus la lettre du 18 décembre et la note, t. III, p. 148.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Vous ne comprendrez jamais, ma petite sœur, combien ce que vous avez dit de la Plessis est plaisant, que quand vous saurez qu'il y a un mois qu'elle joue la fièvre quarte, pour faire justement tomber que sa fièvre la quitte le jour que ma mère va dîner au Plessis[1]. La joie de savoir ma mère au Plessis la transporte au point qu'elle jure ses grands dieux qu'elle se porte bien, et qu'elle est au désespoir de ne s'être pas habillée. « Mais, Mademoiselle, lui disoit-on, ne sentez-vous point quelque commencement de frisson? — Allons, allons, reprenoit l'enjouée Tisiphone, divertissons-nous, jouons au volant, ne parlons pas de ma fièvre; c'est une méchante, c'est une intéressée. — Une intéressée? lui dit ma mère toute surprise. — Oui, Madame, une intéressée qui veut toujours être avec moi. — Je la croyois généreuse, » lui dit doucement ma mère. Cela n'empêcha pas que la joie de voir la bonne compagnie chez elle ne chassât la fièvre qu'elle n'avoit pas eue. Nous espérons que l'excès de la jalousie la lui donnera tout de bon : nous appréhendons qu'elle n'empoisonne la petite personne qui est ici, et qu'on appelle partout la petite favorite de ma-

1. Le château du Plessis d'Argentré, à une lieue des Rochers.

dame la princesse et de madame de Sévigné. Elle disoit hier à Rahuel[1] : « J'ai eu une consolation en me mettant à table, c'est que Madame a repoussé la petite pour me faire placer auprès d'elle. » Rahuel lui répondit avec son air breton : « Ah ! Mademoiselle, je ne m'en étonne pas : c'est pour faire honneur à votre âge ; outre que la petite est à présent de la maison : Madame la regarde comme si elle étoit la cadette de madame de Grignan. » Voilà ce qu'elle eut pour sa consolation.

Vous avez raison de dire du mal de toutes ces troupes de Bretagne ; elles ne font que tuer et voler, et ne ressemblent point du tout à vos moines. Quoique je sois assez content de madame ma mère et de monsieur mon oncle, et que j'aie quelque sujet de l'être, je ne laisserai pas, suivant vos avis, de les mettre hors de la maison à la fin du mois. Je les escorterai pourtant jusqu'à Paris, à cause des voleurs, et afin de faire les choses honnêtement. Adieu, ma petite sœur ; comment vous trouvez-vous de la fête de Noël ? Vous avez *laissé paître vos bêtes*[2] ; c'est bien fait. Les monts et les vaux sont fréquents en Provence ; je vous souhaite seulement

1. Concierge du château des Rochers.

2. Madame de Grignan, incommodée d'un torticolis, s'étoit dispensée de faire elle-même les honneurs de sa table.

de gentils pastoureaux pour vous y tenir compagnie. Je salue M. de Grignan : il ne me dit pas un mot ; je ne m'en vengerai qu'en me portant bien, et en revenant de toutes mes campagnes.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voilà, Dieu merci, bien des folies. Si la poste savoit de quoi nos paquets sont remplis, le courrier les laisseroit à moitié chemin. Je vous conterai mercredi un songe[1].



483. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 8 janvier 1676.

Voici le jour de vous conter mon songe. Vous saurez que vers les huit heures du matin, après avoir songé à vous la nuit, sans ordre et sans mesure, il me sembla bien plus fortement qu'à l'ordinaire que nous étions ensemble, et que vous étiez si douce, si aimable et si caressante pour moi, que j'en étois toute transportée de tendresse ; et sur cela je m'éveille, mais si triste et si oppressée d'avoir perdu cette chère idée,

1. Ces lignes sont attribuées à M. de Sévigné, par l'édition de 1726.

que me voilà à soupirer et à pleurer d'une manière si immodérée, que je fus contrainte d'appeler Marie; et, avec de l'eau froide et de l'eau de la reine de Hongrie, je m'ôtai le reste de mon sommeil, et je débarrassai ma tête et mon cœur de l'horrible oppression que j'avois. Cela me dura un quart d'heure, et tout ce que je vous en puis dire, c'est que jamais je ne m'étois trouvée dans un tel état. Vous remarquerez que voici le jour où ma plume est la maîtresse.

Vous avez passé quinze jours bien tristement à Lambesc; on en plaindroit une autre que vous; mais vous avez un tel goût pour la solitude, qu'il faut compter ce temps comme votre carnaval. Que dites-vous de la Saint-Géran, qui vient de partir avec son gros mari, pour aller passer le sien à la Palisse? C'est un voyage d'un mois, qui surprend tout le monde dans cette saison. Elle reviendra bien sûrement pour les sermons; mais voyez quelle fatigue pour ne pas quitter ce cher époux. Le grand Béthune disoit, quand Saint-Géran eut reçu ce coup de canon [1] : « Le gros Saint-Géran est bon homme, honnête homme; mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement. » Sa femme n'est pas de cet avis, ni moi non plus; mais cette folie s'est trouvée au bout de ma plume.

1. Devant Besançon, en mars 1674.

La princesse vint hier ici, encore toute foible d'avoir sué. Elle est affligée de la ruine que les gens de guerre lui causent, et du peu de soin que MONSIEUR et MADAME ont eu de la faire soulager. Elle croit que madame de Monaco contribue à cet oubli, afin de lui soustraire les aliments, et de l'empêcher de venir à Paris, où la proximité de la princesse lui ôte toujours un peu le plaisir d'être cousue avec MADAME : leur haine est réciproque.

A propos de réciproque, un gentilhomme de la princesse contoit, assez plaisamment, qu'étant aux États, à ce bal de M. de Saint-Malo, il entendit un Bas-Breton qui parloit à une demoiselle de sa passion ; la belle répondoit ; enfin, tant fut procédé, que la nymphe, impatientée, lui dit : « Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira ; mais je ne puis du tout vous *réciproquer*. » Je trouve que fort souvent on peut faire cette réponse, qui coupe court, et qui est, en vérité, toute la meilleure raison qu'on puisse donner. Mon fils est allé à Vitré voir les dames ; il m'a priée de vous faire mille amitiés. Je crois que le bon d'Hacqueville réglera le supplément ; et puisque Lauzun prendra notre guidon, voilà le *frater* monté d'un cran ; il n'est plus qu'à neuf cents lieues du Cap.

Il a fait ici un temps enragé depuis trois

jours ; les arbres pleuvoient dans le parc, et les ardoises dans le jardin. Toutes nos pensées de mariage ont été, je crois, emportées par ce grand vent : un père nous a dit que sa fille n'avoit que quinze ans, et qu'il ne vouloit la marier qu'à vingt ; un autre, qu'il vouloit de la robe : au moins, nous n'avons pas à nous reprocher que rien échappe à nos attentions. Adieu, ma chère enfant ; ne voulez-vous pas bien que je vous embrasse ?



484 — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 9 janvier 1676.

Je reçus, avant-hier, votre lettre du 20 décembre, ma belle cousine, qui est une réponse à une lettre que je vous écrivis le 19 octobre ; vous en devez avoir reçu, depuis ce temps-là, deux autres de moi, sans compter celle que je viens de vous écrire, avec une pour madame de Grignan. Vous voyez par là que je me trouve bien de votre commerce ; et, il faut dire la vérité, c'est à mon gré le plus agréable qui soit au monde : vous savez que je m'y connois un peu et que je suis sincère. Les *nouveaux* mariés et le *nouveau* beau-père vous rendent mille grâces de la part

que vous prenez à leur satisfaction, et ils vous en souhaitent une pareille dans l'établissement de monsieur votre fils.

Quand je vous ai mandé ma lassitude sur le titre de comte, j'ai cru que vous entendriez d'abord la raison que j'avois d'en avoir; mais puisqu'il vous la faut expliquer, ma chère cousine, je vous dirai que la promotion aux grands honneurs de la guerre que l'on a faite, m'a donné meilleure opinion de moi que je n'avois, et que, m'étant fait à moi-même la justice qu'on m'a refusée, j'ai été honteux de la qualité de comte. En effet, me trouvant, sans vanité, égal en naissance, en capacité, en services, en courage et en esprit aux plus habiles de ces maréchaux, et fort au-dessus des autres, je me suis fait maréchal *in petto*, et j'ai mieux aimé n'avoir aucun titre, que d'en avoir un qui ne fut plus digne de moi. De me dire maintenant que je serai confondu dans le grand nombre de gens qui portent le nom de Bussy, je vous répondrai que je serai assez honorablement différencié par celui de Rabutin, qui accompagnera toujours l'autre.

Je crois, ma chère cousine, que vous approuverez mes raisons, car vous n'êtes pas personne a croire qu'il y a de la foiblesse à changer d'opinion, quand vous en voyez une meilleure.

Mais, puisque nous sommes sur ce chapitre,

il faut que je l'épuise, et que je vous fasse tout d'un coup comprendre de quelle manière je veux que vous me conceviez, afin que vous me fassiez ainsi concevoir à ceux à qui vous parlerez de moi. Je vous envoie pour cela une relation de ce qui se passa entre Duras et moi, et les réflexions que j'ai faites sur cet événement. Je les aurois envoyées à tous mes amis de la cour, si l'intérêt de Coligny ne m'en eût empêché ; mais il est assez des amis de Duras, il va servir cette campagne auprès de lui, et tout le bien dont il jouit est dans son gouvernement (la Franche-Comté).

Je vous plains fort pour les maux que la guerre fait à vos sujets ; mais je ne plains guère les Bretons en général, qui sont assez fous pour s'attirer mal à propos l'indignation d'un aussi bon maître que le nôtre. Je voudrois bien pouvoir aller à Paris comme vous, ou que vous eussiez affaire à Bourbilly pour deux ou trois mois. Adieu, ma belle cousine ; si vous trouvez du plaisir à m'appeler comte, ne vous en contraignez pas ; je veux bien être votre comte, de tous les sens dont vous le pouvez entendre.





485 — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 janvier 1676.

Vous pouvez remplir vos lettres de tout ce qu'il vous plaira, et croire que je les lis toujours avec un grand plaisir et une grande approbation : on ne peut pas mieux écrire, et l'amitié que j'ai pour vous ne contribue en rien à ce jugement.

Vous me ravissez d'aimer les *Essais de morale* : n'avois-je pas bien dit que c'étoit votre fait ? Dès que j'eus commencé à les lire, je ne songeai plus qu'à vous les envoyer : vous savez que je suis communicative, et que je n'aime point à jouir d'un plaisir toute seule. Quand on auroit fait ce livre pour vous, il ne seroit pas plus digne de vous plaire. Quel langage ! quelle force dans l'arrangement des mots ! on croit n'avoir lu de françois qu'en ce livre. Cette ressemblance de la charité avec l'amour-propre, et de la modestie héroïque de M. de Turenne et de M. le Prince, avec l'humilité du christianisme.... Mais je m'arrête, il faudroit louer cet ouvrage depuis un bout jusqu'à l'autre, et ce seroit une bizarre lettre. En un mot, je suis fort aise qu'il vous plaise, et j'en estime mon

goût. Pour *Josèphe*, vous n'aimez pas sa vie : c'est assez que vous ayez approuvé ses actions et son histoire. N'avez-vous pas trouvé qu'il jouoît d'un grand bonheur dans cette cave, où ils tiroient à qui se poignarderoit le dernier[1] ?

Nous avons ri aux larmes de cette fille qui chanta tout haut, dans l'église, cette chanson déshonnête dont elle se confessoit : rien au monde n'est plus nouveau ni plus plaisant ; je trouve qu'elle avoit raison. Assurément le confesseur vouloit entendre la chanson, puisqu'il ne se contentoit pas de ce que la fille lui avoit dit en s'accusant. Je vois d'ici le bonhomme de confesseur pâmé de rire, le premier, de cette aventure. Nous vous mandons souvent des folies ; mais nous ne pouvons payer celle-là. Je vous parle toujours de notre Bretagne : c'est pour vous donner la confiance de me parler de Provence ; c'est un pays auquel je m'intéresse plus qu'à nul autre. Le voyage que j'y ai fait m'empêche de pouvoir m'ennuyer de tout ce que vous me dites, parce que je connois tout et comprends tout le mieux du monde. Je n'ai pas oublié la beauté de vos hivers. Nous en avons un admirable ; je me promène tous les jours, et je fais quasi un nouveau parc autour

1. Voir ce récit, évidemment mensonger, dans l'*Histoire de Josèphe écrite par lui-même*, traduction de M. Arnauld d'Andilly.

de ces grandes places du bout du mail ; j'y fais planter quatre rangs d'allées. Ce sera une très-belle chose ; tout cet endroit est uni et défriché.

Je partirai, malgré tous ces charmes, dans le mois de février. Les affaires de l'abbé le pressent encore plus que les vôtres ; c'est ce qui m'a empêchée de penser à offrir notre maison à mademoiselle de Méri. Elle s'en plaint à bien du monde ; je ne comprends point le sujet qu'elle en a. Le *bien bon* est transporté de vos lettres ; je lui montre souvent les choses qui lui conviennent : il vous remercie de tout ce que vous dites des *Essais de morale ;* il en a été ravi. Nous avons toujours la petite personne ; c'est un petit esprit vif et tout battant neuf, que nous prenons plaisir d'éclairer. Elle est dans une parfaite ignorance ; nous nous faisons un jeu de la défricher généralement sur tout : quatre mots de ce grand univers, des empires, des pays, des rois, des religions, des guerres, des astres, de la carte ; ce chaos est plaisant à débrouiller grossièrement dans une petite tête, qui n'a jamais vu ni ville, ni rivière, et qui ne croyoit pas que la terre entière allât plus loin que ce parc : elle nous réjouit. Je lui ai dit aujourd'hui la prise de Wismar [1] ; elle sait fort

1. Ville du pays de Meckelbourg, sur la mer Baltique ; elle se rendit, le 22 décembre 1675, au roi de Danemark.

bien que nous en sommes fâchés, parce que le roi de Suède est notre allié. Enfin, vous voyez l'extravagance de nos amusements. La princesse est ravie que sa fille ait pris Wismar; c'est une vraie Danoise. Elle demande aussi que MONSIEUR et MADAME lui envoient l'exemption entière des gens de guerre, de sorte que nous voilà tous sauvés.

Madame de La Fayette est fort reconnoissante de votre lettre : elle vous trouve très-honnête et très-obligeante; mais ne paroît-il pas plaisant que son beau-frère n'est point du tout mort, et qu'on ne sait point les vérités de Toulon à Aix? Sur les questions que vous faites au *frater*, je décide hardiment que celui qui est en colère, et qui le dit, est préférable au *traditor* qui cache son venin sous de belles et de douces apparences. Il y a une stance dans l'Arioste qui peint la fraude; ce seroit bien mon affaire, mais je n'ai pas le temps de la chercher [1]. Le bon d'Hacqueville me parle encore du voyage de la Saint-Géran; et pour me faire voir que ce voyage sera court, c'est, dit-il, qu'elle ne pourra recevoir qu'une de mes lettres à la Palisse. Voilà comme il traite une connoissance de huit jours : il n'en est pas moins

1. Cette stance est la 87e du chant XIV de *Roland le furieux*.

bon pour les autres; mais cela est admirable. J'oubliois de vous dire que j'avois pensé, comme vous, aux diverses manières de peindre le cœur humain, les uns en blanc, et les autres en noir à noircir. Le mien est pour vous de la couleur que vous savez.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Je ne suis point en bonne humeur; je viens d'avoir une conversation avec le *bien bon* sur le malheur du temps, et vous savez comme ce chapitre met le poignard dans le sein. Je n'ai pas laissé de sourire de l'histoire de la fille de Lambesc: jugez ce que j'aurois fait si j'avois été dans mon naturel. Elle avoit autant d'envie d'avoir l'absolution que le bon père de savoir la chanson; et apparemment ils se contentèrent tous deux. Pour les *Essais de morale*, je vous demande très-humblement pardon si je vous dis que le *Traité de la connoissance de soi-même* me paroît distillé, sophistiqué, galimatias en quelques endroits, et surtout ennuyeux presque d'un bout à l'autre. J'honore de mon approbation *Les manières dont on peut tenter Dieu;* mais vous qui aimez tant les bons styles, et qui vous y connoissez si bien, du moins si on en peut juger par le vôtre, pouvez-vous mettre en comparaison le style de Port-Royal avec celui de M. Pascal? C'est celui-là qui dégoûte de tous

les autres. M. Nicole met une quantité de belles paroles dans le sien ; cela fatigue et fait mal à la fin : c'est comme qui mangeroit trop de *blanc-manger*. Voilà ma décision.

Pour vous adoucir l'esprit, je vous dirai que Montaigne est raccommodé avec moi sur beaucoup de chapitres ; j'en trouve d'admirables et d'inimitables, et d'autres puérils et extravagants : je ne m'en dédis point. Quand vous aurez fini *Josèphe*, je vous exhorte à essayer un certain *Traité des morales* de Plutarque, qui a pour titre : *Comment on peut discerner l'ami d'avec le flatteur*. Je l'ai relu cette année, et j'en ai été plus touché que la première fois. Mandez-nous si la question que vous me faites des gens qui évaporent leur bile en discours impétueux, ou de ceux qui la gardent sous de beaux semblants, regarde madame de La Fayette ; nous n'en savons rien, parce que nous ne savons peut-être pas tout ce que vous savez. Je me révolte contre ce qu'elle nous mande de l'Oraison funèbre de M. de Tulle, parce que je la trouve belle et très-belle ; je me révolte un peu moins sur le jugement peu avantageux qu'elle porte des *Essais de morale* ; et sans voir les vers du nouvel opéra[1], je consens volontiers à tout le mal qu'elle en dit. Adieu, ma belle petite sœur.

1. C'est l'opéra d'*Atys*, imprimé avant la représentation.



486. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 17 janvier 1676.

A force de me parler d'un torticolis, vous me l'avez donné. Je ne puis remuer le côté droit ; ce sont, ma chère enfant, de ces petits maux que personne ne plaint, quoiqu'on ne fasse que criailler. Mon fils s'en pâme de rire : je lui donnerai sur le nez tout aussitôt que je le pourrai. En attendant, ma chère enfant, je vous embrasse de tout mon cœur avec le bras gauche. Le *frater* va vous conter des *lanternes*[1].

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Je ne ris point, ainsi que ma mère vous le mande ; mais, comme son mal n'est rien qui puisse causer la moindre inquiétude, on la plaint de ses douleurs, on l'amuse dans son lit, et, du reste, on cherche à la soulager autant qu'il est possible[2]. Je crois que vous voulez bien vous re-

1. Des fadaises, des contes absurdes. — L'édition de 1734 donne, ainsi qu'il suit, la fin de ce paragraphe : « Votre eau de la reine de Hongrie m'aura guérie avant que cette lettre ne soit à Paris. Adieu, ma chère enfant. »

2. Et du reste, on fait tout du mieux que l'on peut pour son soulagement. Éd. de 1734.

poser sur moi et sur le *bien bon* de tout ce qui regarde une santé qui nous est si précieuse; soyez tranquille de ce côté-là, ma petite sœur, et croyez que nous serons assurément guéris quand vous commencerez d'être en peine.

Voici l'histoire de notre province. On vous a mandé comme étoit M. de Coëtquen avec M. de Chaulnes; il étoit avec lui ouvertement aux épées et aux couteaux; il avoit présenté au roi des mémoires contre la conduite de M. de Chaulnes, depuis qu'il est gouverneur de cette province. M. de Coëtquen revient de la cour pour se rendre à son gouvernement (de Saint-Malo), par ordre du roi : il arrive à Rennes, va voir M. de Pommereuil, et passe, depuis huit heures du matin qu'il est à Rennes, jusqu'à neuf heures du soir, sans aller chez M. de Chaulnes; il n'avoit pas même dessein d'y aller, comme il le dit à M. de Coëtlogon, et se faisoit un honneur de braver M. de Chaulnes dans sa ville capitale. A neuf heures du soir, comme il étoit à son hôtellerie, et n'avoit plus qu'à se coucher, il entend arriver un carrosse, et voit monter dans sa chambre un homme avec un bâton d'exempt : c'étoit le capitaine des gardes de M. de Chaulnes, qui le pria, de la part de son maître, de venir jusqu'à l'Évêché : c'est où demeure M. de Chaulnes. M. de Coëtquen descend, et voit vingt-quatre gardes autour du carrosse, qui le mènent

sans bruit et en fort bon ordre à l'Évêché. Il entre dans l'antichambre de M. de Chaulnes, et y demeure un demi-quart d'heure, avec des gens qui avoient ordre de l'y arrêter. M. de Chaulnes paroît enfin, et lui dit : « Monsieur, je vous ai envoyé querir pour vous ordonner de faire payer les francs-fiefs dans votre gouvernement. Je sais, ajouta-t-il, ce que vous avez dit au roi, mais il le falloit prouver; » et tout de suite il lui tourna le dos, et rentra dans son cabinet. Le Coëtquen demeura fort déconcerté, et, tout enragé, regagna son hôtellerie.



487. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19 janvier 1676.

Je me porte mieux, ma très-chère; ce torticolis étoit un très-bon petit rhumatisme : c'est un mal très-douloureux, sans repos, sans sommeil; mais il ne fait peur à personne. Je suis au huitième; un peu d'émotion et les sueurs me tireront d'affaire : j'ai été saignée une fois du pied, et l'abstinence et la patience achèveront bientôt : je suis parfaitement bien servie par Larmechin[1],

1. Valet de chambre du marquis de Sévigné.

qui ne me quitte ni nuit, ni jour. Enfin, ma fille, j'eus hier un extrême plaisir à lire vos lettres; c'est une conversation qui me ravit. Ne venez point me dire que vos bons succès de Provence vous sont fort indifférents : je ne sais ce qui peut plaire au monde, si ce n'est une si parfaite petite victoire, et dont les effets doivent être si agréables dans la suite, et si honorables pour vous. J'ai ces bonnes nouvelles un peu plus tôt que vous, et celle de l'assemblée de la noblesse, qui a été aussi confirmée, a comblé la mesure.

Je vous envoie la lettre de M. de Pomponne; il me semble qu'elle est toute pleine de bonne amitié. D'Hacqueville me mande que notre Cardinal a une fluxion sur la poitrine; j'en suis excessivement en peine, et bien plus que de moi. Je vous écrirois volontiers vingt-sept ou vingt-huit pages; mais il ne m'est pas possible : mon fils vous dira le reste. Adieu, ma très-chère, je vous embrasse, et c'est aujourd'hui du bras droit.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Vous voyez, dans ce que vous écrit ma mère, l'état véritable de sa santé; mais quoique sa maladie ne fasse nulle frayeur, et que les sueurs commencent à diminuer ses douleurs, elles sont toujours si cruelles, que l'état où nous la voyons fend le cœur à tous ceux qui l'aiment; je crois que vous me faites bien la grâce de penser que

je suis de ce nombre, et que je fais tout ce qui est en mon petit pouvoir pour la soulager. Je voudrois bien de tout mon cœur lui être bon à quelque chose ; mais, par malheur, je ne suis bon à rien ; et si j'ai quelque mérite, c'est celui d'avoir Larmechin, qui fait des merveilles jour et nuit. Vos lettres sont très-bonnes, et même nécessaires pour la santé et pour le divertissement de notre chère malade : c'est dommage qu'elles ne viennent que de huit en huit jours. Nous n'ajoutons pas foi à votre philosophie sur vos victoires de Provence : vous pouvez voir par l'affaire de M. de Coëtquen, que la Provence n'est pas la seule province où il y ait des cabales. Ne trouvez-vous point plaisant que M. d'Hacqueville nous mande de Paris le détail de cette affaire, comme si nous n'étions pas à sept lieues de Rennes, et que nous n'eussions pas quelquefois des nouvelles de ce pays barbare ?

Vous saurez assurément les querelles qui sont arrivées aux noces de La Mothe[1] : comme à celles

1. Pour une question de préséance. — Le marquis de La Viéville, fils aîné du duc de La Viéville, chevalier d'honneur de la reine et gouverneur de Poitou, avoit épousé, le 13 janvier, mademoiselle de La Mothe, nièce de la maréchale de La Mothe, gouvernante des enfants de France. Le maréchal de La Feuillade, colonel du régiment des Gardes du roi, donna, avec beaucoup de magnificence, dit la *Gazette*, dans son appartement du vieux château, le bal que Leurs Majestés honorèrent de leur présence.

de Thétis ; la Discorde aux crins de couleuvre se mêla parmi les duchesses et les princesses, qui sont les déesses de la terre. Enfin tout est assoupi, et il n'en arrivera point de nouvelle guerre. Celle que nous avons contre les Espagnols, les Hollandois et les Allemands suffira. Nous avons lu les vers de l'opéra : jamais vous n'avez entendu parler d'un goût aussi corrompu que le nôtre, depuis que nous sommes en Bretagne. Nous trouvons l'Oraison funèbre de M. de Tulle fort belle, et nous trouvons l'opéra (*Atys*) de cette année incomparablement au-dessus de tous les autres. Pour vous dire la vérité, comme nous ne l'avons que depuis hier, nous n'avons encore lu que le prologue et le premier acte, que nous honorons de notre approbation. Ne croyez pas, s'il vous plaît, que nous en fassions autant de la *suite de Pharamond :* nous anathématisons tout ce qui n'est pas de La Calprenède.

Adieu, ma chère sœur ; nous divertissons ma mère autant que nous pouvons : c'est presque la seule chose dont elle ait présentement besoin ; car, pour le reste, il faut qu'il ait son cours, et nous comptons sur trois semaines. Sa fièvre a diminué justement le sept, et c'est une marque assurée qu'il n'y a nul danger. Ne nous écrivez point de lettres qui nous puissent faire de la peine ; elles viendroient hors de saison, et le

chagrin de vous savoir en peine ne sera pas nécessaire à madame votre mère convalescente. Mille compliments à M. de Grignan et à sa barbe, l'un portant l'autre.



488. — DE M. DE SÉVIGNÉ
À MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mardi 21 janvier 1676.

Commencez, s'il vous plaît, ma petite sœur, à croire fermement tout ce que nous vous dirons aujourd'hui, le *bien bon* et moi, et ne vous effarouchez point si par hasard vous ne voyez point de l'écriture de ma mère. L'enflure est encore si grande sur les mains, que je ne crois pas que nous lui permettions de les mettre à l'air. Il y a encore une autre raison, c'est que depuis hier, qui étoit le neuf, la sueur s'est tellement mise sur les parties qui sont enflées, qu'il ne faut pas se jouer à la faire rentrer. C'est la santé qui revient; et il n'y a que ce moyen de guérir ses mains, ses pieds et ses jarrets. Il y a encore un peu de douleur et beaucoup d'enflure, mais sans fièvre. Voilà le véritable état de notre *maman mignonne*. Ne croyez point qu'on n'ait pas eu soin d'elle, et qu'elle ait été abandonnée; il

y a à Vitré un très-bon médecin: elle a été saignée du pied en perfection; enfin elle est aussi bien qu'à Paris; et ce qu'il y a de bon, c'est qu'elle le trouve ainsi elle-même, et qu'elle est fort en repos de ce côté-là. Enfin il n'y auroit plus qu'à rire, si on pouvoit trouver l'invention de la faire demeurer dans son lit sur les fesses d'une autre; mais comme, par malheur, c'est toujours sur les siennes, elle en souffre présentement les plus grandes incommodités.

La maladie a été rude et douloureuse pour la première qu'elle ait eue en sa vie; mais comme c'est presque une nécessité d'être malade cette année, il vaut incomparablement mieux qu'elle ait eu ce rhumatisme, quelque cruel et douloureux qu'il ait été, qu'un de ces rhumes sur la poitrine, qui ont tant couru, surtout dans un pays où la saignée du bras auroit été presque impossible. Enfin, nous trouvons tous les jours de la consolation à notre misère, et nous sentons quasi plus vivement le plaisir de voir ma mère les deux bras empaquetés dans vingt serviettes, et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets, que nous ne sentions celui de la voir se promener et chanter du matin au soir dans nos allées. La petite personne qui est ici, quand elle voyoit les douleurs de ma mère augmenter vers le soir, n'y entendoit point d'autre finesse que de pleurer; voilà où elle en est. Elle est tou-

jours l'objet de la jalousie de la Plessis, qui se fait un mérite auprès de ma mère de haïr cette petite comme le diable.

Voici ce qui s'est passé aujourd'hui : ma mère s'assoupissoit doucement dans son lit, et la petite fille, le *bien bon* et moi, nous étions auprès du feu ; la Plessis est entrée. On lui a fait signe d'aller doucement ; elle a obéi ponctuellement. Comme elle étoit au milieu de la chambre, ma mère a toussé et a demandé vite son mouchoir pour cracher. La petite et moi nous nous sommes levés pour y aller : mais la Plessis nous a prévenus : elle a couru au lit, et au lieu de porter le mouchoir à la bouche de ma mère, elle lui a pincé le nez d'une force qui a fait crier les hauts cris à la pauvre malade. Ma mère n'a pu s'empêcher de *renasquer* un peu contre le zèle indiscret qui avoit causé ce transport, et puis on s'est mis à rire. Si vous aviez vu cette petite comédie, vous n'auriez pu vous en empêcher.

Adieu, ma petite sœur : n'ayez ni peine, ni frayeur de ce qui se passe ici ; nous espérons qu'avant que cette lettre soit à vous, ma mère se promènera un peu dans le jardin. S'il arrive quelque chose d'extraordinaire entre ci et demain, on vous le mandera avant que de fermer le paquet. Ce qui nous ravit, c'est qu'à l'heure qu'il est, il ne peut rien arriver que de bon. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan.



489. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, lundi 27 janvier 1676[1].

J'ai encore les mains enflées, mon enfant; mais que cela vous persuade la fin de tout le rhumatisme, qui a toujours diminué depuis cette crise dont nous vous parlâmes le neuf de mon mal.

DE M. DE SÉVIGNÉ, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il est donc vrai que depuis cette sueur, à la suite de plusieurs autres petites, je me trouve sans fièvre et sans douleur; il ne me reste plus que la lassitude du rhumatisme. Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins, sans pouvoir changer de situation. Je me suis rangée dans ma petite alcôve, où j'ai été très-chaudement et parfaitement bien servie. Je voudrois bien que mon fils ne fût pas mon secrétaire en cet endroit, pour vous dire ce qu'il a fait en cette occasion. Ce mal a été fort commun dans ce pays, et ceux qui ont évité la fluxion sur la poitrine y sont tombés; mais, pour vous dire le

1. Cette lettre porte la date du 12 février 1676 dans l'édition de 1734.

vrai, je ne croyois pas être sujette à cette loi commune : jamais une femme n'a été plus humiliée, ni plus traitée contre son tempérament. Si j'avois fait un bon usage de tout ce que j'ai souffert, je n'aurois pas tout perdu : il faudroit peut-être m'envier : mais je suis impatiente, ma fille, et je ne comprends pas comment on peut vivre sans pieds, sans jambes, sans jarrets et sans mains.

Il faut que vous pardonniez aujourd'hui cette lettre à l'occupation naturelle d'une personne malade ; c'est à n'y plus revenir. Dans peu de jours, je serai en état de vous écrire tout comme les autres. Il me semble avoir entendu dire, pendant que j'avois la fièvre, que votre cardinal Grimaldi (archevêque d'Aix) étoit mort ; j'en serois, en vérité, bien fâchée. Adieu, ma chère enfant ; avec tout cela mon mal n'a été que douloureux, et tous ceux qui prennent intérêt à moi n'ont pu trouver un moment le moindre sujet d'avoir peur : la fièvre même etoit nécessaire pour consumer l'humeur du rhumatisme ; et présentement que je n'en ai plus, il n'y a qu'à attendre patiemment le retour de mes forces, et que l'enflure se dissipe. J'embrasse M. de Grignan. La princesse a fait des merveilles pendant ma maladie.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai plus rien à vous dire après cela, ma petite sœur, si ce n'est que je viens d'avoir une dispute avec le *bien bon :* il dit que l'écriture de ma mère, telle qu'elle est, étoit fort nécessaire pour vous rassurer ; moi je soutiens qu'elle est beaucoup plus propre à vous épouvanter, et que vous auriez bien fait l'honneur au *bien bon* et à moi de vous en rapporter à nous sur la santé de ma mère, et que le style de nos lettres vous auroit ôté vos inquiétudes. Voilà ma pensée : car je ne crois pas que vous me soupçonniez d'une assez grande force d'esprit pour écrire des plaisanteries dans le temps que je serois frappé de quelque chose de terrible. Mandez-nous votre avis, pour terminer cette dispute. Je salue M. de Grignan, et baise la *Dague*[1] (mademoiselle de Montgobert) au front.

1. Marot et les autres poëtes de son temps donnoient ce surnom aux *vieilles médisantes.*





490. — DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN (SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ)

Aux Rochers, mercredi 29 janvier 1676.

Ce qui vous paroîtra plaisant, ma fille, c'est que je suis guérie, que je n'ai plus ni fièvre, ni douleurs, et que pourtant je ne vous écrirai point: mais c'est par la raison même que je suis guérie, que je ne puis écrire. Mes douleurs se sont changées en enflure; de sorte que cette pauvre main droite ne peut plus me servir à griffonner comme ces jours passés : c'est encore un peu d'incommodité, qui ne durera pas longtemps. Je ne suis présentement qu'à me consoler des maux que le lit m'a donnés pendant quinze jours. Je commence à me promener par ma chambre; je reprends mes forces : cet état n'est pas à plaindre, et je vous prie de ne vous en point faire une peine, dans le temps que nous nous en faisons un plaisir sensible.

J'ai lu vos deux lettres, elles sont divines; vous me faites des représentations admirables : si jamais je puis avoir la main libre, j'y ferai réponse; en attendant, croyez que vous ne perdez rien avec moi, ni de l'agrément de votre commerce, ni de l'amitié que vous me témoi-

gnez. Une des plus grandes joies que j'ai eues du retour de ma santé, c'est l'inquiétude que cela vous ôtera. Vous n'en devez plus avoir, puisque nous vous avons mandé toutes choses dans l'exacte vérité, et que nous goûtons présentement les délices de la convalescence. Je vous embrasse, ma chère enfant, de tout mon cœur; le *bien bon* en fait autant. Et pour moi, ma petite sœur, vous croyez bien que je ne m'y épargne pas. Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui de moi-même, si ce n'est l'extrême joie que j'ai de vous voir hors d'intrigue.



491. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 31 janvier 1676.

Ne soyez nullement en peine de moi; je suis hors d'affaire, quoique j'aie les bras, les jarrets, les pieds gros et enflés, et que je ne m'en aide point : on m'assure que cette incommodité, qui est incroyable, finira bientôt. J'ai été mille fois mieux ici qu'à Paris; je suis servie et traitée comme la reine.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Oh! la belle écriture! Ne trouvez-vous pas que ma mère eût tout aussi bien fait de ne vous

pas écrire ? Nous l'en voulions empêcher ; mais elle l'a voulu : je souhaite que cela vous serve de consolation ; souhaitez-nous, en récompense, un peu de patience pour supporter l'enflure et la foiblesse qui restent. Ma mère croyoit que du moment qu'elle n'auroit plus de douleurs, elle pourroit aller à cloche-pied ; elle est un peu attrapée de s'en voir si éloignée. Tout ira bien, pourvu que l'impatience ne fasse point de mauvais effet.

Nous voulions vous envoyer une lettre de madame de Vins, que ma mère reçut le dernier ordinaire ; mais à force de l'avoir voulu conserver, il arrive que nous ne la trouvons point. Sachez, en gros, que cette lettre étoit fort honnête ; madame de Vins assuroit qu'elle étoit persuadée que les Grignan avoient eu toute la raison de leur côté dans ces deux dernières affaires, et qu'elle ne vous avoit point écrit, parce qu'elle vous connoissoit trop d'esprit et trop de bon sens pour vouloir recommencer vos démêlés, puisque la cause en étoit ôtée. Elle dit aussi qu'elle a eu tant de chaleur pour les Grignan, parce qu'ils avoient raison, qu'elle en est devenue suspecte aux autres ; voilà grossièrement le sujet de la pièce. Vous pouvez croire à cette heure que vous avez lu la lettre ; je compte que nous la retrouverons dans quinze jours ou trois semaines. On a eu si grand'peur de l'égarer,

qu'on l'a mise bien précieusement dans quelque petit coin, où personne ne pût la toucher : nous n'y avons pas touché nous-mêmes, tant on a bien réussi à faire ce qu'on vouloit. Adieu, ma petite sœur.



492. — DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN (SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ).

Aux Rochers, dimanche 2 février 1676.

Ma chère fille, nous avons lu vos deux dernières lettres avec un plaisir et une joie qu'on ne peut avoir qu'en les lisant. Nous craignons celles où vous allez faire de grands cris sur le mal que j'ai eu : premièrement, parce que vous vous en prendrez à moi ; et cela n'est pas juste. Tout le monde, en ce pays, a eu des rhumatismes, ou des fluxions sur la poitrine : choisissez. Il y a six semaines que madame de Marbeuf en est dangereusement malade ; ainsi il falloit bien payer le tribut d'une façon ou d'une autre ; et pour vos inquiétudes et vos frayeurs, elles commencent justement dans le temps qu'il n'y a plus de sujet d'en avoir. Je suis présentement hors de toute fièvre et des douleurs du rhumatisme ; ce qui me reste est d'avoir les mains et les pieds enflés ; en sorte

que je ne saurois me guérir, en marchant, de tous les maux que je me suis faits dans le lit; mais cela s'appelle des incommodités, et point du tout des dangers. Ainsi, ma chère enfant, mettez-vous l'esprit en repos : nous ne songeons qu'à reprendre des forces, et à nous en aller à Paris, où je vous donnerai de mes nouvelles. Je ne vous saurois écrire aujourd'hui, j'ai la main droite encore trop enflée; pour la gauche, elle ne l'est plus du tout; elle est toute désenflée et toute ridée; ç'a été une joie extraordinaire de la voir en cet état. Je vous assure qu'un rhumatisme est une des plus belles pièces qu'on puisse avoir; j'ai un grand respect pour lui : il a son commencement, son accroissement, son période et sa fin; heureusement c'est à ce dernier terme que nous sommes.

Pour madame de Vins et son beau-frère (M. de Pomponne), je crois vous les avoir découverts par un côté qui vous doit contenter, puisqu'il me contente. Ils n'ont point voulu paroître tels qu'ils ont été : ils ont leurs raisons, et il faut laisser à nos amis la liberté de nous servir à leur mode. Il me paroît qu'ils ont observé beaucoup de régime et de ménagement du côté de la Provence; il faut, sur cela, suivre leurs vues et leurs pensées[1], d'autant plus

1. Leurs pensées et ce qui leur convient. (Éd. de 1734.)

agréablement, qu'ils ont bien voulu me laisser voir d'ici le dessous des cartes, qui est enchanté pour vous. Ils viennent de m'écrire tous deux sur ma maladie. Voyez s'il y a rien de si obligeant : voilà les lettres. Ainsi, ma fille, gardez-moi donc bien tous mes petits secrets, et gardons-nous bien de nous plaindre des gens dont nous devons nous louer.

Je comprends le bruit et l'embarras que vous avez dans votre *rond*[1]. Mandez-moi si le bonhomme de Sannes joue toujours au piquet, et s'il croit être en vie. Voici le temps qu'il faut se divertir malgré qu'on en ait ; si vous en étiez aussi aise que votre fille l'est de danser, je ne vous plaindrois pas ; jamais je n'ai vu une petite fille si dansante naturellement. Au reste, je suis entièrement de votre avis sur les *Essais de morale ;* je gronde votre frère ; le voilà qui va vous parler.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Et moi, je vous dis que le premier tome des *Essais de morale* vous paroîtroit tout comme à moi, si la Marans et l'abbé Têtu ne vous avoient accoutumée aux choses fines et distil-

1. Cabinet pratiqué dans une ancienne tour du palais des comtes de Provence, où étoit le logement de M. de Grignan, à Aix.

lées. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les galimatias vous paroissent clairs et aisés. De tout ce qui a parlé de l'homme et de l'intérieur de l'homme, je n'ai rien vu de moins agréable; ce ne sont point là ces portraits où tout le monde se reconnoît. M. Pascal, la Logique de Port-Royal, et Plutarque, et Montaigne parlent bien autrement : celui-ci parle, parce qu'il veut parler, et souvent il n'a pas grand'chose à dire.

Je vous soutiens, de plus, que ces deux premiers actes de l'opéra sont jolis, et au-dessus de la portée ordinaire de Quinault : j'en ai fait tomber d'accord ma mère; mais elle veut vous en parler elle-même. Dites-nous ce que vous y trouvez de si mauvais, et nous vous y répondrons, au moins sur ces premiers actes; car pour l'assemblée des Fleuves, je vous l'abandonne. Ma très-belle et très-aimable petite sœur, ma mère vous embrasse avec sa main ridée; et pour moi, je vous embrasserois aussi si je l'osois, étant brouillé avec vous comme je le suis.





493. — DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN (SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ).

Aux Rochers, lundi 3 février 1676.

DEVINEZ ce que c'est, mon enfant, que la chose du monde qui vient le plus vite, et qui s'en va le plus lentement; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence, et qui vous en retire le plus loin; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable, et qui vous empêche le plus d'en jouir; qui vous donne les plus belles espérances, et qui en éloigne le plus l'effet? Ne sauriez-vous le deviner? *jetez-vous votre langue aux chiens?* C'est un rhumatisme.. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras; et cette enflure, qui s'appelle ma guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience, et feroit celui de mon mérite, si j'étois bonne. Cependant je crois que voilà qui est fait, et que dans deux jours je pourrai

marcher: Larmechin me le fait espérer, *o che spero*[1] !

Je reçois de partout des lettres de réjouissance sur ma bonne santé, et c'est avec raison. Je me suis purgée une fois de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles. Je m'en vais encore en reprendre; c'est le véritable remède pour toutes ces sortes de maux. On me promet après cela une santé éternelle; Dieu le veuille! Le premier pas que je ferai sera d'aller à Paris: je vous prie donc, ma chère enfant, de calmer vos inquiétudes; vous voyez que nous vous avons toujours écrit sincèrement. Avant que de fermer ce paquet, je demanderai à ma grosse main si elle veut bien que je vous écrive deux mots : je ne trouve pas qu'elle le veuille; peut-être qu'elle le voudra dans deux heures.

Adieu, ma très-belle et très-aimable; je vous conjure tous de respecter, avec tremblement, ce qui s'appelle un rhumatisme; il me semble que présentement je n'ai rien de plus important a vous recommander. Voici le *frater* qui peste contre vous depuis huit jours, de vous être opposée, à Paris, au remède de M. de Lorme.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Si ma mère s'étoit abandonnée au régime de ce bon homme, et qu'elle eût pris tous les mois

1 O que je l'espère!

de sa poudre, comme il le vouloit, elle ne seroit pas tombée dans cette maladie, qui ne vient que d'une réplétion épouvantable d'humeurs; mais c'étoit vouloir assassiner ma mère, que de lui conseiller d'en essayer une prise. Cependant ce remède si terrible, qui fait trembler en le nommant, qui est composé avec de l'antimoine, qui est une espèce d'émétique, purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, ne donne pas la moindre tranchée, pas la moindre douleur, et ne fait autre chose que de rendre la tête nette et légère, et capable de faire des vers, si on vouloit s'y appliquer. Il ne falloit pourtant pas en prendre. Vous moquez-vous, mon frère, de vouloir faire prendre de l'antimoine à ma mère? Il ne faut seulement que du régime, et prendre un petit bouillon de séné tous les mois : voilà ce que vous disiez.

Adieu, ma petite sœur : je suis en colère quand je songe que nous aurions pu éviter cette maladie avec ce remède, qui nous rend si vite la santé, quelque chose que l'impatience de ma mère lui fasse dire. Elle s'écrie : « O mes enfants, que vous êtes fous de croire qu'une maladie se puisse déranger! ne faut-il pas que la providence de Dieu ait son cours? et pouvons-nous faire autre chose que de lui obéir? » Voilà qui est fort chrétien; mais prenons toujours, à bon compte, de la poudre de M. de Lorme.



494. — DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN (SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ).

Aux Rochers, dimanche 9 février 1676.

VOILA justement, ma chère fille, ce que nous avions prévu. Je vois vos inquiétudes et vos tristes réflexions dans le temps que je suis guérie. J'ai été frappée rudement de l'effet que vous feroit cette nouvelle, vous connoissant comme je vous connois pour moi; mais, enfin, vous aurez vu la suite de cette maladie, qui n'a rien eu de dangereux. Nous n'avions point dessein de vous faire de finesse dans le commencement; nous vous parlions de torticolis, et nous croyions en être quittes pour cela; mais, le lendemain, cela se déclara pour un rhumatisme, c'est-à-dire pour la chose du monde la plus douloureuse et la plus ennuyeuse; et présentement, quoique je sois guérie, que je marche dans ma chambre, et que j'aie été à la messe, je suis toute pleine de cataplasmes : véritablement cette impossibilité d'écrire est quelque chose d'étrange, et qui a fait en vous tous les mauvais effets que j'en avois appréhendés. Croiriez-vous bien que notre eau de la

reine de Hongrie m'a été contraire pendant tout mon mal?

Je vois avec combien d'impatience vous avez attendu nos secondes lettres, et je suis trop obligée à M. de Roquesante d'avoir bien voulu partager votre ennui en les attendant : il y a des héros d'amitié, dont je fais grand cas. Je remercie les *pichons* d'avoir remercié Dieu de si bon cœur, et je promets à M. de Grignan deux lignes de ma main aussitôt qu'on m'aura ôté mes cataplasmes. Je vous prie bien sérieusement de remercier toutes les dames et toutes les personnes qui se sont intéressées à ma santé ; et quoique ce soit au dessein de vous plaire que je doive ces empressements, ils ne laissent pas de m'être fort agréables, et je vous conjure de leur en témoigner ma reconnoissance.

Je crains que votre frère ne me quitte : voilà un de mes chagrins. On ne lui parle que de revues, que de brigade, que de guerre. Cette maladie-ci dérange bien nos bons petits desseins. Je fais venir en tout cas Hélène, pour ne pas tomber des nues ; et le temps nous rassemblera. Je vous conjure d'avoir soin de vous et de votre santé : vous savez que c'est la marque la plus sensible que vous puissiez me donner de votre amitié. Adieu, ma très-aimable ; je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. Voici le *frater* qui veut parler à M. de Grignan.

DE M. DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

Quoique ma sœur ait pris toutes sortes de soins pour cacher l'état où elle est, vous ne devez pas douter, mon très-cher frère, que je n'eusse pris toutes les précautions imaginables pour la ménager en cas que la maladie de ma mère nous eût fait la moindre frayeur; mais heureusement nous n'avons eu que le chagrin de lui voir souffrir des douleurs insupportables, sans qu'il y ait jamais eu aucune apparence de danger. Vous aurez bien pu vous en apercevoir par nos lettres, qui vous auront tout à fait rassuré. Soyez persuadé, mon très-cher frère, que je ne pouvois manquer de faire mon devoir en cette occasion : ma sœur a une place dans mon cœur, qui ne me permet pas de l'oublier. Depuis que nous sommes dans la joie de voir revenir, à vue d'œil, la santé de ma mère, je me console de la maladie, parce qu'elle lui apprendra à se conserver, comme une personne mortelle, et parce qu'elle est cause que j'ai reçu de vous la lettre du monde la plus obligeante et la plus pleine d'amitié. Croyez aussi, Monsieur, que vous ne sauriez aimer personne qui vous honore plus que moi, ni qui ait pour vous plus d'estime et de tendresse.

DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma petite sœur, pour vous mander les détails que vous souhaitiez; dès le premier ordinaire, il eût fallu faire comme le valet de chambre de feu mon oncle de Châlons (Jacques de Neuchèse), qui disoit : *Monsieur a la fièvre quarte depuis hier matin.* Nous vous avons mandé tout ce qu'il y avoit à vous mander. Remerciez-nous seulement, et ne vous avisez pas de nous gronder en la moindre chose, parce que vous auriez tort. Nous avons l'abbé de Chavigni pour évêque de Rennes[1] ; vous trouverez que nous devons en être bien aises, pour peu que vous oubliiez le mépris et l'aversion qu'il a pour Montaigne. Je vous embrasse mille fois, ma petite sœur. Je vous prie de faire encore pour moi des amitiés à M. de Grignan. J'ai enfin vu une lettre de lui à un autre qu'à vous; je la conserverai aussi comme un trophée de bonté et de gloire; c'en est assez pour peindre mon ressentiment.

1. François Le Bouthillier de Chavigny. — Charles de La Viéville, son prédécesseur, étoit mort le 29 janvier.





495. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 février 1676.

MA fille, il n'est plus question de moi : je me porte bien, c'est-à-dire autant que l'on se porte bien de la queue d'un rhumatisme ; car ces enflures s'en vont si lentement, que l'on perdroit fort bien patience, si l'on ne sortoit d'un état qui fait trouver celui-là fort heureux. Est-il vrai que le chevalier de Grignan se soit trouvé depuis dans le même embarras ? Je ne comprends point ce qu'un *petit glorieux* peut faire d'un mal qui commence d'abord à vous soumettre, pieds et poings liés, à son empire[1]. On dit aussi que le cardinal de Bouillon n'est pas exempt de cette petite humiliation. Oh ! le bon mal ! et que c'est bien fait de le voir un peu jeté parmi les courtisans !

Mon fils est allé à Vitré pour une affaire ; c'est pourquoi je donne sa charge de secrétaire à une petite personne dont je vous ai souvent parlé, et qui vous prie de trouver bon qu'elle vous baise respectueusement les mains. Hélène sera

1. Le chevalier de Grignan avoit alors vingt-six ans.

ici dans quatre jours; j'ai compris que je ne pourrois m'en passer, voyant bien que mon fils me va ôter Larmechin. Il y a tant d'incommodité dans la santé qui suit la guérison d'un rhumatisme, qu'on ne sauroit se passer d'être bien servie. Voilà une lettre que la bonne princesse vient de m'envoyer pour vous; savez-vous bien que je suis touchée de l'extrême politesse et de la tendre amitié qu'il y a dans ce procédé? Je ne suis pas en peine de la façon dont vous y ferez réponse.



496. — DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN (SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ).

Aux Rochers, dimanche 16 février 1676.

PUISQUE vous jugez la question, qu'il vaut mieux ne point voir de l'écriture de la personne qu'on aime, que d'en voir de mauvaise, je crois que je ne proposerai rien cette fois-ci à ma main enflée; mais je vous conjure, ma fille, d'être entièrement hors d'inquiétude. Mon fils me fit promener hier par le plus beau temps du monde; je m'en trouvai fortifiée, et si mes enflures veulent bien me quitter après cinq semaines de martyre, je me retrouverai dans une parfaite

santé. Comme j'aime à être dorlotée, je ne suis pas fâchée que vous me plaigniez un peu, et que vous soyez persuadée qu'un rhumatisme, comme celui que j'ai eu, est le plus cruel de tous les maux qu'on puisse avoir.

Le *frater* m'a été d'une consolation que je ne vous puis exprimer; il se connoît assez joliment en fièvre et en santé. J'avois de la confiance en tout ce qu'il me disoit; il avoit pitié de toutes mes douleurs, et le hasard a voulu qu'il ne m'ait trompé en rien de ce qu'il m'a promis, pas même à la promenade d'hier, dont je me suis mieux portée que je n'espérois. Larmechin, de son côté, m'a toujours surveillée depuis cinq semaines, et je ne comprends point du tout ce que j'eusse fait sans ces deux personnes. Si vous voulez savoir quelque chose de plus d'un rhumatisme, demandez-le au pauvre Marignane[1], qui me fait grand pitié, puisqu'il est dans l'état d'où je ne fais que de sortir. Ne croyez point que la coiffure en toupet, ni les autres ornements que vous me reprochez, aient été en vogue : j'ai été malade de bonne foi pour la première fois de ma vie, *et pour mon coup d'essai, j'ai fait un coup de maître.*

Tout le soin qu'on a eu de ma santé en Provence marque bien celui qu'on a de vous plaire;

1. Le marquis de Marignane, premier consul d'Aix.

je vous prie de ne pas laisser d'en faire des remercîments partout où vous le jugerez à propos. Je ne cherche plus que des forces pour nous mettre sur le chemin de Paris, où mon fils s'en va le premier, à mon grand regret. Je suis fort touchée de la dévotion d'Arles[1]; mais je ne puis croire que celle du Coadjuteur le porte jamais à de telles extrémités. Nous vous prions de nous mander la suite de ce zèle si extraordinaire.

Je suis bien aise que vous ayez vu le dessous des cartes du procédé de M. de Pomponne et de madame de Vins, et que vous soyez entrée dans leur politique, sans en avoir rien fait retourner à Paris; ce sont des amis sur lesquels nous pouvons compter. Adieu, ma très-chère enfant; il me semble que c'est tout ce que j'ai à vous dire; si je n'étois en peine de vous et de votre santé, je serois dans un état digne d'envie; mais la misère humaine ne comporte pas tant de bonheur. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur, et vous, ma fille, avec une tendresse infinie.

1. Cérémonie religieuse particulière au diocèse d'Arles.





497. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi, jour des cendres, 19 février 1676.

Je souhaite, ma chère fille, que vous ayez passé votre carnaval plus gaiement que moi ; rien n'a dû vous en empêcher. Il y a longtemps que ma santé ne donne plus d'inquiétude, et qu'elle ne me donne que de l'ennui. La fin ridicule d'un rhumatisme est une chose incroyable : on ressent des douleurs qui font ressouvenir du commencement ; l'on meurt de peur : une main se renfle traîtreusement, un torticolis vous trouble ; enfin c'est une affaire que de se remettre en parfaite santé ; et comme je l'entreprends, j'en suis fort occupée. Il ne faut pas appréhender que je retombe malade par ma faute : je crains tout ; l'on se moque de moi. Voilà donc, comme vous voyez, ce qui compose une femme d'assez mauvaise compagnie.

D'un autre côté, le bon abbé ne se porte pas bien ; il a mal à un genou, et un peu d'émotion tous les soirs ; cela me trouble. Madame de Marbeuf est venue me voir de Rennes, mais je l'ai renvoyée passer le carnaval chez la bonne prin-

cesse ; elles reviendront tantôt me voir. Mon fils a passé un jour ou deux avec elles ; il s'en va dans cinq ou six. C'est une perte pour moi ; mais il n'y a pas moyen qu'il puisse différer davantage ; nous ne penserons plus qu'à le suivre. Mais, ma fille, qui me peut guérir des inquiétudes où je suis pour vous ? Elles sont extrêmes ; et je demande à Dieu tous les jours d'en être soulagée par une nouvelle, telle et aussi heureuse que je la puisse souhaiter.

Je ne sais quand mes lettres redeviendront supportables ; mais présentement elles sont si tristes et si pleines de moi, que je m'ennuie de les entendre relire. Vous avez trop bon goût pour n'être pas de même : c'est pourquoi je m'en vais finir ; aussi bien la petite fille se moque de moi. J'attends vos lettres, comme la seule joie de mon esprit. Je suis ravie d'entrer dans tout ce que vous me dites, et de sortir un peu de tout ce que je dis. Hélène est arrivée depuis deux jours, ce dont je suis ravie ; elle me tiendra lieu de Larmechin qui s'en va.

On me mande mille choses de Paris, sur quoi l'on pourroit discourir, si l'on n'avoit point les mains enflées. Adieu, ma très-chère et très-aimable ; vous savez combien je suis à vous ; conservez-moi tendrement votre chère et précieuse amitié. J'embrasse M. de Grignan et les *pichons*. Comment se porte Marignane ? Il me semble

que nous sommes bien proches du côté du rhumatisme. Je vous envoie une douzaine de souvenirs à distribuer comme il vous plaira ; mais il y en a un pour Roquesante, qui ne doit jamais être confondu.



498. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 23 février 1676.

Vous êtes accouchée à huit mois, ma très-chère : quel bonheur que vous vous portiez bien ! mais quel dommage d'avoir perdu encore un pauvre petit garçon ! Vous qui êtes si sage, et qui grondez les autres, vous avez eu la fantaisie de vous laver les pieds ; quand on a poussé si loin un si bel ouvrage, comment peut-on le hasarder, et sa vie en même temps? car il me semble que votre travail prenoit un mauvais train. Enfin, ma fille, par la grâce de Dieu, vous en êtes sortie heureusement, vous avez été bien secourue. Vous pouvez penser avec quelle impatience j'attends de secondes nouvelles de votre santé, et si je suis bien occupée et bien remplie des circonstances de cet accouchement.

Je vous rends grâces de vos trois lignes, et à

vous, mon cher Comte, des soins que vous prenez de m'instruire. Vous savez ce que c'est pour moi que la santé de votre chère femme; mais vous l'avez laissée trop écrire: c'est une mort que cet excès; et pour ce lavage des pieds, on dit qu'il a causé l'accouchement. C'est dommage de la perte de cet enfant; je la sens, et j'ai besoin de vos réflexions chrétiennes pour m'en consoler; car, quoi qu'on vous dise, vous ne le sauverez pas à huit mois. J'aurois eu peur que l'inquiétude de ma maladie n'y eût contribué, sans que j'ai trouvé qu'il y a eu quinze jours d'intervalle. Enfin, Dieu soit loué et remercié mille et mille fois, puisque ma chère Comtesse se porte bien: ma vie tient à cette santé; je vous la recommande, mon très-cher, et j'accepte de tout mon cœur le rendez-vous de Grignan.





499. — DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 23 février 1676.

Vous n'avez qu'à venir nous donner à cette heure des règles et des avis pour notre santé ; on vous répondra comme dans l'Évangile : *Médecin, guéris-toi toi-même*. J'ai présentement de grands avantages sur vous ; tel que je suis,

J'ai tant fait, que nos gens sont enfin dans la plaine [1].

Ma mère se porte à merveille ; elle prit hier, pour la dernière fois, de la poudre de M. de Lorme, qui lui a très-bien fait. Elle se promène dès qu'il fait beau ; je lui donne des conseils, dont elle se trouve bien ; *je n'accouche point à huit mois ;* je dois croire, après cela, que ma mère se reposera sur moi de tout ce qui la regarde, et qu'elle méprisera beaucoup votre petite capacité, qui s'avise de se laver les jambes deux heures durant, étant grosse de huit mois. L'on vous pardonne pourtant, puisque vous vous en portez bien, et que les lettres que nous avons reçues de vous, de M. de Grignan et de

1. Vers de La Fontaine, dans *le Coche et la Mouche*.

la petite *Dague*[1], nous ôtent toutes sortes d'inquiétudes.

Quelque douce néanmoins que fût la manière de nous apprendre cette nouvelle, ma mère en fut émue à un point qui nous fit beaucoup de frayeur. Nous jouions au reversi quand les lettres arrivèrent; l'impatience de ma mère ne lui permit pas d'attendre que le coup fût fini pour ouvrir votre paquet: elle le fit ouvrir à M. Du Plessis, qui étoit spectateur. Il commença par la lettre de la *Dague* pour moi; et à ce mot d'*accouchement* qui étoit sur le dessus, quoique le dedans fût fort gaillard, elle ne put s'empêcher d'avoir une émotion extraordinaire: c'est un des restes que sa maladie lui a laissés. Le sujet en étoit bien juste; mais le caractère enjoué de la *Dague* nous rassura tous en un moment, et ma mère seule eut besoin de voir de votre écriture. Je supplie M. de Grignan de recevoir mes compliments sur votre bonne santé, et les vœux très-sincères que je fais pour la vie de son fils. Il n'en doit pas douter, pour peu qu'il me fasse l'honneur de juger un peu de moi par lui-même; et cela est encore bien éloigné des larmes dont il m'honora, quand on lui dit de mes nouvelles il y a dix-huit mois[2].

1. Nom que le marquis de Sévigné donnoit à Montgobert, demoiselle de compagnie de madame de Grignan.

2. Voyez la lettre du 5 septembre 1674.

Pour la *Dague*, je ne lui dis rien, j'attends à me venger de toutes ses injures que je me sois caché à Grignan, dans cet escalier où le vent fait de si bons effets. Je vous embrasse mille fois, ma chère petite sœur : il n'y a point de danger aujourd'hui ; car il y a longtemps que je n'ai mis de poudre à ma perruque.



500. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 26 février 1676.

J'attends avec impatience mes lettres de vendredi ; il me faut encore cette confirmation de votre chère et précieuse santé. Je vous embrasse tendrement, et vais vous dire le reste par mon petit secrétaire.

Je ne vous parle plus de ma santé ; elle est très-bonne, à la réserve de mes mains, qui sont toujours enflées. Si l'on écrivoit avec les pieds, vous recevriez bientôt mes grandes lettres ; en attendant, je quitte les pensées de ma maladie, pour m'occuper de celles qui me sont venues de Provence : elles en sont assez capables ; et pourvu que votre bonne santé continue, j'aurai assez de sujet de remercier Dieu. Nous avons

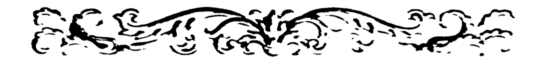
ici un temps admirable; cela me fortifie, et avance mon voyage de Paris.

On me mande que M. le Prince s'est excusé de servir cette campagne; je trouve qu'il fait fort bien[1]. M. de Lorges est enfin maréchal de France[2]. N'admirez-vous point combien il en auroit peu coûté de lui avancer cet honneur de six ou sept mois? Toutes mes lettres ne sont pleines que du retour de M. et madame de Schomberg: pour moi, je crois qu'il ira en Allemagne. Tout le monde veut aussi que je sois en état de monter en carrosse, depuis que j'ai appris votre heureux accouchement. Il est vrai que c'est une grande avance d'avoir l'esprit en repos: j'espère l'avoir encore davantage quand j'aurai reçu mes secondes lettres. Mon fils s'en va à Paris, pour tâcher de conclure une affaire miraculeuse, que M. de La Garde a commencée avec le jeune Viriville; c'est pour vendre le guidon. J'aime La Garde de tout mon cœur; je vous

1. La *Gazette* de la fin de février donne en effet la liste des officiers généraux que le roi avoit nommés pour servir dans ses armées, et les noms des personnages qui devoient composer l'armée de Sa Majesté. Le prince de Condé n'y figure pas.

2. « Le roi, en considération des services très-importants que le comte de Lorges a rendus en plusieurs occasions, avec une capacité, un courage et un succès extraordinaire, l'a honoré du bâton de maréchal de France. » (*Gazette*. Saint-Germain en Laye, le 21 février 1676.)

prie d'en faire autant, et de lui écrire pour le payer de l'obligation que je lui ai. J'ai encore ici la bonne Marbeuf, qui m'est d'une consolation incroyable. Adieu, mon enfant.



501. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er mars 1676.

Écoutez, ma fille, comme je suis heureuse. J'attendois vendredi de vos lettres : elles ne m'ont jamais manqué ce jour-là. J'avois langui huit jours ; j'ouvre mes paquets, je n'en trouve point : je pensai m'évanouir, n'ayant pas encore assez de force pour soutenir de telles attaques. Hélas ! que seroit devenue ma pauvre convalescence avec une telle inquiétude à supporter? et le moyen d'attendre et d'avaler les moments jusqu'à lundi? Enfin, admirez combien d'Hacqueville est destiné à me faire plaisir, puisque, même en faisant une chose qui devoit être inutile, à cause de deux de vos lettres que je devois avoir, il se rencontre qu'elle me donne la vie, et très-assurément me conserve la santé, en m'envoyant la lettre du 19 février, qu'il venoit de recevoir de Davonneau, et qui est écrite

de votre part ; ce qui me fait voir que, le dixième de votre couche, vous étiez, et votre petit aussi, en très-bonne santé. Quel soulagement, ma fille, d'un moment à l'autre ! et quel mouvement de passer de l'excès du trouble et de la douleur à une juste et raisonnable tranquillité ! J'attends lundi mes paquets, égarés et retardés précisément le jour que je les souhaitois. Cette date du 19 me redonne tous les soins de ma santé, qui alloit être abandonnée ; ma main n'en peut plus, mais je me porte très-bien, et je vous embrasse et mon cher Comte.

Je repose donc ma main, ma très-chère, et fais agir celle de mon petit secrétaire. Je veux revenir encore à d'Hacqueville, et je veux approuver l'excès de ses soins, puisque cette fois ils m'ont été si salutaires. J'avoue que si j'avois reçu mes deux lettres, comme je le devois, j'aurois ri de sa lettre, comme quand il me mande aux Rochers les nouvelles de Rennes ; mais je n'en veux plus rire, depuis le plaisir qu'il m'a fait. Mon fils est parti, et nous sommes assez seules, la petite fille et moi. Nous lisons, nous écrivons, nous prions Dieu. L'on me porte en chaise dans ce parc, où il fait divinement beau : cela me fortifie. J'y ai fait faire des beautés nouvelles, dont je jouirai peu cette année, car j'ai le nez tourné vers Paris. Mon fils y est déjà, dans l'espérance de conclure l'excellente affaire de

M. de La Garde. La bonne princesse me vient voir souvent, et s'intéresse à votre santé. La Marbeuf s'en est retournée : elle m'étoit fort bonne pour me rassurer contre des traîtresses de douleurs qui reviennent quelquefois, et dont il faut se moquer, parce que c'est la manière de peindre du rhumatisme : c'est un aimable mal. Adieu, ma très-belle; je remercie M. Davonneau de sa lettre du 19 février.



502. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

Aux Rochers, ce 1er mars 1676.

Qu'AUREZ-VOUS cru de moi, mon cher cousin, d'avoir reçu une si bonne lettre de vous, il y a plus de six semaines, et de n'y avoir pas fait réponse? En voici la raison : c'est qu'il y en a aujourd'hui sept que ma grande santé, que vous connoissez, fut attaquée d'un cruel rhumatisme dont je ne suis pas encore dehors, puisque j'ai les mains enflées et que je ne saurois écrire. J'ai eu vingt et un jours la fièvre continue. Je me fis lire votre lettre, dont le raisonnement me parut fort juste ; mais il s'est tellement confondu avec les rêveries continuelles de ma

fièvre, qu'il me seroit impossible d'y faire réponse. Ce que je sais, c'est que j'ai envoyé votre lettre à ma fille, et que j'ai pensé plusieurs fois à vous depuis que je suis malade. Ce n'est pas peu dans un temps où j'étois si occupée de moi-même. C'est un étrange noviciat pour une créature comme moi, qui avoit passé sa vie dans une parfaite santé. Cette maladie a retardé mon retour à Paris, où j'irai pourtant tout aussitôt que j'aurai repris mes forces. On m'a mandé de Paris que M. le Prince avoit déclaré au roi que sa santé ne lui permettoit pas de servir cette campagne.

M. de Lorges a été fait maréchal de France: voilà sur quoi nous pourrions fort bien causer, si l'on causoit avec la main d'un autre. Mais il suffit pour aujourd'hui, mon cher cousin, que je vous aie conté mes douleurs. J'embrasse de tout mon cœur madame de Coligny; je la prie de ne pas accoucher à huit mois, comme ma fille. Elle s'en porte bien; mais on y perd un fils, et c'est dommage. Adieu, mon très-cher; faut-il que je vous parle de votre petit manifeste au roi? Il est digne de vous, de votre siècle et de la postérité[1]!

1. Voyez, ci-dessus, la lettre de Bussy au roi, t. IV, p. 190.





503. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4 mars 1676.

Enfin, ma chère enfant, je les ai reçues, ces deux lettres que je souhaitois tant. Je vous ai conté comme, par un grand hasard, cette lettre de Davonneau, qui me fut envoyée par d'Hacqueville, me mit en repos. Je suis ravie de votre bonne santé ; mais ne vous remettez point sitôt à vous assommer d'écrire. Je remercie M. de Grignan et Montgobert de vous en avoir empêchée; aussi bien j'en suis indigne, puisque je n'ai point encore de mains; je vous demande seulement une réponse pour la princesse, et deux lignes pour moi.

Je suis chagrine de cette longueur, et de retourner à Paris comme estropiée. J'en ai piqué d'honneur mon médecin d'ici, et je prie mon fils, qui est à Paris, de demander à quelque médecin s'il n'y a rien qui puisse avancer cette guérison, après deux mois de souffrance. Mandez-moi comme se porte Marignane, et s'il a les mêmes incommodités que moi. Je me réjouis de la santé du petit garçon; je n'ose m'y attacher, parce que je n'ose espérer que vous

vous soyez trompée; vous êtes plus infaillible que le pape. Je fonde donc toute mon espérance sur les contes à dormir debout que l'on vous fait à Aix : je les trouve extrêmement plaisants, et la *rareté* des enfants de neuf mois m'a fait rire.

A M. DE GRIGNAN.

Je viens à vous, Monsieur le Comte; vous dites que ma fille ne sauroit accoucher trop souvent[1], tant elle s'en acquitte bien. Hé, Seigneur Dieu! que fait-elle autre chose? Mais je vous avertis que si, par tendresse et par pitié, vous ne donnez quelque repos à cette jolie *machine*, vous la détruirez infailliblement, et ce sera dommage. Voilà la pensée que je veux vous donner, qui, comme vous voyez, n'est pas du dimanche gras.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma très-belle. Je crois que vous êtes bien aise de voir le Coadjuteur et La Garde : ce dernier ne va-t-il point à la cour? Nous allons voir ce qui arrivera de l'affaire qu'il a proposée; elle est si bonne, que nous ne croyons pas qu'elle puisse réussir. On me

1. Ne devroit faire autre chose que d'accoucher. (Éd. de 1734.)

mande de Paris que le chevalier est bien enragé de n'être point brigadier. Il a raison : après ce qu'il fit l'année passée, il méritoit bien qu'on le fît monter d'un cran. Adieu, ma chère enfant ; le *bien bon* vous embrasse, et *le petit secrétaire* vous baise la main gauche ; ma main va toujours en *empirando* [1], mais vous vous portez bien, et moi aussi.



504. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 mars 1676.

Ah ! vous le pouvez bien croire, que si ma main vouloit écrire, ce seroit assurément pour vous ; mais j'ai beau lui proposer, je ne trouve pas qu'elle veuille. Cette longueur me désole ; je n'écris pas une ligne à Paris, si ce n'est l'autre jour à d'Hacqueville, pour le remercier de cette lettre de Davonneau, dont j'étois transportée ; c'étoit à cause de vous, car, pour tout le reste, je n'y pense pas. Je vous garde mon griffonnage ; quoique vous ayez décidé la question, je crois que vous l'aimez mieux que de n'en voir point

1. En empirant.

du tout. Il faudra donc bien que les autres m'excusent,

> Car je n'ai qu'un filet de voix
> Et ne chante que pour Sylvie[1].

Voilà donc mon petit secrétaire, aimable et joli, qui vient au secours de ma main tremblotante. Je vous aime trop, mon enfant, de m'offrir de venir passer l'été avec moi; je crois fermement que vous le feriez comme vous le dites; et sans les petites incommodités que j'ai, car un rhumatisme est une chose sur quoi je veux faire un livre, je me résoudrois fort agréablement à voir partir le bon abbé dans quinze jours, et à passer l'été dans ce beau désert, avec une si divine compagnie. Mais l'affaire de M. de Mirepoix me décide; car, franchement, je crois que j'y serai bonne. Je m'en irai donc clopin-clopant, à petites journées, jusqu'à Paris. Je disois, pendant mon grand mal, que si vous eussiez été libre, vous étiez une vraie femme, sachant l'état où j'étois, à vous trouver un beau matin au chevet de mon lit. Voyez, ma chère, quelle opinion j'ai de votre amitié, et si ma confiance n'est point comme vous la pouvez

1. Le poëte Théophile Viaud a écrit plusieurs odes en l'honneur de Sylvie (la duchesse de Montmorency) et des beautés de ses jardins de Chantilly, dont un porte encore ce nom.

desirer. Je vous avoue, mon enfant, que je suis ravie de votre bonne santé; elle me donne du courage pour perfectionner la mienne; sans cela j'aurois tout abandonné : il y a trop d'affaire de se tirer d'un rhumatisme : mais j'entrevois tant de choses qui peuvent me donner la joie de vous voir et de vous servir dans vos affaires, que je ne balance pas à mettre tout mon soin au parfait rétablissement de ma santé.

Je prends gout à la vie du petit garçon; je voudrois bien qu'il ne mourût pas. Vous me faites une peinture de Vardes qui est charmante; vous ne devez point souhaiter Bandol pour la faire : votre pinceau vaut celui de Mignard. J'aurois cru, au récit du décontenancement de Vardes, qu'il étoit rouillé pour quelqu'un; mais je vois bien, puisqu'il n'y avoit que vous, que l'honneur de cet embarras n'est dû qu'a onze années de province. Je trouve que le cardinal de Bonzi ne doit pas se plaindre, quand on ne dit que cela de ses yeux. Je suis fâchée que le bonhomme Sannes[1] se soit fait enterrer; c'etoit un plaisir que de le voir jouer au piquet, aussi sec qu'il l'est présentement : *combatteva tutta via, ed era morto*[2].

J'ai bien envie que vous fassiez réponse à la

1. Conseiller au parlement d'Aix.

2. Il combattoit par tous les moyens, et il etoit mort. Voyez le poëme du Dante.

bonne princesse : il me semble que vous n'avez pas assez senti l'honnêteté de sa lettre. Mandez-moi, ma chère enfant, en quel état vous êtes relevée, et si vous avez le teint beau : j'aime à savoir des nouvelles de votre personne. Pour moi, je vous dirai que mon visage, depuis quinze jours, est quasi tout revenu ; je suis d'une taille qui vous surprendroit ; je prends l'air, et me promène sur *les pieds de derrière*, comme une autre. Je mange avec appétit; mais j'ai retranché le souper pour toujours : de sorte qu'à la réserve de mes mains, et de quelque douleur par-ci, par-là, qui va et vient, et me fait souvenir agréablement du cher rhumatisme, je ne suis plus digne d'aucune de vos inquiétudes. N'en ayez donc plus, je vous en conjure ; et croyez qu'en quelque état que je sois et que j'aie été, votre souvenir et votre amitié font toute mon occupation.

Je viens de recevoir une lettre du Cardinal, il m'assure qu'il se porte mieux : c'est une santé qui m'est bien chère. J'ai reçu aussi mille compliments de tous les Grignan. Le chevalier avoit tout sujet d'espérer, après la bonne conversation qu'il avoit eue avec son maître. Adieu, ma très-chère enfant ; ne craignez point que je retombe : je suis passée de l'excès de l'insolence pour la santé, à l'excès de la timidité.

Ce pauvre Lauzun ne vous fait-il pas grand

pitié de n'avoir plus à faire son trou[1]? Ne croyez-vous pas bien qu'il se cassera la tête contre la muraille? Je suis toujours contente des *Essais de morale;* et quand vous avez cru que le sentiment de certaines gens me feroit changer, vous m'avez fait tort. *La manière de tenter Dieu* nous presse un peu de faire pour notre salut ce que nous faisons souvent par amour-propre. Corbinelli dit que nos amis sont molinistes en cet endroit. Je trouve le Coadjuteur et vous admirables sur ce sujet: si vous faisiez vos dévotions tous les jours, vous seriez des saints; mais vous ne voulez pas; et voilà cette volonté dont saint Augustin parle si bien dans ses *Confessions*. J'admire, ma fille, où l'envie de causer m'a conduite. Ma très-chère, embrassez-moi, car je ne puis vous embrasser[2].

1. M. de Lauzun fut découvert travaillant à faire un trou au mur de sa prison de Pignerol. On peut voir les détails de cette aventure dans les *Mémoires* de Mademoiselle et dans ceux de Saint-Simon.

2. L'édition de 1734 donne ainsi qu'il suit la fin de cette lettre :

« Ne soyez en nulle peine de moi; je suis hors d'affaire, à la réserve que j'ai les bras, les mains, les jarrets, les pieds gros et enflés, et je ne m'en aide point; c'est une incommodité incroyable, mais qui finira bientôt.

« J'ai été mille fois mieux ici qu'à Paris: je suis servie et traitée comme la reine. »

Mais ces lignes se trouvent déjà dans la lettre du 31 janvier 1676, p. 244 de ce volume.



505. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 9 mars 1676.

Cela est bien vrai, qu'il ne faut pas condamner les gens sur les apparences : depuis trois mois que je vous ai écrit trois lettres, Madame, ne recevant aucune réponse, j'étois tout prêt à me plaindre de vous, quand j'ai appris que vous aviez failli mourir. Sur cela, j'ai bien changé de ton, et au lieu des reproches que je vous préparois, je n'ai eu que de la tendresse, et de la joie de vous savoir hors d'intrigue.



506. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11 mars 1676.

Je fais des lavages à mes mains, de l'ordonnance du vieux de Lorme, qui au moins me donnent de l'espérance : c'est tout; et je ne plains Lauzun, que de n'avoir plus le plaisir de creuser sa pierre. Enfin, ma très-chère enfant, je puis dire que je me porte bien. J'ai dans l'esprit de

sauver mes jambes, et c'est ma vie, car je suis tout le jour dans ces bois, où je trouve l'été[1]; mais à cinq heures, la poule mouillée se retire, dont elle pleureroit fort bien. C'est une humiliation à laquelle je ne puis m'accoutumer.

Je crois toujours partir la semaine qui vient; et savez-vous bien que si je n'avois le courage d'aller, le bon abbé partiroit fort bien sans moi? Mon fils ne me mande rien de ses affaires; il n'a été encore occupé que de parler au bonhomme de Lorme de ma santé; cela n'est-il pas d'un bon petit compère? J'attends vendredi de vos lettres, et la réponse de la princesse. C'est un extrême plaisir pour moi que de savoir de vos nouvelles; mais il me semble que je n'en sais jamais assez: vous coupez court sur votre chapitre, et ce n'est point ainsi qu'il faut faire avec ceux que l'on aime beaucoup. Mandez-moi si la petite est à Sainte-Marie[2]; encore que mon amour maternel soit demeuré au premier degré, je ne laisse pas d'avoir de l'attention pour les *pichons*.

On m'écrit cent fagots de nouvelles de Paris, une prophétie de Nostradamus qui est étrange, et un combat d'oiseaux en l'air, dont il en demeure vingt-deux mille sur la place: voilà bien

1. Où il fait l'été. (Éd. de 1734.)

2. Marie-Blanche d'Adhémar, fille aînée de madame de Grignan.

des alouettes prises. Nous avons l'esprit dans ce pays de n'en rien croire. Adieu, ma petite; croyez que de tous ces cœurs où vous régnez, il n'y en a aucun où votre empire soit si bien établi que dans le mien : je n'en excepte personne; j'embrasse le Comte, après l'avoir offensé.



507. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15 mars 1676.

Je suis au désespoir de toute l'inquiétude que je vous donne : on souffre qien des douleurs inutiles dans l'éloignement, et jamais notre joie, ni notre tristesse ne sont à leur place. Ne craignez point, ma fille, que j'abuse de mes mains; je n'écris qu'à vous, et même je ne puis aller bien loin. Voilà mon petit secrétaire.

Je me sers de ce lavage de M. de Lorme; mais cette guérison va si lentement, que j'espère beaucoup plus au beau temps, dont nous sommes charmés, qu'à toutes les herbes du bon homme. Du reste, je me porte si bien, que je suis résolue à partir samedi 21. Nous avons mille affaires à Paris; celle du Mirepoix n'attend plus que nous. Je ne veux point retourner

sur tout ce que j'ai souffert pendant mon grand mal; il me semble qu'il est impossible de sentir de plus vives douleurs. Je tâchois d'avoir de la patience, et je voulois mettre à profit une si bonne pénitence; mais, malgré moi, je criois souvent de toute ma force. N'en parlons plus, ma fille; je me porte très-bien, et ma timidité présente doit vous répondre de ma sagesse à venir. Vous ririez bien de me voir une poule mouillée, comme je suis, regardant à ma montre, et trouvant que quatre heures et demie c'est une heure indue. Je suis plus étonnée qu'une autre de la santé du petit enfant; car je me fie fort à vos supputations, et je trouve vos réponses fort plaisantes; mais enfin ce sera donc un miracle si nous conservons cet enfant.

Tout ce que vous dites de M. de Vardes est admirable; je comprends bien qu'il craigne vos épigrammes : c'est trop d'avoir et vous et sa conscience contre lui. Je crois que l'affaire du *frater* se finira comme nous pouvons le souhaiter. Il montera à l'enseigne pour onze mille francs : il ne sauroit mieux faire, et il trouvera toujours M. de Viriville tout prêt à monter à cette place, quand il en sera las.

J'ai senti le chagrin du chevalier de Grignan, et par toutes les raisons que vous me mandez, je croyois qu'on dut le contenter.

M. le duc de Sault, après une longue conversation avec Sa Majesté, a quitté le service, et il suivra le roi comme volontaire : vous voyez qu'il y a plusieurs mécontents. Je voudrois bien que vous n'eussiez pas laissé refroidir la réponse de la bonne princesse; vous m'eussiez fait un vrai plaisir d'entrer un peu vite dans toute la reconnoissance que je lui dois : je sais bien que vous êtes en couche; je fais valoir cette raison, qui est bonne. Je suis ravie que vous vous portiez bien, et que vous soyez grasse, c'est-à-dire belle.

Je pris hier de la poudre de M. de Lorme; c'est un remède admirable. Il a raison de le nommer le bon pain, car il fait précisément tout ce que l'on peut souhaiter, et n'échauffe point du tout; m'y voilà accoutumée : je crois que cette dernière prise achèvera de me guérir. Je vous embrasse ma très-chère, et le Comte et les *pichons;* Dieu vous conserve tous dans *la parfaite*. Enfin il y a neuf semaines que je n'ai point de mains; on ne saigne point en ce pays aux rhumatismes. Dieu donne le froid selon la robe. De tous les maux que je pouvois avoir, j'ai eu précisément le moins périlleux; mais le plus douloureux, et le plus propre à corriger mon insolence, et à me faire une poule mouillée; car les douleurs me feroient courir cent lieues pour les éviter. Et vous, ma chère en-

fant, qui en avez tant souffert, et avec tant de courage, votre âme est bien plus ferme que la mienne; je désire qu'elle soit longtemps unie avec votre beau corps, et je vous aime avec une tendresse que vous ne sauriez comprendre : je suis ravie de celle qu'il me semble que vous avez pour moi.



508. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 18 mars 1676.

Je ne veux point forcer ma main, et le petit secrétaire vient à mon secours.

Je vous apprendrai donc que, ne sachant plus que faire pour mes mains, Dieu m'a envoyé M. de Villebrune, qui est très-bon médecin; il m'a conseillé de les faire suer à la fumée de beaucoup d'herbes fines. Je suis assurée que ce remède est le meilleur, et que cette transpiration est la plus salutaire. Je ne partirai que mardi, à cause de l'équinoxe, que Villebrune m'a dit qu'il falloit laisser passer ici; il m'a donné cent exemples; enfin je n'ai que Villebrune dans la tête. Je crois que la bonne princesse s'en va voir MADAME sur la mort de

M. de Valois[1]. L'affaire de mon fils n'est point encore finie.

Le mariage de M. de Lorges me paroît admirable[2]; j'aime le bon goût du beau-père. Mais que dites-vous de madame de La Baume, qui oblige le roi d'envoyer un exempt prendre mademoiselle de La Tivolière d'entre les mains de père et mère, pour la mettre à Lyon chez une de ses belles-sœurs? On ne doute point qu'en s'y prenant de cette manière, elle n'en fasse le mariage avec son fils[3]. J'avoue que

1. « La nuit du 15 au 16 mars, Alexandre-Louis duc de Valois décéda à Paris, au Palais-Royal, âgé de deux ans et dix mois. Son corps ayant été embaumé et exposé sur un lit de parade, tout le jour suivant, fut conduit le soir en l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis, avec de grandes cérémonies.

« Au retour de Saint-Denis, on prit, en l'église de Saint-Lazare, le cœur et les entrailles, qu'on y avoit laissés en dépôt sous un dais, et on porta les entrailles en l'église des Célestins, et le cœur au Val-de-Grâce.

« Le roi, la reine et monseigneur le Dauphin, qui étoient venus voir ce prince pendant sa maladie, vinrent aussi témoigner à Monsieur et à Madame le déplaisir qu'ils avoient d'une si grande perte, et toute la cour en a pris le deuil.

« Les députés de la province de Valois vinrent, le 18 mars, faire les compliments de condoléances sur cette mort à Monsieur et à Mademoiselle. » (*Gazette*).

2. Il épousoit Geneviève de Frémont, fille de Nicolas de Frémont, seigneur d'Auneuil, etc.

3. Camille de La Baume d'Hostun, comte de Tallard. Le mariage, que prévoyoit madame de Sévigné, eut lieu, en effet, le 28 décembre 1677.

voilà une mère à qui toutes les autres doivent céder. Cela est un peu ridicule de vous dire les nouvelles de Lyon; mais je voulois vous parler de cette affaire. Je n'ai point eu l'Oraison funèbre de M. Fléchier; est-il possible qu'il puisse contester à Monsieur de Tulle? Je dirois là-dessus un vers du Tasse, si je m'en souvenois. Adieu, ma très-chère; le beau temps continue. Je regretterois les Rochers, si je n'étois poule mouillée; mais puisque je crains le serein, et qu'il faudroit passer toutes les belles soirées dans ma chambre, les longs jours me feroient mourir d'ennui, et je m'en vais. Il faut une grande santé pour soutenir la solitude et la campagne : quand je l'avois, je ne craignois rien [1].

Je suis bien lasse de cette chienne d'écriture; et sans que vous croiriez mes mains plus malades, je ne vous écrirois plus que je ne fusse guérie. Cette longueur est toute propre à mortifier une créature qui, comme vous savez, ne connoît quasi pas cette belle vertu de patience; mais il faut bien se soumettre quand Dieu le veut. C'est bien employé, j'étois insolente; je reconnois de bonne foi que je ne suis pas la plus forte. Excusez, ma fille, si je parle toujours de moi et de ma maladie; je vous promets qu'à

1. Mais présentement, je crains les vapeurs de la rate. Je vous embrasse, ma très-chère, et le Comte. Éd. de 1731.

Paris je serai de meilleure compagnie : c'est encore une de mes raisons d'y aller, pour désemplir un peu ma tête de moi, et de mes maux passés. Les Rochers sont tout propres à les conserver dans la mémoire, quoiqu'il y fasse très-beau; mais je veux espérer de vous voir quelque jour dans ce *nido paterno*. (Voyez p. 195.)



509. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 mars 1676.

Je me porte très-bien ; mais pour mes mains, il n'y a ni rime ni raison. Je me sers donc de la petite personne pour la dernière fois : c'est la plus aimable enfant du monde; je ne sais ce que j'aurois fait sans elle. Elle me lit très-bien ce que je veux ; elle écrit comme vous voyez ; elle m'aime ; elle est complaisante ; elle sait me parler de madame de Grignan ; enfin, je vous prie de l'aimer sur ma parole.

DE LA PETITE PERSONNE.

Je serois trop heureuse, Madame, si cela étoit : je crois que vous enviez bien le bonheur que j'ai d'être auprès de madame votre mère.

Elle a voulu que j'aie écrit tout le bien de moi que vous voyez : j'en suis assez honteuse, et très-affligée en même temps de son départ.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

La petite fille a voulu discourir, et je reviens à vous, ma chère enfant, pour vous dire que hormis mes mains, dont je n'espère la guérison que quand il fera chaud, vous ne devez pas perdre encore l'idée que vous avez de moi. Mon visage n'est point changé ; mon esprit et mon humeur ne le sont guère. Je suis maigre, et j'en suis bien aise ; je marche, et je prends l'air avec plaisir ; et si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule dans mon lit ; mais je ne laisse pas de dormir. Je vous avoue bien que c'est une incommodité, et je la sens un peu. Mais enfin, ma fille, il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu, et trouver encore que je suis bien heureuse d'en être sortie, car vous savez quelle bête c'est qu'un rhumatisme. Quant à la question que vous me faites, je vous dirai le vers de Médée :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux[1].

Je suis persuadée qu'ils sont faits : et l'on dit que je vais reprendre le fil de ma belle santé.

1. QUINAULT, acte IV, scène VI, de *Thésée*, tragédie lyrique représentée pour la première fois le 3 février 1675.

Je le souhaite pour l'amour de vous, ma très-chère, puisque vous l'aimez tant; je ne serai pas trop fâchée aussi de vous plaire en cette occasion. La bonne princesse est venue me voir aujourd'hui; elle m'a demandé si j'avois eu de vos nouvelles. J'aurois bien voulu lui présenter une réponse de votre part. L'oisiveté de la campagne rend attentive à ces sortes de choses. J'ai rougi de ma pensée; elle en a rougi aussi. Je voudrois qu'à cause de l'amitié que vous avez pour moi, vous eussiez payé plus tôt cette dette. La princesse s'en va mercredi, à cause de la mort de M. de Valois; et moi, je pars mardi pour coucher à Laval. Je ne vous écrirai point mercredi; n'en soyez point en peine. Je vous écrirai de Malicorne, où je me reposerai deux jours. Je commence déjà à regretter mon petit secrétaire. Vous voilà assez bien instruite de ma santé; je vous conjure de n'en être plus en peine, et de songer à la vôtre. Vous qui prêchez si bien les autres, deviez-vous faire mal à vos petits yeux à force d'écrire? La maladie de Montgobert en est cause; je lui souhaite une bonne santé, et je sens le chagrin que vous devez avoir de l'état où elle est. Je suis ravie que le petit enfant se porte bien: Villebrune dit qu'il vivra fort bien à huit mois, c'est-à-dire huit lunes passées.

Vous croyez que nous avons ici un mauvais

temps : nous avons le temps de Provence ; mais ce qui m'étonne, c'est que vous ayez le temps de Bretagne. Je jugeois que vous l'aviez cent fois plus beau, comme vous croyiez que nous l'avions cent fois plus vilain. J'ai bien profité de cette belle saison, dans la pensée que nous aurions l'hiver dans le mois d'avril et de mai, de sorte que c'est l'hiver que je m'en vais passer à Paris. Au reste, si vous m'aviez vue faire la malade et la delicate dans ma robe de chambre, dans ma grande chaise avec des oreillers, et coiffée de nuit ; de bonne foi vous ne reconnoitriez pas cette personne qui se coiffoit en toupet, qui mettoit son busc entre sa chair et sa chemise, et qui ne s'asseyoit que sur la pointe des sieges pliants : voilà sur quoi je suis changée. J'oubliois de vous dire que notre oncle de Sévigné est mort[1]. Madame de La Fayette commence présentement à hériter de sa mère. M. Du Plessis-Guénégaud est mort aussi[2] ; vous savez ce qu'il faut faire à sa femme.

1. Renauld de Sévigné, mort à Port-Royal le 16 mars 1676.

2. « Messire Henri de Guénégaud, chevalier commandeur, garde des sceaux des ordres du roi et secrétaire d'Etat, mourut le 16 mars, en sa soixante-septième année, après une longue maladie. Il a exercé la charge de secrétaire d'Etat pendant vingt-cinq ans. Son corps fut porté de Saint-Sulpice, en l'église Saint Paul, et inhumé dans la chapelle de sa maison. » *Gazette*.

Corbinelli dit que je n'ai point d'esprit quand je dicte; et sur cela il ne m'écrit plus. Je crois qu'il a raison : je trouve mon style lâche; mais soyez plus généreuse, ma fille, et continuez à me consoler par vos aimables lettres. Je vous prie de compter les lunes pendant votre grossesse; si vous êtes accouchée un jour seulement sur la neuvième, le petit vivra; sinon, n'attendez point un prodige. Je pars mardi, les chemins sont comme en été, mais nous avons une bise qui tue mes mains. Il me faut du chaud, les sueurs ne font rien ; je me porte très-bien du reste; et c'est une chose plaisante de voir une femme avec un très-bon visage, que l'on fait manger comme un enfant : on s'accoutume aux incommodités.

Adieu, ma très-chère, continuez de m'aimer; je ne vous dis point de quelle manière vous possédez mon cœur, ni par combien de liens je suis attachée à vous. J'ai senti notre séparation pendant mon mal; je pensois souvent que ce m'eût été une grande consolation de vous avoir. J'ai donné ordre pour trouver de vos lettres à Malicorne. J'embrasse le Comte, c'est-à-dire je le prie de m'embrasser. Je suis entièrement à vous, et le bon abbé aussi, qui compte et calcule, depuis le matin jusqu'au soir, sans rien amasser, tant cette province a été dégraissée.



510. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Laval, mardi 24 mars 1676.

Et pourquoi, ma chère fille, ne vous écrirois-je pas aujourd'hui, puisque je le puis? Je suis partie ce matin des Rochers par un chaud et un temps charmant : le printemps est ouvert dans nos bois. La petite fille a été enlevée dès le grand matin, pour éviter les grands éclats de sa douleur : ce sont des cris d'enfant qui sont si naturels, qu'ils en font pitié ; peut-être que dans ce moment elle danse, mais depuis deux jours elle fondoit : elle n'a pas appris de moi à se gouverner. Il n'appartient qu'à vous, ma très-chère, d'avoir de la tendresse et du courage.

Je me suis fort bien portée et comportée par les chemins. La contrainte offense un peu mes genoux ; mais en marchant cela se passe. Mes mains sont toujours malades ; il me semble que le chaud les va guérir. Ce sera une grande joie pour moi ; il y a bien des choses dont j'ai une extrême envie de reprendre l'usage. J'admire comme on s'accoutume aux maux et aux incommodités. Qui m'auroit fait voir tout d'une vue

tout ce que j'ai souffert, je n'aurois jamais cru y résister, et jour à jour me voilà. Le *bien bon* se porte bien. Je vous écrirai de Malicorne, où je trouverai vos lettres. Comptez, je vous prie, les lunes de votre grossesse : c'est une ressource pour espérer la vie du petit garçon. J'embrasse le Comte ; et vous, ma chère enfant, que ne vous dirois-je point, si je vous disois tout ce que je pense et tout ce que je sens de tendresse pour vous !



511. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Malicorne, samedi 28 mars 1676.

C'EST une grande joie pour moi que de rencontrer, en chemin faisant, deux de vos lettres, qui me font toujours voir de plus en plus votre amitié et vos soins pour ma santé. Votre consultation en est une marque, et me paroît une chose naturelle, quand on aime la vie de quelqu'un. En récompense, je vous avertis que, sans miracle, le petit Adhémar vivra fort bien cent ans. Vous me marquez le 15 juin ; nous avons supputé les lunes jusqu'au 11 février ; il est de deux jours dans la neuvième, c'est assez. Au reste, le chan-

gement d'air et la continuation du beau temps m'ont fait un bien admirable. Si je pouvois être ici huit jours, madame de Lavardin et ses soins achèveroient de me guérir; mais j'ai mille affaires à Paris, et pour vous et pour mon fils. Admirez ce contre-coup: le mariage de Tallard empêche Viriville d'acheter le guidon; voilà nos mesures rompues. Ne trouvez-vous point cela plaisant, c'est-à-dire cruel? Madame de La Baume frappe de loin.

Si je vais à Bourbon, et que vous y veniez, ce sera ma véritable santé; et pour cet hiver, l'esperance de vous avoir me donne la vie. Madame de Lavardin trouve l'*Altesse*[1] de madame de Tarente sans conséquence et sans difficulté pour cette fois, et ne trouve point de comparaison entre madame de Vaudemont, votre amie, très-loin de toute souveraineté, et la princesse Émilie de Hesse, qui en sort tout droit; car depuis son veuvage on ne lui conteste plus. Enfin je ne crois point vous avoir commise, après les exemples que j'ai vus. Votre chanson est trop plaisante: je condamne votre plume

1. On voit que madame de Grignan avoit hésité à donner le titre d'*altesse* à la princesse de Tarente, et c'est là, sans doute, ce qui avoit retardé sa réponse. Rien de plus naturel et de plus légitime que ces hésitations, dans un temps où les titres avoient une importance réelle.

d'aller à Rome[1]; car pour ce qu'elle a fait, je le sauve du feu. Je vais achever avec une autre main que la mienne.

En arrivant ici, madame de Lavardin me parla de l'Oraison funèbre de Fléchier; nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à Monsieur de Tulle, mais il me parut que celle-ci étoit au-dessus de la sienne. Je la trouve plus également belle partout; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses: en un mot, j'en fus charmée.

Nous avons été bien aises d'apprendre par vous les nouvelles de Messine[2]; vous nous avez paru *original*, à cause du voisinage. Quelle rage aux Messinois d'avoir tant d'aversion pour les pauvres François, qui sont si aimables et si jolis! Mandez-moi toujours toutes vos histoires tragiques, et ne nous mettons point dans la tête de craindre le contre-temps de nos raisonnements: c'est un mal que l'éloignement cause, et à quoi il faut se résoudre tout simplement;

1. Ce passage ne se trouve que dans l'édition de 1734. Il semble qu'il faudroit : *je condamne votre plume à aller à Rome.*

2. « Le roi reçut à Péronne la nouvelle d'un avantage considérable que le maréchal duc de Vivonne, vice-roi de Sicile, a remporté sur les ennemis qui s'étoient mis en devoir d'attaquer le château du Salvador, à deux milles de la ville de Messine. » (*Gazette.*)

car si nous voulions nous contraindre là-dessus, nous ne nous écririons plus rien. Si vous ne recevez point de mes lettres le prochain ordinaire, n'en soyez point en peine : je doute que je puisse vous écrire qu'à Paris, ou je compte arriver vendredi ; *bon jour, bon œuvre*.

Voici un étrange carême pour moi. Madame de Lavardin vous écrit un billet, dont je ferai tenir la réponse plus naturellement que celle de Bussy. Le chemin que vous prenez tous deux pour vous écrire est fort plaisant (voyez p. 208). Vous savez bien que M. de Coëtquen est arrivé à Paris en même temps que M. de Chaulnes; leur haine et les mémoires qu'a donnés Coëtquen feroient une fort belle scène, si le roi les vouloit entendre tous deux. On me mande aussi que M. de Rohan a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier : vous verrez que la mode des volontaires reviendra. Adieu, ma chère Comtesse; en voilà assez pour aujourd'hui.





512. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8 avril 1676.

Je suis mortifiée et triste de ne pouvoir vous écrire tout ce que je voudrois; je commence à souffrir cet ennui avec impatience. Je me porte du reste très-bien: le changement d'air me fait des miracles; mais mes mains ne veulent point encore prendre part à cette guérison. J'ai vu tous nos amis et amies. Je garde ma chambre, et je suivrai vos conseils: je mettrai désormais ma santé et mes promenades devant toutes choses. Le chevalier (de Grignan) cause fort bien avec moi jusqu'à onze heures; c'est un aimable garçon. J'ai obtenu de sa modestie de me parler de sa campagne, et nous avons repleuré M. de Turenne. Le maréchal de Lorges n'est-il point trop heureux? les dignités, les grands biens et une très-jolie femme. On l'a élevée comme devant être un jour une grande dame. La fortune est jolie; mais je ne puis lui pardonner les rudesses qu'elle a pour nous tous.

DE M. DE CORBINELLI.

J'arrive, Madame, et je veux soulager cette

main tremblotante; elle reprendra la plume quand il lui plaira : elle veut vous dire une folie de M. d'Armagnac. Il étoit question de la dispute des princes et des ducs pour la Cène. Voici comme le roi l'a réglée : immédiatement après les princes du sang, M. de Vermandois a passé, et puis toutes les dames, et puis M. de Vendôme et quelques ducs, les autres ducs et les princes lorrains ayant eu la permission de s'en dispenser. Là-dessus, M. d'Armagnac ayant voulu reparler au roi sur cette disposition, le roi lui fit comprendre qu'il le vouloit ainsi. M. d'Armagnac lui dit : *Sire, le charbonnier est maître à sa maison*. On a trouvé cela fort plaisant; nous le trouvons aussi, et vous le trouverez comme nous.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'aime point à avoir des secrétaires qui aient plus d'esprit que moi : ils font les entendus, je n'ose leur faire écrire toutes mes sottises; la petite fille m'étoit bien meilleure. J'ai toujours dessein d'aller à Bourbon; j'admire le plaisir qu'on prend à m'en détourner, sans savoir pourquoi, malgré l'avis de tous les médecins.

Je causois hier avec d'Hacqueville sur ce que vous me dites que vous viendrez m'y voir. Je ne vous dis point si je le désire, ni combien je

regrette ma vie; je me plains douloureusement de la passer sans vous. Il semble qu'on en ait une autre, où l'on réserve de se voir et de jouir de sa tendresse; et cependant, c'est notre tout que notre présent, et nous le dissipons, et l'on trouve la mort. Je suis touchée de cette pensée. Vous jugez bien que je ne désire donc que d'être avec vous; cependant nous trouvâmes qu'il falloit vous mander que vous prissiez un peu vos mesures chez vous. Si la dépense de ce voyage empêchoit celui de cet hiver, je ne le voudrois pas, et j'aimerois mieux vous voir plus longtemps; car je n'espère point d'aller à Grignan, quelque envie que j'en aie. Le bon abbé n'y veut point aller; il a mille affaires ici, et craint le climat. Or, je n'ai pas trouvé dans mon traité de l'ingratitude, qu'il me fût permis de le quitter dans l'âge où il est; et comme je ne puis douter que cette séparation ne lui arrachât le cœur et l'âme, mes remords ne me donneroient aucun repos s'il mouroit dans cette absence. Ce seroit donc pour trois semaines que nous nous ôterions le moyen de nous voir plus longtemps. Démêlez cela dans votre esprit, et suivant vos desseins et suivant vos affaires; mais songez qu'en quelque temps que ce soit, vous devez à mon amitié et à l'état où j'ai été, la sensible consolation de vous voir. Si vous vouliez revenir ici avec moi de Bourbon, cela seroit ad-

mirable : nous passerions notre automne ici ou à Livry ; et, cet hiver, M. de Grignan viendroit nous voir et vous reprendre. Voilà qui seroit le plus aisé, le plus naturel et le plus désirable pour moi ; car enfin vous devez me donner un peu de votre temps pour l'agrément et le soutien de ma vie. Rangez tout cela dans votre tête, ma chère enfant : il n'y a point de temps à perdre ; je partirai pour Bourbon ou pour Vichy dans le mois qui vient.

Vous voulez que je vous parle de ma santé, elle est très-bonne, hormis mes mains et mes genoux, où je sens quelques douleurs. Je dors bien, je mange bien, mais avec retenue ; on ne me veille plus : j'appelle, on me donne ce que je demande, on me tourne, et je m'endors. Je commence à manger de la main gauche ; c'étoit une chose ridicule de me voir *imboccar da i sergenti* [1], et pour écrire, vous voyez où j'en suis maintenant. Voilà ce qui me met au désespoir, car c'est une peine incroyable pour moi, de ne pouvoir causer avec vous ; c'est m'ôter une satisfaction que rien ne peut réparer. On me dit mille biens de Vichy, et je crois que je l'aimerai mieux que Bourbon, par deux raisons : l'une, qu'on dit que madame de Montespan va à Bourbon ; et l'autre, que Vichy est plus près

1. Remplir la bouche, emboucher par les sergents.

de vous; en sorte que si vous y veniez, vous auriez moins de peine, et que si le *bien bon* changeoit d'avis, nous serions plus près de Grignan. Enfin, ma très-chère, je reçois dans mon cœur la douce espérance de vous voir. C'est à vous à disposer de la manière, et surtout que ce ne soit pas pour quinze jours; car ce seroit trop de peine et trop de regret pour si peu de temps.

Vous vous moquez de Villebrune; il ne m'a pourtant rien conseillé que l'on ne me conseille ici. Je m'en vais faire suer mes mains; et pour l'équinoxe, si vous saviez l'émotion qui arrive quand ce grand mouvement se fait, vous reviendriez de vos erreurs. Le *frater* s'en ira bientôt à sa brigade, et de là à *matines*[1]. Il y a six jours que je suis dans ma chambre à faire l'entendue, à me reposer. Je reçois tout le monde; il m'est venu des Soubise, des Sully, à cause de vous. Je vous remercie de me parler des *pichons;* où le petit a-t-il pris cette timidité? J'ai peur que vous ne m'en accusiez; il me semble que vous m'en faites la mine. Je crois que cette humeur lui passera, et que vous ne serez point obligée de le mettre dans

1. C'est pour dire que M. de Sévigné s'arrêtoit volontiers, en allant et en revenant, chez une abbesse de sa connoissance. Cependant l'édition de 1726 porte : à *Malines*.

un froc. On ne parle point du tout d'envoyer M. de Vendôme en Provence. Votre résidence mériteroit bien qu'on vous consolât d'une dignité : toutes vos raisons sont admirables; mais ce n'est pas moi qui ne veux pas aller à Grignan.

Le chevalier de Mirabeau (François Riquetti) a conté ici de quelle maniere vous avez été touchée de mon mal, et comme, en six heures de chagrin, votre visage devint méconnoissable : vous pouvez penser, ma très-chère, combien je suis touchée de ces marques naturelles et incontestables de votre tendresse : mais, en vérité, j'ai eu peur pour votre santé, et je crains qu'une si grande émotion n'ait contribué à votre accouchement : je vous connois, vos inquiétudes m'en donnent beaucoup.

J'ai vu ici la duchesse de Sault[1]; elle est d'une taille parfaite[2] et d'une gaillardise qui fait voir qu'elle a passé sa jeunesse à l'église avec sa mère : ce sont des jeux de mains et des gaietés incroyables. Elle s'en va en Dauphiné; elle me parle fort de vous. Son mari est triste; mais on croit que c'est d'avoir quitté

1. Paule-Marguerite-Françoise de Gondi de Retz, mariée le 12 mars 1675 à François-Emmanuel de Bonne de Créqui, comte, puis duc de Sault, et enfin duc de Lesdiguières. La mère de la duchesse de Sault étoit morte en odeur de sainteté.

2. Elle est très-bien faite, et d'une taille parfaite. (Éd. de 1734.)

le service. On dit, et il le voit peut-être, qu'il ne devoit point faire son capital d'être lieutenant général un an plus tôt ou plus tard. Je ne fais qu'effleurer tous les chapitres et j'étrangle toutes mes pensées, à cause de ma pauvre main. La princesse (de Tarente) arrivera ici dans deux jours; elle y recevra votre lettre, que j'avois envoyée à Vitré. Ne pensez plus à cette bagatelle; elle n'est plus en lieu d'y faire des méditations comme aux Rochers; je comprends vos raisons. Madame l'a mandée avec tendresse, comme sa bonne tante. M. de Vendôme dit au roi, il y a huit jours : « Sire, j'espère qu'après la campagne, Votre Majesté me permettra d'aller dans le gouvernement qu'elle m'a fait l'honneur de me donner. — Monsieur, lui dit le roi, quand vous saurez bien gouverner vos affaires, je vous donnerai le soin des miennes. » Et cela finit tout court. Adieu, ma très-chère enfant; je reprends dix fois ma plume; ne craignez point que je me fasse mal à la main.





513. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 avril 1676.

PLUS j'y pense, ma fille, et plus je trouve que je ne veux point vous voir pour quinze jours. Si vous venez à Vichy ou à Bourbon, il faut que ce soit pour venir ici avec moi : nous y passerons le reste de l'été et l'automne ; vous me gouvernerez, vous me consolerez ; et M. de Grignan vous viendra voir cet hiver, et fera de vous, à son tour, tout ce qu'il trouvera à propos. Voilà comme on fait une visite à une mère que l'on aime, voilà le temps que l'on lui donne, voilà comme on la console d'avoir été bien malade, et d'avoir encore mille incommodités, et d'avoir perdu la jolie chimère de se croire immortelle ; elle commence présentement à se douter de quelque chose, et se trouve humiliée jusqu'au point d'imaginer qu'elle pourroit bien un jour passer dans la barque comme les autres, et que Caron ne fait point de grâce. Enfin, au lieu de ce voyage de Bretagne, que vous aviez une si grande envie de faire, je vous propose et vous demande celui-ci.

Mon fils s'en va; j'en suis triste, et je sens cette séparation. On ne voit à Paris que des équipages qui partent. Les cris sur la disette d'argent sont encore plus vifs qu'à l'ordinaire; mais il ne demeurera personne, non plus que les années passées. Le chevalier est parti sans vouloir me dire adieu; il m'a épargné un serrement de cœur, car je l'aime sincèrement. Vous voyez que mon écriture prend sa forme ordinaire : toute la guérison de ma main se renferme dans l'écriture; elle sait bien que je la quitterai volontiers du reste d'ici à quelque temps. Je ne puis rien porter; une cuiller me paroît la machine du monde, et je suis encore assujettie à toutes les dépendances les plus fâcheuses et les plus humiliantes que vous puissiez vous imaginer; mais je ne me plains de rien, puisque je vous écris.

La duchesse de Sault me vient voir comme une de mes anciennes amies; je lui plais. Elle vint la seconde fois avec madame de Brissac : quel contraste! Il faudroit des volumes pour vous conter les propos de cette dernière. Madame de Sault vous plairoit et vous plaira. Je garde ma chambre très-fidèlement, et j'ai remis mes pâques à dimanche, afin d'avoir dix jours entiers à me reposer. Madame de Coulanges apporte, au coin de mon feu, les restes de sa petite maladie : je lui portai hier mon mal

de genou et mes pantoufles. On y envoya ceux qui me cherchoient : ce fut des Schomberg, des Senneterre, des Cœuvres, et mademoiselle de Méri, que je n'avois point encore vue. Elle est, à ce qu'on dit, très-bien logée ; j'ai fort envie de la voir dans son *château*. Ma main veut se reposer, je lui dois bien cette complaisance pour celle qu'elle a pour moi.

DE M. DE SEVIGNÉ.

Je vais partir de cette ville,
Je m'en vais mercredi tout droit à Charleville,
Malgré le chagrin qui m'attend.

Je n'ai pas jugé à propos d'achever ce couplet, parce que voilà toute mon histoire dite en trois vers. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai de voir ma mère en l'état où elle est ; je pense que vous serez aussi aise que je le suis quand vous la verrez à Bourbon, où je vous ordonne toujours de l'aller voir. Vous pourrez fort bien revenir ici avec elle, en attendant que M. de Grignan vous rapporte votre lustre, et vous fasse reparoître comme *la gala del pueblo, la flor del abril*[1].

Si vous suivez mon avis, vous serez bien plus heureuse que moi ; vous verrez ma mère sans avoir le chagrin d'être obligée de la quitter

1. L'élite de la ville, la fleur d'avril.

dans deux ou trois jours : c'est un chagrin pour moi, qui est accompagné de plusieurs autres que vous devinez sans peine. Enfin, me revoilà guidon, guidon éternel, guidon à barbe grise. Ce qui me console, c'est qu'on a beau dire, toutes choses de ce monde prennent fin, et qu'il n'y a pas d'apparence que celle-là seule soit exceptée de la loi générale. Adieu, ma belle petite sœur, souhaitez-moi un heureux voyage ; je crains bien que l'âme intéressée de M. de Grignan ne vous en empêche; cependant, je compte comme si tous deux vous aviez quelque envie de me revoir.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Adieu, ma chère bonne ; j'embrasse ce Comte et le conjure d'entrer dans mes intérêts et dans les sentiments de ma tendresse.





514. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 10 avril 1676.

Enfin me voilà de retour à la bonne ville, mon pauvre cousin. Je vous écris avec une main encore enflée de mon rhumatisme; et comme c'est avec beaucoup de peine, je finirai promptement. J'embrasse mille fois ma nièce, et je la remercie de son amitié et de ses soins. Voici une lettre de ma fille, qui m'est venue en Bretagne, que dites-vous de tout le chemin qu'elle a fait?





515. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN [1].

A Grignan, ce 15 mars 1676.

On est bien moins de temps à recevoir des réponses de Québec, que vous ne serez à recevoir celle-ci ; mais je serai entièrement justifiée auprès de vous, si vous voulez bien ajouter à tout le chemin qu'elle va faire l'incident d'un accouchement qui s'est placé mal à propos entre votre lettre, et celle-ci. En lisant la supputation que vous me faisiez sur les couches de madame votre fille, il me prit une si violente envie d'accoucher, que toute la supputation que je faisois de n'être qu'à huit mois, ne fut pas capable de m'en empêcher. Si j'avois su que vos lettres eussent eu la même vertu que les reliques de sainte Marguerite, je vous aurois prié de différer d'un mois la joie que j'ai eue d'en recevoir ; mais après avoir fait l'expérience du bonheur que j'ai eu d'être heureusement délivrée d'un

1. Cette lettre se trouve placée ici, malgré sa date du 15 mars, parce qu'elle étoit renfermée, comme on vient de le voir, dans la lettre de madame de Sévigné du 10 avril. Nous n'avons pas cru devoir les séparer.

fils, qui vit contre les règles de la médecine, vous pouvez m'écrire en tout temps, et je croirai toujours vos lettres la bénédiction d'une maison. Avec cette certitude, vous jugez bien que je suis tranquille sur l'état où est madame la marquise de Coligny. Je vous supplie, mon cher cousin, de lui faire tous mes compliments, et de recevoir les miens très-sérieux, et mille remercîments de votre souvenir.

Je crois que vous aurez été fâché de la cruelle maladie dont ma mère a été tourmentée deux mois durant. Autrefois, vous étiez foible quand elle se faisoit saigner; n'aurez-vous point crié de ses douleurs? M. de Grignan vous assure de ses très-humbles services.



516. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 avril 1676.

Je vous allois écrire quand j'ai reçu votre billet du 10 de ce mois, ma chère cousine, et je vous allois demander de vos nouvelles, sur lesquelles la maréchale de Clérembault m'avoit donné de l'inquiétude par une lettre qu'elle avoit écrite à Jeannin. Elle lui mandoit que vous ne vous aidiez pas de vos mains : cependant, en voici

déjà une qui recommence ses fonctions, dont je me réjouis, parce que je crois qu'après la belle Comtesse, j'y ai plus d'intérêt que personne. Je vous souhaite une parfaite santé de corps et d'esprit jusqu'à cent ans, ma chère cousine ; mais au moins je vous souhaite la tête et les mains comme Dieu vous les a faites. J'en ai presque autant de besoin que vous, j'entends de votre tête et de vos mains.

Votre nièce se porte fort bien ; elle a la mine d'accoucher heureusement. Nous parlons souvent de vous comme les meilleurs amis que vous ayez au monde, et comme les gens qui vous estiment le plus. Je suis fort aise que la belle *Madelonne* se porte bien de son accouchement à huit mois, et que son enfant vive. Comme elle s'est tirée de pair d'avec les autres femmes, par son mérite, elle s'en veut tirer par toutes ses actions.





517. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 15 avril 1676.

Je suis bien triste, ma mignonne, le pauvre petit compère vient de partir. Il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société, que quand je ne le regretterois que comme mon voisin, j'en serois fâchée. Il m'a priée mille fois de vous embrasser et de vous dire qu'il a oublié de vous parler de l'histoire de votre Protée, tantôt galérien et tantôt capucin; elle l'a fort réjoui. Voilà Beaulieu qui vient de le voir monter gaiement en carrosse avec Broglie et deux autres; il n'a point voulu le quitter qu'il ne *l'ait vu pendu*[1], comme madame de.... pour son mari. On croit que le siége de Cambray va se faire; c'est un si étrange morceau, qu'on croit que nous y avons de l'intelligence. Si nous perdons Philisbourg, il sera difficile que rien puisse réparer cette brèche : *vederemo*[2]. Cependant, on raisonne et l'on fait

1. Allusion au rôle de Martine, dans le *Médecin malgré lui*, acte III, sc. IX.

2. Nous verrons.

des almanachs[1] que je finis par dire, *l'étoile du roi sur tout*. Enfin, le maréchal de Bellefonds a coupé le fil qui l'attachoit encore ici ; Sanguin a sa charge[2] pour cinq cent cinquante mille livres, un brevet de retenue de trois cent cinquante mille. Voilà un grand établissement et un cordon-bleu assuré. M. de Pomponne m'est venu voir très-cordialement ; toutes vos amies ont fait des merveilles. Je ne sors point, il fait un vent qui empêche la guérison de mes mains ; elles écrivent pourtant mieux, comme vous voyez. Je me tourne la nuit sur le côté gauche ; je mange de la main gauche. Voilà bien du gauche. Mon visage n'est quasi pas changé ; vous trouveriez fort aisément que vous avez vu *ce chien de visage-là quelque part :* c'est que je n'ai point été saignée, ma fille, et que je n'ai qu'à me guérir de mon mal, et non pas des remèdes.

J'irai à Vichy ; on me dégoûte de Bourbon, à cause de l'air. La maréchale d'Estrées veut que j'aille à Vichy ; c'est un pays délicieux. Je vous ai mandé sur cela tout ce que j'ai pensé : ou

1. A cette époque, ce mot étoit pris dans le sens de *pronostic*.

2. « Le maréchal de Bellefonds a traité, sous le bon plaisir du roi, de sa charge de premier maître d'hôtel de la maison de Sa Majesté, avec le sieur Sanguin, qui étoit, depuis longtemps, maître d'hôtel ordinaire. » (*Gazette*.)

venir ici avec moi, ou rien; car quinze jours ne feroient que troubler mes eaux, par la vue de la séparation; ce seroit une peine et une dépense ridicule. Vous savez comme mon cœur est pour vous et si j'aime à vous voir : c'est à vous à prendre vos mesures[1]. Je voudrois que vous eussiez déjà conclu le marché de votre terre, puisque cela vous est bon. M. de Pomponne me dit qu'il venoit d'en faire un marquisat : je l'ai prié de vous faire ducs; il m'assura de sa diligence à dresser les lettres, et même de la joie qu'il en auroit. Voilà déjà une assez grande avance. Je suis ravie de la santé des *pichons*. Le *petit petit*, c'est-à-dire, le *gros gros*, est un enfant admirable; je l'aime trop d'avoir voulu vivre contre vent et marée. Je ne puis oublier la *petite;* je crois que vous réglerez de la mettre à Sainte-Marie, selon les résolutions que vous prendrez pour cet été; c'est cela qui décide.

Vous me paroissez bien pleinement satisfaite des dévotions de la semaine sainte et du jubilé : vous avez été en retraite dans votre château. Pour moi, ma chère, je n'ai rien senti que par mes pensées, nul objet n'a frappé mes sens, et j'ai mangé de la viande jusqu'au ven-

1. On touchera votre pension après le départ des guerriers. (Éd. de 1734.)

dredi saint; j'avois seulement la consolation d'être fort loin de toute occasion de pécher. J'ai dit à La Mousse votre souvenir; il vous conseille de faire vos choux gras vous-même de cet homme à qui vous trouvez de l'esprit. Adieu, ma chère enfant.

DE M. DE CORBINELLI.

J'arrive toujours fort à propos pour soulager cette pauvre main. Elle vouloit encore vous dire qu'elle a vu la bonne princesse de Tarente, qui est si dissipée et si étourdie de Paris, que je n'ai pas osé seulement lui parler de votre réponse. Nous regrettâmes ensemble la tranquillité de nos Rochers. Je me lasse d'être secrétaire, je veux vous entretenir un moment.

Madame votre mère vous parle fort succinctement des projets de Cambray : voici ce que les politiques disent. Il est de fait que toutes nos troupes sont, les unes à l'entour de Cambray, les autres sous Ypres, les autres vers Bruxelles, où l'on a détaché Vaudrai pour l'incommoder. On a dessein de donner des jalousies, et de tenir les confédérés dans l'incertitude, afin de les empêcher de faire un gros d'armée d'une partie de leurs garnisons; on veut amuser le tapis. Ce que l'on trouve ici de plus beau, c'est d'envoyer un secrétaire d'État (Louvois) assembler les troupes et porter les

ordres partout. M. de Créqui est à Cambray, M. d'Humières est à Ypres: et pour tout le reste, le secret est uniquement dans la tête du roi. Le jour de son départ a été caché jusqu'à lundi, au sortir du conseil. M. de Lunebourg s'est déclaré contre nous, et donne aux Impériaux cinq à six mille hommes; les princes, ses frères, tiennent à peu, c'est-à-dire le duc d'Hanovre et l'évêque d'Osnabruck. Nous avions demandé l'infante de Bavière[1] pour M. le Dauphin; mais sa mère étant morte[2], le roi d'Espagne la demanda aussi, et l'on croit qu'il l'aura, parce que le bon homme Bavière veut épouser la veuve du roi de Pologne[3], sœur de l'empereur (Léopold). Si Monsieur de Marseille avoit paré ce coup-là, il auroit bien fait.

Le roi a voulu que le parlement députât M. Palluau, conseiller de la grand'chambre, pour se porter à Rocroi, où il doit interroger la Brinvilliers, parce qu'on ne veut pas attendre à le faire qu'elle soit ici, où toute la robe est alliée à cette pauvre scélérate[4]. On juge ici

1. Marie-Anne-Victoire de Bavière, qui fut mariée en 1680 à Louis, Dauphin de France.

2. Henriette-Adelaïde de Savoie, morte le 18 mars 1676.

3. Éléonore-Marie d'Autriche, veuve de Michel Wiesnowiski.

4. La marquise de Brinvilliers étoit fille du lieutenant civil d'Aubray, et tenoit par son nom et celui de son mari à de très-bonnes familles.

un homme de Savoie accusé d'avoir conspiré contre le duc de Savoie; il a accusé le marquis de Livourne, qui sollicite ici pour sa justification. Voilà tout ce que je puis dire sans politiquer, pour aujourd'hui, Madame, et seulement pour prendre occasion de vous protester que je suis votre serviteur.



518. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17 avril 1676.

Il me semble que je n'écris pas trop mal, Dieu merci : du moins je vous réponds des premières lignes; car vous saurez, ma chère fille, que mes mains, c'est-à-dire ma main droite, ne veut entendre encore à nulle autre proposition qu'à celle de vous écrire ; je l'en aime mieux. On lui présente une cuiller, point de nouvelle; elle tremblote et renverse tout; on lui demande encore d'autres certaines choses; elle refuse tout à plat, et croit que je suis encore trop obligée. Il est vrai que je ne lui demande plus rien ; j'ai une patience admirable, et j'attends mon entière liberté du chaud et de Vichy. Depuis que je sais qu'on y prend la douche, qu'on s'y

baigne, et que les eaux y sont aussi bonnes qu'à Bourbon, la beauté du pays et la pureté de l'air m'ont décidée, et je partirai tout le plus tôt que je pourrai. Je vous ai tant dit que je ne veux point de vous pour quinze jours, et que je ne puis aller à Grignan, que c'est à vous à regler tout le reste. Vous connoissez mon cœur, mais je ne dois pas le croire entièrement sur ce qu'il désire ; vous connoissez mieux que moi les possibilités et les impossibilités présentes.

Le roi partit hier[1]; on ne sait point précisément le siége qu'on va faire. J'ai vu M. de Pomponne ; il me prie de vous faire bien des amitiés. Je fus chez mademoiselle de Méri, qui est très-bien et très-agréablement logée et meublée : on ne peut sortir de sa jolie chambre. Les Villars sont tristes de l'entière retraite du maréchal (de Bellefonds). Je ne suis sortie encore que trois fois : n'est-ce pas comme vous voulez que je me gouverne ? Mon activité est entièrement changée ; demandez à Corbinelli, car le voilà.

1. « Le roi partit de Saint-Germain en Laye, jeudi 16 avril, à midi, pour aller en Flandre, commander lui-même son armée. Le roi coucha à Montdidier le 17, et arriva à Péronne le 18 avril. » (*Gazette*.)

DE M. DE CORBINELLI.

Il est vrai, Madame, qu'elle est actuellement comme nous la voulions; mais si bien changée, qu'elle ressemble plutôt à l'indolence qu'à l'activité, si ce n'est pourtant quand il est question de vous, et de ce qui vous regarde. L'un des meilleurs remèdes qu'on puisse lui donner, est ce calme rafraîchissant; et elle conçoit déjà quelque goût pour la paresse. Pour moi, qui en fais ma souveraine passion, je m'en réjouis comme d'une chose qui sera bonne à madame votre mère[1]. Elle m'interrompt pour me dicter trois ou quatre bons mots de madame Cornuel[2], qui firent faire à M. de Pomponne de ces éclats de rire que vous connoissez. Madame Cornuel voyoit madame de Lionne avec de gros diamants aux oreilles, et, en sa présence même, elle dit : *Il me semble que ces gros diamants sont du lard dans la souricière.*

1. A tous ceux qui l'aiment. (Éd. de 1734.)

2. « Elle écoutoit avec une attention qui débrouilloit toutes choses, et répondoit encore plus aux pensées qu'aux paroles de ceux qui l'interrogeoient. Quand elle considéroit un objet, elle en voyoit tous les côtés, le fort et le foible, et l'exprimoit en des termes vifs et concis, comme ces habiles dessinateurs qui, en trois ou quatre coups de crayon, font voir toute la perfection d'une figure. » (*Mélanges de littérature* de Vigneul de Marville, tome I, p. 341.) — Voyez aussi les *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

Elle parloit l'autre jour des jeunes gens, et disoit qu'*il lui sembloit qu'elle étoit avec des morts, parce qu'ils sentoient mauvais et ne parloient point.*

Troisième bon mot. On parloit de la comtesse de Fiesque; elle disoit *que ce qui conservoit sa beauté, c'est qu'elle étoit salée dans la folie.* Il y en a encore tant d'autres, qu'on ne finiroit point, et qui sont dits avec tant de négligence et de chagrin, qu'ils en avoient plus de grâce et plus d'agrément.

Vous savez peut-être bien que madame de Montespan partit hier, à six heures du matin, pour aller ou à Clagny, ou à Maintenon, car c'est un mystère; mais ce n'en est pas un qu'elle reviendra samedi à Saint-Germain, d'où elle partira vers la fin du mois pour Nevers, en attendant les eaux. On parle fort du siége de Condé, qui sera expédié bientôt, afin d'envoyer les troupes en Allemagne, et de repousser l'audace des Impériaux, qui s'attachent à Philisbourg. Les grandes affaires de l'Europe sont de ce côté-là. Il s'agit de soutenir toute la gloire du traité de Munster pour nous, ou de la renverser pour l'Empire. Ce n'est pas que la beauté de la princesse de Bavière ne soit un point capital de nos démêlés; tous les princes à marier la prétendent, et nous verrons un jour quantité de romans dont elle sera le sujet.

Voilà M. de La Mousse qui nous conte que messieurs les abbés de Grignan et de Valbelle ont défendu à tous les prélats de France d'avoir aucun commerce avec le nonce du pape, attendu que nous nous plaignons de la cour de Rome[1]. Il ajoute que M. d'Humières a passé le canal de Bruges, et qu'il a fait un très-grand dégât partout.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voilà un grand repos à ma main; c'est dommage que je n'aie plus rien à vous mander. Ne trouvez-vous pas madame Cornuel admirable? Adieu, ma très-chère belle; je vous aime de la plus parfaite et de la plus tendre amitié qui puisse s'imaginer; vous en êtes bien digne, et c'est me vanter que de dire le goût que j'ai pour vous.

1. Voyez, ci-après, la lettre du 1er mai 1676.





519. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 avril 1676.

Vous voilà hors du jubilé et des stations : vous avez dit tout ce qui se peut de mieux sur ce sujet. Ce n'est point de la dévotion que vous êtes lasse, c'est de n'en point avoir. Hé, mon Dieu ! c'est justement de cela qu'on est au désespoir. Je crois que je sens ce malheur plus que personne. Il semble que toutes choses m'y devroient porter ; mais nos efforts et nos réflexions avancent bien peu cet ouvrage. Je croyois M. de La Vergne un janséniste ; mais par la louange que vous lui donnez d'approuver les *Essais de morale*, je vois bien qu'il n'est pas de nos *frères*. N'aimez-vous point le traité *De la ressemblance de l'amour-propre et de la charité*? C'est mon favori. Il est vrai que la grâce est bien triomphante en ces deux filles de la Desœillets[1] ; il faut qu'elles aient été bien appelées.

Je serai fort aise de voir M. de Monaco ; mais je voudrois qu'il vînt bien vite, afin qu'il

1. Célèbre comédienne de l'hôtel de Bourgogne, morte en 1670.

n'y eût guère qu'il vous eût vue. Madame de Vins n'est point grosse ; mais elle est si changée, que je lui conseillerois de dire qu'elle l'est. C'est la plus jolie femme du monde ; elle a des soins de moi admirables. Pour ma santé, elle est toujours très-bonne. Je suis à mille lieues de l'hydropisie ; il n'en a jamais été question. Mais je n'espère la guérison de mes mains, et de mes épaules, et de mes genoux qu'à Vichy, tant mes pauvres nerfs ont été rudement affligés du rhumatisme ; aussi je ne songe qu'à partir. L'abbé Bayard et Saint-Hérem m'y attendent. Je vous ai dit que la beauté du pays et des promenades, et la bonté de l'air l'avoient emporté sur Bourbon. J'ai vu les meilleurs ignorants d'ici, qui me conseillent de petits remèdes si différents pour mes mains, que, pour les mettre d'accord, je n'en fais aucun ; et je me trouve encore trop heureuse que sur Vichy ou Bourbon ils soient d'un même avis. Je crois qu'après ce voyage vous pourrez reprendre l'idée de santé et de gaieté que vous avez conservée de moi. Pour l'embonpoint, je ne crois pas que je sois jamais comme j'ai été : je suis d'une taille si merveilleuse, que je ne conçois point qu'elle puisse changer ; et pour mon visage, cela est ridicule d'être encore comme il est. Votre petit frère est toujours parti, et j'en suis toujours fâchée. Vous avez trouvé justement ce qui fait

qu'il est encore guidon, à son grand regret. M. de Viriville s'est plaint à Sa Majesté, et je crois qu'il a obtenu que sa fille changeroit de couvent[1]. Il vint me chercher justement un jour que je fis une équipée : j'allai dîner à Livry avec Corbinelli; il faisoit divin : je me promenai délicieusement jusqu'à cinq heures; et puis la poule mouillée s'en revint toute pleine de force et de santé.

Si mademoiselle de Méri veut venir avec moi à Vichy, ce sera une fort bonne compagnie. J'ai refusé *le chanoine* (madame de Longueval), pour conserver ma liberté; elle ira avec madame de Brissac, à qui elle me préféroit, et nous nous y retrouverons. Nous avons la mine de nous rallier traîtreusement, pour nous moquer de la duchesse (de Brissac). *Quantova* (madame de Montespan) devoit aller à Bourbon, mais elle n'ira pas; et cela persuade le retour de son *ami solide* (le roi) encore plus tôt qu'on ne l'a cru. Son amie[2] l'a menée dans son château passer deux ou trois jours; nous verrons quels lieux elle voudra honorer de sa présence.

Madame de Coulanges est toujours très-aima-

1. Voir plus haut p. 268, 280, 283 et 292.

2. La reine, sans doute. A cette époque, le roi et madame de Montespan sembloient vouloir changer leur commerce en une simple amitié. De là ces mots : *d'ami solide*, par lesquels madame de Sévigné désigne le roi.

ble, et d'autant plus qu'elle a moins d'empressement que jamais pour toutes les tendresses de ce pays-là, dont elle connoît le prix. L'abbé Têtu est toujours fort touché de son commerce, et redonne avec plaisir toutes ses épigrammes. Le *cousin*[1] est toujours *très-sujet;* mais il me paroît pour le moins une côte rompue, depuis l'assiduité qu'il a eue, pendant trois mois, chez la vieille maîtresse du *charmant*[2]. Cela fit regarder notre amie, au retour du *cousin*, comme une amante délaissée; mais quoique rien ne fût vrai, le personnage fut désagréable. Mesdames d'Heudicourt, de Ludres et de Gramont me vinrent voir hier. Vos amies vous ont fait leur cour par les soins qu'elles ont eus de moi. M. de La Trousse ne s'en va que dans quinze jours à l'armée du maréchal de Rochefort; tout le reste est déjà loin.

Le pauvre guidon croyoit fermement être amoureux de madame de Pont, quand il est parti. Corbinelli est toujours un loup gris, comme vous savez, apparoissant, disparoissant, et ne pesant pas un grain : notre amitié est très-bonne. Je ferai vos reproches à La Mousse; il est chez lui; il ne se communique guère; il est difficile à trouver, encore plus à conserver.

1. Le marquis de La Trousse.
2. Le duc de Villeroi et la comtesse de Soissons, appelée tantôt *Alcine*, tantôt *vieille Médée*.

Il est souvent mal content ; il a eu une gronderie avec mon fils, dont il meurt de honte ; car il avoit eu la cruauté pour lui-même de ne pas mettre un seul brin de raison de son côté. Madame de Sanzei est triste comme Andromaque ; Saint-Aubin et son Iris dans leurs faubourgs et dans le ciel ; d'Hacqueville agité dans le tourbillon des affaires humaines, et toujours rempli de toutes les vertus ; madame de La Fayette, avec sa petite fièvre, a toujours bonne compagnie chez elle ; M. de La Rochefoucauld, tout ainsi que vous l'avez vu.

M. le Prince s'en va à Chantilly. Ce n'est pas l'année des grands capitaines : c'est par cette raison que M. de Montécuculli n'a pas voulu se mettre en campagne. La bonne Troche dit qu'elle s'en va en Anjou ; elle est toujours la bonté même, et allant et venant ; on dit qu'elle est la femelle de d'Hacqueville. M. de Marseille sera bien étonné de trouver son abbé de La Vergne entêté de vous. Vous êtes trop heureuse d'avoir eu Guitaud ; vous vous êtes bons partout ; l'on peut juger ce que vous vous êtes à Aix : c'est un homme aimable et d'une bonne compagnie ; faites-lui bien des amitiés pour moi. Je remercie M. de Grignan d'aimer mes lettres, je doute que son goût soit bon. Ne soyez point en peine de la longueur de celle-ci, je l'ai reprise à plusieurs fois.



520. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 24 avril 1676.

Je suis toujours assez incommodée de mes mains. Le vieux de Lorme ne veut pas que je parte avant la fin de mai; mais tout le monde s'en va, et la maison que j'ai retenue m'échappe. Il veut Bourbon, mais c'est par cabale; ainsi je suivrai les expériences qui sont pour Vichy. Si vos affaires et vos desseins vous eussent permis de venir m'y trouver, et de revenir ici avec moi passer l'été et l'automne, en attendant M. de Grignan cet hiver, vous m'auriez fait un très-sensible plaisir; mais je veux croire que vous ne le pouvez pas, puisque vous n'avez pas écouté cette proposition. Si mademoiselle de Méri étoit assez préparée pour prendre des eaux, je l'aurois menée avec beaucoup de joie : elle pourra vous le mander; mais M. Brayer veut la rafraîchir auparavant. Madame de Saint-Géran est toute brûlée aussi du départ de son mari, et de sa véritable dévotion. Vous trouveriez que madame de Villars les rend bien maigres. Écrivez-moi des amitiés pour l'une et pour l'autre; elles vous aiment fort, et ont des

soins de moi incroyables. Le mari[1] s'en va en Savoie, et la femme bientôt après[2]. Il n'y a point de nouvelles de Condé, qu'une perte de huit ou dix soldats, et le chapeau du maréchal d'Humieres percé d'un coup de mousquet. Dieu veuille qu'il n'y ait rien de plus funeste! J'ai vu un jeune M. Du Périer, qui m'a conté comme vous apprîtes, en jouant, la nouvelle de mon rhumatisme, et comme vous en fûtes touchée jusqu'aux larmes. Le moyen de retenir les miennes, quand je vois des marques si naturelles de votre tendresse? Mon cœur en est ému, et je ne puis vous représenter ce que je sens. Vous mîtes toute la ville dans la nécessité de souhaiter ma santé, par la tristesse que la vôtre répandoit partout. Peut-on jamais trop aimer une fille comme vous[3], dont on est aimée? Je crois aussi, ma chère fille, pour vous dire le vrai, que je ne suis pas ingrate; du moins, je vous avoue que je ne connois nul degré de tendresse au delà de celle que j'ai pour vous. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vos lettres me sont très-agréables, en attendant que vous vouliez bien me donner quelque chose de plus: je l'espère, et le grand d'Hacqueville n'en doute pas.

1. Le marquis de Villars, nommé ambassadeur extraordinaire en Savoie.

2. Sa maison est louée. Éd. de 1734.

3. Une créature comme vous. *Idem*.)



521. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29 avril 1676.



Il faut commencer par vous dire que Condé fut pris d'assaut la nuit de samedi à dimanche[1]. D'abord cette nouvelle fait battre le cœur ; on croit avoir acheté cette victoire : point du tout, ma belle, elle ne nous coûte que quelques soldats, et pas un homme qui ait un nom. Voilà ce qui s'appelle un bonheur complet. Larrei, fils de M. Laîné, qui fut tué en Candie, ou son frère, est blessé assez considérablement. Vous voyez comme on se passe bien des vieux héros.

Madame de Brinvilliers n'est pas si aise que moi ; elle est en prison, elle se défend assez bien ; elle demanda hier à jouer au piquet, parce qu'elle s'ennuyoit. On a trouvé sa confession. Elle nous apprend qu'à sept ans elle avoit cessé d'être fille ; qu'elle avoit continué sur le même ton ; qu'elle avoit empoisonné son père, ses frères, un de ses enfants, et elle-même ; mais ce n'étoit que pour essayer d'un

1. « La nuit du 25 au 26 avril. Il n'y eut que quinze soldats de tués, deux officiers blessés et le marquis de Chamilly, maréchal de camp, blessé à la tête. » (*Gazette*.)

contre-poison : Médée n'en avoit pas tant fait. Elle a reconnu que cette confession est de son écriture : c'est une grande sottise ; mais qu'elle avoit la fièvre chaude quand elle l'avoit écrite ; que c'étoit une frénésie, une extravagance, qui ne pouvoit pas être lue sérieusement.

La reine a été deux fois aux Carmelites avec *Quanto*. Cette dernière se mit à la tête d'y faire une loterie ; elle se fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses. Cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise de la Miséricorde (madame de La Vallière) ; elle lui demanda si tout de bon elle étoit aussi aise qu'on le disoit. « Non, répondit-elle, je ne suis point aise, mais je suis contente. » *Quanto* lui parla fort du frère de MONSIEUR, et si elle vouloit lui mander quelque chose, et ce qu'elle diroit pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce que vous voudrez, madame, tout ce que vous voudrez. » Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. *Quanto* voulut ensuite manger ; elle donna une pièce de quatre pistoles pour acheter ce qu'il falloit pour une sauce qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable : je vous dis le fait sans aucune paraphrase.

Quand je pense à une certaine lettre que

vous m'écrivîtes l'été passé sur M. de Vivonne, je prends pour une satire tout ce que je vous envoie. Voyez un peu où peut aller la folie d'un homme qui se croiroit digne de ces hyperboliques louanges.

A M. DE GRIGNAN.

Je vous assure, Monsieur le Comte, que j'aimerois mille fois mieux la grâce dont vous me parlez, que celle de Sa Majesté. Je crois que vous êtes de mon avis, et que vous comprenez aussi l'envie que j'ai de voir madame votre femme. Sans être le maître chez vous, comme le *charbonnier*, je trouve que, par un style tout opposé, vous l'êtes plus que tous les autres *charbonniers* du monde [1]. Rien ne se préfère à vous, en quelque état que l'on puisse être ; mais soyez généreux, et quand on aura fait encore quelque temps la bonne femme, amenez-la vous-même par la main faire la bonne fille. C'est ainsi qu'on s'acquitte de tous ses devoirs, et c'est le seul moyen de me redonner la vie, et de me persuader que vous m'aimez autant que je vous aime.

A MADAME DE GRIGNAN.

Mon Dieu, que vous êtes plaisants, vous autres, de parler de Cambrai ! Nous aurons pris

1. Allusion à la réponse de M. d'Armagnac, voyez la lettre du 8 mars ci-dessus.

encore une ville avant que vous sachiez la prise de Condé. Que dites-vous de notre bonheur, qui fait venir notre ami le Turc en Hongrie? Voilà Corbinelli trop aise : nous allons bien *pantoufler*[1]. J'admire la dévotion du Coadjuteur : qu'il en envoie un peu au bel abbé. Je sens la séparation de ma petite : est-elle fâchée d'être en religion?

Je ne sais si l'envie prendra à Vardes de revendre sa charge[2], à l'imitation du maréchal de Bellefonds. Je plains ce pauvre garçon : vous interprétez mal ses sentiments : il a beau parler sincèrement, vous n'en croyez pas un mot : vous êtes méchante. Il vient de m'écrire une lettre pleine de tendresse; je crois tout au pied de la lettre; c'est que je suis bonne. Madame de Louvigny est venue me voir aujourd'hui; elle vous fait mille amitiés. J'embrasse les pauvres *pichons*, et ma bonne petite; hélas! je ne la verrai de longtemps. Je reviens à vous, ma bonne, et vous embrasse de tout mon cœur[3]. Voilà M. de Coulanges qui vous dira de quelle manière madame de Brinvilliers a voulu se tuer.

1. Voyez la note de la page 160 de ce volume, à la fin de la lettre du 11 décembre 1675.

2. De capitaine des Cent-suisses de la garde ordinaire du roi.

3. Édition de 1726, t. II, p. 143.

Elle s'étoit fiché un bâton, devinez où : ce n'est point dans l'œil, ce n'est point dans la bouche, ce n'est point dans l'oreille, ce n'est point dans le nez, ce n'est point à la turque : devinez où. C'est..., tant il y a qu'elle étoit morte, si l'on ne fût promptement couru à son secours. Je suis très-aise, Madame, que vous ayez agréé les œuvres que je vous ai envoyées. J'ai impatience d'apprendre le retour de M. de Bandol, pour savoir comme il aura reçu le poëme de Tobie[1]; il aura été apparemment assez habile homme pour vous en faire part, sans blesser cette belle âme que vous venez de laver dans les eaux salutaires du jubilé. Madame votre mère s'en va à Vichy, et je ne l'y suivrai point, parce que ma santé est un peu meilleure depuis quelque temps. Je ne crois pas même que j'aille à Lyon : ainsi, Madame la Comtesse, revenez à Paris, et apportez-y votre beau visage, si vous voulez que je le baise. Je salue M. de Grignan, et l'avertis que j'ai fait gagner aujourd'hui un grand procès à M. de Lussan, afin qu'il m'en remercie, s'il le trouve à propos.

1. Sans doute la *Paraphrase du livre de Tobie*, par Cl. Morillon. *Orléans*, 1674; pet. in-8°. Le P. de Morillon, né à Tours en 1633, mort dans l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, en 1694.



522. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er mai 1676.

Je commence, ma fille, par remercier mille fois M. de Grignan de la jolie robe de chambre qu'il m'a donnée; je n'en ai jamais vu de plus agréable. Je m'en vais la faire ajuster pour me parer cet hiver, et tenir mon coin dans votre chambre. Je pense souvent, aussi bien que vous, à nos soirées de l'année passée; mais qui nous empêchera d'en faire cet hiver de pareilles, si vous le souhaitez autant que moi[1]? Ce Monsieur qui m'a apporté cette robe de chambre a pensé tomber d'étonnement de la beauté et de la ressemblance de votre portrait. Il est certain qu'il est encore embelli; sa toile s'est imbibée, en sorte qu'il est dans sa perfection : si vous en doutez, ma chère enfant, venez-y voir.

Il court, depuis quelques jours, un bruit dont tout le monde m'envoie demander des nouvelles. On dit que M. de Grignan a ordre d'aller pousser par les épaules le Vice-légat hors d'Avignon : je ne le croirai point que vous ne me

1. Nous en pourrons refaire encore; mais la meilleure pièce de notre sac y manquera. Éd. de 1734.

l'ayez mandé. Les Grignan auroient l'honneur d'être les premiers excommuniés, si cette guerre commençoit; car l'abbé de Grignan, de ce côté-ci, a ordre de Sa Majesté dé défendre aux prélats d'aller voir M. le Nonce. Ce petit Monsieur dit que vous êtes très-belle; il croit que M. de Grignan demeurera plus longtemps à Aix que vous ne pensez; pour moi, je ne me presse point de partir, car je sais que le mois de juin est meilleur que celui de mai pour boire des eaux : je partirai le 10 ou le 11 de ce mois.

Madame de Montespan est partie pour Bourbon. Madame de Thianges est allée avec elle jusqu'à Nevers, où M. et madame de Nevers la doivent recevoir. Mon fils me mande qu'ils vont assiéger Bouchain avec une partie de l'armée; pendant que le roi, avec un plus grand nombre, se tiendra prêt à recevoir et à battre M. le prince d'Orange. Il y a cinq ou six jours que le chevalier d'Humières est hors de la Bastille, son frère a obtenu cette grâce.

On ne parle ici que des discours et des faits et gestes de la Brinvilliers. A-t-on jamais vu craindre d'oublier dans sa confession d'avoir tué son père? Les peccadilles qu'elle craint d'oublier sont admirables. Elle aimoit ce Sainte-Croix; elle vouloit l'épouser, et empoisonnoit fort souvent son mari à cette intention. Sainte-Croix, qui ne vouloit point d'une femme aussi

méchante que lui, donnoit du contre-poison à ce pauvre mari; de sorte qu'ayant été ballotté cinq ou six fois de cette sorte, tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il est demeuré en vie, et s'offre présentement de venir solliciter pour sa chère moitié : on ne finiroit point sur toutes ces folies.

J'allai hier à Vincennes avec les Villars. Son Excellence part demain pour la Savoie, et m'a priée de vous baiser la main gauche de sa part. Ces dames[1] vous aiment fort; nommez-les en m'écrivant, pour les payer de leur tendresse. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui.



523. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 4 mai 1676[2].

C'EST donc vous, ma fille, qui me refusez de venir passer ici avec moi l'été et l'automne; ce n'est point M. de Grignan. Il viendroit vous voir et vous reprendre cet hiver; mais comme vous

1. Mesdames de Villars et de Saint-Géran.

2. Cette lettre, avec quelques légères variantes sans importance, porte la date du 8 mai 1676 dans l'edition de 1734, t. III, p. 277

êtes une personne toute raisonnable, et que je crois que vous avez quelque envie de me voir, il faut que vous trouviez dans la proposition que je vous ai faite, des impossibilités que je ne vois pas aussi bien que vous. Pour moi, ne doutez point que je n'allasse à Grignan, si le bon abbé, qui vient avec moi par pure amitié, n'étoit obligé de revenir promptement pour plusieurs affaires, dont les miennes font une partie. C'étoit donc une chose toute naturelle que ma proposition; car pour vous voir seulement quinze jours à Vichy, ce me seroit un plaisir trop mêlé de tristesse. Dites-moi un peu sincèrement vos raisons et vos vues pour cet hiver; car je ne puis croire que vous ayez dessein de le passer sans me donner la consolation et la joie de vous embrasser.

Je vous manderai le jour de mon départ, et vous donnerai une adresse pour m'écrire. J'ai choisi madame de Brissac[1] pour apprendre dans sa société la droiture et la sincérité. Si j'avois eu l'autre jour mon fils, je vous aurois

1. L'édition de 1726 donne ces lignes ainsi qu'il suit, et à la fin de la lettre du 29 avril :

« Vous me félicitez, dites-vous, de ce que je trouverai à Vichy madame de Brissac, et vous me demandez ce que j'en ferai? Je l'ai choisie, ma bonne, pour m'apprendre dans la société, la droiture et la sincérité. Si j'avois eu l'autre jour mon fils, je vous aurois mandé la superficielle conversation qu'elle attira dans cette chambre. »

mandé toute la superficielle conversation qu'elle attira dans cette chambre. Mon Dieu! ma fille, vous croyez avoir pris médecine : vous êtes bien heureuse; je voudrois bien croire que j'ai été saignée. Ils disent qu'il faut cette préparation avant que de prendre les eaux. Vous voyez que j'écris assez bien. Je crois que mes mains seront bientôt guéries; mais je me sens si pleine de sérosités, par les continuelles petites sueurs dont je suis importunée, que je comprends qu'une bonne fois il faut sécher cette éponge. La crainte d'avoir encore une fois en ma vie un rhumatisme, me feroit faire plus de chemin que d'ici à Vichy.

Vous me demandez ce que je fais. Je prends l'air fort souvent. M. de La Trousse nous donna hier une fricassée à Vincennes : madame de Coulanges, Corbinelli et moi, voilà ce qui composoit la compagnie. Un autre jour, je vais au cours avec les Villars, un autre jour au faubourg, et puis je me repose. J'ai été chez Mignard. Il a peint M. de Turenne et sa *pie* [1]; c'est la plus belle chose du monde. Le cardinal de Bouillon m'étoit venu prier, toutes choses cessantes, d'aller voir, le lendemain, ce chef-d'œuvre; car Mignard a pris la parfaite res-

1. Le cheval de bataille de M. de Turenne et celui qu'il montoit le jour qu'il fut tué.

semblance dans son imagination, plus que dans les crayons qu'on lui a donnés.

J'ai encore entretenu deux heures M. Du Périer. Je ne finis point sur la Provence; je lui fais conter mille choses de vous qui me font plaisir, et de votre jeu, et de votre opéra, où vous rêviez si bien; enfin, je vous reconnois, mais je suis bien fâchée que M. de Grignan et vous, vous perdiez toujours tout ce que vous jouez. Je me suis fait raconter toutes les *pétoffes* [1] des procureurs du pays, et comme vous avez redonné la paix à la Provence, et du premier président, et de la Tour d'Aigues [2], et de mille autres choses. Enfin, j'ai rafraîchi ma mémoire de tout ce que vingt-deux jours de fièvre m'avoient un peu effacé; car vous savez que j'étois sujette à de si grandes rêveries, qu'elles confondoient souvent les vérités.

1. Voyez ci-dessus, t. III, p. 102, et la note de la page 89 de ce volume. Au siècle dernier, ce mot n'étoit déjà plus exactement expliqué. Sainte-Palaye pensoit qu'il vouloit dire : « Bégueules de province. » — Le Glossaire languedocien de l'abbé Sauvage le fait dériver, avec toute raison, de *Petofio*, *petofios*, médisances, tracasseries, sornettes, écritures inutiles.

2. Château situé à peu de distance d'Aix.





524. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6 mai 1676.

J'ai le cœur serré de ma petite-fille[1], elle sera au désespoir de vous avoir quittée, et d'être, comme vous dites, en prison. J'admire comment j'eus le courage de vous y mettre; la pensée de vous voir souvent et de vous en retirer, me fit résoudre à cette barbarie, qui étoit trouvée alors une bonne conduite et une chose nécessaire à votre éducation. Enfin, il faut suivre les règles de la Providence, qui nous destine comme il lui plaît. Madame Du Gué, la religieuse, s'en va à Chelles; elle y porte une grosse pension pour avoir toutes sortes de commodités : elle changera souvent de condition, à moins qu'un jeune garçon (Amonio), qui est le médecin de l'abbaye et que je vis hier à Livry, ne l'oblige à s'y tenir.

Ma chère, c'est un homme de vingt-huit ans, dont le visage est le plus beau et le plus charmant que j'aie jamais vu : il a les yeux comme

1. Marie-Blanche, petite-fille de madame de Sévigné, que madame de Grignan venoit de faire entrer aux dames religieuses de Sainte-Marie d'Aix.

madame de Mazarin, et les dents parfaites; le reste du visage comme on imagine *Rinaldo;* de grandes boucles noires qui lui font la plus agréable tête du monde. Il est Italien, et parle italien, comme vous pouvez penser; il a été à Rome jusqu'à l'âge de vingt-deux ans : enfin, après quelques voyages, M. de Nevers et M. de Brissac l'ont amené en France; et M. de Brissac l'a mis, pour le reposer, dans le beau milieu de l'abbaye de Chelles, dont madame de Brissac [1], sa sœur, est abbesse. Il a un jardin de simples dans le couvent; mais il ne me paroît rien moins que *Lamporechio* [2]. Je crois que plusieurs bonnes sœurs le trouveront à leur gré, et lui diront leurs maux; mais je jurerois qu'il n'en guérira pas une que selon les règles d'Hippocrate. Madame de Coulanges, qui vient de Chelles, le trouve comme je l'ai trouvé : en un mot, tous ces jolis musiciens de chez Toulongeon ne sont que des grimauds auprès de lui. Vous ne sauriez croire combien cette petite aventure nous a réjouies.

Je veux vous parler du petit marquis (de Grignan); je vous prie que sa timidité ne vous donne aucun chagrin. Songez que le charmant marquis (de La Châtre) a tremblé jusqu'à dix ou

1. Marie-Guyonne de Cossé-Brissac, abbesse de Chelles.
2. Voyez le conte de *Mazet de Lamporechio*, par La Fontaine.

douze ans, et que La Troche avoit si grand'peur de toutes choses, que sa mère ne vouloit plus le voir : ils ont tous deux une réputation sur le courage qui doit bien vous rassurer [1]. Ces sortes de craintes ne sont autre chose que des enfances ; et en croissant, au lieu d'avoir peur des loups-garous, ils craignent le blâme, ils craignent de ne pas être estimés autant que les autres ; et c'est assez pour les rendre braves et pour les faire tuer mille fois ; ne vous impatientez donc point à cet égard. Pour sa taille, c'est une autre affaire ; on vous conseille de lui donner des chausses pour voir plus clair à ses jambes ; il faut savoir si ce côté plus petit ne prend point de nourriture ; il faut qu'il agisse et qu'il se dénoue ; il faut lui mettre un petit corps un peu dur, qui lui tienne la taille : on doit encore m'envoyer des instructions là-dessus. Ce seroit une belle chose qu'il y eût un Grignan qui n'eût pas la taille belle : vous souvient-il comme il étoit joli dans son petit maillot ? Je ne suis pas moins en peine que vous de ce changement.

J'avois rêvé en vous disant que madame de Thianges étoit allée conduire sa sœur ; il n'y a eu que la maréchale de Rochefort et la marquise de La Vallière, qui ont été jusqu'à Es-

1. Ce sont deux assez braves gens pour vous rassurer. Éd. de 1734.)

sonne. Elle est toute seule, et même elle ne trouvera personne à Nevers. Si elle avoit voulu mener tout ce qu'il y a de dames à la cour, elle auroit pu choisir. Mais parlons de l'*amie*[1] (madame de Maintenon); elle est encore plus triomphante que celle-ci. Tout est comme soumis à son empire ; toutes les femmes de chambre de sa voisine sont à elle : l'une lui tient le pot à pâte à genoux devant elle, l'autre lui apporte ses gants, l'autre l'endort ; elle ne salue personne, et je crois que, dans son cœur, elle rit bien de cette servitude. On ne peut rien juger présentement de ce qui se passe entre elle et son amie.

On est fort occupé de la Brinvilliers. Caumartin a dit une grande folie sur ce bâton dont elle avoit voulu se tuer sans le pouvoir : *C'est*, dit-il, *comme Mithridate :* vous savez de quelle sorte il s'étoit accoutumé au poison. Il n'est pas besoin de vous conduire plus loin dans cette application. Celle que vous faites de ma main à qui je dis : *Allons, allons, la plainte est vaine*[2], m'a fait rire ; car il est vrai que le dialogue est complet ; elle me répond : *Ah ! quelle rigueur inhumaine ! — Allons*, lui dis-je, *achevez mes écrits ; je me venge de tous mes cris. — Quoi !* reprend-elle, *vous serez inexorable !* Et je coupe

1. Quantova. (Éd. de 1734.)

2. Voyez la scène XI, de l'acte II, de l'opéra d'*Alceste*.

court, en lui disant : *Cruelle, vous m'avez appris à devenir impitoyable.* Ma fille, que vous êtes plaisante, et que vous me réjouiriez bien si je pouvois aller cet été à Grignan! Mais il n'y faut pas penser, le *bien méchant*[1] est accablé d'affaires. Je garde ce plaisir pour une autre année; et pour celle-ci, j'espérerai que vous viendrez me voir.

J'ai été à l'opéra avec madame de Coulanges, madame d'Heudicourt, M. de Coulanges, l'abbé de Grignan et Corbinelli. Il y a des choses admirables dans cet opéra (*Atys*); les décorations passent tout ce que vous avez vu; les habits sont magnifiques et galants. Il y a des endroits d'une extrême beauté; il y a un sommeil et des songes dont l'invention surprend. La symphonie est toute de basses et de tons si assoupissants, qu'on admire Baptiste sur nouveaux frais. Mais l'*Atys* est ce petit drôle qui faisoit la *Furie* et la *Nourrice;* de sorte que nous voyons toujours ces ridicules personnages au travers d'*Atys*. Il y a cinq ou six petits hommes tout nouveaux, qui dansent comme Faure : cela seul m'y feroit aller; et cependant on aime encore mieux *Alceste*. Vous en jugerez, car vous y viendrez pour l'amour de moi, quoique vous ne soyez pas curieuse. Il est vrai que c'est une belle chose de

1. C'est-à-dire le *bien bon*, qui étoit l'abbé de Coulanges.

n'avoir pas vu Trianon, après cela, vous peut-on proposer le pont du Gard ?

Vous trouverez l'homme dont vous avez aisément deviné l'aventure, de la même manière que vous l'avez toujours vu chez la belle ; mais il me paroît que *le combat finit*, *faute de combattants*[1]. Les reproches étoient fondés sur la gloire plutôt que sur la jalousie; cependant, lorsqu'on y joint une sécheresse qui étoit déjà sèche[2], cela confirme une indolence inséparable des longs attachements. Je trouve même quelquefois des réponses brusques et dures, et je crois voir que l'on sent la différence des génies; mais tout cela n'empêche point une grande liaison, et même beaucoup d'amitié, qui pourra durer encore vingt ans comme elle est[3]. La dame est, en vérité, fort jolie; elle a des soins de moi que j'admire, et dont je ne suis pas ingrate. La dame du *Poitron-Jaquet*[4] l'est encore moins, à

1. Le *Cid*, acte IV, scène III.

2. Cela enté sur une sécheresse qui étoit déjà sèche. (Éd. de 1734.)

3. Tout ce passage doit s'entendre des rapports qui existoient entre madame de Coulanges et le marquis de La Trousse.

4. Ce mot est assez difficile à expliquer; on disoit encore, au temps de madame de Sévigné, se lever dès le *Poitron-Jaquet*. Selon Sainte-Palaye, on appeloit ainsi un homme vieux, une femme vieille. D'après le même auteur, le premier mot désigneroit également une partie du corps « qu'il n'est pas honnête de nommer. »

ce que vous me faites comprendre[1]; il est vrai que les femmes valent leur pesant d'or. La comtesse de Fiesque maintenoit l'autre jour à madame Cornuel que Combourg n'étoit point fou; madame Cornuel lui dit : *Bonne comtesse, vous êtes comme les gens qui ont mangé de l'ail*. Cela n'est-il point plaisant ? M. de Pomponne m'a mandé qu'il me prioit de ne pas oublier d'écrire tous les bons mots de madame Cornuel[2]; il me fait faire mille amitiés par mon fils.

Nous partons lundi : je ne veux point passer par Fontainebleau, à cause de la douleur que j'y sentis en vous reconduisant jusque-là ; je n'ai envie d'y retourner que pour aller au-devant de vous. Adressez vos lettres pour moi et pour mon fils à Du But ; je les recevrai encore mieux par là que par des traverses. Je crois que notre commerce sera un peu interrompu ; j'en suis fâchée ; vos lettres me sont d'un grand amusement : vous écrivez comme Faure danse. Il y a des applications sur des airs d'opéra, mais vous ne les savez point.

Que je vous plains, ma très-belle, d'avoir

1. Cette phrase se trouve dans l'edition de 1734, celle de 1754 ne la reproduit pas.

2. Tallemant des Réaux en a conservé un grand nombre dans ses *Historiettes*. Voyez l'edition de M. Paulin Paris, publiée par Techener.

pris une vilaine médecine plus noire que jamais! Ma petite poudre d'antimoine est la plus jolie chose du monde; c'est le bon pain, comme dit le vieux de Lorme[1]. Je lui désobéis un peu, car il m'envoie à Bourbon; mais l'expérience de mille gens, et le bon air, et point tant de monde, tout cela m'envoie à Vichy. La bonne d'Escars vient avec moi, j'en suis fort aise. Mes mains ne se ferment point; j'ai mal aux genoux, aux épaules, et je me sens encore si pleine de sérosités, que je crois qu'il faut sécher ces marécages, et que, dans le temps où je suis, il faut extrêmement se purger; c'est ce qu'on ne peut faire qu'en prenant des eaux chaudes. Je prendrai aussi une légère douche à tous les endroits encore affligés du rhumatisme; après cela il me semble que je me porterai fort bien.

Le voyage d'Aigues-Mortes est fort joli; vous êtes une vraie paresseuse de n'avoir pas voulu être de cette partie. J'ai bonne opinion de vos conversations avec l'abbé de La Vergne, puisque vous n'y mêlez point M. de Marseille. La dévotion de madame de Brissac étoit une fort belle pièce; je vous manderai de ses nouvelles de Vichy. C'est le *chanoine*[2] qui gouverne pré-

1. Comme dit le vieux de la montagne. (Éd. de 1734.)
2. Madame de Longueval, chanoinesse.

sentement sa conscience, et qui, je crois, m'en parlera à cœur ouvert. Je suis fort aise de la parure qu'on a donnée à notre Diane d'Arles[1]. Tout ce qui fâche Corbinelli, c'est qu'il craint qu'elle n'en soit pas plus gaie. J'ai été saignée ce matin, comme je vous l'ai déjà dit au bas de la consultation. En vérité, c'est une grande affaire: Maurel en étoit tout épouvanté. Me voilà maintenant préparée à partir. Adieu, ma chère enfant; je ne m'en dédis point, vous êtes digne de toute l'extrême tendresse que j'ai pour vous.



525. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 6 mai 1676.

Puisque vous ne vous réjouissez pas, Madame, de la petite grâce que le roi vient de me faire, en me permettant d'aller à Paris, il faut que vous ne le sachiez pas; car, bien que ce soit peu de chose en comparaison des maux qu'il m'a faits, c'est une faveur qui me distingue des autres exilés: il n'en a fait de pareilles qu'à moi, et puisque je ne saurois être heureux, encore est-ce

1. Allusion à l'admirable statue qui est aujourd'hui au musée du Louvre, et à laquelle madame de Sévigné comparoit sa fille.

quelque chose d'être le moins misérable. Je vous verrai donc cet été à Paris, ma chère cousine, mais le masque levé, et pourvu que je vous trouve en bonne santé, vous me trouverez aussi content que de plus heureux que moi, et aussi gai non pas qu'un homme de vingt-cinq ans, mais qu'un honnête homme qui en a plus d'une fois autant le peut être. Nous parlerons de la belle *Madelonne*, et nous lui écrirons ensemble; adieu.



526. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 mai 1676.

Je pars lundi, ma chère enfant. Le chevalier de Buous vous porte un éventail que j'ai trouvé fort joli. Ce ne sont plus de petits amours, il n'en est plus question; ce sont de petits ramoneurs, les plus gentils du monde. Madame de Vins a gagné un grand morceau de son procès, malgré M. d'Amboile, qui s'étoit signalé contre elle. La bonne Tarente est au désespoir contre M. d'Ormesson, qui gouverne les affaires de M. de La Trémouille, et qui ne veut pas qu'on lui fasse de certains suppléments au préjudice

des anciens créanciers. Elle pleuroit fort bien tantôt, et me contoit aussi les incivilités de madame de Monaco pour elle.

MADAME aime assez cette tante : elle baragouine de l'allemand avec elle ; cela importune la Monaco[1]. Mon Dieu! est-il vrai que la Simiane se sépare de son mari, sous prétexte de ses galanteries? Quelle folie! je lui aurois conseillé de faire quitte à quitte avec lui. On dit qu'elle vient ici, et qu'elle veut aller en Bretagne : tout cela est-il vrai?

Je vous embrasse, ma chère enfant : je ne vous écrirai pas davantage aujourd'hui, ce n'est pas le jour de la grande dépêche. La poste est haïssable ; les lettres sont à Paris, et on ne veut les distribuer que demain ; ainsi on fait réponse à deux à la fois. J'oubliois de vous dire, tant je me porte bien, qu'après avoir été saignée, j'ai pris de la poudre du bonhomme de Lorme, dont je suis très-contente ; de sorte que me voilà toute prête à partir.

1. Surintendante de la maison de Madame. Voyez les notes t. II, p. 197, 217 et 417.





527. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche au soir, 10 mai 1676

Je pars demain à la pointe du jour, et je donne ce soir à souper à madame de Coulanges, son mari, madame de La Troche, M. de La Trousse, mademoiselle de Montgeron et Corbinelli, qui viendront me dire adieu en mangeant une tourte de pigeons. La bonne d'Escars part avec moi; et comme le *bien bon* a vu qu'il pouvoit mettre ma santé entre ses mains, il a pris le parti d'épargner la fatigue de ce voyage et de m'attendre ici, où il a mille affaires. Il m'y attendra avec impatience; car je vous assure que cette séparation, quoique petite, lui coûte beaucoup, et je crains pour sa santé: les serrements de cœur ne sont pas bons, quand on est vieux. Je ferai mon devoir pour le retour, puisque c'est la seule occasion dans ma vie où je puisse lui témoigner mon amitié, en lui sacrifiant jusqu'à la pensée seulement d'aller à Grignan. Voilà précisément l'un de ces cas où l'on fait céder ses plus tendres sentiments à la reconnoissance.

Il vous reviendra cinq ou six cents pistoles

de la succession de notre oncle de Sévigné, que je voudrois que vous eussiez tout prêts pour cet hiver. Je ne comprends que trop les embarras que vous pouvez trouver par les dépenses que vous êtes obligés de faire; et je ne pousse rien sur le voyage de Paris, persuadée que vous m'aimez assez, et que vous souhaitez assez de me voir pour y faire au monde tout ce que vous pourrez. Vous connoissez d'ailleurs tous mes sentiments sur votre sujet, et combien la vie me paroît triste sans voir une personne que j'aime si tendrement. Ce sera une chose fâcheuse, si M. de Grignan est obligé de passer l'été à Aix, et une grande dépense, de la manière dont on m'a parlé, ne fût-ce qu'à cause du jeu, qui fait un article de la vôtre assez considérable. J'admire la fortune : c'est le jeu qui soutient M. de La Trousse.

Vous avez donc cru être obligée de vous faire saigner? La petite main tremblante de votre chirurgien me fait trembler. M. le Prince disoit une fois à un nouveau chirurgien : « Ne tremblez-vous point de me saigner? — Pardi, Monseigneur, c'est à vous de trembler. » Il disoit vrai. Vous voilà donc bien revenue du café; mademoiselle de Méri l'a aussi chassé de chez elle assez honteusement. Après de telles disgrâces, peut-on compter sur la fortune? Je suis persuadée que ce qui échauffe, est plus su-

jet à ces sortes de revers, que ce qui rafraîchit: il en faut toujours revenir là. Et afin que vous le sachiez, toutes mes sérosités viennent si droit de la chaleur de mes entrailles, qu'après que Vichy les aura consumées, on va me rafraîchir plus que jamais par des eaux, par des fruits, et par tous mes lavages que vous connoissez. Prenez ce régime plutôt que de vous brûler, et conservez votre santé d'une manière que ce ne soit point par là que vous puissiez être empêchée de venir me voir. Je vous demande cette conduite pour l'amour de votre vie, et pour que rien ne traverse la satisfaction de la mienne.

Je vais me coucher, ma fille, voilà ma petite compagnie qui vient de partir. Mesdames de Pomponne, de Vins, de Villars et de Saint-Géran ont été ici; j'ai tout embrassé pour vous. Madame de Villars a fort ri de ce que vous lui mandez: *j'ai un mot à lui dire;* cela ne se peut payer. Je pars demain à cinq heures; je vous écrirai de tous les lieux où je passerai. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je suis fâchée que l'on ait profané cette façon de parler; sans cela, elle seroit digne d'expliquer de quelle façon je vous aime.





528. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Montargis, mardi 12 mai 1676.

Je vous écrivis avant-hier au soir[1], ma chère enfant, et vous recevrez deux de mes lettres par la même poste : de sorte que si vous dites, après avoir lu la première, j'en voudrois bien une autre, la voici qui se présentera, et vous dira que je suis a Montargis avec la bonne d'Escars, en très-bonne santé, hormis ces mains et ces genoux. Vous connoissez cette route-ci. J'ai évité Fontainebleau ; je ne veux le revoir que pour aller au-devant de vous. J'ai couché à Courance[2], où je me serois bien promenée si je n'étois point encore une sotte poule mouillée; c'est *mouillée*, au pied de la lettre, car je sue tout le jour. J'ai encore des peaux de lièvre, parce que le frais du matin, qui donne la vie à tout le monde, me paroît un hiver glacé : de sorte que j'aime mieux avoir trop chaud dix heures durant, que d'avoir froid une demi-heure. Que dites-vous de ces

1. Je vous écrivis hier en partant. Éd. de 1734.
2. Ancien château royal situé à quelques lieues de Fontainebleau, près de Milly.

agréables restes de rhumatisme? Ne croyez-vous pas que j'aie besoin des eaux chaudes, sauf à me rafraîchir à mon retour? car mes entrailles ne sont pas à la glace. Enfin, me voilà en chemin, et même dans votre chemin. Nous parlons souvent de vous, madame d'Escars et moi, et j'y pense sans cesse. Il faudroit être *spensierata*[1], dit-on, pour bien prendre des eaux. Il est difficile que je sois dans cet état bienheureux, étant si loin du bon abbé; il me semble toujours qu'il va tomber malade. Savez-vous comme je l'ai laissé? Avec un seul laquais. Il a voulu me donner son cocher et Beaulieu, avec ses deux chevaux pour m'en faire six: je ne vois que l'ingratitude qui puisse me tirer d'affaire. Adieu, ma très-chère. Hélas! à quoi me sert de m'approcher de vous? Je vous plains de ne m'avoir plus à Paris, pour vous mander des nouvelles de la Brinvilliers.

1. Nonchalante, sans pensées.





529. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nevers, vendredi 15 mai 1676.

Voici une route où l'on seroit tentée de vous écrire, quand on ne le voudroit pas; jugez ce que c'est quand on y est d'ailleurs aussi bien disposée que je le suis. Le temps est admirable, cette grosse chaleur s'est dissipée sans orage. Je n'ai plus de ces crises dont je vous avois parlé. Je trouve le pays très-beau, et ma rivière de Loire m'a paru quasi aussi belle qu'à Orléans. C'est un plaisir de trouver en chemin d'anciennes amies. J'ai amené mon grand carrosse, de sorte que nous ne sommes nullement pressées, et nous jouissons avec plaisir des belles vues dont nous sommes surprises à tout moment. Tout mon déplaisir, c'est que l'hiver les chemins sont bien différents, et que vous aurez autant de fatigue que nous en avons peu.

Nous suivons les pas de madame de Montespan; nous nous faisons conter partout ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, ce qu'elle mange, ce qu'elle dort. Elle est dans une calèche à six chevaux, avec la petite de Thianges; elle a un carrosse derrière, attelé de même, avec six femmes; elle

a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze hommes à cheval, sans ses officiers; son train est de quarante-cinq personnes. Elle trouve sa chambre et son lit tout prêts; elle se couche en arrivant, et mange très-bien. Elle fut ici au château, où M. de Nevers étoit venu donner ses ordres, et ne demeura point pour la recevoir. On vient lui demander des charités pour les églises et pour les pauvres; elle donne partout beaucoup d'argent, et de fort bonne grâce. Elle a tous les jours du monde un courrier de l'armée : elle est présentement à Bourbon. La princesse de Tarente, qui doit y être dans deux jours, me mandera le reste, et je vous l'écrirai.

Vous ai-je mandé que ce favori (Griffenfeld) du roi de Danemark, amoureux romanesquement de la princesse, est prisonnier, et qu'on lui fait son procès? Il avoit un petit dessein seulement, c'étoit de se faire roi, et de détrôner son maître et son bienfaiteur. Vous voyez que cet homme n'avoit pas de médiocres pensées : M. de Pomponne m'en parloit l'autre jour comme d'un Cromwell. Le bel abbé vous aura mandé comme le chevalier a obtenu de Sa Majesté, sans nulle peine, les lods et ventes d'Entrecasteaux, pour M. de Grignan. Nous avons été étonnés que ce dernier ait consenti d'envoyer votre belle gorge, par la poste, à l'abbé de Grignan. Nous dîmes l'autre jour beaucoup

de sottises sur ce ton, dignes de Monceaux et de Rochecourbières [1]. Au reste, ma chère enfant, je sens que je ne passerai point ma vie, à moins que je ne meure bientôt, sans revoir votre château, avec toutes ses circonstances et dépendances; je conserve cette espérance, et je voudrois bien en avoir une plus prochaine de vous avoir cet hiver avec moi. Pour vous dire le vrai, mes désirs là-dessus ne sont pas médiocres; je souhaite que vous en jugiez par les vôtres, et que nulle impossibilité ne nous vienne traverser. Adieu, ma très-chère, jusqu'à demain; je suis assurée que je vous écrirai à Moulins, où j'espère trouver de vos lettres, qui doivent m'être envoyées de Paris; j'en serai fort aise.

Je suis dans une entière ignorance de toutes nouvelles; celles de la guerre me tiennent fort au cœur. Cela ne vaut rien pour prendre des eaux; mais que faire quand on a quelqu'un à l'armée? il faudroit donc ne les prendre qu'au mois de janvier. Je lis dans le carrosse une petite histoire des vizirs et des intrigues des sultanes et du sérail, qui se laisse lire assez agréablement; c'est une mode que ce livre. Bonsoir, ma très-aimable; la bonne d'Escars vous adore; je baise le Grignan, et fais mille amitiés à M. de La Garde. Contez à ce dernier par quel

1. Grotte située près de Grignan.

guignon la vente de notre guidon est allée à vau-l'eau. Vous êtes bien heureux de vous avoir tous deux.



530. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Moulins, à la Visitation, dans la chambre où ma grand'mère[1] est morte; ce dimanche après vêpres, 17 mai 1676, entourée des deux petites de Valençai.

J'ARRIVAI hier au soir ici, ma chère enfant, en six jours, très-agréablement. Madame Fouquet, son beau-frère et son fils vinrent au-devant de moi; ils m'ont logée chez eux. J'ai dîné ici, et je pars demain pour Vichy. J'ai trouvé le mausolée admirable[2]; le bon abbé auroit été bien ravi de le voir. Les petites filles (de Valençai) que voilà sont belles et aimables; vous les avez vues: elles se souviennent que vous faisiez de grands

1. Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, morte le 13 décembre 1641, sur les sept heures du soir, âgée de soixante-neuf ans, béatifiée par un bref de Benoît XIV, du 13 novembre 1751, et canonisée par Clément XIII, en 1767.

2. Le tombeau que Marie-Félice Des Ursins fit élever dans l'église de la Visitation, pour son mari, Henri, duc de Montmorency, décapité à Toulouse, par arrêt du parlement.

soupirs dans cette église. Je pense que j'y avois quelque part, du moins sais-je bien qu'en ce temps j'en faisois de bien douloureux de mon côté (voy. t. I, p. 273). Est-il vrai que madame de Guénégaud vous disoit : « Soupirez, Madame, soupirez; j'ai accoutumé Moulins aux soupirs qu'on apporte de Paris. »

Je vous admire d'avoir pensé à marier votre frère; vous avez pris la chose par un très-bon côté, et j'estime le négociateur. Je suivrai ce chemin, quand je serai retournée à Paris: écrivez-en à d'Hacqueville. On juge très-justement du bien de mon fils par celui de ma fille. Ce seroit une chose digne de vous de faire ce mariage; j'y travaillerai de mon côté. Vous croyez donc ne pas avoir été assez affligée de ma maladie; eh, bon Dieu! qu'auriez-vous pu faire? Vous avez été plus en peine que je n'ai été en péril. Comme la fièvre que j'ai eue vingt-deux jours étoit causée par la douleur, elle ne faisoit peur à personne. Pour mes rêveries, elles venoient de ce que je ne prenois que quatre bouillons par jour, et qu'il y a des gens qui rêvent toujours pendant la fièvre. Votre frère m'en a fait des farces à mourir de rire; il a retenu toutes mes extravagances, et vous en réjouira. Ayez donc l'esprit en repos, ma belle; vous n'avez été que trop inquiète et trop affligée de mon mal.

Il faut que M. de La Garde ait de bonnes raisons pour se porter à l'extrémité de s'atteler avec quelqu'un: je le croyois libre, et sautant, et courant dans un pré; mais enfin il faut venir au timon, et se mettre sous le joug comme les autres. J'ai le cœur serré de ma chère petite; la pauvre enfant, la voilà donc placée! Elle a bien dissimulé sa petite douleur; je la plains, si vous l'aimez, et si elle vous aime autant que nous nous aimions. Mais vous avez un courage qui vous sert toujours dans les occasions: Dieu m'eût bien favorisée de m'en donner un pareil.

Madame de Montespan est à Bourbon, où M. de La Vallière avoit donné ordre qu'on la vînt haranguer de toutes les villes de son gouvernement; elle ne l'a point voulu. Elle a fait douze lits à l'hôpital; elle a donné beaucoup d'argent; elle a enrichi les Capucins; elle souffre les visites avec civilité. M. (l'abbé) Fouquet et sa nièce, qui buvoient à Bourbon, l'ont été voir; elle causa une heure avec lui sur les chapitres les plus délicats. Madame Fouquet s'y rendit le lendemain; madame de Montespan la reçut très-honnêtement, et l'écouta avec douceur et avec une apparence de compassion admirable. Dieu fit dire à madame Fouquet tout ce qui se peut au monde imaginer de mieux, et sur l'instante prière de s'enfermer avec son mari, et sur l'espérance qu'elle avoit que la Providence

donneroit à madame de Montespan, dans les occasions, quelque souvenir et quelque pitié de ses malheurs. Enfin, sans rien demander de positif, elle lui fit voir les horreurs de son état et la confiance qu'elle avoit en sa bonté, et mit à tout cela un air qui ne peut venir que de Dieu: ses paroles m'ont paru toutes choisies pour toucher un cœur, sans bassesse et sans importunité; je vous assure que le récit vous en auroit touchée.

Le fils[1] de M. de Montespan est chez madame Fouquet à la campagne, d'où elle est venue pour me voir. Il a dix ans; il est beau et spirituel: son père l'a laissé chez ces dames en venant à Paris. La bonne d'Escars se porte très-bien, et prend un soin extrême de ma santé. Contez-moi les sorcelleries de madame de Rus. Adieu, ma très-aimable; je vous embrasse mille fois, et je vous aime comme il faudroit aimer son salut.

1. Louis-Antoine de Pardaillan, depuis duc d'Antin.





531. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mardi 19 mai 1676.

Je commence aujourd'hui à vous écrire, ma chère fille; ma lettre partira quand elle pourra; je veux causer avec vous. J'arrivai ici hier au soir. Madame de Brissac avec *le chanoine* (madame de Longueval), madame de Saint-Hérem et deux ou trois autres me vinrent recevoir au bord de la jolie rivière d'Allier: je crois que si on y regardoit bien, on y trouveroit encore des bergers de l'*Astrée*. M. de Saint-Hérem, M. de La Fayette, l'abbé Dorat, Planci et d'autres encore suivoient dans un second carrosse ou à cheval. Je fus reçue avec une grande joie. Madame de Brissac me mena souper chez elle. Je crois avoir déjà vu que *le chanoine* en a jusque-là de la duchesse: vous voyez bien où je mets la main. Je me suis reposée aujourd'hui, et demain je commencerai à boire.

M. de Saint-Hérem m'est venu prendre ce matin pour la messe et pour dîner chez lui. Madame de Brissac y est venue, on a joué: pour moi, je ne saurois me fatiguer à mêler des cartes. Nous nous sommes promenés ce soir

dans les plus beaux endroits du monde : et, à sept heures, la poule mouillée vient manger son poulet et causer un peu avec sa chère enfant : on vous en aime mieux quand on en voit d'autres. J'ai bien pensé à cette dévotion que l'on avoit ébauchée avec M. de La Vergne : j'ai cru voir tantôt des restes de cette fabuleuse conversion : ce que vous m'en disiez l'autre jour est à imprimer. Je suis fort aise de n'avoir point ici mon *bien bon*; il y eût fait un mauvais personnage : quand on ne boit pas, on s'ennuie ; c'est une *billebaude*[1] qui n'est pas agréable, et moins pour lui que pour un autre.

On a mandé ici que Bouchain étoit pris aussi heureusement que Condé ; et qu'encore que le prince d'Orange eût fait mine d'en vouloir découdre, on est fort persuadé qu'il n'en fera rien : cela donne quelque repos. La bonne Saint-Géran m'a envoyé un compliment de La Palisse. J'ai prié qu'on ne me parlât plus du peu de chemin qu'il y a d'ici à Lyon, cela me fait de la peine ; et comme je ne veux point mettre ma vertu à l'épreuve la plus dangereuse où elle puisse être, je ne veux point recevoir cette pensée, quelque chose que mon cœur, malgré cette résolution, me fasse sentir. J'attends ici de vos lettres avec

1. Désordre. Billebaude est un terme de chasse : chasser à la billebaude, c'est-à-dire sans ordre, avec confusion, chacun de son côté.

bien de l'impatience; et pour vous écrire, ma chère enfant, c'est mon unique plaisir, quand je suis loin de vous; et si les médecins, dont je me moque extrêmement, me défendoient de vous écrire, je leur défendrois de manger et de respirer, pour voir comme ils se trouveroient de ce régime.

Mandez-moi des nouvelles de ma petite, et si elle s'accoutume à son couvent; mandez-moi bien des vôtres et de celles de M. de La Garde : dites-moi s'il ne reviendra point cet hiver à Paris. Je ne puis vous dissimuler que je serois sensiblement affligée, si, par ces malheurs et ces impossibilités qui peuvent arriver, j'étois privée de vous voir. Le mot de peste, que vous nommez dans votre lettre me fait frémir : je la craindrois fort en Provence. Je prie Dieu, ma fille, qu'il détourne ce fléau d'un lieu où il vous a mise. Quelle douleur que nous passions notre vie si loin l'une de l'autre, quand notre amitié nous en approche si tendrement !

Mercredi 20 mai.

J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très-chère; ah ! qu'elles sont mauvaises ! j'ai été prendre *le chanoine*, qui ne loge point avec madame de Brissac. On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve; on boit, et l'on fait une fort vilaine mine; car, imaginez-vous qu'el-

les sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin, on dîne. Après dîner, on va chez quelqu'un : c'étoit aujourd'hui chez moi. Madame de Brissac a joué à l'hombre[1] avec Saint-Hérem et Planci[2] ; *le chanoine* et moi, nous lisons l'Arioste; elle a l'italien dans la tête, elle me trouve bonne. Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les Bohémiennes poussent leurs agréments : elles font des *dégognades*[3], où les curés trouvent un

1. L'hombre est un jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne.

2. Henry Du Plessis-Guénégaud, marquis de Planci.

3. Ce que madame de Sévigné appelle des *dégognades*, Fléchier, dans ses *Grands jours d'Auvergne*, l'appelle des *goignades*, et il caractérise ainsi cette espèce de danse : « La *Goignade*, sur le fond de gaieté de la bourrée, ajoute une broderie d'impudence, et l'on peut dire que c'est la danse du monde la plus dissolue. Elle se soutient par des pas qui paroissent fort déréglés et qui ne laissent pas d'être mesurés et justes, et par des figures qui sont très-hardies et qui font une agitation universelle de tout le corps. Vous voyez partir la dame et le cavalier, avec un mouvement de tête qui accompagne celui des pieds, et qui est suivi de celui des épaules et de toutes les autres parties du corps, qui se démontrent d'une manière très-indécente. Ils tournent sur un pied, sur les genoux, fort

peu à redire; mais enfin, à cinq heures, on va se promener dans des pays délicieux; à sept heures, on soupe légèrement, on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi.

Je me suis assez bien trouvée de mes eaux; j'en ai bu douze verres: elles m'ont un peu purgée, c'est tout ce qu'on désire. Je prendrai la douche dans quelques jours. Je vous écrirai tous les soirs; ce m'est une consolation, et ma lettre partira quand il plaira à un petit messager qui apporte les lettres, et qui veut partir un quart d'heure après: la mienne sera toujours prête. L'abbé Bayard vient d'arriver de sa jolie maison[1], pour me voir: c'est le *druide Adamas*[2] de cette contrée.

agilement; ils s'approchent, se rencontrent, se joignent l'un l'autre si immodestement, que je ne doute pas que ce soit une imitation des bacchantes dont on parle tant dans les livres des anciens. M. l'évêque d'Aleth excommunie dans son diocèse ceux qui dansent de cette façon. » — On donne plusieurs étymologies au mot *dégognades;* mais aucune d'elles ne paraissant entièrement satisfaisante, nous nous bornerons à rappeler qu'en Languedoc le mot *se dégaougna* signifie se contrefaire, se rendre difforme. (*Glossaire* de Sauval.)

1. Sa maison de Langlar.

2. Personnage de l'*Astrée* (voyez la seconde partie, livre II). Le roi François Ier invoque aussi dans ses poésies le druide Adamas et le berger Admetus. Voyez *Poésies et correspondance du roi François Ier*.

Jeudi 21 mai.

Notre petit messager crotté vient d'arriver ; il ne m'a point apporté de vos lettres, ma fille; j'en ai eu de M. de Coulanges, du bon d'Hacqueville, et de la princesse (de Tarente), qui est à Bourbon. On lui a permis de faire sa cour[1] seulement un petit quart d'heure. Elle avancera bien là ses affaires ; elle m'y souhaite, et moi je me trouve bien ici. Mes eaux m'ont fait encore aujourd'hui beaucoup de bien ; il n'y a que la douche que je crains. Madame de Brissac avoit aujourd'hui la colique ; elle étoit au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. Je voudrois que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisoit de ses douleurs, et de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui traînoient sur sa couverture, et les situations, et la compassion qu'elle vouloit qu'on eût ; chamarrée de tendresse et d'admiration, je regardois cette pièce, et je la trouvois si belle, que mon attention a dû paroître un saisissement dont je crois qu'on me saura fort bon gré ; et songez que c'étoit pour l'abbé Bayard, Saint-Hérem, Montjeu[2] et Planci, que la scène étoit ouverte. En vérité, vous êtes une vraie *pitaude*[3] ; quand je pense avec quelle simplicité

1. A madame de Montespan.
2. Gaspard Jeannin de Castille, marquis de Montjeu.
3. Paysanne ; on disoit révérence à la pitaude. Propre-

vous êtes malade, le repos que vous donnez à votre joli visage et enfin quelle différence, cela me paroît plaisant.

Au reste, je mange mon petit potage de la main gauche; c'est une nouveauté. On me mande toutes les prospérités de Bouchain, et que le roi revient incessamment: il ne sera pas seul par les chemins. Vous me parliez l'autre jour de M. Courtin: il est parti pour l'Angleterre. Il me paroît qu'il n'est resté d'autre emploi à son camarade[1], que d'adorer la belle que vous savez, sans envieux et sans rivaux. Je vous embrasse assurément de tout mon cœur, et souhaite fort de vos nouvelles. Bonsoir, Comte; ne me l'amènerez-vous point cet hiver? voulez-vous que je meure sans la voir[2]?

ment le mot de *pitaud* signifie *piéton*, *fantassin*, et vient du mot latin : *pedes*. Nos vieux auteurs appellent *pitaux*, les soldats d'infanterie, et ceux-ci étoient des vilains ou des paysans. (Voir le *Dictionnaire étymologique* de Ménage.)

1. Charles Colbert, marquis de Croissy.

2. Cette dernière phrase est tirée de l'édition de 1734.





532. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, dimanche 24 mai 1676.

Je suis ravie, en vérité, quand je reçois de vos lettres, ma chère enfant : elles sont si aimables, que je ne puis me résoudre à jouir toute seule du plaisir de les lire ; mais ne craignez rien, je ne fais rien de ridicule[1] ; j'en fais voir une petite ligne à Bayard, une autre au *chanoine*. Ah ! que ce seroit bien votre fait que ce *chanoine* (madame de Longueval) ! et en vérité on est charmé de votre manière d'écrire. Je ne fais voir que ce qui convient ; et vous croyez bien que je me rends maîtresse de la lettre, pour qu'on ne lise pas sur mon épaule ce que je ne veux pas qui soit vu.

Je vous ai écrit plusieurs fois, et sur les chemins et ici. Vous aurez vu tout ce que je fais, tout ce que je dis, tout ce que je pense, et même la conformité de nos pensées sur le mariage de M. de La Garde. J'admire *comme notre esprit est véritablement la dupe de notre cœur*, et les raisons que nous trouvons pour appuyer nos

1. Rien de ridicule là-dessus. (Éd. de 1734.)

changements. Celui de M. le Coadjuteur me paroît admirable; mais la manière dont vous le dites l'est encore plus; quand vous lui demandez des nouvelles du lundi[1], vous paroissez bien persuadée de sa fragilité. Je suis fort aise qu'il ait conservé sa gaieté et son visage de jubilation.

J'ai toujours envie de rire, quand vous me parlez du bonhomme Du Parc; je ne trouve rien de si plaisant que de le voir seul persuadé qu'il fait des miracles: je suis bien de votre avis, que le plus grand de tous seroit de vous le persuader. Je suis fort aise que ma petite soit gaie et contente; c'étoit la tristesse de son petit cœur qui me faisoit de la peine.

Il est vrai que le voyage d'ici à Grignan n'est rien : j'en détourne ma pensée avec soin, parce qu'elle me fait mal; mais vous ne me ferez pas croire, ma belle, que celui de Grignan à Lyon soit peu considérable; il est tout des plus rudes, et je serois très-fâchée que vous le fissiez pour retourner sur vos pas : je ne change point d'avis là-dessus. Si vous étiez de ces personnes qu'on enlève et qu'on dérange, et qui se laissent entraîner, j'aurois espéré de vous emmener avec moi malgré vous; mais vous êtes

1. C'est-à-dire que M. le Coadjuteur avoit une pensée le dimanche, et une autre le lundi, changeant de sentiments chaque jour.

d'un caractère dont on ne peût se promettre de pareilles complaisances. Je connois vos tons et vos résolutions; et cela étant ainsi, j'aime bien mieux que vous gardiez toute votre amitié et tout votre argent pour venir cet hiver me donner la joie et la consolation de vous embrasser. Je vous promets seulement une chose, c'est que si je tombois malade ici, ce que je ne crois pas du tout assurément, je vous prierois d'y venir en diligence; mais, ma chère, je me porte fort bien : je bois tous les matins. Je suis un peu comme Nouveau[1], qui demandoit : *Ai-je bien du plaisir?* Je demande aussi : *Rends-je bien mes eaux? la quantité, la qualité, tout va-t-il bien?* On m'assure que ce sont des merveilles, et je le crois, et même je le sens; car, à mes mains et à mes genoux près[2], qui ne sont point guéris, parce que je n'ai encore pris ni le bain ni la douche, je me porte tout aussi bien que j'aie jamais fait.

La beauté des promenades est au-dessus de ce que je puis vous en dire; cela seul me redonneroit la santé. On est tout le jour ensemble. Madame de Brissac et *le chanoine* dînent ici fort familièrement. Comme on ne mange que

1. Surintendant des postes.

2. Car, à la réserve de mes mains et de mes genoux. Éd. de 1734.

des viandes simples, on ne fait nulle façon de donner à manger. Vous aurez vu, par ce que je vous mandai avant-hier, combien je suis prête à aimer quelqu'un plus que vous. Après la pièce admirable de la colique, on nous a donné celle d'une convalescence pleine de langueur, qui est en vérité fort bien accommodée au théâtre : il faudroit des volumes pour dire tout ce que je découvre dans ce chef-d'œuvre des cieux. Je passe légèrement sur bien des choses, pour ne point trop écrire.

Vous me parlez fort plaisamment de ce saint qui vous est tombé à Aix, et qu'on épouille[1] à tout moment; il faudroit avoir à point nommé son reliquaire. Ces poux, que vous appelez *des reliques vivantes*, m'ont choquée; car, comme on m'a toujours appelée de ce nom à Sainte-Marie[2], je me suis vue en même temps comme votre M. Ribon. On m'accable ici de présents; c'est la mode du pays, où, d'ailleurs, la vie ne coûte rien du tout : enfin, trois sous deux poulets, et tout à proportion. Il y a trois hommes qui ne sont occupés que de me rendre service,

1. C'est grand dommage que vous n'ayez votre reliquaire. (Éd. de 1734.) Lisez : dépouille, d'après l'avis de Sainte-Palaye. Voyez son *Glossaire*.

2. Madame de Sévigné étoit appelée une *relique vivante* à Sainte-Marie, à cause de madame de Chantal, sa grand'-mère, qui étoit dès lors regardée comme une sainte par les Filles de la Visitation, qu'elle avoit fondées.

Bayard, Saint-Hérem et La Fayette; comme je vous fais souvent payer pour moi, n'oubliez pas de m'écrire quelque mot qui les regarde[1]. Adieu, mon ange; aimez-moi bien toujours; je vous assure que vous n'aimez pas une ingrate.



533. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Vichy, ce 25 mai 1676.

QUAND j'appris votre permission d'aller à Paris, j'en sentis toute la joie imaginable, et je courus avec Corbinelli pour m'en réjouir avec madame votre femme. Nous trouvâmes qu'elle étoit délogée. Je crus que vous viendriez à l'instant, et que je vous verrois un matin entrer dans ma chambre; cependant vous ne vîntes pas, et moi je partis pour venir ici tâcher de recouvrer cette belle santé dont la perte m'afflige et vous aussi. J'y ai reçu votre lettre.

Vous faites bien de me faire des compliments sur votre retour: car je crois que je serai plus aise de vous revoir, que vous ne sauriez être de

1. Écrivez-moi quelques mots de ces hommes, car je vous fais souvent payer pour moi. Je crois ce que vous croyez, sur ce que vous a mandé madame de La Fayette; elle ne se porte point bien. (Éd. de 1734.)

me retrouver. Dans cette espérance, je vais avaler mes verres d'eau deux à deux, afin d'être bientôt à Paris, où je vous embrasse par avance. Je supplie ma nièce de Coligny de croire que je l'aime et que je l'estime. On n'ose écrire ici, cela fait mourir; c'est pourquoi je finis, afin de vous conserver une cousine qui vous aime fort.



534. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mardi 26 mai 1676.

Je dois encore recevoir quelques-unes de vos lettres de Paris; elles seront toutes les bienvenues, ma très-chère; elles sont trop aimables. Vous avez une idée de ma santé qui n'est pas juste; ne savez-vous pas que j'ai conservé mes belles jambes? Ainsi je marche fort bien. J'ai mal aux mains, aux genoux, aux épaules; on m'assure que la douche me guérira: j'ai très-bon visage, je dors et je mange bien[1]. J'ai même si peu d'humeurs, que je ne prendrai des eaux que quinze jours, crainte de me trop échauffer. Je

1. Et je veux me persuader que tout cela n'est rien. (Éd. de 1734.)

commencerai demain la douche, et vous manderai sans cesse de mes nouvelles.

Le commerce de Lyon va bien. Ne me grondez point de vous écrire, c'est mon unique plaisir, et je prends mon temps d'une manière qui ne me peut nuire. Ne me retranchez rien de tout ce qui vous regarde; vous me dites des choses si tendres, si bonnes, si vraies, que je ne puis y répondre que par ce que je sens[1]. Je ne me repens point de ne vous avoir point laissée venir ici. Mon cœur en souffre; mais quand je pense à cette peine, pour n'être que huit ou dix jours avec moi, je trouve que je vous aime mieux cet hiver. Je suis si attachée à vous[2], que je sens plus que les autres la peine de la séparation; ainsi, ma très-chère, je me suis gouvernée selon mes foiblesses, et n'ai pas écouté l'envie et la joie que j'aurois eues de vous avoir. Je ne crois pas être ici dans dix jours.

La duchesse (de Brissac) s'en va plus tôt, et le joli *chanoine* (madame de Longueval). Elle s'en va chez Bayard, parce que j'y dois aller : il s'en passeroit fort bien. Il y aura une petite troupe d'*infelici amanti*[3]. Ma fille, vous per-

1. Croyez-en au delà de tout ce que je vous en ai jamais dit. (Éd. de 1734.)

2. Et vous me tenez par tant d'endroits. (Éd. de 1734.)

3. D'amants malheureux.

dez trop ; c'est cela que vous devriez regretter. Il faudroit voir comme on tire sur tout, sans distinction et sans choix. Je vis l'autre jour, de mes propres yeux, flamber un pauvre Célestin : jugez comme cela me paroît à moi, qui suis accoutumée à vous[1].

Il y a ici des femmes fort jolies ; elles dansèrent hier des bourrées du pays, qui sont, en vérité, les plus plaisantes du monde. Il y a beaucoup de mouvement, et les *dégognades* n'y sont point épargnées[2] ; mais si on avoit à Versailles de ces sortes de danseuses en mascarades, on en seroit ravi par la nouveauté ; car cela passe encore les bohémiennes. Il y avoit un grand garçon déguisé en femme, qui me divertit fort ; car sa jupe étoit toujours en l'air, et l'on voyoit dessous de fort belles jambes.

Il faut que je vous dise un mot de Paris, sur lequel je vous conjure de ne me point dire le contraire ; c'est, ma fille, que je veux, pour ma joie et ma commodité, que vous repreniez tout bonnement votre chambre et votre alcôve, qui ne sont à personne. Je couche par choix dans ma petite chambre ; ainsi, voilà qui est tout réglé, tout établi ; c'est mon plaisir, c'est ma joie, c'est ma commodité ; toute autre chose me choque et me déplaît.

1. Voyez la lettre du 11 juin suivant.
2. Et l'on *se degogne* extrêmement. (Éd. de 1734.)

Je me suis fait valoir ici des nouvelles du combat naval[1]. Comme nous pleurâmes le chevalier Tambonneau, quand il fut tué l'autre fois, je m'en tiens quitte. Adieu, mon enfant; reposez-vous bien dans votre beau château : c'est là où j'aimerois bien à être cet été; mais ne m'en parlez point, je n'ai jamais cru avoir de la vertu que dans cette occasion.



535. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi 28 mai 1676.

Je reçois deux de vos lettres, ma chère fille; l'une me vient du côté de Paris, et l'autre de Lyon. Vous êtes privée d'un grand plaisir, de ne faire jamais de pareilles lectures. Je ne sais où vous prenez tout ce que vous dites : mais cela est d'un agrément et d'une justesse à quoi l'on ne s'accoutume point. Vous avez raison de

1. C'est le deuxième combat entre Ruyter et Duquesne. Il se donna le 22 avril au nord-est de l'Etna. Le succès fut douteux. Chaque nation s'attribua la victoire; mais la Hollande y perdit un homme illustre. Ruyter fut tué. Louis XIV s'honora de regretter publiquement le sort de cet illustre ennemi.

croire que j'écris sans effort, et que mes mains se portent mieux : elles ne se ferment point encore, et le dedans des mains est fort enflé, et les doigts aussi. Cela me fait trembloter, et me fait de la plus méchante grâce du monde, dans le bon air des bras et des mains; mais je tiens très-bien une plume, et c'est ce qui me fait prendre patience.

J'ai commencé aujourd'hui la douche; c'est une assez bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu souterrain, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude, qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état, où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement, est une chose assez humiliante. J'avois voulu mes deux femmes de chambre, pour voir encore quelqu'un de connoissance. Derrière un rideau, se met quelqu'un qui vous soutient le courage pendant une demi-heure; c'étoit pour moi un médecin de Gannat, que madame de Noailles a mené à toutes ses eaux, qu'elle aime fort, qui est un fort honnête garçon, point charlatan, ni préoccupé de rien, qu'elle m'a envoyé par pure et bonne amitié. Je le retiens, m'en dût-il coûter mon bonnet; car ceux d'ici me sont entièrement insupportables, et cet homme m'amuse. Il ne ressemble point à un vilain médecin, il ne ressemble point aussi à celui de

Chelles[1]. Il a de l'esprit, de l'honnêteté; il connoît le monde; enfin j'en suis contente. Il me parloit donc pendant que j'étois au supplice.

Représentez-vous un jet d'eau contre quelqu'une de vos pauvres parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer. On met d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous les esprits; et puis on s'attache aux jointures qui ont été affligées; mais quand on vient à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre; c'est là cependant le nœud de l'affaire. Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout, et l'on n'est point brûlée, et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment, et voilà ce qui guérit. Voici encore où mon médecin est bon; car au lieu de m'abandonner à deux heures d'un ennui qui ne peut se séparer de la sueur, je le fais lire, et cela me divertit. Enfin je ferai cette vie sept ou huit jours, pendant lesquels je croyois boire; mais on ne veut pas, ce seroit trop de choses; de sorte que c'est une petite alonge à mon voyage. C'est principalement pour finir cet adieu, et faire une dernière lessive, que l'on m'a envoyée ici, et je trouve qu'il y a de la raison : c'est comme si je renou-

1. Voir ci-dessus, lettre du 6 mai.

velois un bail de vie et de santé; et si je puis vous revoir, ma chère, et vous embrasser encore d'un cœur comblé de tendresse et de joie, vous pourrez peut-être encore m'appeler votre *bellissima madre*[1], et je ne renoncerai pas à la qualité de *mère-beauté*, dont M. de Coulanges m'a honorée. Enfin, ma chère enfant, il dépendra de vous de me ressusciter de cette manière. Je ne vous dis point que votre absence ait causé mon mal; au contraire, il paroît que je n'ai pas assez pleuré, puisqu'il me reste tant d'eau; mais il est vrai que de passer ma vie sans vous voir, y jette une tristesse et une amertume à quoi je ne puis m'accoutumer.

J'ai senti douloureusement le 24 de ce mois[2]; je l'ai marqué, ma très-chère, par un souvenir trop tendre: ces jours-là ne s'oublient pas facilement; mais il y auroit bien de la cruauté à prendre ce prétexte pour ne vouloir plus me voir, et à me refuser la satisfaction d'être avec vous, pour m'épargner le déplaisir d'un adieu. Je vous conjure, ma fille, de raisonner d'une autre manière, et de trouver bon que d'Hacqueville et moi nous ménagions si bien le temps de votre congé, que vous puissiez être à Gri-

1. Très-belle mère.
2. L'anniversaire du 24 mai de l'année 1675, jour ou madame de Sévigné se sépara de sa fille à Fontainebleau.

gnan assez longtemps, et en avoir encore pour revenir. Quelle obligation ne vous aurai-je point, si vous songez à me redonner dans l'été qui vient ce que vous m'avez refusé dans celui-ci! Il est vrai que de vous voir pour quinze jours m'a paru une peine, et pour vous, et pour moi; et j'ai trouvé plus raisonnable de vous laisser garder toutes vos forces pour cet hiver, puisqu'il est certain que la dépense de Provence étant supprimée, vous n'en faites pas plus à Paris. Si au lieu de tant philosopher, vous m'eussiez, franchement et de bonne grâce, donné le temps que je vous demandois, c'eût été une marque de votre amitié très-bien placée; mais je n'insiste sur rien, car vous savez vos affaires, et je comprends qu'elles peuvent avoir besoin de votre présence. Voilà comme j'ai raisonné, mais sans quitter en aucune manière du monde l'espérance de vous voir; car je vous avoue que je la sens nécessaire à la conservation de ma santé et de ma vie.

Parlez-moi du *pichon*[1], est-il encore timide? N'avez-vous point compris ce que je vous ai mandé là-dessus? Le mien n'étoit point à Bouchain; il a été spectateur des deux armées rangées si longtemps en bataille. Voilà la seconde

1. Le petit marquis. Les Provençaux disent pichon et pichou, selon les localités. Voyez la note t. III, p. 53.

fois qu'il n'y manque rien que la petite circonstance de se battre; mais, comme deux procédés valent un combat, je crois que deux fois à la portée du mousquet valent une bataille. Quoi qu'il en soit, l'espérance de revoir le pauvre baron gai et gaillard m'a bien épargné de la tristesse. C'est un grand bonheur que le prince d'Orange n'ait point été touché du plaisir et de l'honneur d'être vaincu par un héros comme le nôtre. On vous aura mandé comme nos guerriers, amis et ennemis, se sont vus galamment *nell' uno, nell' altro campo*[1], et se sont faits des présents.

On me mande que le maréchal de Rochefort est très-bien mort à Nancy, sans être tué que de la fièvre double tierce. N'est-il pas vrai que les petits ramoneurs sont fort jolis[2]? On étoit bien las des amours. Si vous avez encore mesdames de Buous, je vous prie de leur faire mes compliments, et surtout à la mère; les mères se doivent cette préférence. Madame de Brissac s'en va bientôt; elle me fit l'autre jour de grandes plaintes de votre froideur pour elle, et que vous aviez négligé son cœur et son inclination, qui la portoient à vous. Nous demeurerons ici, la bonne d'Escars et moi, pour achever nos re-

1. Dans l'un et l'autre camp.
2. Éventail que madame de Sévigné avoit envoyé à madame de Grignan.

medes. Dites-lui toujours quelque chose : vous ne sauriez comprendre les soins qu'elle a de moi. Je ne vous ai point dit combien vous êtes célébrée ici, et par le bon Saint-Hérem, et par Bayard, et par mesdames de Brissac et de Longueval.

D'Hacqueville me mande toujours des nouvelles de la santé de mademoiselle de Méri. On auroit peur si elle avoit la fièvre ; mais j'espère que ce ne sera rien, et je souhaite qu'elle s'en tire comme elle a fait tant d'autres fois. On me fait prendre tous les jours de l'eau de poulet ; il n'y a rien de plus simple ni de plus rafraîchissant : je voudrois que vous en prissiez pour vous empêcher de brûler à Grignan. Vous me dites de plaisantes choses sur le beau médecin de Chelles. Le conte des deux grands coups d'épées pour affoiblir son homme est fort bien appliqué.

Je suis toujours en peine de la santé de notre Cardinal : il s'est épuisé à lire : hé, mon Dieu ! n'avoit-il pas tout lu ? Je suis ravie, ma fille, quand vous parlez avec confiance de l'amitié que j'ai pour vous ; je vous assure que vous ne sauriez trop croire combien vous faites toute la joie, tout le plaisir et toute la tristesse de ma vie, ni enfin tout ce que vous m'êtes.



536. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi au soir 1er juin 1676.

ALLEZ vous promener, Madame la Comtesse, de venir me proposer de ne vous point écrire ; apprenez que c'est ma joie, et le plus grand plaisir que j'aie ici. Voilà un plaisant régime que vous me proposez ; laissez-moi conduire cette envie en toute liberté, puisque je suis si contrainte sur les autres choses que je voudrois faire pour vous ; et ne vous avisez pas de rien retrancher de vos lettres : je prends mon temps ; et la manière dont vous vous intéressez à ma santé m'empêche bien de vouloir y faire la moindre altération. Vos réflexions sur les sacrifices que l'on fait à la raison sont fort justes et fort à propos dans l'état où nous sommes. Il est bien vrai que le seul amour de Dieu peut nous rendre heureux en ce monde et en l'autre : il y a très-longtemps qu'on le dit ; mais vous y avez donné un tour qui m'a frappée.

C'est un beau sujet de méditation que la mort du maréchal de Rochefort ; un ambitieux dont l'ambition est satisfaite, mourir à quarante ans !

c'est quelque chose de bien déplorable. Il a prié, en mourant, la comtesse de Guiche de venir reprendre sa femme à Nancy, et lui laisse le soin de la consoler. Je trouve qu'elle perd par tant de côtés, que je ne crois pas que ce soit une chose aisée. Voilà une lettre de madame de La Fayette, qui vous divertira. Madame de Brissac étoit venue ici pour une certaine colique; elle ne s'en est pas bien trouvée : elle est partie aujourd'hui de chez Bayard, après y avoir brillé, et dansé, et fricassé chair et poisson. Le *chanoine* (madame de Longueval) m'a écrit; il me semble que j'avois échauffé sa froideur par la mienne. Je la connois, et le moyen de lui plaire, c'est de ne lui rien demander. Madame de Brissac et elle forment le plus bel assortiment de feu et d'eau que j'aie jamais vu. Je voudrois voir cette duchesse faire main basse dans votre place des Prêcheurs (à Aix), sans aucune considération de qualité ni d'âge : cela passe tout ce que l'on peut croire. Vous êtes une plaisante idole; sachez qu'elle trouveroit fort bien à vivre où vous mourriez de faim.

Mais parlons de la charmante douche; je vous en ai fait la description. J'en suis à la quatrième; j'irai jusqu'à huit. Mes sueurs sont si extrêmes, que je perce jusqu'à mes matelas; je pense que c'est toute l'eau que j'ai bue depuis que je suis au monde. Quand on entre dans ce lit, il est

vrai qu'on n'en peut plus; la tête et tout le corps sont en mouvement, tous les esprits en campagne, des battements partout. Je suis une heure sans ouvrir la bouche, pendant laquelle la sueur commence, et continue deux heures durant; et de peur de m'impatienter, je fais lire mon médecin, qui me plaît; il vous plairoit aussi. Je lui mets dans la tête d'apprendre la philosophie de votre *père* Descartes; je ramasse des mots que je vous ai ouï dire. Il sait vivre; il n'est point charlatan; il traite la médecine en galant homme; enfin il m'amuse.

Je vais être seule, et j'en suis fort aise: pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste; le pays seul me guériroit. Les sueurs, qui affoiblissent tout le monde, me donnent de la force, et me font voir que ma foiblesse venoit des superfluités que j'avois encore dans le corps. Mes genoux se portent bien mieux; mes mains ne veulent pas encore, mais elles le voudront avec le temps. Je boirai encore huit jours, du jour de la Fête-Dieu, et puis je penserai avec douleur à m'éloigner de vous. Il est vrai que ce m'eût été une joie bien sensible de vous avoir ici uniquement à moi; vous y avez mis une clause de re-

tourner chacun chez soi qui m'a fait transir : n'en parlons plus, ma chère enfant, voilà qui est fait. Songez à faire vos efforts pour venir me voir cet hiver; en vérité, je crois que vous devez en avoir quelque envie, et que M. de Grignan doit souhaiter que vous me donniez cette satisfaction.

J'ai à vous dire que vous faites tort à ces eaux de les croire noires; pour noires, non; pour chaudes, oui. Les Provençaux s'accommoderoient mal de cette boisson; mais qu'on mette une herbe ou une fleur dans cette eau bouillante, elle en sort aussi fraîche que lorsqu'on la cueille; et au lieu de griller et de rendre la peau rude, cette eau la rend douce et unie : raisonnez là-dessus. Adieu, ma chère enfant ; s'il faut pour profiter des eaux ne guère aimer sa fille, j'y renonce. Vous me mandez des choses trop aimables, et vous l'êtes trop aussi quand vous voulez. N'est-il pas vrai, Monsieur le Comte, que vous êtes heureux de l'avoir? Et quel présent vous ai-je fait !





537. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi 4 juin 1676.

J'AI enfin achevé aujourd'hui ma douche et ma *suerie;* je crois qu'en huit jours il est sorti de mon pauvre corps plus de vingt pintes d'eau. Je suis persuadée que rien ne me pouvoit faire plus de bien; je me crois à couvert des rhumatismes pour le reste de ma vie. La douche et la sueur sont assurément des états pénibles; mais il y a une certaine demi-heure où l'on se trouve à sec et fraîchement, et où l'on boit de l'eau de poulet fraîche. Je ne mets point ce temps au rang des plaisirs innocents; c'est un endroit délicieux. Mon médecin m'empêchoit de mourir d'ennui; je me divertissois à lui parler de vous, il en est digne. Il s'en est allé aujourd'hui; il reviendra, car il aime la bonne compagnie; et depuis madame de Noailles, il ne s'étoit pas trouvé à telle fête. Je m'en vais prendre demain une légère médecine, et puis boire huit jours, et puis c'est fait. Mes genoux sont comme guéris, mes mains ne veulent pas encore se fermer; mais pour cette lessive que l'on vouloit faire de moi une bonne fois, elle sera dans sa perfection.

Nous avons ici une madame de La Baroir, qui bredouille d'une apoplexie; elle fait pitié: mais quand on la voit laide, point jeune, habillée du bel air, avec de petits bonnets à double carillon[1], et qu'on songe de plus qu'après vingt-deux ans de veuvage elle s'est amourachée de M. de La Baroir, qui en aimoit une autre à la vue du public, à qui elle a donné tout son bien, et qui n'a jamais couché qu'un quart d'heure avec elle, pour fixer les donations, et qui l'a chassée de chez lui outrageusement (voici une grande période); mais quand on songe à tout cela, on a extrêmement envie de lui cracher au nez.

On dit que madame de Péquigny[2] vient aussi; c'est *la Sibylle Cumée*. Elle cherche à se guérir de soixante-seize ans, dont elle est fort incommodée; ceci devient les Petites-Maisons. Je mis hier moi-même une rose dans la fontaine bouillante; elle y fut longtemps saucée et resaucée, je l'en tirai comme de dessus la tige. J'en mis une autre dans une poêlonnée d'eau chaude: elle y fut en bouillie en un moment. Cette expérience, dont j'avois ouï parler, me fit plaisir. Il est certain que ces eaux-ci sont miraculeuses. Je veux vous envoyer, par un petit prêtre qui

1. Surchargés d'ornements.
2. Claire-Charlotte d'Ailly, mère du duc de Chaulnes.

s'en va à Aix, un petit livre que tout le monde a lu, et qui m'a divertie; c'est l'*Histoire des Vizirs*[1]; vous y verrez les guerres de Hongrie et de Candie, et vous y verrez, en la personne du grand vizir[2] que vous avez tant entendu louer, et qui règne encore présentement, un homme si parfait, que je ne vois aucun chrétien qui le surpasse. Dieu bénisse la chrétienté! Vous y verrez aussi des détails de la valeur du roi de Pologne (J. Sobieski), qu'on ne sait point, et qui sont dignes d'admiration. J'attends de vos lettres présentement avec impatience, et je cause en attendant. Ne craignez jamais que j'en puisse être incommodée: il n'y a nul danger d'écrire le soir.

Voilà votre lettre du 31 mai, ma très-chère et très-parfaitement aimable. Il y a des endroits qui me font rire aux larmes: celui où vous ne pouvez pas trouver un mot pour madame de La Fayette est admirable. Je trouve que vous avez tant de raison, que je ne comprends pas par quelle fantaisie je vous demandois cette inutilité. Je crois que c'étoit dans le transport de la reconnoissance de ce bon vin qui sent le fût. Vous étiez toujours sur vos pieds pour lui dire, *supposé*, et un autre mot encore que je ne trouve

1. *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli et Achmet Coprogli*, par Chassepol. Paris, 1676, in-12.
2. Achmet Coprogli, pacha, mort en 1676.

plus. Pour notre *pichon*, je suis transportée de joie que sa taille puisse être un jour *à la Grignan*. Vous me le représentez fort joli, fort aimable; cette timidité vous faisoit peur mal à propos. Vous vous divertissez de son éducation, et c'est un bonheur pour toute sa vie. Vous prenez le chemin d'en faire un fort honnête homme. Vous voyez comme vous avez bien fait de lui donner des chausses; ils sont filles, tant qu'ils ont une robe.

Vous ne comprenez point mes mains, ma chère enfant. J'en fais présentement une partie de ce que je veux; mais je ne puis les fermer qu'autant qu'il faut pour tenir une plume; le dedans ne fait aucun semblant de vouloir se désenfler. Que dites-vous des restes agréables d'un rhumatisme? M. le cardinal (de Retz) me mandoit, l'autre jour, que les médecins avoient nommé son mal de tête un rhumatisme de membranes; quel diantre de nom! A ce mot de rhumatisme, je pensai pleurer.

Je vous trouve fort bien pour cet été dans votre château. M. de La Garde doit être compté pour beaucoup; je pense que vous en faites bien votre profit. Je crois avoir sagement fait de vous avoir épargné la fatigue du voyage de Vichy, et à moi la douleur de vous voir, pour vous dire adieu presque en même temps. Pour moi, je

vivrois tristement si je n'espérois une autre année d'aller à Grignan; c'est une de mes envies de me retrouver dans ce château avec tous les Grignan du monde: il n'y en a jamais trop. J'ai un souvenir tendre du séjour que j'y ai fait, et cela promet un second voyage, dès que je pourrai. J'ai ri, en vérité, quoique malgré moi, de la nouvelle du combat naval que notre bon d'Hacqueville vous a mandée[1]; il faut avouer que cela est plaisant, et le soin qu'il prenoit aussi de m'apprendre des nouvelles de Rennes, quand j'étois aux Rochers; mais, vous, cherchez qui en rira avec vous, car vous savez bien le vœu que j'ai fait, depuis qu'il m'envoya une certaine lettre de Davonneau, qui me redonna la vie. (Voyez p. 269.)

Que dites-vous du maréchal de Lorges? Le voilà capitaine des gardes du corps: ces deux frères deviennent jumeaux[2]. Mademoiselle de

1. Sans doute le combat naval annoncé par la *Gazette* en ces termes : « Le bruit court d'un combat naval donné, le 22 avril, entre notre armée et celles des Hollandois et des Espagnols, commandées par le lieutenant amiral Ruyter. Ce même bruit, dont nous attendons la confirmation, nous apprend que tout l'avantage est de notre côté. (Voyez ci-dessus, p. 379.)

2. La *Gazette* annonce, sous la date de Paris, le 6 juin, que Sa Majesté a donné au maréchal de Lorges la charge de capitaine des gardes du corps, vacante par la mort du maréchal de Rochefort. Le maréchal de Duras remplissoit les mêmes fonctions.

Frémont[1] est, en vérité, bien mariée, et M. de Lorges aussi. Je m'en réjouis pour le chevalier de Grignan : je crois que plus son ami s'avancera, plus il sera en état de le servir. Madame de Coulanges me mande qu'on lui écrit que madame de Brissac est guérie, et qu'elle ne rend point les eaux de Vichy : voilà bien notre petite amie[2]. Vous la trouverez fort au-dessus des servitudes où vous l'avez vue autrefois : elle n'aime plus qu'autant qu'on l'aime ; et cette mesure est bonne, surtout avec les dames de la cour.

Vous avez fait transir le bon abbé de lui parler de ne pas reprendre à Paris votre petit appartement : hélas ! ma fille, je ne le conserve et ne l'aime que dans cette vue ; au nom de Dieu, ne me parlez point d'être hors de chez moi. J'adore le bon abbé de tout ce qu'il me mande là-dessus, et de l'envie qu'il a de me voir recevoir une si chère et si aimable compagnie : si sa lettre n'étoit pleine de mille petites affaires de Bourgogne et de Bretagne, je vous l'enverrois. Adieu : je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui doit vous plaire, puisque vous m'aimez. Faites bien des amitiés à M. de La Garde et à M. de Grignan, et mes

1. Geneviève de Frémont, maréchale de Lorges.

2. Madame de Brissac étoit sujette à une infirmité qui ne se rencontre ordinairement que chez les enfants en bas âge, et qui leur fait donner un surnom désagréable.

compliments de noces au premier. Baisez les *pichons* pour moi ; j'aime la gaillardise de Pauline. Et le *petit petit*[1] veut-il vivre absolument, contre l'avis d'Hippocrate et de Gallien ? Il me semble que ce doit être un homme tout extraordinaire. L'*inhumanité* que vous donnez à vos enfants est la chose la plus commode du monde : voilà, Dieu merci, la petite (Marie-Blanche) qui ne songe plus ni à père ni à mère. Ah, ma belle ! elle n'a pas pris cette heureuse qualité chez vous ; vous m'aimez trop, et je vous trouve trop occupée de moi et de ma santé ; vous n'en avez que trop souffert.



538. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi 8 juin 1676.

Ne doutez pas, ma fille, que je ne sois touchée très-sensiblement de préférer quelque chose à vous qui m'êtes si chère : toute ma consolation, c'est que vous ne pouvez ignorer mes sentiments, et que vous verrez dans ma conduite un beau sujet de réfléchir, comme vous faisiez l'autre

1. Dites-moi quelque chose de ce petit petit. (Éd. de 1734.)

jour, touchant la préférence du devoir sur l'inclination. Mais je vous conjure, et M. de Grignan, de vouloir bien me consoler cet hiver de cette violence qui coûte si cher à mon cœur. Voilà donc ce qui s'appelle la vertu et la reconnoissance : je ne m'étonne pas si l'on trouve si peu de presse dans l'exercice de ces belles vertus. Je n'ose, en vérité, appuyer sur ces pensées ; elles troublent entièrement la tranquillité qu'on ordonne en ce pays. Je vous conjure donc une bonne fois de vous tenir pour toute rangée chez moi, comme vous y étiez, et de croire encore que voilà précisément la chose que je souhaite le plus fortement. Vous êtes en peine de ma douche, ma très-chère : je l'ai prise huit matins, comme je vous l'ai mandé ; elle m'a fait suer abondamment ; c'est tout ce qu'on en souhaite, et bien loin de m'en trouver plus foible, je m'en trouve plus forte. Il est vrai que vous m'auriez été d'une grande consolation : je doute cependant que j'eusse voulu vous souffrir dans cette fumée. Pour ma sueur, elle vous auroit fait un peu de pitié ; mais enfin je suis le prodige de Vichy, pour avoir soutenu la douche courageusement. Mes jarrets en sont guéris ; si je fermois mes mains, il n'y paroîtroit plus. Pour les eaux, j'en prendrai jusqu'à samedi : c'est mon seizième jour ; elles me purgent et me font beaucoup de bien.

Tout mon déplaisir, c'est que vous ne voyiez point danser les bourrées de ce pays; c'est la plus surprenante chose du monde. Des paysans, des paysannes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une disposition ; enfin j'en suis folle. Je donne tous les soirs un violon avec un tambour de basque, à très-petits frais; et dans ces prés et ces jolis bocages, c'est une joie que de voir danser les restes des bergers et des bergères du Lignon[1]. Il m'est impossible de ne vous pas souhaiter, toute sage que vous êtes, à ces sortes de folies.

Nous avons la *Sibylle Cumée*[2] toute parée, tout habillée en jeune personne. Elle croit guérir; elle me fait pitié. Je crois que ce seroit une chose possible, si c'étoit ici la fontaine de Jouvence. Ce que vous dites sur la liberté que prend la mort d'interrompre la fortune est incomparable; c'est ce qui doit consoler de ne pas être au nombre de ses favoris; nous en trouverons la mort moins amère. Vous me demandez si je suis dévote; hélas! non, dont je suis très-fâchée; mais il me semble que je me détache en quelque sorte de ce qui s'appelle le monde. La vieillesse et un peu de maladie donnent le temps de faire de grandes réflexions;

1. Petite rivière à laquelle le roman de l'*Astrée*, par Honoré d'Urfé, a donné de la célébrité.

2. Madame de Péquigny.

mais ce que je retranche sur le public[1], il me semble que je vous le redonne : ainsi je n'avance guère dans le pays du *detachement;* et vous savez que le droit du jeu seroit de commencer par effacer un peu ce qui tient le plus au cœur.

Madame de Montespan partit jeudi de Moulins dans un bateau peint et doré, meublé de damas rouge, que lui avoit fait préparer M. l'Intendant, avec mille chiffres, mille banderoles de France et de Navarre; jamais il n'y eut rien de plus galant. Cette dépense va à plus de mille écus: mais il en fut payé tout comptant par la lettre que la belle écrivit au roi dans le même temps : elle n'y parloit, à ce qu'elle lui dit, que de cette magnificence. Elle ne voulut point se montrer aux femmes; mais les hommes la virent à l'ombre de M. l'Intendant. Elle s'est embarquée sur l'Allier, pour trouver la Loire à Nevers, qui doit la mener à Tours, et puis à Fontevrauld, où elle attendra le retour du roi, qui est différé par le plaisir qu'il prend au métier de la guerre. Je ne sais si on aime cette préférence.

Je me consolerai facilement de la mort de Ruyter[2], par la facilité qu'il me paroît que cet

1. Ce que j'épargne sur le public. (Édit. de 1734.)
2. On a eu, dit la *Gazette* du 13 juin, la confirmation

événement donne à votre voyage. N'est-il pas vrai, mon cher Comte? Vous me priez de vous aimer tous deux ? hé ! que fais-je autre chose ? Soyez-en donc bien persuadés. Je vous ai mandé ce que dit notre petite Coulanges de la guérison de la duchesse (de Brissac), qui consiste à ne point rendre les eaux de Vichy : cela est plaisant. Vous avez vu comme je suis instruite de *Guenani*[1] dans le temps que vous m'en parlez. Je viens de prendre et de rendre mes eaux à moitié : il est mardi, à dix heures du matin. Comme je suis bien assurée que pour vous plaire, il faut que je quitte ma plume, je finis, ma très-chère, en vous embrassant de toute ma tendresse.

de la nouvelle de la mort du lieutenant amiral Ruyter, dont la réputation étoit si juste et si connue dans toute l'Europe. Cette perte, irréparable pour les ennemis, les a laissés dans une grande consternation.

1. Fille naturelle de Henri de Bourbon, duc d'Enghien, et de Françoise de Montalais, comtesse de Maran. Son nom de Guenani est l'anagramme d'Anguien.





539. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi au soir 11 juin 1676.

Vous seriez la bienvenue, ma fille, de venir me dire qu'à cinq heures du soir je ne dois pas vous écrire; c'est ma seule joie, c'est ce qui m'empêche de dormir. Si j'avois envie de faire un doux sommeil, je n'aurois qu'à prendre des cartes: rien ne m'endort plus sûrement. Si je veux être éveillée, comme on l'ordonne, je n'ai qu'à penser à vous, à vous écrire, à causer avec vous des nouvelles de Vichy : voilà le moyen de m'ôter toute sorte d'assoupissement.

J'ai trouvé, ce matin, à la fontaine, un bon Capucin; il m'a humblement saluée; j'ai fait aussi la révérence de mon côté, car j'honore la livrée qu'il porte. Il a commencé par me parler de la Provence, de vous, de M. de Roquesante, de m'avoir vue à Aix, de la douleur que vous aviez eue de ma maladie. Je voudrois que vous eussiez vu ce que m'est devenu ce bon père, dès le moment qu'il m'a paru si bien instruit. Je crois que vous ne l'avez jamais ni vu ni remarqué; mais c'est assez de vous savoir nommer.

Le médecin que je tiens ici pour causer avec moi ne pouvoit se lasser de voir comme, naturellement, je m'étois attachée à ce père. Je l'ai assuré que s'il alloit en Provence, et qu'il vous fît dire qu'il a toujours été avec moi à Vichy, il seroit pour le moins aussi bien reçu. Il m'a paru qu'il mouroit d'envie de partir pour vous aller dire des nouvelles de ma santé. Hors mes mains, elle est parfaite; et je suis assurée que vous auriez quelque joie de me voir et de m'embrasser en l'état où je suis, surtout après avoir su dans quel état j'étois auparavant. Nous verrons, ma fille, si vous continuerez toujours à vous passer de ceux que vous aimez, ou si vous voudrez bien leur donner la joie de vous voir : c'est où d'Hacqueville et moi nous vous attendons.

La bonne Péquigny est survenue à la fontaine. C'est une machine étrange; elle veut faire tout comme moi, afin de se porter comme moi. Les médecins d'ici lui disent que oui, et le mien se moque d'eux. Elle a pourtant bien de l'esprit avec ses folies et ses foiblesses; elle a dit cinq ou six choses très-plaisantes. C'est la seule personne que j'aie vue qui exerce, sans contrainte, la vertu de libéralité. Elle a deux mille cinq cents louis[1] qu'elle a ré-

1. Le louis valoit dix livres, le marc étant à 26 livres.

solu de laisser dans le pays[1]. Elle donne, elle jette, elle habille, elle nourrit les pauvres. Si on lui demande une pistole, elle en donne deux. Je n'avois fait qu'imaginer ce que je vois en elle. Il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente, et qu'à Paris elle n'en dépense pas dix mille. Voilà ce qui fonde sa magnificence; pour moi, je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir, car ces deux choses sont quasi toujours séparées.

La bonne d'Escars m'a fait souvenir de ce que j'avois dit à la duchesse de Brissac le jour de l'embrasement du Célestin. Elle en rit beaucoup; et comme vous vous attendez toujours à quelque sincérité de moi dans ces occasions, le voici. Je lui dis : « Vraiment, Madame, vous avez tiré de bien près ce bon père : vous aviez peur de le manquer. » Elle fit semblant de ne pas m'entendre, et je lui dis comme j'avois vu brûler le bon Célestin; elle le savoit bien, et ne se corrigea pas pour cela du plaisir de faire des meurtres[2].

Vendredi à midi.

Je viens de la fontaine, c'est-à-dire à neuf heures, et j'ai rendu mes eaux; ainsi, ma très-aimable belle, ne soyez point fâchée que je fasse une légère réponse à votre lettre. Au nom

1. Dont elle ne veut pas reporter un seul. (Éd. de 1734.
2. Voyez la lettre du 26 mai précédent, p. 378.

de Dieu, fiez-vous à moi, et riez, riez sur ma parole : je ris aussi quand je puis. Je suis un peu troublée de l'envie d'aller à Grignan, où je n'irai pas. Vous me faites un plan de cet été et de cet automne, qui me plaît et qui me convient. Je serois aux noces de M. de La Garde, j'y tiendrois ma place, j'aiderois à vous venger de Livry ; je chanterois : *Le plus sage s'entête et s'engage sans savoir comment.* Enfin, Grignan et tous ses habitants me tiennent au cœur. Je vous assure que je fais un acte généreux et très-généreux, ma chère enfant, de m'éloigner de vous.

Que je vous aime de vous souvenir si à propos de nos *Essais de morale!* je les estime et les admire. Il est vrai que le *moi* de M. de La Garde va se multiplier ; tant mieux, tout en est bon. Je le trouve toujours à mon gré, comme à Paris. Je n'ai point eu de curiosité de questionner sur le sujet de sa femme[1]. Vous souvient-il de ce que je contois un jour à Corbinelli, qu'un certain homme épousoit une femme? Voilà, me dit-il, un beau détail. Je m'en suis contentée en cette occasion, persuadée que, si j'avois connu son nom, vous me l'auriez nommée. Vos dames de Montélimart sont assez bonnes à *moufler*[2] avec leur carton doré.

1. Le mariage dont il s'agissoit ne se fit point, quoiqu'il fût très-avancé.

2. *Mouffles* signifie proprement des mitaines. (Voir le

Je reviens à ma santé; elle est très-admirable. Les eaux et la douche m'ont extrêmement purgée; et, au lieu de m'affoiblir, elles m'ont fortifiée. Je marche tout comme une autre. Je crains de rengraisser : voilà mon inquiétude; car j'aime à être comme je suis. Mes mains ne se ferment pas, voilà tout; le chaud fera mon affaire. On veut m'envoyer au Mont-Dore; je ne veux pas. Je mange présentement de tout, c'est-à-dire je le pourrai quand je ne prendrai plus les eaux. Je me suis mieux trouvée de Vichy que personne, et bien des gens pourroient dire :

> Ce bain si chaud, tant de fois éprouvé,
> M'a laissé comme il m'a trouvé.

Pour moi, je mentirois; car il s'en faut si peu que je ne fasse de mes mains comme les autres, qu'en vérité ce n'est pas la peine de se plaindre. Passez donc votre été gaiement, ma très-chère.

Je voudrois bien vous envoyer, pour la noce, deux filles et deux garçons qui sont ici, avec le tambour de basque, pour vous faire voir cette

Dictionnaire étymologique de Ménage. Mais dans cette phrase de madame de Sévigné, *moufler* signifie *souffleter*. *Vos dames de Montélimart doivent être bonnes à souffleter avec leurs coiffures en carton doré*. Voyez aussi t. I, p. 367. Le poëte Eustache Des Champs dit aussi, dans le même sens : « Vos femmes qui maintes fois ne valent une mouffle. »

bourrée. Enfin, les *bohémiens* sont fades en comparaison. Je suis sensible à la parfaite bonne grâce : vous souvient-il quand vous me faisiez rougir les yeux à force de bien danser ? Je vous assure que cette bourrée, dansée, sautée, coulée naturellement, et dans une justesse surprenante, vous divertiroit. Je m'en vais penser à ma lettre pour M. de La Garde.

Je pars demain d'ici; j'irai me purger et me reposer un peu chez Bayard, et puis à Moulins, et puis m'éloigner toujours de ce que j'aime passionnément, jusqu'à ce que vous fassiez les pas nécessaires pour redonner la joie et la santé à mon cœur et à mon corps, qui prennent beaucoup de part, comme vous savez, à ce qui touche l'un ou l'autre. Parlez-moi de vos balcons, de votre terrasse, des meubles de ma chambre, et enfin toujours de vous; ce *vous* m'est plus cher que mon *moi*, et cela revient toujours à la même chose.





540. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Langlar, chez M. l'abbé Bayard, lundi 15 juin 1676.

J'ARRIVAI ici samedi[1], comme je vous l'avois mandé. Je me purgeai hier pour m'acquitter du cérémonial de Vichy, comme vous vous acquittiez l'autre jour des compliments de province à vos dames de carton (voy. p. 405). Je me porte fort bien, le chaud achèvera mes mains. Je jouis avec plaisir et modération de la bride qu'on m'a mise sur le cou : je me promène un peu tard; je reprends mon heure de me coucher; mon sommeil se raccoutume avec le matin; je ne suis plus une sotte poule mouillée; je conduis pourtant toujours ma barque avec sagesse; et si je m'égarois, il n'y auroit qu'à me crier *rhumatisme :* c'est un mot qui me feroit bien vite rentrer dans mon devoir. Plût à Dieu, ma fille, que, par un effet de magie blanche ou noire, vous puissiez être ici; vous aimeriez premièrement les solides vertus du maître du logis, la liberté

1. Je vins ici samedi. (Ed. de 1734.

qu'on y trouve plus grande qu'à Frêne[1], et vous admireriez le courage et la hardiesse qu'il a eus de rendre une affreuse montagne, la plus belle, la plus délicieuse et la plus extraordinaire chose du monde. Je suis assurée que vous seriez frappée de cette nouveauté. Si cette montagne étoit à Versailles, je ne doute point qu'elle n'eût ses parieurs contre les violences dont l'art opprime la pauvre nature, dans l'effet court et violent de toutes les fontaines. Les hautbois et les musettes font danser la bourrée d'Auvergne aux Faunes d'un bois odoriférant, qui fait souvenir de vos parfums de Provence; enfin, on y parle de vous, on y boit à votre santé; ce repos m'a été agréable et nécessaire.

Je serai mercredi à Moulins, où j'aurai une de vos lettres, sans préjudice de celle que j'attends après dîner. Il y a dans ce voisinage des gens plus raisonnables et d'un meilleur air que je n'en ai vu en nulle autre province; aussi ont-ils vu le monde et ne l'ont point oublié. L'abbé Bayard me paroît heureux, et parce qu'il l'est, et parce qu'il veut l'être. Pour moi, ma chère Comtesse, je ne puis l'être sans vous : mon âme est toujours agitée de crainte, d'espérance, et surtout de voir, tous les jours, écouler ma vie

1. Chez madame Du Plessis-Guénégaud.

loin de vous ; je ne puis m'accoutumer à la tristesse de cette pensée. Je vois le temps qui court et qui vole, et je ne sais ou vous reprendre. Je veux sortir de cette tristesse par un souvenir qui me revient d'un homme qui me parloit en Bretagne de l'avarice d'un certain prêtre ; il me disoit fort naturellement : « Enfin, Madame, c'est un homme qui mange de la merluche toute sa vie, pour manger du poisson après sa mort. » Je trouvai cela plaisant, et j'en fais l'application à toute heure. Les devoirs, les considérations nous font manger de la merluche toute notre vie, pour manger du poisson après notre mort.

Je[1] n'ai plus les mains enflées, mais je ne les ferme pas ; et comme j'ai toujours espéré que le chaud les remettroit, j'avois fondé mon voyage de Vichy sur cette lessive dont je vous ai parlé, et sur les sueurs de la douche, pour m'ôter à jamais les craintes du rhumatisme : voilà ce que je voulois, et ce que j'ai trouvé. Je me sens bien honorée du goût qu'a M. de Grignan pour mes lettres : je ne les crois jamais bonnes ; mais puisque vous les approuvez, je ne leur en demande pas davantage. Je vous remercie de l'espérance que vous me donnez de vous

1. Je viens, ma fille, de recevoir votre lettre du 10 ; je vous en remercie toujours par l'extrême plaisir que vos lettres me donnent. (Éd. de 1734.

voir cet hiver; je n'ai jamais eu plus envie de vous embrasser. J'aime l'Abbé de vous avoir écrit si paternellement; lui qui souffre avec peine d'être six semaines sans me voir, ne doit-il pas bien entrer dans la douleur que j'ai de passer ma vie sans vous, et dans l'extrême désir que j'ai de vous avoir?

On dit que madame de Rochefort est inconsolable; madame de Vaubrun est toujours dans son premier désespoir. Je vous écrirai de Moulins. Je ne fais pas réponse à la moitié de votre aimable lettre; je n'en ai pas le temps; mais, en vérité, je vous aime bien parfaitement.



541. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Moulins, jeudi 18 juin 1676.

Puisque vous m'envoyez vous écrire plus loin, ma très-chère, et qu'une réponse de quatre jours vous incommode, hélas! je vais donc m'éloigner; mais ce ne peut être sans douleur, ni sans faire toutes les réflexions que nous avons déjà faites sur les lois que l'on s'impose, et sur le martyre que l'on se fait souffrir, en préférant

si souvent son devoir à son inclination : en voici un bel exemple. Pour m'ôter cette tristesse, j'avoue, ma très-chère, que j'emporte l'espérance de vous voir cet hiver.

Ruyter est mort ; je laisse aux Hollandois le soin de le regretter : vous m'en paroissez plus libre de quitter votre Provence. Les voyages sur la côte sont fâcheux ; celui que M. de Grignan doit faire encore n'est pas commode. Nous tâcherons de vous laisser respirer à Grignan jusqu'au mois d'octobre : c'est pour ne pas interrompre ce sommeil, que je n'ai pas voulu que vous vinssiez à Vichy, et pour d'autres raisons encore que je vous ai mandées. Je crois donc que vous voudrez bien me donner cette preuve d'une amitié que je crois vive et sincère, et qui seroit un peu trop rude, si vous ne m'en donniez cette marque.

Je partis hier de Langlar. La bonne princesse de Tarente m'avoit envoyé un laquais, pour me dire qu'elle seroit mardi 16 ici. Bayard, avec sa parfaite vertu, ne voulut jamais comprendre cette nécessité de partir ; il retint le laquais, et m'assura si bien qu'elle m'attendroit jusqu'au mercredi, qui étoit hier, et que même il viendroit avec moi, que je cédai à son raisonnement. Nous arrivâmes donc hier ici ; la princesse étoit partie dès la pointe du jour, et m'avoit écrit toutes les lamentations de Jéré-

mie ; elle s'en retourne à Vitré, dont elle est inconsolable ; elle eût été, dit-elle, consolée, si elle m'avoit parlé. Je fus très-fâchée de ce contre-temps : je voulus battre Bayard ; et vous savez ce que l'on dit.

Nous avons couché chez madame Fouquet, où une fort jolie femme de ses amies nous vint faire les honneurs. Ces pauvres femmes sont à Pomé, dans une petite maison qu'elles ont achetée, où nous allons les voir après dîner. Je vais dîner à Sainte-Marie, avec le tombeau de M. de Montmorency, et les petites de Valençai. Je vous écrirai de Pomé de grandes particularités de *Quanto*, qui vous surprendront. Ce qui vous paroîtra bon, c'est que ce seront des vérités, et toutes des plus mystérieuses. Bayard est de ce voyage. C'est un d'Hacqueville pour la probité, les arbitrages et les bons conseils ; mais fort mitigé sur la joie, la confiance et les plaisirs. Il vous révère, et vous supplie de le lui permettre, en faveur de l'amitié qu'il a pour moi.

Si vous recevez une réponse de M. de Lorges, pour savoir si on est bien aise quand on est content, je vous prie de m'en faire part. En attendant, je vous dirai que celui-ci[1] a trouvé par sa modération, ce que l'autre ne trouvera

1. L'abbé Bayard.

peut-être jamais avec toutes les grâces de la fortune. Il est aise, parce qu'il est content, et il est content, parce qu'il a l'esprit bien fait. Vous me disiez, l'autre jour, des choses trop plaisantes sur Rochefort, qui avoit tant souhaité et obtenu tout, et qui avoit seulement oublié de souhaiter de ne pas mourir sitôt. C'étoit une tirade qui valoit trop; mais on ne finiroit point, si on vouloit relever tout ce qui est de ce goût-là.

Vous me demandiez s'il étoit vrai que la duchesse de Sault fût un page. Non, ce n'est point un page; mais il est vrai qu'elle est si aise de n'être plus à Machecoul à mourir d'ennui avec sa mère, et qu'elle se trouve si bien d'être la duchesse de Sault, qu'elle a peine à contenir sa joie; et c'est précisément ce que disent les Italiens : *non può capire*. Elle est *fort aise d'être contente*, et cela répand une joie un peu excessive sur toutes ses actions, et qui n'est plus à la mode de la cour, ou chacun a ses tribulations, et ou l'on ne rit plus depuis plusieurs années. Pour sa personne, elle vous plairoit sans beauté, parce qu'elle est d'une taille parfaite et d'une très-bonne grâce à tout ce qu'elle fait. Je suis toujours en peine de notre Cardinal : il me cache ses maux, par l'intérêt qu'il sait que je prends à sa santé; mais la continuation de ce mal de tête me déplaît. Je me

porte fort bien; j'attends du chaud la liberté de mes mains; elles me servent quasi comme si de rien n'étoit; j'y suis accoutumée, et je trouve que ce n'est point une chose si nécessaire de fermer les mains : à quoi sert cela? C'est une vision, quand il n'y a personne à qui l'on veuille serrer la main. Ce m'est un petit reste de souvenir de ce mal que j'honore tant, et dont le nom seul me fait trembler. Enfin, mon ange, ne soyez plus en peine de moi; ce qui reste pour ma consolation dépend de vous. Je vous écrirai encore d'ici une lettre que je vous annonce, et que vous aimerez. Je vous embrasse avec la dernière tendresse. Bonjour, Monsieur de Grignan.



542. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Pomé, samedi 20 juin 1676.

Vous me parlez encore de la rigueur que j'ai eue de ne vous avoir pas voulue à Vichy. Croyez, ma fille, que j'en ai plus souffert que vous; mais[1] la Providence n'avoit pas rangé les choses pour me donner cette parfaite joie. J'ai

1. Dieu ne l'a pas voulu. (Éd. de 1734.)

eu peur de la peine que vous donneroit ce voyage, qui est long et dangereux ; et par le chaud, c'étoit une affaire. J'avois peur que ce mouvement n'en empêchât un autre ; j'avois peur de vous quitter, j'avois peur de vous suivre ; enfin, ma fille, je craignois tout de ma tendresse et de ma foiblesse ; je ne pouvois qu'en votre absence préférer mon oncle l'abbé à vous. Je n'ai été que trop occupée de notre voisinage ; cette pensée m'a fait pour le moins autant de mal qu'à vous, et quelquefois jusqu'aux larmes. Ne vous moquez point de moi, je vous en conjure, et comptez à Montgobert mes tristes raisons, afin qu'elle les comprenne, qu'elle me plaigne, et qu'elle ne me gronde plus. Voilà ce que je voulois encore vous dire pour faire honneur à la vérité ; faites-en, ma chère enfant, à l'amitié que vous avez pour moi, en me venant voir cet hiver ; l'envie que j'en ai, passe tout ce que je puis vous en dire. Mais parlons d'autre chose.

Je suis ici de jeudi, comme je vous l'ai mandé. Je m'en vais demain à Moulins, d'où je ferai partir cette lettre, et j'en partirai moi-même pour Nevers et Paris. Toute la sainteté du monde est ici ; cette maison est agréable ; la chapelle est ornée. Si mes pauvres mains me faisoient quelque jour retourner à Vichy, je vous assure que je ne me ferois pas des

cruautés[1] comme cette fois. Corbinelli me trouve un peu enrôlée dans la *sacrée* paresse; mais je ne sais si ma santé ne me rendra point *rustauderie :* je vous le manderai, afin que vous ne m'aimiez pas plus que je ne le mérite. Je vous loue extrêmement de l'envie que vous avez d'établir le pauvre baron[2]. Quand je serai à Paris, nous tâcherons de seconder vos bons commencements. Ne sommes-nous pas trop heureuses que la campagne soit si douce jusqu'ici? Je crains bien un détachement pour l'Allemagne. Vous n'êtes pas actuellement dans l'ignorance de la mort de Ruyter, ni de la prison du pauvre Penautier[3]. J'arriverai assez tôt pour vous instruire de toutes ces tragiques histoires. Je souhaite, ma fille, que votre petite rivière puisse vous fournir de l'eau pour vous baigner fraîchement, car il y a d'étranges manières de se baigner à Vichy.

A Moulins, dimanche au soir 21 juin.

Quel bonheur, ma très-chère, de recevoir votre lettre du 17, en arrivant de Pomé, où j'ai laissé les deux saintes (mesdames Fouquet).

1. Je ne me priverois pas de mille plaisirs par régime.
2. M. de Sévigné, son fils.
3. Penautier, receveur général du clergé, amant de madame de Brinvilliers, fut accusé d'avoir usé des secrets de cette femme. Il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les accusations. (*Siècle de Louis XIV.*)

J'ai amené mademoiselle Fouquet, qui me fait ici les honneurs de chez sa mère[1]; elle s'en retournera demain matin, quand je partirai pour aller coucher à Nevers. Je crois que, quelque joie que l'on puisse avoir en recevant vos lettres, et quelque estime qu'on ait pour elles, rien n'approche de ce qu'elles me sont.

Vous jugez très-juste du *moi* des *Essais de morale*. Il est vrai qu'il y a, comme disoit le vieux Chapelain, teinture de ridiculité dans cette expression : le reste est trop grave pour cette bigarrure; mais nous en faisons un très-bon usage. Vous me peignez Grignan d'une beauté surprenante : hé bien, ai-je tort quand je dis que M. de Grignan, avec sa douceur, fait toujours précisément tout ce qu'il veut? Nous avons eu beau crier misère, les meubles, les peintures, les cheminées de marbre n'ont-ils pas été leur train? Je ne doute point que tout cela ne soit parfaitement bien; ce n'étoit pas là notre difficulté, mais où a-t-il pris tant d'argent? Mon enfant, c'est la magie noire. Je vous conjure de ne me pas manquer cet hiver; je ne puis avoir nulle sorte d'incommodité que celle de ne vous avoir pas. Voilà où mon courage m'abandonneroit. Ma chère enfant, ne laissez pas finir ma vie sans me donner la

1. Ici où je couche. Éd. de 1734.

joie de vous embrasser tendrement. Pour mes mains, elles ne me font point de mal. Elles sont encore *infermables;* mais je mange, et je m'en sers assez pour n'être quasi plus incommodée. Je n'ai plus l'air malade, je suis votre *bellissima;* vous ne le voulez pas croire.

Vous ne gagnez que des victoires sur votre mer : je suis assurée que d'Hacqueville vous renverra votre relation; car je ne crois pas qu'il puisse souffrir qu'il soit dit qu'un autre lui ait appris quelque chose. On ne peut rien de plus plaisant que ce que vous dites sur le maréchal de Vivonne, et la *prévision* qui lui a fait avoir cette dignité. Voilà Corbinelli bien ravi de ces heureux succès. Je reçois une lettre du bon abbé, qui se moque de vous, et dit que vous pensiez qu'il logeoit dans votre appartement. Vous aviez là une belle pensée! Non, ma fille, il n'y a que vous qui puissiez me plaire dans un tel voisinage; aussi n'est-il fait que pour vous, et vous seule y pouvez être souhaitée comme vous l'êtes. J'ai encore ici M. l'abbé Bayard, qui ne me quitte que le plus tard qu'il peut. Il est bien épris de votre mérite. C'est un ami de grande conséquence; il vous baise les mains mille fois. Mesdames Fouquet m'ont chargée de leurs saints compliments pour vous. Adieu, belle et charmante, je vous quitte pour entretenir ma compagnie. Je vous

écrirai des chemins. Je vous aime, en vérité, de tout ce que mon cœur est capable d'aimer.



543. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Briare, mercredi 24 juin 1676.

Je m'ennuie, ma très-chère, d'être si longtemps sans vous écrire. Je vous ai écrit deux fois de Moulins; mais il y a déjà loin d'ici à Moulins. Je commence à dater mes lettres de la distance que vous voulez. Nous partîmes donc lundi de cette bonne ville. Nous avons eu des chaleurs extrêmes. Je suis bien assurée que vous n'avez pas trouvé d'eau dans votre petite rivière, puisque notre belle Loire est entièrement à sec en plusieurs endroits. Je ne comprends pas comme auront fait madame de Montespan et madame de Tarente : elles auront glissé sur le sable. Nous partons à quatre heures du matin; nous nous reposons longtemps à la dînée; nous dormons sur la paille et sur les coussins de notre carrosse, pour éviter les incommodités de l'été. Je suis d'une paresse digne de la vôtre; par le chaud, je vous tiendrois compagnie à causer sur un lit, tant que terre nous pourroit por-

ter. J'ai dans la tête la beauté de vos appartements ; vous avez été trop longtemps à me les dépeindre.

Je crois que sur ce lit vous m'expliqueriez ces ridicules qui viennent des défauts de l'âme, et dont je me doute à peu près. Je suis toujours d'accord de mettre au premier rang de ce qui est bon, ou mauvais, tout ce qui vient de ce côté-là ; le reste me paroît supportable, et quelquefois excusable. Les sentiments de cœur me paroissent seuls dignes de considération ; c'est en leur faveur que l'on pardonne tout ; c'est un fonds qui nous console, et qui nous paye de tout ; et ce n'est donc que par la crainte que ce fonds ne soit altéré, qu'on est blessé de la plupart des choses.

Nous parlerions encore de vos beaux tableaux, et de la mort extraordinaire de Raphael d'Urbin[1] ; je ne l'eusse pas imaginée, non plus que le chaud de la Saint-Jean. Il y a plus de dix ans que j'avois remarqué qu'on se chauffoit fort bien aux feux qu'on y fait ; c'est sur cela que je m'étois reposée[2] et que je me suis mé-

1. Ce peintre, le premier de l'Italie, mourut par suite de ses excès avec sa maîtresse, en 1520, âgé de trente-sept ans ; il cacha ses excès aux médecins, qui le tuèrent en le saignant. L'espérance d'être fait cardinal le fit persister dans cette funeste dissimulation. (Vasari.)

2. Que j'avois compté. (Éd. de 1734.)

comptée. Les médecins appellent l'opiniâtreté de mes mains, un reste de rhumatisme un peu difficile à persuader; mais voici un chaud qui doit convaincre de tout. Je suis tellement en train de suer, que je sue toujours; et la bonne d'Escars n'ose me proposer d'ôter des habits, parce qu'elle dit que j'aime à suer. Il est vrai qu'il me reste encore la fantaisie de croire que j'ai froid quand je n'ai pas extrêmement chaud; cela s'en ira avec la poule mouillée, qui prend tous les jours congé de moi. Nous pensions être vendredi à Vaux, et passer une soirée divine; mais je crains que nous n'y soyons que samedi. Je vous écrirai encore, car c'est ma seule joie.

Madame de La Fayette m'a mandé que mademoiselle de Guenani est retournée à Maubuisson, et qu'elle est aimable, sans être belle. Elle est vive, douce, complaisante, glorieuse et folle; ne la reconnoissez-vous pas, vous qui êtes une de ses plus anciennes connoissances? Si vous eussiez cru qu'elle eût été en tiers, vous auriez augmenté votre pitié. Je ne sais pourquoi vous dites que cette histoire est répandue, je ne le trouve point : c'est que je ne trouve personne qui m'en parle. Cela deviendra peut-être faux, comme mille autres choses. Le goût que Sa Majesté prend au métier de la guerre pourroit bien faire cet effet. La pauvre bonne

amitié est bien plus durable. Il est vrai que ce mot *de passion éternelle* faisoit peur à une certaine beauté du temps passé; et comme un pauvre amant lui protestoit, croyant dire des merveilles, qu'il l'aimeroit toute sa vie, elle l'assura que c'étoit pour cela seul qu'elle ne l'acceptoit pas, et que rien ne lui faisoit tant d'horreur que la pensée d'être aimée longtemps d'une même personne. Vous voyez comme les avis sont différents.

Il y avoit un parent de l'abbé Bayard, qui étoit avec nous à Langlar; s'il y eût été en même temps que la duchesse (de Brissac), il eût été fort digne qu'elle eût tiré dessus : elle n'avoit rien trouvé de si bon dans tout son voyage. Il ne dit et ne fait rien à gauche; il est jeune et joli, et danse la bourrée; il fait des chansons avec une facilité surprenante. Il vint une laide femme nous voir, qu'on soupçonne d'être coquette : voici ce qu'il dit tout de suite à Bayard, et qui me revint ensuite[1]; car le petit homme est poli, et craignoit d'offenser mes chastes oreilles. Je crains encore plus celles de M. de Grignan; mais on écrit à Briare tout ce qui se présente[2]. C'est sur l'air :

1. Voici ce que le petit homme confia tout de suite à Bayard, qui me le rendit aussitôt. (Éd. de 1754.)

2. Les quatre lignes qui précèdent ne sont pas dans l'édition de 1754.

C.... n'est pas mal habile
Quand il s'agit de prendre un cœur ;
Si ce n'est celui du pupille,
C'est celui de son gouverneur.

Je vous prie de ne pas le laisser traîner de mon écriture. Il en a fait plusieurs autres de cette vivacité ; mais je crois que vous n'en savez pas l'air. Voilà bien abuser de vous, ma fille : il faut que je sois également persuadée, et de votre amitié, et de votre loisir. Je ne sais aucune nouvelle. Ce que vous avez dit sur la prévision du roi à l'égard du frère de *Quanto* (Vivonne) est un sujet de méditation admirable. Je médite aussi fort souvent sur la joie et l'espérance de vous voir à Paris.



544. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Nemours, vendredi 26 juin 1676.

Je défie votre Provence d'être plus embrasée que ce pays ; nous avons de plus la désolation de ne point espérer de bise. Ma chère fille, nous marchons quasi toute la nuit, et nous suons le jour. Mes chevaux témoignèrent hier qu'ils seroient bien aises de se reposer à Montargis : nous y fûmes le reste du jour. Nous y étions ar-

rivés le matin à huit heures ; c'est un plaisir de voir lever l'aurore, et de dire dévotement les sonnets qui la représentent[1]. Nous passâmes la soirée chez madame de Fiennes, qui est gouvernante de la ville et de son mari[2], qu'on appelle pourtant M. le Gouverneur. Elle me vint prendre à mon hôtellerie, et se souvient fort du temps qu'elle vous honoroit de ses approbations ; vous connoissez son air et son ton décisif. Elle est divinement bien logée. Cet établissement est fort joli ; elle y règne trois ou quatre mois, et puis elle se va traîner aux pieds de toutes les grandeurs, comme vous savez. Elle me dit qu'elle attendoit mademoiselle de Fiennes, et qu'on lui mandoit que la Brinvilliers mettoit bien du monde en jeu et nommoit le chevalier de B..., mesdames de C..., la C.... et G.... pour avoir empoisonné MADAME, pas davantage[3]. Je crois que cela est très-faux ; mais il est fâcheux

1. Le sonnet de la *Belle matineuse*, de Malleville, alors très-admiré.

2. Ce mari, qui se nommoit Des Chapelles, étoit fils d'une nourrice de MONSIEUR ; la comtesse de Fiennes étoit déjà vieille quand elle fit ce mariage, à condition qu'elle conserveroit toujours son premier nom.

3. Ces lettres initiales peuvent signifier le chevalier de Beuvron, l'un des favoris de MONSIEUR, madame de Clérambault, gouvernante de ses enfants, et madame de Grancey, qui passoit pour sa maîtresse. Aucune de ces trois personnes ne fut sérieusement soupçonnée de cet empoisonnement prétendu.

d'avoir à se justifier d'une pareille chose. Cette diablesse accuse vivement Penautier, qui est en prison par avance. Cette affaire occupe tout Paris, au préjudice des nouvelles de la guerre. Quand je serai arrivée, ma très-chère, vous croyez bien que je ne vous laisserai rien ignorer d'une chose si extraordinaire. Nous allons ce soir coucher à la Capitainerie de Fontainebleau, car je hais le Lion d'Or, depuis que je vous y ai quittée. J'espère me raccommoder avec lui en vous y allant reprendre. J'ai rêvé sur votre retour; je vous proposerai mon avis, que je serois ravie que vous voulussiez suivre : nous avons du temps, nous en parlerons. Je suis bien aise, à cause de cette chaleur excessive[1], de vous avoir laissée en paix dans mon cabinet à Grignan; vous seriez morte d'avoir repris votre route du midi par le temps qu'il fait. Si Saint-Hérem[2] est à sa capitainerie, et si j'y apprends quelque nouvelle, je vous écrirai peut-être encore ce soir; mais, dans l'incertitude, je vous écris d'ici, afin de n'avoir plus qu'à me coucher en arrivant; car il sera tard, et vous voulez que je me porte bien.

1. Ce chaud terrible. (Éd. de 1734.)
2. Gouverneur de Fontainebleau.





545. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 1er juillet 1676.

J'ARRIVAI ici dimanche, ma très-belle; j'avois couché à Vaux[1], dans le dessein de me rafraîchir auprès de ces belles fontaines, et de manger deux œufs frais. Voici ce que je trouvai : le comte de Vaux[2], qui avoit su mon arrivée, et qui me donna un très-bon souper; et toutes les fontaines muettes, et sans une goutte d'eau, parce qu'on les raccommodoit. Ce petit mécompte me fit rire. Le comte de Vaux a du mérite, et le chevalier (de Grignan) m'a dit qu'il ne connoissoit pas un plus véritablement brave homme. Les louanges du *petit glorieux* ne sont pas mauvaises; il ne les jette pas à la tête. Nous parlâmes fort, M. de Vaux et moi, de l'état de sa fortune présente, et de ce qu'elle avoit été. Je lui dis, pour le consoler, que la faveur n'ayant plus de part aux approbations qu'il auroit, il pourroit les mettre sur le compte de son mérite, et qu'étant purement à lui, elles seroient

1. Château du surintendant Fouquet.
2. Fils aîné de M. Fouquet, surintendant des finances.

bien plus sensibles et plus agréables : je ne sais si ma rhétorique lui parut bonne.

Enfin nous arrivâmes ici; je trouvai à ma porte mesdames de Villars, de Saint-Géran, d'Heudicourt, qui me demandèrent *quand j'arriverois* : elles ne venoient que pour le savoir. Un moment après, M. de La Rochefoucauld, madame de La Sablière par hasard, les Coulanges, Sanzei, d'Hacqueville. Voilà qui est fait, nous suions tous à grosses gouttes; jamais les thermomètres ne se sont trouvés à telle fête : il y a presse dans la rivière. Madame de Coulanges dit qu'on ne s'y baigne plus que par billets [1]. Pour moi, qui suis en train de suer, je ne finis pas, et je change fort bien trois fois de chemise en un jour. Le *bien bon* fut ravi de me revoir, et, ne sachant quelle chère me faire, il me témoigna une extrême envie que j'eusse bientôt une joie pareille à la sienne. J'ai reçu bien des visites ces deux jours. J'ai célébré les eaux salutaires de Vichy : et si jamais le vieux de Lorme prend congé de la compagnie, la maréchale d'Estrées [2] et moi, nous entreprendrons de confondre Bourbon.

Madame de La Fayette est à Chantilly. J'ai donné votre lettre à Corbinelli. Il me l'a lue;

1. A cause de l'extrême confusion. Éd. de 1734.
2. Gabrielle de Longueval, maréchale d'Estrées.

elle est admirable depuis le commencement jusqu'à la fin : vous avez, en vérité, trop d'esprit quand vous voulez. Corbinelli est hors de lui de trouver une tête de femme faite comme la vôtre. Au reste, je reprends les sottes nouvelles que madame de Fiennes m'avoit dites à Montargis. On n'a point du tout parlé de mesdames de Cl..., de G..., ni du chevalier de B...; rien n'est plus faux. Penautier a été neuf jours dans le cachot de Ravaillac; il y mouroit; on l'a ôté. Son affaire est désagréable. Il a de grands protecteurs : M. de Paris (François de Harlay) et M. Colbert le soutiennent hautement; mais si la Brinvilliers l'embarrasse davantage, rien ne pourra le secourir. Madame d'Hamilton est inconsolable, et ruinée au delà de toute ruine; elle fait pitié. Madame de Rochefort est changée à ne pas être connoissable, avec une bonne fièvre double-tierce : cela ne vous plaît-il pas assez?

Le retour du roi se recule toujours. Vous avez vu les vers qu'a faits l'abbé Têtu : l'exagération m'y paroît exagérée. La réponse en prose de M. de Pomponne vous plairoit fort. Il a aussi écrit (c'est l'abbé Têtu) une lettre à M. de Vivonne, bien plus jolie que Voiture et Balzac; les louanges n'en sont point fades. Madame de Thianges (sœur de Vivonne) fit faire hier un feu de joie devant sa porte, et défoncer trois ton-

neaux [1] de vin en faveur de cette victoire. Des boîtes qui crevèrent tuèrent trois ou quatre personnes. M. de Grignan n'a-t-il point écrit à M. le maréchal ? J'ai vu Bussy plus gai, plus content, plus plaisant que jamais. Il se trouve si distingué [2] des autres exilés, et sent si bien cette distinction, qu'il ne donneroit pas sa fortune pour une autre. Il marie, je crois, la Remiremont [3] au frère de madame de Calvisson. Voici l'année d'établissement pour ses filles. J'ai trouvé ici que le mariage de M. de La Garde faisoit grand bruit.

[4] Vous me comblez de joie, en me parlant sans incertitude de votre voyage de Paris : ce sera le dernier et véritable remède qui rendra ma santé parfaite. Pour moi, ma fille, voici ma pensée ; je la propose à M. de Grignan et à vous. Je ne voudrois point que vous allassiez repasser la Durance, ni remonter à Lambesc, cela vous jette trop loin dans l'hiver ; et pour vous épargner cette peine, je trouverois très-bien que vous partissiez de Grignan quand

1. Trois muids. Éd. de 1734.

2. Différencié. (*Idem*.)

3. Marie-Thérèse de Rabutin, dame de Remiremont, épousa depuis Louis de Madaillan de L'Esparre, marquis de Montataire.

4. Je reçois, ma très-chère, votre lettre du 24 juin, il me faut celle du 20, car je sais mon compte : j'espère qu'elle me reviendra. Éd. de 1734.

votre mari partira pour l'assemblée ; que vous prissiez des litières ; que vous vinssiez vous embarquer à Roanne, et très-sûrement vous trouveriez mon carrosse à Briare, qui vous amèneroit ici. Ce seroit un temps admirable pour être ensemble. Vous y attendriez M. de Grignan, qui vous amèneroit votre équipage, et que vous auriez le plaisir de recevoir. Nous aurions cette petite avance, qui me donneroit une grande joie, et qui vous épargneroit d'extrêmes fatigues, et à moi toute l'inquiétude que j'en ressens.

Répondez-moi, ma très-chère, sur cette proposition, qui doit vous paroître aussi raisonnable qu'à moi, et parlons cependant de Villebrune[1] : je n'ai jamais été plus surprise que d'apprendre qu'il étoit à Grignan. Je suis assurée que vous l'avez bien questionné sur ma maladie ; il a pu vous la dire d'un bout à l'autre. Il m'envoie d'une poudre admirable ; vous en a-t-il dit la composition ? Je n'en prendrai pourtant qu'au mois de septembre. Il se loue fort de vos honnêtetés ; je crois qu'il avoit un bon passe-port en parlant de moi. J'admire comme le hasard vous a envoyé cet homme pour figurer avec mon Capucin de Vichy. Pour moi, je lui trouve bien de l'esprit, et un grand talent pour

1. Le médecin qui avoit soigné madame de Sévigné aux Rochers, l'hiver précédent.

la médecine : c'est encore pour s'y perfectionner qu'il est allé à Montpellier. Il a eu de grandes conversations avec M. de Vardes sur l'or potable. Il est fort estimé dans notre Bretagne : il y a presse à qui l'aura ; et je ne sais rien de mauvais en lui (ôtez-en quelque fragilité) qui puisse le rendre indigne de votre protection. Il m'a été d'une grande consolation aux Rochers. Je n'ai pas entendu parler, depuis ce temps-là, de ce que nous croyons qui a causé tous mes maux ; j'espère en être entièrement quitte. Je ne renonce pas à me faire saigner, quand on le jugera à propos. La poudre du bonhomme pourra aussi retrouver sa place, quand je me serai rendue digne de son opération; car, présentement, les eaux et la douche de Vichy m'ont si bien savonnée, que je crois n'avoir plus rien dans le corps ; et vous pouvez dire, comme à la comédie, *ma mère n'est point impure*. Je tâterai de l'air de Livry, et croyez, mon enfant, que j'userai sagement de cette bride qu'on m'a mise sur le cou.

Il n'y a qu'à rire de l'aventure de La Garde ; je vous assure qu'il dormoit : *l'amour tranquille s'endort aisément*, comme vous savez. Hélas! à propos de dormir, le pauvre M. de Saintes[1] s'est endormi cette nuit au Seigneur

1. Louis de Bassompierre, fils du maréchal de ce nom, évêque de Saintes.

d'un sommeil éternel. Il a été vingt-cinq jours malade, saigné treize fois, et hier matin il étoit sans fièvre, et se croyoit entièrement hors d'affaire. Il causa une heure avec l'abbé Têtu; ces sortes de mieux sont quasi toujours traîtres, et tout d'un coup il est retombé dans l'agonie, et enfin nous l'avons perdu. Comme il étoit très-aimable, il est extrêmement regretté.

On assure que Philisbourg est assiégé. La Gazette de Hollande dit qu'ils ont perdu sur la mer ce que nous avons perdu sur la terre, et que Ruyter étoit leur Turenne. S'ils avoient de quoi s'en consoler, comme nous, je ne les plaindrois pas; mais je suis assurée qu'ils n'auront jamais l'esprit de faire huit amiraux[1] pour conserver Messine. Pour moi, je suis ravie de leur misère; cela rend la Méditerranée tranquille comme un lac; et vous en savez les conséquences. Je reçois une lettre de mon fils, qui est détaché avec plusieurs autres troupes pour aller en Allemagne; j'en suis très-fâchée, et quoiqu'il veuille m'en consoler par l'assurance de venir m'embrasser ici en passant, je ne saurois approuver cette double campagne. Adieu, ma très-aimable et très-chère; le *bien bon* vous embrasse, et vous assure de la joie qu'il aura de vous voir.

1. Plaisanterie fondée sur la promotion des huit maréchaux de France, qui furent créés peu de jours après la mort de Turenne. (Voyez t. III, p. 302.)



546. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 3 juillet 1676.

Vous me dites que c'est à moi de régler votre marche; je vous l'ai réglée, et je crois qu'il y a bien de la raison dans ce que j'ai proposé. M. de Grignan même ne doit pas s'y opposer, puisque la séparation sera courte, et que c'est bien épargner de la peine, et me donner un temps d'avance, qui sera, ce me semble, purement pour moi. J'ai fait part de ma pensée à d'Hacqueville, qui l'a fort approuvée : il vous en écrira. Songez-y, ma fille, et faites de l'amitié que vous avez pour moi, le chef de votre conseil.

On dit que la princesse d'Italie (madame de Monaco) n'est plus si bien auprès de sa maîtresse (MADAME). Vous savez comme celle-ci est sur la galanterie; elle s'est imaginé, voyez quelle injustice! que cette favorite n'avoit pas la même aversion qu'elle pour cette bonté de cœur. Cela fait des dérangements étranges. Je m'instruirai mieux sur ce chapitre : je ne sais qu'en l'air ce que je vous dis.

Il me semble que j'ai passé trop légèrement

sur Villebrune : il est très-estimé dans notre province ; il prêche bien [1], il est savant ; il étoit aimé du prince de Tarente, et avoit servi à sa conversion et à celle de son fils. Le prince lui avoit donné à Laval un bénéfice de quatre mille livres de rente. Quelque prétendant parla d'un dévolu, à cause de ce que vous savez ; l'abbé Du Plessis le prévint à Rome, et obtint le bénéfice : ce fut contre le sentiment de toute sa famille qu'il fit cette démarche, croyant, disoit-il, faire un partage de frère avec Villebrune. Cependant il n'en a point profité, car M. de La Trémouille a prétendu que le bénéfice dépendant de lui, il falloit avoir son consentement ; de sorte qu'il n'est rien arrivé, sinon que Villebrune n'a plus rien, que l'abbé Du Plessis n'a pas eu un bon procédé, et que M. de La Trémouille n'a pas osé redonner le bénéfice à Villebrune, qui a toujours été depuis en basse Bretagne, fort estimé et vivant bien. Si le hasard vous l'avoit placé dans votre chapitre [2], je vous trouverois assez heureuse de pouvoir parler avec lui de toutes choses, et d'avoir un très-bon médecin ; car c'est cette science qui l'a fait aller à Montpellier pour apprendre des secrets qu'il ne croit réservés qu'au soleil de Languedoc.

1. Villebrune étoit sorti des Capucins.

2. Il y avoit un chapitre à Grignan, fondé par les ancêtres de M. de Grignan.

Voilà ce que la vérité m'a obligée de vous dire. Je veux en écrire à Vardes pour le lui recommander, car ce pauvre homme me fait pitié. Voyez un peu comme je me suis embarquée dans cette longue narration.

L'affaire de la Brinvilliers va toujours son train ; elle empoisonnoit de certaines tourtes de pigeonneaux, dont plusieurs mouroient qu'elle n'avoit pas dessein de tuer; ce n'étoit pas qu'elle eût des raisons pour s'en défaire, c'étoient de simples expériences pour s'assurer de l'effet de ses poisons[1]. Le chevalier Du Guet, qui avoit été de ces jolis repas, s'en meurt depuis deux ou trois ans. Elle demandoit l'autre jour s'il étoit mort ; on lui dit que non ; elle dit, en se tournant : « Il a la vie bien dure. » M. de La Rochefoucauld jure que cela est vrai.

Il vient de sortir d'ici une bonne compagnie, car vous savez que je garde ma maison huit jours après mon retour de Vichy, comme si j'étois bien malade. Cette compagnie étoit la maréchale d'Estrées, le *chanoine*, madame de Longueval, Bussy, Rouville et Corbinelli. Tout a prospéré ; vous n'avez jamais rien vu de si vif. Comme nous étions le plus en train, nous avons

1. Voltaire nie ces faits, desquels d'ailleurs la sentence ne parle pas. Voyez ci-après la lettre de madame de Sévigné, du 22 juillet, et le texte de ce procès, qui existe aux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

vu apparoître M. le Premier (Beringhen), avec son grand deuil; nous sommes tous tombés morts. Pour moi, c'étoit de honte que j'étois morte; car vous saurez que je n'avois rien dit à ce Caton sur la mort de sa femme[1], et mon dessein étoit de l'aller voir avec la marquise d'Uxelles. Cependant, au lieu d'attendre ce devoir, il vint s'informer de mes nouvelles et de celles de mon voyage[2]. La maréchale de Castelnau et sa fille ont des soins extrêmes de moi. Je ne sais rien de Philisbourg depuis ce que je vous en ai mandé. Mon fils n'est point encore passé; il ne va point en Allemagne, c'est dans l'armée du maréchal de Créqui : cela me paroît une seconde campagne qui me déplaît. Madame de Noailles me disoit hier que, sans avoir pu se tromper, elle étoit accouchée d'un fils à huit mois, qui a très-bien vécu; il a seize ans. Je suis toute à vous, ma très-chère, et cette amitié fait ma vie.

1. Anne Du Blé, tante du maréchal d'Uxelles.
2. Je vous conjure, ma très-chère, de ne rien faire qui puisse empêcher le vôtre. (Édit. de 1734.)





547. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 6 juillet 1676.

Je vis hier au soir le cardinal de Bouillon, Caumartin et Barillon. Ils parlèrent fort de vous; ils commencent, disent-ils, à se rassembler, en qualité de commensaux; mais, hélas! le plus cher (le cardinal de Retz) nous manquera.

M. de Louvois est parti, ma chère bonne, pour voir[1] ce que les ennemis veulent faire. On dit qu'ils en veulent à Maestricht: M. le Prince ne le croit pas. Il a eu enfin de grandes conférences avec le roi. On disoit qu'il seroit employé; mais il n'a pas présumé qu'il dût s'offrir[2], et l'on ne veut pas lui en parler: ainsi l'on attend les courriers de M. de Louvois, sans qu'il soit question d'autre chose. Il est vrai que plusieurs victimes ont été sacrifiées aux mânes des deux héros de mer et de terre. Je crains bien que la Flandre ne soit pas paisible, comme vous le pensez. Le pauvre baron (de Sévigné) est à

1. Pour savoir. (Éd. de 1734.)

2. Mais il en est entre s'offrir et être prié. (Éd. de 1726.)

Charleville avec son détachement, attendant les ordres. C'est le duc de Villeroi qui est le général de cette petite armée ; ils sont dans le repos et les délices de Capoue ; c'est le plus beau pays du monde. Pour l'Allemagne, M. de Luxembourg n'aura guère d'autre chose a faire qu'à être spectateur, avec trente mille hommes, de la prise de Philisbourg. Dieu veuille que nous ne voyions pas de même celle de Maestricht ! Ce qu'on fera, à ce que dit M. le Prince, c'est que nous prendrons une autre place, et ce sera pièce pour pièce. Il y avoit un fou, le temps passé, qui disoit dans un cas pareil : Changez vos villes de gré à gré, vous épargnerez vos hommes. Il y avoit bien de la sagesse à ce discours [1].

L'affliction de madame de Rochefort augmente plutôt qu'elle ne diminue. Celle de madame d'Hamilton fait pitié à tout le monde ; elle demeure avec six enfants, sans aucun bien. Ma nièce de Bussy, c'est-à-dire de Coligny, est veuve ; son mari est mort à l'armée de M. de Schomberg, d'une horrible fièvre. La maréchale (de Schomberg) veut que je la mène après dîner chez cette affligée, qui ne l'est point du tout ; elle dit qu'elle ne le connoissoit point, et

1. Je suis persuadée que les Hollandois savent regretter leur héros ; ils ne sauront point en faire d'autres. (Éd. de 1726.)

qu'elle avoit toujours souhaité d'être veuve. Son mari lui laisse tout son bien : de sorte que cette femme aura quinze ou seize mille livres de rente. Elle aimeroit bien à vivre réglément, et à dîner à midi, comme les autres : mais l'attachement que son père a pour elle la fera toujours déjeuner à quatre heures du soir, à son grand regret. Elle est grosse de neuf mois. Voyez si vous voulez écrire un petit mot en faveur du *Rabutinage* ; cela se mettra sur mon compte.

Vous avez raison de vous fier à Corbinelli pour m'aimer, et pour avoir soin de ma santé : il s'acquitte parfaitement de l'un et de l'autre, et vous adore sur le tout. Il est vrai qu'il traite en vers de petits sujets fort aisés[1], comme il prétend que les anciens ont fait ; il est persuadé que la rime donne plus d'attention, et que cela revient à la prose mesurée qu'Horace a mise en crédit[2] : voilà de grands mots. Il a fait une épître contre les loueurs excessifs, qui fait revenir le cœur. Il a une grande joie de votre retour : vous lui manquez à tout. Il est, en vérité, fort amusant, car il a toujours quelque chose dans la tête. Villebrune m'avoit dit que sa poudre

1. Dans ses poésies que je vous ai envoyées. (Éd. de 1734.)

2. C'est le *Sermoni propiora* d'Horace. Voyez sat. IV, lib. I, vers. 42.

ressuscitoit les morts[1]; il faut avouer qu'il y a quelque chose du petit garçon *qui joue à la fossette*[2]. On peut juger de lui comme on veut : c'est un homme à facettes encore plus que les autres.



548. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8 juillet 1676.

Vous avez raison, ma bonne, de dire que le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre à venir ici tout à l'heure, si je le veux et si j'ai besoin de vous, me fait mieux voir le fond de votre cœur, que toutes les paroles bien rangées : je vous l'avoue, et ne puis vous dire, ma très-chère, à quel excès le mien est touché de cette marque de votre amitié; mais comme vous lui donnez pour conseil la raison de d'Hacqueville, et que vous avez fait à mon égard, ainsi que pour les régentes, qui ne peuvent rien faire sans un conseil, vous m'avez donné un maître en me donnant un compagnon; vous savez le proverbe. Hé bien, ma fille, voici ce que le grand d'Hac-

1. Il est vrai qu'on en a vu des effets merveilleux. (Éd. de 1734.)

2. Allusion aux cures merveilleuses du *Médecin malgré lui*.

queville me dit hier de vous mander ; il n'ignore point ce que c'est pour moi de vous voir, et de ne pas manger toute ma vie de la *merluche*[1], mais nous regardons la fatigue de venir par les chaleurs et par la diligence comme une chose terrible, et qui pourroit vous faire malade, et nous demandons pourquoi cette précipitation pour une santé qui est beaucoup meilleure qu'elle n'a encore été. Je marche, je mange, et hors mes mains, qui me donnent une médiocre incommodité, je suis en état d'attendre le mois de septembre, qui sera à peu près le temps où M. de Grignan se préparera pour l'assemblée, et où nous trouvons que toutes les raisons de tendresse, de commodité et de bienséance vous doivent engager à me venir voir[2]. Si vous fussiez venue à Vichy, et de là ici, c'eût été une chose toute naturelle, et qui eût été bien aisée à comprendre ; mais vos desseins ne s'étant pas tournés ainsi, et tout le monde sachant que vous n'arrivez plus qu'au mois de septembre, cette raison, que vous me donnez pour gouvernante[3], vous conseille de laisser[4] revenir de l'eau

1. Voyez ci-dessus la lettre du 15 juin, p. 409.
2. Nous vous l'avons mandé et cette lettre a croisé, peut-être à Lyon, celle où elle sert de réponse. (Éd. de 1734.)
3. Me prie de vous mander et de vous conseiller. (Éd. de 1726.)
4. D'ici à l'avenir. (*Idem.*)

dans la rivière, et de suivre tous les avis que nous vous avons donnés par avance[1]. Nous vous prions seulement de ne pas nous manquer dans ce temps-là.

Ma santé, quoique meilleure que vous ne pensez, ne l'est pas assez pour n'avoir pas besoin de ce dernier remède, et je ne puis pas en douter, voyant les sentiments que vous me dites si naturellement dans votre lettre. C'est ainsi que vous donnerez de la joie à tout le monde; vous êtes l'âme de Grignan, et vous ne quitterez votre château et vos *pichons* que quand vous seriez prête de les quitter pour Lambesc, et, en ce temps, vous viendrez ici me redonner la vie[2]. Je crois, ma chère enfant, que vous approuverez la sagesse de notre d'Hacqueville, et que vous comprendrez très-bien les sentiments de mon cœur, et la joie que j'ai de me voir assurée de votre retour, et d'éprouver cette marque de votre amitié. Je suis persuadée comme vous que M. de Grignan approuvera toutes nos résolutions, et me saura bon gré même de me priver du plaisir de vous voir tout à l'heure, dans la pensée de ne pas lui ôter le plaisir de vous avoir cet été à Grignan; et après, ce sera son tour à

1. Voilà ce que le grand d'Hacqueville me dit hier de vous mander. Il le fera de son côté. (Éd. de 1734.)

2. Et la plus sensible joie que je puisse avoir en ce monde. (*Idem.*)

courre, et il courra, et nous le recevrons avec plaisir. Je vous demande seulement, et à lui aussi, de vous laisser jouir d'une santé qui sera le fondement de la véritable joie de notre voyage; car je compte que sans elle on ne peut avoir aucun plaisir.

Je crains que votre lettre du 20 juin ne soit égarée, ou perdue. Vous savez, ma très-chère, que tout ce qui vient de vous ne sauroit m'être indifférent, et que ne vous ayant point, il me faut du moins la consolation de vos lettres. Vous me paroissez toujours en peine de ma santé: votre amitié vous donne des inquiétudes que je ne mérite plus. Il est vrai que je ne puis fermer les mains; mais je les remue, et m'en sers à toutes choses. Je ne saurois couper, ni peler des fruits, ni ouvrir des œufs; mais je mange, j'écris, je me coiffe, je m'habille; on ne s'aperçoit de rien, et je ne mérite aucune louange de souffrir patiemment cette légère incommodité. Si l'été ne me guérit pas, on me fera mettre les mains dans une gorge de bœuf. Mais comme ce ne sera que cet automne, je vous assure que je vous attendrai pour ce vilain remède; peut-être n'en aurai-je pas besoin. Je marche fort bien, et mieux que jamais, car je ne suis plus une *grosse crevée*. J'ai le dos d'une *plateur* qui me ravit. Je serois au désespoir d'engraisser, et que vous ne me vissiez pas comme je suis. J'ai

encore quelque légère douleur aux genoux; mais, en vérité, c'est si peu de chose que je ne m'en plains point du tout.

Trouvez-vous, ma fille, que je ne vous parle point de moi? en voilà par-dessus les yeux: vous n'avez pas besoin de questionner Corbinelli. Il est souvent avec moi, ainsi que La Mousse; et tous deux parlent assez souvent de votre *père* Descartes. Ils ont entrepris de me rendre capable d'entendre ce qu'ils disent; j'en serai ravie, afin de n'être point comme une sotte bête, quand ils vous tiendront ici. Je leur dis que je veux apprendre cette science comme l'hombre; non pas pour jouer, mais pour voir jouer. Corbinelli est ravi de ces deux volontés, qu'on trouve si bien en soi, sans être obligé d'aller les chercher si loin. En vérité, nous avons tous bien envie de vous avoir, et ce nous est une espérance bien douce que de voir approcher ce temps. Je vous trouve bien seule, ma très-chère; cette pensée me fait de la peine. Ce n'est pas que vous soyez sur cela comme une autre; mais je regrette ce temps où je pourrois être avec vous. Pour moi, je prétends aller à Livry. Madame de Coulanges dit qu'elle y viendra; mais la cour ne lui permettra pas cette retraite.

Le roi arrive ce soir à Saint-Germain[1], et, par

1. « Le roi partit de son camp de Keverain le 4 juillet,

hasard, madame de Montespan s'y trouve aussi le même jour. J'aurois voulu donner un autre air à ce retour, puisque c'est une pure *amitié*. Madame de La Fayette arriva avant-hier de Chantilly en litière. C'est une belle allure; mais son côté ne peut souffrir le carrosse. M. de La Rochefoucauld nous remet sur pied ce voyage de Liancourt et de Chantilly, dont on parle depuis dix ans : si on veut m'enlever, je les laisserai faire. MADAME est transportée du retour de MONSIEUR. Elle embrasse tous les jours madame de Monaco, pour faire voir qu'elles sont mieux que jamais; je vois trouble à cette cour. J'ai fait prier M. le Premier Président par M. d'Ormesson de me donner une audience; il n'en peut donner qu'après le procès de la Prinvilliers : qui croiroit que notre affaire dût se rencontrer avec celle-là ? Celle de Penautier ne va qu'avec celle de la dame; et pourquoi empoisonner le pauvre Matarel [1] ? Il avoit une douzaine d'enfants. Il me semble même que sa maladie violente et point subite ne ressembloit pas au poison: on ne parle ici d'autre chose.

et arriva à Saint-Germain le 8, à trois heures après midi. La reine et le Dauphin allèrent à sa rencontre, à trois lieues, et Leurs Majestés retournèrent ensemble dans cette ville. » (*Gazette*.)

1. Voyez la lettre ci-après.

Il s'est trouvé un muid de vin empoisonné, qui a fait mourir six personnes.

Je vois souvent madame de Vins; elle me paroît toute pleine d'amitié pour vous. Je trouve que M. de La Garde et vous, ne devriez point vous quitter; quelle folie de garder chacun votre château, comme du temps des guerres de Provence! Je suis fort aise d'être estimée de lui. La marquise d'Uxelles est en furie de son mariage; elle est trop plaisante, elle ne peut s'en taire. Quand vous ne savez que me mander, contez-moi vos *pétoffes* d'Aix. M. Marin attend son fils[1] cet hiver. Je comprends le plaisir que vous donnent la beauté et l'ajustement du château de Grignan: c'est une nécessité, dès que vous avez pris le parti d'y demeurer autant que vous faites. Le pauvre baron ne viendra pas ici; le roi l'a défendu. Nous avons approuvé les dernières paroles de Ruyter, et admiré la tranquillité où demeure votre mer. Adieu, très-belle et très-aimable, je jouis délicieusement de l'espérance de vous voir et de vous embrasser.

Madame d'Oppède est venue me dire adieu avec beaucoup de civilité, et toujours me disant fort modestement qu'en Provence vous ne trouveriez peut-être pas beaucoup mieux qu'elle,

1. Le premier président du parlement d'Aix.

et qu'elle se trouveroit heureuse d'être dans votre goût, dans votre commerce, et de pouvoir contribuer à votre divertissement. Je voudrois que cela pût être pour l'amour d'elle et de vous, et il me semble que cela doit être.



549. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 juillet 1676.

MADAME de Villars, qui entre fort bien dans la joie que j'ai de vous attendre, me disoit hier qu'il lui sembloit que la lettre que j'ai de vous, où vous me rendez maîtresse de votre marche, étoit justement comme une bonne lettre de change, bien acceptée, payable à vue, que je toucherois quand il me plairoit. Je trouvai le duc de Sault chez elle, pâmant de rire de la nouvelle qui couroit, et qui court encore, que le roi s'en retourne sur ses pas, à cause du siége de Maestricht, ou de quelque autre place. Ce seroit un beau mouvement, et bien commode pour les pauvres courtisans, qui reviennent sans un sou. C'est dimanche que Sa Majesté le déclarera. Le bon *ami* de *Quanto* avoit résolu de n'arriver que lorsqu'elle arriveroit de son côté: de sorte que,

si cela ne se fût trouvé juste le même jour, il auroit couché à trente lieues d'ici : mais enfin tout alla à souhait. La famille de l'*ami* alla au-devant de lui. On donna du temps aux bienséances ; mais beaucoup plus à la pure et simple *amitié*, qui occupa tout le soir. On fit hier une promenade ensemble, accompagnés de quelques dames ; on fut bien aise d'aller à Versailles, pour le visiter avant que la cour y vienne. Ce sera dans peu de jours, pourvu qu'il n'y ait point de *hourvaris*[1].

On a confronté Penautier à la Brinvilliers. Cette entrevue fut fort triste ; ils s'étoient vus autrefois plus agréablement. Elle a tant promis que si elle mouroit, elle en feroit bien mourir d'autres, qu'on ne doute point qu'elle n'en dise assez pour entraîner celui-ci, ou du moins pour lui faire donner la question, qui est une chose terrible. Cet homme a un nombre infini d'amis d'importance, qu'il a obligés dans les deux emplois qu'il avoit[2]. Ils n'oublient rien pour le servir : on ne doute point que l'argent ne se jette partout ; mais s'il est convaincu, rien ne le peut sauver.

1. Grand tumulte. Terme de chasse : grand bruit, cris pour ramener les chiens sur la première voie, quand il y a défaut.

2. De trésorier général des États du Languedoc et de receveur général du clergé de France.

Je laisse là ma lettre, je m'en vais faire un tour de ville, pour voir si je n'apprendrai rien qui vous puisse divertir. Mes mains sont toujours au même état. Si j'en étois fort incommodée, je commencerois à faire tous les petits remèdes qu'on me propose ; mais je me sens un si grand fonds de patience pour supporter cette incommodité, que je vous attendrai pour me guérir de l'ennui que les remèdes me donneront.

Je reviens de la ville. J'ai été chez madame de Louvois, chez madame de Villars et chez la maréchale d'Estrées. J'ai vu le grand maître (Du Lude), qui croit s'en retourner lundi, quand même le roi ne partiroit pas ; car si Maestricht est assiégé, comme on l'assure, il ne veut pas, dit-il, manquer cette occasion de faire quelque chose. Il est sur cela comme un petit garçon; et au lieu de ne plus servir, comme le roi le croyoit, ayant fait les autres maréchaux de France, il s'amuse à le vouloir mériter par les formes, comme un cadet de Gascogne. Mais ce n'est point cela que je veux dire ; ce sujet m'a portée plus loin que je ne voulois : c'est qu'il est donc vrai que le roi croit partir ; il a été longtemps enfermé avec M. de Louvois. M. le Prince attendoit les nouvelles de cette conférence. Tous les courtisans sont au désespoir, et ne savent où retrouver de l'argent et de l'équipage ; la plupart ont vendu leurs chevaux : tout

est en mouvement. Les bourgeois de Paris disent qu'on enverra M. le Prince, et que le roi ne prendra point la peine de retourner. Le détachement qu'on envoyoit à l'armée du maréchal de Créqui revient en Flandre. Enfin je ne puis dire ce soir, ni personne, le dénoûment de cette émotion.

L'*ami* de *Quanto* arriva un quart d'heure avant *Quanto ;* et comme il causoit en famille, on le vint avertir de l'arrivée : il courut avec un grand empressement, et fut longtemps avec elle. Il fut hier à cette promenade que je vous ai dite, mais en tiers avec *Quanto* et son *amie* (madame de Maintenon) ; nulle autre personne n'y fut admise, et la sœur (madame de Thianges) en a été très-affligée : voilà tout ce que je sais. La femme de l'*ami* (la reine) a fort pleuré. On a dit sourdement que si son mari partoit, elle seroit du voyage. Tout ceci se démêlera dans peu. Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée ; je jouis à pleines voiles de l'aimable espérance. Ne faites rien qui puisse troubler notre joie, et ne changez point de sentiment, quand il est question de me donner une bonne marque de votre amitié ; je vous embrasse tendrement. La Saint-Géran a la fièvre ; elle est aussi étonnée que je le fus aux Rochers : elle n'a jamais été malade, non plus que moi en ce temps-là.



550. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17 juillet 1676.

Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air[1] : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et ses cendres au vent : de sorte que nous la respirerons, et que, par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tout étonnés. Elle fut jugée dès hier ; ce matin on lui a lu son arrêt, qui étoit de faire amende honorable à Notre-Dame, et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au vent. On l'a présentée à la question : elle a dit qu'il n'en étoit pas besoin, et qu'elle diroit tout. En effet, jusqu'à cinq heures du soir elle a conté sa vie, encore plus épouvantable qu'on ne le pensoit. Elle a empoisonné dix fois de suite son père, elle ne pouvoit en venir à bout; ses frères et plusieurs autres, et toujours l'amour et les confidences mêlés partout. Elle n'a

1. La dame de Brinvilliers fut condamnée, dit la *Gazette*, à la mort jeudi, et elle fut exécutée hier, en la place de Grève, étant convaincue d'avoir commis divers empoisonnements horribles.

rien dit contre Penautier. On n'a pas laissé, après cette confession, de lui donner, dès le matin, la question ordinaire et extraordinaire. Elle n'en a pas dit davantage. Elle a demandé à parler à M. le procureur général ; elle a été une heure avec lui ; on ne sait point encore le sujet de cette conversation. A six heures, on l'a menée nue en chemise et la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable ; et puis on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté : en vérité, cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle est montée sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étois sur le pont Notre-Dame, avec la bonne d'Escars. Jamais il ne s'est vu tant de monde ; jamais Paris n'a été si ému, ni si attentif. Et qu'on demande ce que bien des gens ont vu : ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette ; mais enfin ce jour étoit consacré à cette tragédie. J'en saurai demain davantage, et cela vous reviendra.

On dit que le siége de Maestricht est commencé ; celui de Philisbourg continue : cela est triste pour les spectateurs. Notre petite amie (madame de Coulanges) m'a bien fait rire ce matin ; elle dit que madame de Rochefort, au

milieu de sa douleur, a toujours conservé une tendresse extrême pour madame de Montespan, et m'a contrefait les sanglots au travers desquels elle lui disoit qu'elle avoit aimé cette belle toute sa vie d'une veritable inclination. Êtes-vous assez méchante pour trouver cela aussi plaisant que moi?

Voici encore un petit récit, mais je ne veux pas que M. de Grignan le lise. Le *petit bon* (M. de Fiesque), qui n'a pas l'esprit d'inventer la moindre chose, a conté naïvement qu'étant couché l'autre jour familièrement avec la *Souricière* (madame de Lyonne), elle lui avoit dit, après deux ou trois heures de conversation : « *Petit bon*, j'ai quelque chose sur le cœur contre vous. — Et quoi, Madame? — Vous n'êtes point dévot à la Vierge; ah! vous n'êtes point dévot à la Vierge : cela me fait une peine étrange. » Je souhaite que vous soyez plus sage que moi, et que cette sottise ne vous frappe pas, comme elle m'a frappée.

On dit que L.... (Louvigny) a trouvé sa chère femme écrivant une lettre qui ne lui a pas plu; le bruit a été grand. D'Hacqueville est occupé à tout raccommoder : vous croyez bien que ce n'est pas de lui que je sais cette petite affaire; mais elle n'en est pas moins vraie.



551. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 juillet 1676.

Oui, ma fille, voilà justement ce que je veux; je suis contente et consolée du temps que je perds, par la rencontre heureuse des sentiments de M. de Grignan et des miens. Il sera fort aise de vous avoir cet été à Grignan : j'ai considéré son intérêt aux dépens de la chose du monde qui m'est la plus chère, qui est de vous voir, et il songe à son tour à me plaire, en vous empêchant de remonter en Provence, et vous faisant prendre un mois ou six semaines d'avance, qui me font un plaisir sensible, et qui vous ôtent la fatigue de l'hiver et des mauvais chemins[1]. Rien n'est plus juste que cette disposition; elle me fait sentir toutes les douceurs de cette espérance, que nous aimons et que nous estimons tant. Voilà qui est donc réglé; nous en parlerons encore plus d'une fois, et plus d'une fois je vous remercierai de cette complaisance. Mon carrosse ne vous manquera point à Briare, pourvu qu'il puisse revenir de l'eau dans la ri-

1. Méchants chemins. (Éd. de 1734.)

vière : on passe tous les jours à gué notre rivière de Seine, et l'on se moque de tous les ponts de l'Ile.

Je viens d'écrire au chevalier (de Grignan), qui s'inquiétoit de ma santé. Je lui mande que je me porte très-bien, hormis que je ne puis serrer la main, ni danser la bourrée : voilà deux choses dont la privation m'est bien rude ; mais vous achèverez de me guérir ; et quoique j'aie encore un peu de mal aux genoux, cela ne m'empêche point de marcher ; au contraire, je souffre quand je suis trop longtemps assise. Vous ai-je mandé que je fus dîner l'autre jour à Sucy, chez la présidente Amelot, avec les d'Hacqueville, Corbinelli, Coulanges? Je fus ravie de revoir cette maison, où j'ai passé ma belle jeunesse : je n'avois point de rhumatisme en ce temps-là. Mes mains ne se ferment pas tout à fait ; mais je m'en sers à toutes choses, comme si de rien n'étoit. J'aime l'état où je suis ; et toute ma crainte, c'est de rengraisser, et que vous ne me voyiez point le dos plat [1]. En un mot, ma très-chère, quittez vos inquiétudes, et ne songez qu'à me venir voir. Voilà notre Corbinelli qui va vous rendre compte de lui. Villebrune dit qu'il m'a guérie; hélas! je suis bien aise que cela lui soit bon : il n'est pas

1. Avec ma jolie taille. (Éd. de 1734.)

en état de négliger ce qui lui attire des Vardes et des Moulceau[1] *in ogni modo*[2]. Vardes mande à Corbinelli que, dans cette pensée, il le révère comme le dieu de la médecine. Villebrune pourra fort bien les divertir, et sur ce chapitre, et sur d'autres : c'est un oiseau effarouché, qui ne sait où se reposer.

Encore un petit mot de la Brinvilliers; elle est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire résolûment. Elle entra dans le lieu où l'on devoit lui donner la question; et voyant trois seaux d'eau, elle dit : « C'est assurément pour me noyer; car de la taille dont je suis, on ne prétend pas que je boive tout cela. » Elle écouta son arrêt, dès le matin, sans frayeur et sans foiblesse; et sur la fin, elle fit recommencer, disant que ce tombereau l'avoit frappée d'abord, et qu'elle en avoit perdu l'attention pour le reste. Elle dit à son confesseur, par le chemin, de faire mettre le bourreau devant elle, *afin*, dit-elle, *de ne point voir ce coquin de Desgrais*[3], *qui m'a prise*. Desgrais étoit à cheval devant le tombereau. Son confesseur la reprit de ce sentiment; elle dit : « Ah, mon Dieu ! je vous en demande pardon;

1. M. de Moulceau, président de la Chambre des comptes de Montpellier.
2. De toute manière.
3. Exempt de police.

qu'on me laisse donc cette étrange vue. » Elle monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échafaud, et fut un quart d'heure miraudée[1], rasée, dressée et redressée, par le bourreau; ce fut un grand murmure et une grande cruauté. Le lendemain on cherchoit ses os, parce que le peuple croyoit qu'elle étoit sainte. Elle avoit, disoit-elle, deux confesseurs; l'un soutenoit qu'il falloit tout avouer, et l'autre non. Elle rioit de cette diversité, disant : Je puis faire en conscience tout ce qu'il me plaira. Il lui a plu de ne rien dire du tout. Penautier sortira un peu plus blanc que de la neige. Le public n'est point content; on dit que tout cela est trouble. Admirez le malheur : cette créature a refusé d'apprendre ce qu'on vouloit, et a dit ce qu'on ne demandoit pas; par exemple, elle a dit que M. Fouquet avoit envoyé Glaser, leur apothicaire, empoisonneur, en Italie, pour avoir d'une herbe qui fait du poison : elle a entendu dire cette belle chose à Sainte-Croix. Voyez quel excès d'accablement, et quel prétexte pour achever ce pauvre infortuné. Tout cela est bien suspect. On ajoute encore bien des choses; mais en voilà assez pour aujourd'hui.

On tient que M. de Luxembourg a dessein

1. Regardée avec attention. (Trévoux.)

de tenter une grande entreprise pour secourir Philisbourg; c'est une affaire périlleuse. Le siége de Maestricht continue, mais le maréchal d'Humières va s'emparer d'Aire[1] pour jouer aux échecs, comme je disois l'autre jour. Il a pris toutes les troupes qu'on destinoit au maréchal de Créqui; et les officiers généraux, qui étoient nommés pour cette armée, sont retournés en Allemagne, comme La Trousse, le chevalier Du Plessis et d'autres. Nos garçons sont demeurés avec M. de Schomberg; je les aime bien mieux là qu'avec le maréchal d'Humières. M. de Schomberg favorisera notre siége et les fortifications de Condé, comme Villahermosa[2] favorise le siége de Maestricht et le prince d'Orange. Tout ceci s'échauffe beaucoup; cependant on se réjouit à Versailles: tous les jours des plaisirs, des comédies, des musiques, des soupers sur l'eau. On joue tous les jours dans l'appartement du roi; c'est au reversi. Le roi et madame de Montespan tiennent un jeu; la reine et madame de Soubise, qui joue quand Sa Majesté prie Dieu: elle est de deux pistoles sur cent; MONSIEUR et M. de Créqui, Dangeau et ses croupiers, Lan-

1. Cette place fut prise le 31 juillet. Les éditions de 1726 et de 1734 ont imprimé Ypres.
2. Le général des troupes d'Espagne.

glée et les siens : voilà où l'on voit perdre ou gagner tous les jours deux ou trois mille louis.

Madame de Nevers[1] est belle comme le jour, et brille fort, sans qu'on en soit en peine. Mademoiselle de Thianges (sa sœur) est grande, elle a tout ce qui compose une grande fille. L'hôtel de Grancey est tout comme il étoit, rien ne change. Le chevalier de Lorraine est très-malotru et très-languissant; il auroit assez l'air d'être empoisonné, si la Brinvilliers eût été son héritière. M. le Duc fait son quartier d'été en ce quartier; mais madame de Rohan s'en va à Lorges : cela est un peu embarrassant. Ne voudriez-vous point savoir des nouvelles de Danemark? en voilà que je reçois par la bonne princesse de Tarente. Je crois que cette grâce du roi vous fera plaisir à voir; c'est ainsi que l'on diminue les peines, au lieu de les augmenter[2].

Je reçois votre lettre du 15. Ce qui est dit, est dit sur votre voyage; vous m'en parlez toujours avec tant d'amitié et de tendresse, que j'en

1. Gabrielle de Damas, fille de Claude-Léonor, marquis de Thianges, et de Gabrielle de Rochechouart-Mortemart.

2. Il s'agit du comte de Griffenfeld, dont le roi commua la peine de mort en une prison perpétuelle. Cette réflexion est une allusion amère à la dureté de Louis XIV, qui avoit aggravé la peine de Fouquet en la commuant.

suis touchée dans le milieu du cœur. Je suis étonnée d'avoir pu trouver en moi assez de raison et de considération pour vos Grignan, pour vous laisser encore à eux jusqu'au mois d'octobre. Je regarde avec tristesse la perte d'un temps où je ne vous vois point, et où je pourrois vous voir. J'ai là-dessus des repentirs et des folies, dont le grand d'Hacqueville se moque. Il voit bien que vous faites votre devoir auprès de M. l'archevêque d'Árles. N'êtes-vous pas bien aise d'être capable de faire tout ce que veut la raison? Je vois que vous en savez présentement plus que moi. Je disois hier de Penautier ce que vous m'en dites, sur le peu de presse que je prévois qu'il y aura à sa table [1].

Pour les eaux de Vichy, je ne puis que m'en louer; elles m'ont redonné de la force, en me purgeant et en me faisant suer. Mon corps est bien; ce qui me reste n'est pas considérable; je ferai, quand vous serez ici, tous les remèdes que vous voudrez : pour cet été, je n'en ai aucun besoin. Il faut que je songe à Livry, car je me trouve étouffée ici; j'ai besoin d'air et

1. Je ne sais point comme la M.... en a usé avec son mari; mais je n'ai point ouï dire qu'elle ait changé son filou contre un autre. Le bon d'Hacqueville nous diroit de bonnes affaires s'il vouloit. (Édit. de 1726, t. II, p. 161.)

de marcher : vous me reconnoissez bien à ce discours. A ce que je vois, vous allez parler avec une grande sincérité sur le mariage que vous savez [1] ; écrivez-moi vos sentiments, afin de ne pas oublier l'autre style Ce que vous dites de la raison qui vous fait être ravie que M. de Marseille soit cardinal, est justement la mienne : il n'aura plus la joie, ni l'espérance de l'être.

On mande des merveilles de l'Allemagne. Que dites-vous de ces Allemands qui se laissent noyer par un petit ruisseau, qu'ils n'ont pas l'esprit de détourner? Je suis persuadée que M. de Luxembourg les battra, et qu'ils ne prendront point Philisbourg : ce n'est point notre faute s'ils se rendent indignes d'être nos ennemis. Ma très-chère et très-aimable, je suis entièrement à vous, n'en doutez jamais. Mon fils est dans l'armée de M. de Schomberg; c'est présentement la plus sûre. Que me dites-vous des Grignan qui viennent de vous arriver? J'en embrasse tout autant qu'il y en aura, et salue très-respectueusement M. l'archevêque d'Arles.

1. Le mariage de M. de La Garde.





552. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 22 juillet 1676.

Je vous supplie, Monsieur, de faire mes compliments à madame votre fille, sur la mort de M. le marquis de Coligny. Vous savez mieux que moi ce qu'il lui faut dire en cette occasion. Je lui ferois un compliment fort mauvais et fort commun, qui ne la consoleroit point, si elle est affligée, et qui lui paroîtroit impertinent, si elle ne l'est pas. Je remets donc mes intérêts entre vos mains, pour assaisonner les assurances, que je vous prie de lui donner, de la part que je prends à ce qui lui est arrivé. Si par hasard elle étoit accouchée, faites de cet événement le second point de votre discours. Mais je crois que cette prévoyance ne me dispense de rien à votre égard : il vous faudra une lettre de grand-père. Mandez-moi si vous êtes bien résolu de ne me point faire de quartier là-dessus, afin que je commence à me préparer, car je vous avoue que difficilement pourrai-je me résoudre à vous parler comme il convient à un personnage si vénérable. Cependant, j'ai des exemples bien proches, qui devroient m'ac-

coutumer à voir cette qualité désassortie aux personnes qui la portent. Vous n'êtes ni plus jeune, ni plus gai que ma mère étoit quand je lui fis l'affront de la lui donner. Je l'ai priée de vous dire la joie que j'ai de votre retour à Paris. Quoique le mystère soit agréable en mille occasions, je crois que vous êtes fort content de n'y être plus obligé pour vos amis. J'espère profiter de cette liberté cet hiver. En attendant, je vous recommande la rate de ma mère; et je vous demande toujours un peu de part en votre souvenir.



553. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce vendredi 24 juillet 1676.

J'AI vu, ce matin, le plus beau des abbés. Nous jouissons par avance du plaisir de vous avoir : cette espérance répand une joie et une douceur sur toute ma vie; elle a dissipé un crêpe noir que votre absence y avoit mis. Je me porte bien quand je pense que vous vous préparez à me venir voir. D'Hacqueville veut que je retourne à Vichy cet automne; mais, ma fille, je ne saurois : je suis fatiguée de voyager. Mes mains,

ni mes genoux n'ont pas besoin de cette répétition si prompte; je sais une recette qui me guérira sûrement. Il est vrai que j'irai au-devant de vous; mais il n'est pas besoin que je prenne cette peine pour vous faire venir; ce voyage sera mieux placé une autre fois. Je me repose un peu en vous attendant; j'irai me rafraîchir à Livry.

M. le Premier Président m'a fait dire par M. d'Ormesson, que puisque je savois présentement ce que c'est que d'être malade, je comprendrois bien les remèdes et les rafraîchissements qu'il va prendre à Bâville, quinze jours ou trois semaines durant. Au reste, la reine de Pologne[1] vient à Bourbon. Je crois qu'elle joindra fort agréablement au plaisir de chercher la santé, celui d'avoir le dessus sur la reine de France; car, pendant qu'elle sera en train, je suis persuadée qu'elle viendra à Paris. Vous en aurez la vue, et vous admirerez ce que c'est que la fortune.

Penautier est heureux : il n'y eut jamais un homme si bien protégé; vous le verrez sortir, mais sans être justifié dans l'esprit de tout le monde. Il y a eu des choses extraordinaires dans tout ce procès; mais on ne peut les écrire.

1. Marie-Casimire de La Grange-d'Arquien, femme de Jean Sobieski.

Le cardinal de Bonzi disoit toujours, en riant, que tous ceux qui avoient des pensions sur ses bénéfices ne vivroient pas longtemps, et que *son étoile* les tueroit. Il y a deux ou trois mois que l'abbé Fouquet, ayant rencontré cette Éminence dans le fond de son carrosse avec Penautier, dit tout haut : *Je viens de rencontrer le cardinal de Bonzi avec son étoile*[1]. Cela n'est-il pas bien plaisant? Tout le monde croit, comme vous, qu'il n'y aura pas de presse à la table de Penautier. On ne peut écrire tout ce qu'on entend dire là-dessus. Je savois tantôt mille choses très-bonnes à vous endormir; je ne m'en souviens plus; quand elles reviendront, je les écrirai vitement.

Adieu, ma très-aimable; il est tard, je ne suis pas en train de discourir. J'ai passé tout le soir, avec d'Hacqueville, dans le jardin de madame de La Fayette; il y a un jet d'eau, un petit cabinet couvert; c'est le plus joli petit lieu du monde pour respirer à Paris. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère, et vous remercie de la joie que vous répandez dans mon cœur, en m'assurant de votre retour avant l'hiver.

1. Le cardinal de Bonzi protégeoit Penautier.





554. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce 27 juillet 1676.

Vous avez raison, Madame, vous n'eussiez rien écrit qui vaille à ma fille sur la mort de son mari; et vous avez bien plus d'esprit avec moi que vous n'auriez eu avec elle. Je lui ferai votre compliment, et je ne lui dirai ni plus ni moins que ce qu'il faut lui dire. On ne connoît pas cette juste mesure d'aussi loin que vous êtes. Je lui dirai encore la joie que vous avez de son heureux accouchement; mais je ne vous dispenserai pas de m'écrire en cette rencontre. Je vous permettrai seulement de badiner avec moi; car pour l'humeur, je suis plus loin du *barbonnage*[1] que vous. Écrivez-moi encore une fois ou deux, et puis venez m'aider à désopiler la rate de madame votre mère. Votre absence empêche l'effet de mes remèdes.

1. Humeur grondeuse des vieux barbons.





555. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29 juillet 1676.

Voici un changement de scène qui vous paroîtra aussi agréable qu'à tout le monde. Je fus samedi à Versailles avec les Villars : voici comme cela va. Vous connoissez la toilette de la reine, la messe, le dîner ; mais il n'est plus besoin de se faire étouffer, pendant que Leurs Majestés sont à table : car, à trois heures, le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et de princesses, madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du roi, que vous connoissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud, on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse nulle part. Un jeu de reversi donne la forme et fixe tout. Le roi est auprès de madame de Montespan, qui tient la carte ; Monsieur, la reine et madame de Soubise ; Dangeau et compagnie ; Langlée et compagnie ; mille louis sont répandus sur le tapis ; il n'y a point d'autres jetons. Je voyois

jouer Dangeau, et j'admirois combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait; en un mot, sa bonne conduite défie la fortune: aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette[1]. Il dit que je prenois part à son jeu, de sorte que je fus assise très-agréablement et très-commodément. Je saluai le roi, ainsi que vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avois été jeune et belle. La reine me parla aussi longtemps de ma maladie, que si c'eût été une couche. Elle me dit encore quelques mots de vous. M. le Duc me fit mille de ces caresses à quoi il ne pense pas. Le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin *tutti quanti*. Vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce que l'on trouve en son chemin.

1. Dans l'*Éloge* de Dangeau, Fontenelle s'arrête avec complaisance sur la singulière supériorité de ce courtisan dans l'art des jeux. Un jour, il demanda au roi un appartement au château de Saint-Germain. Le roi lui accorda cette faveur, à condition qu'elle lui seroit demandée en cent vers composés pendant la partie. Après le jeu, où il avoit paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, il récita au roi les cent vers bien comptés. La Bruyère a peint Dangeau, sous le nom de *Pamphile*, dans le chapitre *des Grands*.

Madame de Montespan me parla de Bourbon; elle me pria de lui conter Vichy, et comment je m'en étois trouvée; elle me dit que Bourbon, au lieu de lui guérir un genou, lui a fait mal aux deux. Je lui trouvai le dos bien plat, comme disoit la maréchale de La Meilleraie; mais sérieusement, c'est une chose surprenante que sa beauté; sa taille n'est pas la moitié si grosse qu'elle étoit, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres, en soient moins bien. Elle étoit tout habillée de point de France; coiffée de mille boucles. Les deux des tempes lui tombent fort bas sur les joues; des rubans noirs à sa tête, des perles de la maréchale de L'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté [1], trois ou

1. Au sujet des bijoux de madame de Montespan, dont parle madame de Sévigné, on trouve les détails suivants dans une lettre du roi à Colbert, publiée par M. Champollion-Figeac, dans le tome II des *Mélanges*. Collection des documents inédits.)

« Madame de Montespan ne veut pas que je lui donne des pierreries; mais afin qu'elle n'en manque pas, je désire que vous fassiez travailler une cassette, bien propre, pour mettre dedans ce que je vous dirai ci-après, afin que j'aie de quoi lui prêter, à point nommé, ce qu'elle désirera. Cela paroit extraordinaire; mais elle ne veut point entendre raison sur les présents. Il y aura, dans cette cassette, un collier de perles, que je veux qui soit beau; deux paires de pendants d'oreilles, l'une de diamants que je veux qui soient beaux, et une de toute pierre; une boete et des attaches de diamants; une boete et des at aches de

quatre poinçons[1], point de coiffe, en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle empêchoit toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez, et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusqu'à six. S'il vient des courriers, le roi se retire un moment pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute et qui fait un très-bon effet. Il cause avec les dames qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin, on quitte le jeu à six heures; on n'a point du tout de peine à faire les comptes; il n'y a point de jetons, ni de marques; les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis, les grosses de mille, de

toutes pierres, dont les pierres se pourront lever à toutes deux; il faut avoir des pierres de toutes couleurs pour en pouvoir changer. Il faut aussi une paire de pendants d'oreilles de perles. Il faut aussi quatre douzaines de boutons dont on changera les pierres du milieu; le tour étant de petits diamants tout ira bien dessus. Il faut des pierres préparées pour cela. Que ce qui doit être beau soit beau, et ce qui doit être propre soit fait avec soin. ».

1. Une boîte. (Éd. de 1726.)— Ces boîtes étoient des espèces de baguettes en or, ciselées, percées de trous et ornées de pierreries auxquelles on agrafait *les attaches de diamants* et de pierreries.

douze cents. On en met d'abord vingt-cinq chacun, c'est cent; et puis celui qui fait en met dix. On donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola; on passe; et quand on fait jouer, et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize à la poule, pour apprendre à jouer mal à propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. Combien avez-vous de cœurs? J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre : il n'en a donc que trois, que quatre. Et Dangeau est ravi de tout ce caquet : il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit à qui il a affaire; enfin j'étois fort aise de voir cet excès d'habileté. Vraiment c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs. On monte donc à six heures en calèche, le roi, madame de Montespan, MONSIEUR, madame de Thianges et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, c'est-à-dire comme en paradis, ou dans *la gloire de Niquée*[1]. Vous savez comme ces calèches sont faites : on ne se regarde point, on est tourné du même côté. La reine étoit dans une autre, avec les princesses, et ensuite tout le monde attroupé, selon sa fantaisie. On va sur le canal dans des gondoles, on y trouve de la musique : on revient à dix heu-

1 *La gloire de Niquée* est une des féeries du roman des *Amadis*. — Voyez le VIIIe livre d'*Amadis de Gaule*, chap. XXIV.

res, on trouve la comédie; minuit sonne, on fait *media noche ;* voilà comme se passa le samedi. Nous revînmes quand on monta en calèche.

De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse, combien j'en épargnai, combien on s'en soucioit peu, combien je m'en souciois encore moins, vous reconnoîtriez au naturel l'*iniqua corte*[1]. Cependant elle ne fut jamais si agréable, et l'on souhaite fort que cela continue. Madame de Nevers est fort jolie, fort modeste, fort naïve; sa beauté fait souvenir de vous. M. de Nevers est toujours le même[2]; sa femme l'aime de passion. Mademoiselle de Thianges est plus régulièrement belle que sa sœur, et beaucoup moins charmante. M. Du Maine est incomparable; son esprit étonne, et les choses qu'il dit ne se peuvent imaginer. Madame de Maintenon, madame de Thianges, *guelphes* et *gibelins*[3], songez que tout est rassemblé. MADAME me fit mille honnêtetés, à cause de la bonne princesse de Tarente. Madame de Monaco étoit à Paris.

1. La cour inique.
2. Le plus plaisant robin. (Éd. de 1726.)
3. Deux factions, nées en Italie dans le douzième siècle, dont l'une tenoit le parti des papes, et l'autre celui des empereurs.

M. le Prince fut voir, l'autre jour, madame de La Fayette; ce prince, *all' cui spada ogni vittoria è certa*[1]. Le moyen de n'être pas flatté d'une telle estime, et d'autant plus qu'il ne la jette pas à la tête des dames? Il parle de la guerre; il attend des nouvelles comme les autres. On tremble un peu de celles d'Allemagne. On dit pourtant que le Rhin est tellement enflé des neiges qui fondent des montagnes, que les ennemis sont plus embarrassés que nous. Rambures a été tué par un de ses soldats, qui déchargeoit très-innocemment son mousquet. Le siége d'Aire continue; nous y avons perdu quelques lieutenants aux gardes et quelques soldats. L'armée de Schomberg est en pleine sûreté. Madame de Schomberg s'est remise à m'aimer; le baron en profite par les caresses excessives de son général. *Le petit glorieux* n'a pas plus d'affaires que les autres : il pourra s'ennuyer; mais s'il a besoin d'une contusion, il faudra qu'il se la fasse lui-même : Dieu les conserve dans cette oisiveté! Voilà, ma très-chère, d'épouvantables détails; ou ils vous ennuieront beaucoup, ou ils vous amuseront : ils ne peuvent point vous être indifférents. Je souhaite que vous soyez dans cette humeur où vous me dites quelquefois : « Mais

1. Cette épée toujours sûre de la victoire.

vous ne voulez pas me parler; mais j'admire ma mère, qui aimeroit mieux mourir que de me dire un seul mot. » Oh ! si vous n'êtes pas contente, ce n'est pas ma faute; non plus que la vôtre, si je ne l'ai pas été de la mort de Ruyter.

Il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Vous me parlez très-bien du mariage (de M. de La Garde); il n'y a rien de mieux; le jugement domine, mais c'est un peu tard. Conservez-moi dans les bonnes grâces de M. de La Garde, et toujours des amitiés pour moi à M. de Grignan. La justesse de nos pensées sur votre départ renouvelle notre amitié.

Vous trouvez que ma plume est toujours taillée pour dire des merveilles du Grand Maître. Je ne le nie pas absolument; il est vrai que je croyois m'être moquée de lui, en vous disant l'envie qu'il a de parvenir, et comme il veut être maréchal de France *à la rigueur*, comme du temps passé; mais c'est que vous m'en voulez sur ce sujet : le monde est bien injuste.

Il l'a bien été aussi pour la Brinvilliers; jamais tant de crimes n'ont été traités si doucement. Elle n'a pas eu la question; on avoit si peur qu'elle ne parlât, qu'on lui faisoit entrevoir une grâce, et si bien entrevoir, qu'elle ne croyoit point mourir. Elle dit en montant sur l'échafaud : *C'est donc tout de bon?* Enfin, elle

est au vent, et son confesseur dit que c'est une sainte. M. le premier Président (de Lamoignon) avoit choisi ce docteur[1] comme une merveille : il fut trompé par les intéressés, c'étoit celui qu'on vouloit qu'il prît. N'avez-vous point vu ces gens qui font des tours de cartes; il les mêlent fort longtemps, et vous disent d'en prendre une telle qu'il vous plaira, et qu'ils ne s'en soucient pas; vous la prenez, vous croyez l'avoir prise, et c'est justement celle qu'ils veulent : à l'application, elle est juste. Le maréchal de Villeroi disoit l'autre jour : *Penautier sera ruiné de cette affaire-ci;* le maréchal de Gramont répondit : *Il faudra qu'il supprime sa table :* voilà bien des épigrammes. Je suppose que vous savez qu'on croit qu'il y a cent mille écus répandus pour faciliter toutes choses : l'innocence ne fait guère de telles profusions. On ne peut écrire tout ce qu'on sait; ce sera pour une soirée. Rien n'est si plaisant que tout ce que vous dites sur cette horrible femme. Je crois que vous avez contentement; car il n'est pas possible qu'elle soit en paradis : sa vilaine âme doit être séparée des autres. Assassiner est le plus sûr, nous sommes de votre avis; c'est une bagatelle en comparaison d'être huit mois à tuer son père, et à recevoir toutes ses

1. Pirot, docteur en Sorbonne.

caresses et toutes ses douleurs, à quoi elle ne répondoit qu'en doublant toujours la dose.

Contez à M. l'archevêque (d'Arles) ce que m'a fait dire M. le premier Président pour ma santé. J'ai fait voir mes mains et quasi mes genoux à Langeron, afin qu'il vous en rende compte. J'ai d'une manière de pommade qui me guérira, à ce qu'on m'assure; je n'aurai point la cruauté de me plonger dans le sang d'un bœuf, que la canicule ne soit passée. C'est vous, ma fille, qui me guérirez de tous mes maux. Si M. de Grignan pouvoit comprendre le plaisir qu'il me fait d'approuver votre voyage, il seroit consolé, par avance, de six semaines qu'il sera sans vous.

Madame de La Fayette n'est point mal avec madame de Schomberg. Cette dernière me fait des merveilles, et son mari à mon fils. Madame de Villars songe tout de bon à s'en aller en Savoie; elle vous trouvera en chemin. Corbinelli vous adore, il n'en faut rien rabattre; il a toujours des soins de moi admirables. Le *bien bon* vous prie de ne pas douter de la joie qu'il aura de vous voir; il est persuadé que ce remède m'est nécessaire, et vous savez l'amitié qu'il a pour moi. Livry me revient souvent dans la tête, et je dis que je commence à étouffer, afin qu'on approuve mon voyage. Adieu, ma très-aimable et très-aimée; vous me priez de

vous aimer : ah ! vraiment je le veux bien : il ne sera pas dit que je vous refuse quelque chose.



556. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 31 juillet 1676.

Il est question d'une illumination ; c'est demain, à Versailles. Madame de La Fayette, madame de Coulanges viennent de partir ; je voudrois que vous y fussiez. Pour moi, après avoir vu les bonnes Villars, et cherché inutilement mademoiselle de Méri, je suis revenue vous écrire ; c'est tout ce qui me peut plaire en attendant mieux. Le bon abbé même est à Livry ; de sorte que c'est avec vous que je passe la soirée très-agréablement. Celles qui ont intérêt à tout ce qui se passe en Flandre et en Allemagne, sont un peu troublées. On attend tous les jours que M. de Luxembourg batte les ennemis ; et vous savez ce qui arrive quelquefois. On a fait une sortie de Maëstricht, où les ennemis ont eu plus de quatre cents hommes de tués. Le siége d'Aire va son train. On a envoyé le duc de Villeroi et beaucoup de cavalerie dans

l'armée du maréchal d'Humières. Je crois que mon fils en est; mais, quoiqu'il ne soit point paresseux de m'écrire, je ne sais comment cela se fait, je n'ai jamais de lettres comme les autres, et cela me met toujours en peine. Je retarde même quelques jours d'aller à Livry, pour voir de quelle façon tout ceci se démêlera. C'est M. de Louvois qui a fait avancer, de son autorité, l'armée de M. de Schomberg fort près d'Aire, et a mandé à Sa Majesté qu'il croyoit que le retardement d'un courrier auroit pu nuire aux affaires. Méditez sur ce texte.

Puisque je cause avec vous, il faut que je vous parle de madame la Grande-Duchesse et de madame de Guise [1]. Elles sont très-mal ensemble, et ne se parlent point, quoiqu'elles soient tous les jours dans le même lieu. Madame la Grande-Duchesse est fort agréablement avec le roi ; elle a un logement à Versailles; elle y fait d'assez longs séjours. Elle est à l'illumination, et bientôt sa prison sera la cour, et l'attachement entier à sa noble famille. On a écrit à M. le Grand-Duc que cette retraite qu'on lui avoit promise s'observoit mal; il a dit qu'il ne s'en soucioit point du tout ; qu'en remettant madame sa femme entre les mains du roi, il

1. Ces deux princesses étoient filles de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine.

avoit ôté de son esprit tout le soin de sa conduite. Le comte de Saint-Maurice me dit hier que M. le Grand-Duc, voyant un grand seigneur de Savoie à sa cour, il lui avoit dit avec un soupir : « Ah, Monsieur ! que vous êtes heureux d'avoir eu une princesse de France, qui ne s'est point fait un martyre de régner dans votre cour ! »

On commence à murmurer je ne sais quoi de Théobon, comme si, les duels étant défendus, les rencontres étoient permises. Je vous dis cela extrêmement en l'air, comme il m'a été dit. Votre cousine d'Harcourt a pris l'habit à Montmartre : toute la cour y étoit ; tous ses beaux cheveux étoient épars, et une couronne de fleurs sur sa tête, comme une jolie victime. On dit que cela faisoit pleurer tout le monde.

Vous êtes trop aimable de parler, comme vous faites, des Rabutin : je les désavouerois bien, s'ils ne nous honoroient pas autant qu'ils le doivent M. d'Alby [1] est mort ; il laisse des trésors au duc Du Lude. Hélas ! comme notre pauvre M. de Saintes [2] a disposé *saintement* de son bien au prix de cet avare ! Voilà de beaux bénéfices à donner ; Alby vaut vingt-cinq mille écus de rente. On en a fait un archevêché ; mais

1. Gaspard de Daillon, oncle du duc Du Lude, dernier évêque d'Alby.

2. Louis de Bassompierres, évêque de Saintes.

vous savez avant nous qu'il y en a encore un plus beau à donner, c'est le souverain pontificat. M. *de Rome*[1] est enfin mort, comme dit M. de Noyon (M. de Clermont-Tonnerre). J'attends d'Hacqueville pour savoir ce que fera notre bon cardinal (de Retz); s'il part, ma fille, il faut que vous fassiez toute chose pour avoir encore la joie de le voir en passant. Voilà M. de Marseille bien reculé, car le nouveau pape fera la première promotion pour ses créatures, et puis pour les couronnes, et dans ces couronnes il n'est pas sûr que la Pologne en soit; c'est selon le pape, car quand on veut chicaner, on dit qu'elle n'a que la sollicitation, et point du tout le droit de nommer, comme la France et l'Espagne; et quand elle nommeroit, qui pourroit dire que ce sera toujours M. de Marseille? Enfin, c'est bien du temps. Vous ai-je dit que madame de Savoie[2] avoit envoyé cent aunes du plus beau velours du monde à madame de La Fayette, et cent aunes de satin pour le doubler; et depuis deux jours encore, son portrait entouré de diamants, qui vaut bien trois cents louis? Je ne trouve rien de plus divin que ce pouvoir de donner, et cette volonté de le faire aussi à propos que Madame Royale.

1. Clément X, mort le 22 juillet.

2. Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, régente des États de Victor-Amédée-François, son fils.

Je viens de causer avec d'Hacqueville. Le roi prie très-instamment notre cardinal d'aller à Rome; on vient de lui dépêcher un courrier[1]. Ils iront tous par terre, parce que le roi n'a point de galères à leur donner : ainsi vous ne verrez point cette chère Éminence. Nous sommes en peine de sa santé, et nous nous fions à sa prudence, pour accommoder le langage du Saint-Esprit avec le service du roi. Nous parlerons plus d'une fois de ce voyage.

Il est vrai que madame de Schomberg vous aime, vous estime, et vous trouve fort au-dessus des autres : ce sera à vous, cet hiver, à ne pas *détruire;* mais elle n'est pas contente de M. de Grignan, qu'elle a toujours aimé tendrement, à cause qu'il est aimable, et que son amie l'adoroit. Elle croyoit que, la sachant si

1. Ce courrier portoit une lettre très-pressante, écrite au nom du roi par M. de Pomponne, pour engager le cardinal de Retz à se mettre immédiatement en route pour Rome. « C'est assez dire à Votre Éminence que votre presence est aujourd'hui très nécessaire à Rome pour le service de Sa Majesté. Ce n'est pas qu'elle se soit souvenue du sentiment que vous lui avez fait paroître de vouloir éviter les conclaves, lorsque vous lui donnâtes part du dessein de votre retraite.... Elle a ressenti de telle sorte, dans les conclaves passés, les effets de vos conseils et de votre conduite, qu'elle croit qu'il lui est d'une extrême conséquence d'en tirer les mêmes avantages dans celui-ci. » *Complément des Mémoires du cardinal de Retz*, par M. A. Champollion, p. 615.

près de Provence, il devoit faire quatre ou cinq lieues pour la voir, et lui offrir toutes les retraites qui étoient en son pouvoir, et qu'elle n'auroit pas acceptées. Cette plainte est amoureuse [1].

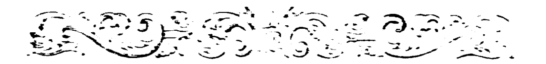
Écoutez-moi, ma belle : lorsque le gouverneur de Maëstricht [2] fit cette belle sortie, le prince d'Orange courut au secours avec une valeur incroyable : il repoussa nos gens l'épée à la main jusque dans les portes ; il fut blessé au bras, et dit à ceux qui avoient mal fait : « Voilà, Messieurs, comme il falloit faire ; c'est vous qui êtes cause de la blessure dont vous faites semblant d'être si touchés. » Le Rhingrave le suivoit, et fut blessé à l'épaule. Il y a des lieux où l'on craint tant de louer cette action, qu'on aime mieux se taire de l'avantage que nous avons eu.

Vous avez contentement sur le salut de la Brinvilliers ; personne ne doute de la justice de Dieu, et je reprends avec grand regret l'opinion de l'éternité des peines. On vient de m'assurer que l'illumination est différée de plusieurs

1. On croit qu'il s'agit ici de la jeune maréchale de Schomberg, et non de Marie d'Hautefort, veuve du duc d'Halluin.

2. M. de Calvo commandoit à Maëstricht pendant le siége, en l'absence du maréchal d'Estrade, qui en étoit gouverneur.

jours : je ne m'en soucie guère, mais je me soucie extrêmement de vous, et je vous aime, ma très-chère, avec une véritable tendresse.



557. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ À MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 août 1676.

JE veux commencer aujourd'hui par ma santé : je me porte très-bien, ma chère enfant. J'ai vu le bonhomme de Lorme à son retour de Maisons. Il m'a grondée de n'avoir pas été à Bourbon ; mais c'est une radoterie, car il avoue que, pour boire, Vichy est aussi bon : mais c'est pour suer, dit-il, et j'ai sué jusqu'à l'excès. Ainsi, je n'ai pas changé d'avis sur le choix que j'ai fait. Il ne veut point des eaux l'automne, et voilà ce qui m'est bon : il veut que je prenne de sa poudre au mois de septembre. Il dit qu'il n'y a rien à faire au petit, et que le temps lui fera un crâne tout comme aux autres. Bourdelot m'a dit la même chose, et que les os se font les derniers. Il m'envoie promener, c'est-à-dire à Livry, de peur que l'habitude de faire de l'exercice dans cette saison ne me regonfle la rate, d'où viennent mes oppres-

sions; il sera obéi. Je crois que vous devez être contente de la longueur de cet article. Il paroît bien que la Brinvilliers est morte, puisque j'ai tant de loisir.

Il reste à parler de Penautier. Son commis Belleguise est pris; on ne sait si c'est tant pis, ou tant mieux pour lui. On est si disposé à croire que tout est à son avantage, que je crois que nous le verrions pendre, que nous y entendrions encore quelque finesse. On a dit à la cour que c'étoit le roi qui avoit fait arrêter ce commis dans les faubourgs. On blâme la négligence du parlement; et quand on y a bien regardé, il se trouve que c'est à la diligence et à la libéralité du procureur général (de Harlay), et que cette recherche lui a coûté plus de deux mille écus. Je fus hier une heure avec lui à causer agréablement; il cache, sous sa gravité, un esprit aimable et très-poli; M. de Harlay-Bonneuil[1] étoit avec moi. Je n'ose vous dire à quel point je fus bien reçue; il me parla fort de vous et de M. de Grignan.

Cependant Aire est pris. Mon fils me mande mille biens du comte de Vaux (Fouquet fils), qui s'est trouvé le premier partout; mais il dénigre fort les assiégés, qui ont laissé prendre, en une nuit, le chemin couvert, la contrescarpe,

1. Cousin du procureur général.

passer le fossé plein d'eau, et prendre les dehors du plus bel ouvrage à corne qu'on puisse voir, et qui enfin se sont rendus le dernier jour du mois, sans que personne ait combattu. Ils ont été tellement épouvantés de notre canon, que les nerfs du dos, qui servent à le retourner et ceux qui font remuer les jambes pour s'enfuir, n'ont pu être arrêtés par la volonté d'acquérir de la gloire; et voilà ce qui fait que nous prenons des villes. C'est M. de Louvois qui en a tout l'honneur : il a un plein pouvoir, et fait avancer et reculer les armées, comme il le trouve à propos. Pendant que tout cela se passoit, il y avoit une illumination à Versailles, qui annonçoit la victoire : ce fut samedi, quoiqu'on eût dit le contraire. On peut faire les fêtes et les opéras : sûrement le bonheur du roi, joint à la capacité de ceux qui ont l'honneur de le servir, remplira toujours ce qu'ils auront promis. J'ai l'esprit fort en liberté présentement du côté de la guerre.

M. le cardinal de Retz vient de m'écrire, et me dit adieu pour Rome. Il partit dimanche 2 août[1]; il fait le chemin que nous fîmes une fois, et où nous versâmes si bien. Il arrivera droit à Lyon, d'où ils prendront tous le che-

1. De Commercy. Voyez sa lettre à M. de Pomponne, *Compléments des Mémoires de Retz*, p. 615.

min de Turin, parce que le roi ne veut pas leur donner des galères[1]. Ainsi vous n'aurez pas le plaisir de voir cette chère Éminence, comme je le croyois. Je suis en peine de sa santé : il étoit dans les remèdes ; mais il a fallu céder aux instantes prières du maître, qui lui écrivit de sa propre main. J'espère que le changement d'air et la diversité des objets lui feront plus de bien que la résidence et l'application dans sa solitude.

Vous avez donc enfin M. de Grignan. Je souhaite que vous l'ayez traité comme un étranger ; j'ai trouvé fort bon que vous en ayez raccourci votre lettre. Il est vrai qu'il fait des merveilles pour le service de Sa Majesté ; je le dis, quand l'occasion s'en présente ; j'en cause souvent avec d'Hacqueville. Il a si bien remis le calme dans l'hôtel de Gramont, qu'on n'entend plus rien du tout ; mais c'est à son habileté qu'un tel silence est dû. Il est certain qu'il y a eu de quoi réjouir le public. Ce que vous me répondez sur les folies que je vous mande, vaut bien mieux que ce que je dis. Je ne trouve rien de plus plaisant que de ne pas dire un mot à M. de La Garde, d'une chose à quoi vous pensez tous en même temps : mandez-moi donc

1. Les galères, disoit M. de Pomponne, sont toutes à Messine. On ne peut vous donner le choix du chemin de la terre ou de la mer. (Lettre au cardinal de Retz. Arch. des affaires étrangères.)

quand il faudra que j'écrive, et m'envoyez la lettre toute faite, je la copierai. J'embrasse M. de Grignan, et je le remercie des bontés qu'il a eues pour le chevalier de Sévigné, qu'il a vu à Toulon : c'est mon filleul; il m'a écrit une lettre toute transportée de reconnoissance. Si M. de Grignan trouve l'occasion d'écrire, ou de parler pour lui, j'en serai ravie. Il s'ennuie fort d'être subalterne; j'ai ouï dire qu'il étoit brave garçon, et qu'il méritoit bien un vaisseau. Si c'est l'avis de M. de Grignan, vous devez l'en faire souvenir.

Au reste, M. de Coulanges s'en va bientôt à Lyon : il compte revenir avant la Toussaint, justement dans le temps que vous viendrez. Je vous conseille de prendre des mesures avec lui; il conduira gaiement votre barque, et vous serez trop aise de l'avoir. Je trouve que le *pichon* est fort joli. Vous lui faites un bien extrême de vous amuser à sa petite raison naissante; cette application à le cultiver lui vaudra beaucoup. Je vous prie de lui pardonner tout ce qu'il avouera naïvement, mais jamais une menterie. C'est une chose agréable que la mémoire. Vous me faites quelquefois trembler sur sa taille, et puis je trouve que ce n'est plus rien.

Quand vous lirez l'*Histoire des Vizirs*, je vous conseille de ne pas demeurer à ces *têtes*

coupées sur la table; ne quittez point le livre à cet endroit, allez jusqu'au fils (Achmet Coprogli); et si vous trouvez un plus honnête homme parmi ceux qui sont baptisés, vous vous en prendrez à moi. Pour l'Épître dédicatoire, j'avoue qu'elle devroit être à la femme.

Vous croyez, ma fille, que je suis gauche et embarrassée de mes mains, point du tout, il n'y paroît point; cette légère incommodité n'est que pour moi, et ne paroît nullement aux autres. Ainsi, ma fille, je ressemble comme deux gouttes d'eau à votre *bellissima*, hormis que j'ai la taille bien mieux qu'auparavant. Vous êtes, en vérité, trop aimable et trop bonne d'être si occupée et si attentive à ma santé. Ne soyez point en peine de Livry; je m'y gouvernerai très-sagement, et je reviendrai avant les brouillards, pourvu que ce soit pour vous attendre. J'attends de Parère cette petite affaire pour les lods de Briançon; s'il faut dire que vous l'achetez, nous apprendrons à mentir de notre grand Diana [1].

Voici une petite histoire que vous pouvez croire, comme si vous l'aviez entendue. Le roi disoit un de ces matins: « En vérité, je crois

1. C'étoit un clerc régulier de Palerme en Sicile, et le même dont il est souvent parlé dans les *Petites Lettres*, pour avoir favorisé, dans ses écrits, les opinions relâchées en fait de morale.

que nous ne pourrons pas secourir Philisbourg; mais enfin je n'en serai pas moins roi de France. » M. de Montausier,

> Qui pour le pape ne diroit
> Une chose qu'il ne croiroit,

lui dit : « Il est vrai, Sire, que vous seriez encore fort bien roi de France, quand on vous auroit repris Metz, Toul et Verdun, et la Comté, et plusieurs autres provinces dont vos prédécesseurs se sont bien passés. » Chacun se mit à serrer les lèvres ; et le roi dit de très-bonne grâce : « Je vous entends bien, Monsieur de Montausier, c'est-à-dire que vous croyez que mes affaires vont mal; mais je trouve très-bon ce que vous dites, car je sais quel cœur vous avez pour moi. » Cela est très-vrai, et je trouve que tous les deux firent parfaitement bien leur personnage.

Le baron (de Sévigné) se porte très-bien. Le chevalier de Nogent, qui est venu apporter la nouvelle de la prise d'Aire[1], dit que le baron a été partout, et qu'il étoit toujours à la tranchée, partout où il faisoit chaud et où du moins

1. « Le roi apprit dimanche, 2 de ce mois d'août, la réduction d'Aire. Cette place, si importante et si bien fortifiée, n'a tenu que cinq jours de tranchée ouverte devant l'armée du roi, commandée par le maréchal d'Humières, et se rendit le 31 juillet. » (*Gazette.*)

il devoit faire de belles illuminations, si nos ennemis avoient du sang aux ongles; il l'a nommé au roi comme un de ceux qui font paroître beaucoup de bonne volonté. Madame de Coëtquen n'ira que dans un mois trouver madame sa mère à Lorges. M. le Duc est fort gai; il chasse; il va à Chantilly, à Liancourt; enfin ils sont tous ravis de pouvoir faire leurs vendanges. M. de Nevers n'a aucune inquiétude de sa femme, parce qu'elle est d'un air naïf et modeste, qui ne fait aucune frayeur. Il la regarde comme sa fille; et si elle faisoit la moindre coquetterie, il seroit le premier à s'en apercevoir et à la gronder. Elle est grosse et bien languissante. Ma nièce de Coligny est accouchée d'un fils[1]; elle dit que ce lui sera une contenance[2] que d'avoir à élever ce petit garçon. Pauline est donc la favorite de M. le Comte, et notre sœur Colette[3] ne respire que le saint habit. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse mille fois.

1. Ce fils portoit les noms de Marie Roger, dit le comte de Langheac.

2. Un contentement. (Éd. de 1726.)

3. La fille aînée de M. de Grignan, de son premier mariage avec Angélique-Claire d'Angennes.





TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.


Digitized by Google



